TEMPERATURE
Neige ou averses locales
Max. aujourd'hui, 37 — Min. aujourd'hui, 29
Baromètre, hier, 29.97 — aujourd'hui, 29.38
L'an dernier, Maximum, 29 — Minimum, 3
Voir détails page 19.

La Patrie

LA BOURSE
Wall Street est irrégulièrement à la baisse à l'ouverture. — Les ferroviaires sont aussi hésitant. — La livre sterling enregistre une baisse sensationnelle sur le marché des changes étrangers de New-York. — Fermeté du dollar américain. — La bote locale subit des variations minimes et les activités sont encore peu nombreuses. — Reculs des titres miniers à Toronto.

55e ANNEE—No 22 | Membre de l'A. B. C. | MONTREAL, MARDI 21 MARS 1933 | Membre de la C. P. | —20 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

ACCEPTATION PROVISOIRE DU PROJET MUSSOLINI

Le gouvernement ne laissera pas envahir le pays

Par les importations de beurre de la Nouvelle-Zélande.

OTTAWA, 21. (Du corr. de la "Patrie.") — Le gouvernement Bennett n'entend pas laisser la Nouvelle-Zélande inonder le marché canadien avec ses importations de beurre, comme la chose s'est produite pendant cinq ans sous le régime King.

Répondant à une interpellation de M. Sam Gobeil, le premier ministre a déclaré que le gouvernement avait prévu la chose et appliquerait au besoin la clause IV de l'entente commerciale que nous avons signée avec la Nouvelle-Zélande pour empêcher ce Dominion d'inonder notre marché.

LA QUESTION

M. Sam Gobeil, député conservateur de Compton, a posé la question suivante:

"La rumeur veut que plusieurs milliers de boîtes de beurre de la Nouvelle-Zélande soient sur la haute mer en route pour le Canada. Ma question est la suivante: Est-ce que le gouvernement est en mesure de confirmer cette rumeur? Si elle est fondée quelles mesures le gouvernement entend-il prendre?

(Suite à la page 19)

Obsèques de Mme T. Eaton

Elles ont lieu aujourd'hui, à Oakville et à Toronto. – Simples.

TORONTO, 21 mars. (Presse canadienne). — Conformément à ses dernières volontés, les funérailles de Mme Timothy Eaton, veuve du fondateur du gigantesque établissement portant son nom, ont été marquées aujourd'hui par la plus grande simplicité. Mme Eaton mourut samedi dans sa 92e année.

Le révérend Trevor H. Davies, chapelain de Mme Eaton et pasteur de "Timothy Eaton Memorial Church", officie à la cérémonie privée à "Raymar", demeure de la défunte à Oakville. Tous les membres de la famille à l'exception de lady Eaton, présentement en Europe, y assistent. A la suite de l'office, les restes sont transportés à Toronto.

Un service public a lieu cet après-midi à "Timothy Eaton Memorial Church". M. Davies officie de nouveau assisté du chanoine H. F. D. Woodcock, de Toronto, autrefois de Oakville, ami de Mme Eaton.

NOTABLES

Des notables du monde officiel, commercial et professionnel ainsi que des amis personnels de la défunte, des représentants des employés de la maison Eaton y assistent.

Les porteurs honoraires sont: sir William Mulock, le premier ministre George S. Henry, M. W. R. Wood, le Dr H. J. Cody, président de l'université de Toronto; M. Alfred Rogers, M. C. L. Burton, le docteur J. E. Jenner, de Kingsville; MM. John Northway et R. S. McLaughlin, d'Oshawa, M. William Inglis, M. C. B. McNaught, le docteur William Goldie, M. C. A. Bogert, le colonel F. H. Deacon, le colonel Harry McGee, MM. J. J. Vaughan, M. S. Wilson, de Winnipeg, M. T. A. McCrea, D. E. Startup, M. Charles Boothe, M. C. N. Mills, M. George T. Wolfe et M. J. S. McCaughey.

Les porteurs effectifs sont: MM. John David Eaton, Timothy Eaton Harry Burden Eaton, Noel Eaton, petits-fils; le colonel William Bishop, C.V., M. Harry Coulson et M. George Leishman.

CONTINUATION DE CE PROCES A HUIS CLOS

Les noms des étrangers sont désignés par des lettres ou supprimés.

LONDRES, 21 mars (Presse associée). — Son avocat a insinué, aujourd'hui, au procès du lieutenant Norman Baillie-Stewart, accusé de trahison, que l'on avait eu recours à la question contre le jeune officier pour l'amener à faire des aveux.

Le lieutenant-colonel F. N. Syms, qui dirigea l'interrogatoire préliminaire de l'accusé, interrogé à son tour comme témoin, a nié que l'on ait eu recours à des méthodes arbitraires dans l'interrogatoire de l'accusé, même qu'on l'ait contre-interrogé.

L'avocat de la défense questionna longuement le lieutenant-colonel au sujet des explications que le jeune officier avait données de la provenance de 90 livres sterling qu'il était supposé avoir reçu de Berlin à propos d'une liaison avec une jeune femme de cette ville.

MESSIEURS X, Y, Z.

L'enceinte du tribunal a été vidée cet après-midi et l'interrogatoire des autres témoins a lieu à huis clos.

A l'ajournement du procès hier soir, l'avocat du prisonnier interrogeait le lieutenant-colonel Syms au sujet d'un rendez-vous entre le lieutenant Baillie-Stewart et un officier allemand à Berlin.

Les débats, hier, furent publics, mais plusieurs noms d'étrangers ne furent désignés que par des lettres, certains autres furent complètement supprimés à cause du danger qu'il y aurait pour leur vie.

HALIFAX, 21. — La législature de la Nouvelle-Ecosse commence à siéger ce soir.

Un Extra de la "Patrie"

A l'occasion de la présentation du budget à la Chambre des communes, cet après-midi, "La Patrie" publiera un peu après 3 heures un extra contenant le discours du ministre des finances, l'honorable E. N. Rhodes, et les principaux changements au tarif douanier et aux impôts.

UN GRAND FINANCIER EST ACCUSE DE FAUX

Il aurait détourné une somme de $1,020. — Vice-président de "National City Company".

NEW-YORK, 21 mars. (Presse associée). — M. Horace C. Sylvester jeune, vice-président de la "National City Company", s'est remis à la disposition du procureur de district aujourd'hui. Il est accusé de faux.

Il aurait fait retirer par M. Samuel W. Baldwin, trésorier de la compagnie, $1,020 d'un compte de syndicat comme dépense du syndicat alors que la somme fut en réalité prêtée à John E. Ramsey, gérant du port de New-York.

Désaccord de la majorité sur la dette de guerre

MM. Edouard Herriot et Léon Blum prêchent des doctrines contraires.

PARIS, 21. (Presse associée). — L'ex-président du conseil, M. Edouard Herriot, a recommandé le paiement de la dette de guerre aux Etats-Unis et le député socialiste Léon Blum, a défendu la décision prise par la Chambre en décembre dernier, au cours de réunions des deux principaux partis ministériels, aujourd'hui.

M. Herriot a eu un entretien avec le président du conseil, ce matin, après avoir prôné le paiement de la dette devant un groupe du parti radical socialiste. Il a déclaré qu'il ne prendrait aucune initiative parce que son gouvernement avait été défait sur cette question en décembre dernier.

CONTRE

M. Blum a déclaré par contre aux socialistes qu'ils devaient s'en rapporter au refus de la Chambre tant que le gouvernement n'aurait pas l'assurance que l'attitude du Président Roosevelt remplit les conditions posées par la Chambre pour une conférence générale des créanciers et des débiteurs.

Les socialistes ont envoyé des

(Suite à la page 19)

Profit de 5.3 cents par pinte

Réalisé par une laiterie sur 22,000,000 de livres de lait en 1932.

FRAIS ELEVES

OTTAWA, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le premier témoin entendu ce matin, à l'enquête du comité d'agriculture de la Chambre des communes sur le prix du lait, est M. W. R. Aird, vice-président de la laiterie Elmhurst, de Montréal.

M. Aird dit tout d'abord que la laiterie Elmhurst fait partie d'une chaîne de laiteries connue sous le nom de "Eastern Dairies" et qui comprend, en plus de l'Elmhurst, la "Producers Dairy" d'Ottawa, l'"Acme Dairy", de Toronto et une laiterie de Winnipeg.

M. Aird dit que Elmhurst fournit du lait aux magasins Dominion: elle le leur vend 7 centins la pinte et ceux-ci le revendent 8 centins, prix pour le lait livré à domicile.

COUT DE DISTRIBUTION

En réponse à une question posée par un membre du comité, il dit que tous les frais encourus par la laiterie pour la pasteurisation du lait et tous les frais inhérents à la distribution, sans compter celle-ci, se sont élevés pour l'année 1932 à 1.48 centins par pinte et pour 1933, à 1.2 centin.

Le coût de distribution a été de 2.95 centins par pinte en 1932 et 2.83 centins en 1933.

M. Aird informe M. Tummon que les bouteilles de lait coûtent environ 5 centins chacune et que le bris, les pertes de bouteilles, etc., représentent une dépense d'environ $1,006 par mois. Il ne croit pas qu'il serait possible de faire supporter cette dépense par le client, en le faisant payer tant par bouteille brisée ou perdue; c'est d'ailleurs celui-ci en définitive, et non le producteur qui paye ces $1,000 par mois. Il ajoute que pour l'année terminée le 31 mars 1932, la laiterie Elmhurst a acheté plus de 22,000,000 de livres de lait.

LE LAIT DE BEURRE

Ces 22,000,000 de livres de lait ont coûté 3.59 centins par pinte et le profit réalisé a été de 5.3 centins par pinte en 1932.

M. Aird dit que le lait de beurre vendu par l'Elmhurst n'est pas le résidu du lait mais est fabriqué avec le même lait que celui qui est vendu aux clients à l'état naturel. Ce lait de beurre contient environ 2 pour cent de matières grasses. Elmhurst ne fabrique pas de lait de beurre synthétique.

M. Aird dit qu'au mois de janvier dernier, l'Elmhurst a payé au producteur $1.35 les cent livres pour son approvisionnement ordinaire et $1.10 les cent livres pour le lait de surplus. Une partie de la crème vendue sur le marché de Montréal provient de ce surplus, le reste provient de marchands de lait. Il ne peut dire cependant quel est le prix d'achat de cette crème.

CONCURRENCE

M. Aird dit que les laiteries ont à faire face aux réductions de prix que consentent certains producteurs et celles que consentent des distributeurs. Il leur faut en conséquence changer constamment

(Suite à la page 3)

INSPIRATEURS DE LA POLITIQUE JAPONAISE

Le ministre japonais de l'air, le lieutenant général Sadao Araki, à gauche, et le ministre des affaires étrangères, le comte Outchida, assistent à une réunion de la Chambre des représentants de Tokio, après la séance du cabinet à laquelle a été prise la décision de rompre avec la Société des nations.

$77,000 de dommages accordés par un jury anglais à la Sun Life

Contre le "City Midweek" en raison d'un article diffamatoire reproduit du "Journal of Commerce" de Montréal.–La maison d'édition est en liquidation.

LONDRES, 21 mars. (Presse canadienne). — Un jury siégeant devant le lord juge en chef, lord Gordon Hewart, a accordé aujourd'hui 19,000 livres, approximativement $77,700 en monnaie canadienne, à la "Sun Life Assurance Company of Canada", contre les imprimeurs, les éditeurs et le rédacteur d'un journal intitulé "City Midweek".

L'avocat a qualifié les articles "les plus terribles libelles".

ACCUSES INSOLVABLES

Au début des débats, la défense avait été débattue, mais le juge a permis aujourd'hui à un défendeur d'interroger les témoins et d'adresser la parole au jury.

La compagnie qui publiait le journal est maintenant en liquidation et l'éditeur a fait faillite.

Dans ses instructions aux jurés, le juge déclara qu'ils n'étaient appelés qu'à décider si une "attaque aussi dépourvue de fondement" avait été commise et qu'ils n'avaient pas à se préoccuper du montant des dommages que l'on pourrait toucher.

L'action en libelle intentée par la "Sun Life Assurance Company of Canada" contre le City Midweek" fut occasionnée par un article reproduit du "Journal of Commerce", une publication canadienne.

J. J. Arpell, de Gardenvale, Québec, éditeur du "Journal of Commerce", fut trouvé coupable à Montréal de l'accusation de diffamation portée par M. T. B. Macaulay, président de la compagnie d'assurance.

Harpell s'est pourvu en appel.

La presse française craintive

M. Daladier demandera des éclaircissements et des modifications.

PARIS, 21 mars. (Presse associée). — Le président du conseil, M. Edouard Daladier, et le ministre français des affaires étrangères, M. Paul-Boncour, auraient donné aujourd'hui au premier ministre Ramsay MacDonald l'assurance d'une acceptation provisoire du plan de paix Mussolini, au début des conversations franco-anglaises qui vont probablement durer toute la journée.

La France, dit-on, envisage le plan favorablement mais désire des éclaircissements et certaines modifications.

Elle insiste pour que l'on définisse la nature et l'étendue de la révision des traités, pour que la Pologne et la Petite Entente soient traitées en égales et pour que les puissances affectées soient consultées si les frontières sont changées.

CALMANT

Le gouvernement serait plus favorable au projet que les journaux, dont certains prêtent à Mussolini l'intention d'isoler la France.

MM. Daladier et Paul-Boncour estiment que le geste du premier ministre italien tend à "calmer l'hypnose de guerre" et qu'il faut bien l'accueillir si l'on veut sauvegarder la France.

Suivant les informations disponibles, l'Italie propose de réviser les traités de paix et d'établir les droits des petites puissances. Elle se plaint du petit nombre de colonies qui lui furent accordées à la suite de la guerre et de l'agrandissement de la Yougoslavie.

On annonce semi-officiellement que le plan Mussolini prévoit un traité de paix de dix ans qui serait renouvelable pour dix autres années à moins d'être dénoncé un an d'avance.

Le cabinet a étudié le projet pendant trois heures hier.

OPTIMISME

ROME, 21 mars. — Un certain optimisme règne dans les milieux officiels à cause du vibrant enthousiasme de M. Macdonald et de M. Henri de Jouvenel, ministre français à Rome. Ce dernier a téléphoné un sommaire du projet italien à Paris.

Il a reconduit à la gare M. Macdonald et on l'a vu converser amicalement avec ce dernier ainsi qu'avec Mussolini.

LE DESARMEMENT

GENEVE, 21 mars. — Les représentants de huit millions d'anciens combattants réunis en congrès ici ont laissé savoir à la conférence du désarmement qu'ils considéraient la paix comme inappréciable et qu'ils estimaient le désarmement le seul moyen d'obtenir cette paix.

M. Albert Morel, l'un des porte-parole des vétérans, a regretté ouvertement le peu de progrès accompli par la conférence du désarmement. "Il importe fort peu aux mères que leurs enfants soient tués par des obus de calibre 75 ou 105", a-t-il fait observer.

Dictature de 4 ans

Record

VANCOUVER, 21 mars— Le paquebot "Empress of Japan", du Pacifique Canadien, a établi un nouveau record de vitesse en parcourant 2,329 milles, de Honolulu à Victoria, en quatre jours, huit heures et trois minutes. C'est sept heures et 47 minutes de mieux que son record précédent et le record de tous les autres paquebots, sauf l'"Empress of Canada".

Le Reichstag l'accordera à Hitler. – Supérieur à la constitution.

SESSION OUVERTE

POTSDAM, 21. (Presse associée). — Le nouveau Reichstag, appelé à légaliser une dictature de quatre ans, et à se dissoudre immédiatement après, tient sa première réunion aujourd'hui dans l'ancienne ville des Hohenzollerns.

Le Président Hindenburg ouvre la cérémonie tenue dans l'historique église de la garnison, par un discours, le premier qu'il ait prononcé à la législature nationale.

Après avoir invité les partis à appuyer le gouvernement, il déclare: "Puisse l'esprit de l'endroit où nous sommes réunis inspirer la présente génération, la libérant des haines égoïstes de parti et nous unissant ensemble dans une renaissance nationale de l'âme pour le bien d'une Allemagne unie, libre et fière".

PARADE

Après la réponse du chancelier et la parade militaire passée en revue par le Président, le Reichstag s'assemble à 5 heures p.m. dans l'opéra Kroll à Berlin.

Le capitaine Hermann Goering, ministre sans portefeuille, prononce l'allocution d'ouverture, honneur qui revient d'ordinaire au doyen du Reichstag, cette fois un nazi, Karl Litzmann.

La loi conférant des pouvoirs dictatoriaux à Hitler jusqu'au 1er

(Suite à la page 19)

Avalanche

SAINT-JEAN DE MAURIENNE, 21 mars.—(Presse associée). — Dix ouvriers auraient perdu la vie aujourd'hui dans une avalanche qui a écrasé deux bâtisses dans les Alpes françaises, notamment un dortoir dans lequel se trouvaient 14 hommes.

Cinq camarades secoururent quatre de ces derniers qui ont été transportés blessés à l'hôpital.

VINGT ECHEVINS SONT PARTIS POUR QUEBEC

Le maire, vingt échevins, ainsi que Me Guillaume Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la ville, et Me Honoré Parent, c.r., directeur des services municipaux, sont partis pour Québec, hier soir, pour le quatrième voyage hebdomadaire au sujet des amendements à la charte de Montréal. Voici la liste des échevins qui ont fait le voyage: MM. Quintal, Trépanier, Savard, Schubert, Legault, Monette, Dupéré, Deguire, Seigler, Taillefer, Arcand, Bell, Brunet, Caron, Goyette, Demers, Filion, Dubreuil, Papineau.

LONDRES, 21. — Une société a été constituée pour recouvrer les bijoux du roi Jean, sur la côte du Lincolnshire.

Les négociations avec les grévistes continuent aujourd'hui, à Louiseville

LOUISEVILLE, Québec, 21 — (Presse canadienne). — M. J. A. Pinatel, gérant des moulins de l'Associated Textile ici, dont 200 employés se sont mis en grève, conférait encore aujourd'hui avec M. Maxime Morin, du ministère du travail de Québec, sur les moyens à prendre pour régler le différend.

Hier soir, à l'issue d'une conférence de deux heures avec le comité de sept membres nommé par les grévistes, M. Morin déclara qu'il n'avait rien à dire, sauf que "les négociations suivaient leur cours".

Printemps qui débute durement

Désastreuses inondations. – Tempêtes de neige. – Vague de froid.

(Presse associée.)

Les eaux de l'Ohio et de ses affluents continuent de répandre aujourd'hui la mort et la destruction sur les terres riveraines.

D'autres parties des Etats-Unis sont affectées à divers degrés par les intempéries d'un printemps qui débute sous de mauvais auspices.

Dans les régions inondées l'abaissement de la température a été bien accueillie. Elle ralentira la fonte et la crue des cours d'eau.

On craint que le Mississipi commence à déborder dans une dizaine de jours.

A Milwaukee les bancs de neige se reforment à mesure qu'on les enlève. Deux ouvriers sont morts à la tâche.

Il pleut ou il grésille en d'autres endroits.

Chicago a été transformé par le verglas en une cité féerique.

QUATRE ETATS

CINCINNATI, 21 mars.. — Le cataclysme de la vallée de l'Ohio affecte plus d'une vingtaine de villes et des milliers d'acres dans quatre Etats. Huit personnes ont perdu la vie et des milliers d'autres ont été forcées d'abandonner leurs demeures pour gagner des endroits plus élevés. L'inondation s'étend sur 600 milles et va à peu près de Steubenville, Ohio, à Evansville, Indiana. Cincinnati est la ville la plus durement affectée.

LE "CANADIAN SEIGNEUR"

ILE ST PAUL, Alaska, 21 mars. —Le cargo japonais "Canadian Seigneur", d'origine canadienne, a pu continuer son voyage vers l'Orient hier soir après avoir été pendant plusieurs heures, le jouet d'une mer démontée. On a dû jeter une partie de la cargaison de bois à l'eau afin d'alléger le navire. Une dépêche reçue de l'"Oregon Maru", autre cargo japonais qui s'était porté à la rescousse du "Canadian Seigneur" rapporte que ce dernier est maintenant hors de danger.

VANCOUVER, 21. — L'oxyde de carbone aurait tué les cinq personnes trouvées mortes hier dans le yatch "J. B."

VANCOUVER, 21. — Plus de 150 personnes, expulsées de leurs logements, sont à la charge de la municipalité.

"LA PATRIE", 21 mars 1933
SOMMAIRE

Page Deux
"L'urgence de réformer les moeurs électorales", par Mme Thaïs Lacoste-Frémont.
Page Trois
L'enquête sur l'affaire Zynchuk est commencée ce matin devant le juge Cusson.
Une quatrième année de droit à l'Université de Montréal.
Page Quatre
Editorial.
Pour éviter que la tragédie de Hull se répète.
Page Cinq
Séance d'hier au Parlement fédéral
Page Six
Ottawa vs Montréal au Forum, ce soir.
Bill Cook fort en avant sur les autres compteurs.
Don George vs Kirilenko à l'Arène, le 3 avril.
Les Hawks de Moncton battent les Royals.
Page Sept
De Grasse obtient la décision sur Thomas.
Ouverture du tournoi de lutte des poids moyens, ce soir.
Page Huit
Baisse dans les revenus de Canada Iron Foundries Ltd.
Imperial Tobacco distribue son 100e dividende.
Rapport défavorable de White Motor Co.
Page Neuf
Déficit pour C. B. Pulp and Paper Co.
Un aperçu sur Québec Power Co.
Perte d'opération très élevée pour Asbestos Corporation.
Page Dix
Dernières nouvelles mondiales.
Page Onze
La Revue des Modes du Printemps de "La Patrie".
Page Seize
Le Royaume des femmes.
Théâtre, musique, cinéma.
Page Dix-Sept
Chronique ouvrière.
La radiophonie.
Page Dix-Huit
Petites annonces classifiées.

NOUVEAU MESSAGE DE FRANKLIN ROOSEVELT

Au Congrès. — Projet de bureau d'emploi des chômeurs dans les bois.

WASHINGTON, 21 mars. — (Presse associée). Le Président Roosevelt a recommandé au Congrès, aujourd'hui, dans un nouveau message, la création d'un "corps civil de conservation" destiné à donner de l'ouvrage dans les bois.

Il promet de redonner de l'ouvrage à 250,000 hommes dès le début de l'été si on lui en fournit les moyens d'ici deux semaines.

Il expose aussi un projet d'octrois aux Etats pour les travaux de secours et un vaste programme de travaux publics.

LA BIERE ET LE VIN

Washington, 21 mars. — La Chambre des représentants a définitivement adopté le bill de la bière et du vin 3.2 pour cent, ce matin, mais l'ajournement du Sénat, avant le vote, empêche l'envoi de la loi à la Maison Blanche pour sa signature par le Président avant ce soir.

AUGMENTATION

BONNER SPRINGS, Kansas, 21 mars. — La "Lone Star Cement Company", annonce une augmentation immédiate de dix pour cent des salaires de ses employés.

ÉGALITÉ POUR TOUS LES PAYS

Nous ne pouvons, déclare l'honorable H.-H. Stevens, faire de traitement de faveur à la Russie en matière de commerce. – La tendance de nos échanges.

TORONTO, 31 mars (Presse canadienne). — Rien n'empêche qui que ce soit au Canada de commercer avec la Russie à la condition qu'il le fasse à ses risques et périls, déclarait hier soir le ministre canadien du commerce, l'honorable H. H. Stevens, dans une causerie prononcée devant le "Board of Trade" sur la "tendance du commerce canadien".

Il est fait exception, cependant, pour l'anthracite, la pâte mécanique, l'asbesto et certaines fourrures.

PRIVILEGE

"Des gens viennent à nous pour nous demander de faire à propos du commerce avec la Russie ce que l'on ne fait pas pour le commerce avec les autres pays, dit-il. Pourquoi élèverions-nous le commerce avec la Russie sur un piédestal? Nous ne voyons pas de raison de nous départir de notre principe."

Le commerce canadien s'oriente vers l'empire britannique et se détourne des Etats-Unis. M. Stevens le prouve chiffres en mains. En 1928 le Canada importait des Etats-Unis 3,200,000 tonnes d'anthracite. En 1932, cette quantité est tombée presque de moitié, à 1,700,000 tonnes.

En 1928, les importations canadiennes d'anthracite anglais n'étaient que de 500,000 tonnes. En 1932, elles se sont élevées à 1,400,000 tonnes.

NOTRE DETTE AUX ETATS-UNIS

"Je me demande s'il serait venu une seule tonne de ce charbon de la Grande-Bretagne si nous avions admis la houille russe? dit le ministre. J'estime après mûre réflexion que si nous ouvrions les portes à l'importation de la houille russe au Canada, nous pourrions dire adieu à la houille galloise".

Le Canada doit aux Etats-Unis $4,700,000,000. Il doit donc exporter à ce pays suffisamment de produits pour payer les intérêts. Nous voulons bien commercer avec ce pays, mais il importe qu'il y ait véritable échange.

GARANTIES EXIGEES

NEW-YORK, 21 mars. — Luc Rochefort, ancien courtier de Montréal, qui poursuit James A. Stillman pour libelle et aliénation des affections de sa femme, a dû fournir deux cautionnements de $250 chacun, avant de pouvoir continuer ses procédures contre le millionnaire parce qu'il n'a pas résidence légale aux Etats-Unis.

Les élégantes vont pouvoir se faire une beauté artificielle

NEW-YORK, 21 mars. (Presse canadienne). — Des lèvres, des cils, des nez, des ongles, des lobes d'oreille démontables, du brillant pour les yeux et des lettres pour la décoration des ongles forment le sujet des conversations à l'exposition annuelle de l'Association internationale des tenanciers de salons de beauté.

M. Louis Parme, de New-York, a inventé une lotion pour cristalliser la chevelure. Une poudre métallique donne aux cheveux la nuance désirée: argent, or, rose, vert ou teintes naturelles. La cristallisation dure 24 heures.

Les ongles détachables sont l'invention de Maxine Burke. De composition flexible, on peut les modeler toutes les couleurs désirables. Ces ongles artificiels sont destinés à la dactylo qui use les siens à la machine et à la débutante qui désire des ongles longs et parfaits assortis à sa robe.

Mlle Burke est également l'inventrice des cils, des lèvres et des nez détachables.

MONDANITÉS

Son Excellence le gouverneur-général accompagné de sa suite est attendu ce soir, d'Ottawa, et remettra de sa présence, la première représentation de "Noé" à l'auditorium du collège Ste-Marie. Son Excellence quittera Montréal immédiatement après la soirée.

Mme Alfred Duranleau et Mlle Claire Duranleau sont parties aujourd'hui pour Ottawa, où Mme Duranleau recevra à déjeuner, jeudi, au Château Laurier.

Mme J. H. Lemay est retournée à Sherbrooke, après avoir passé la fin de semaine à Montréal.

Mlle Yvonne Hubert et M. Marcel Hubert partent ce soir pour New-York, où ils seront les invités de Mme E. D. Litchfield, Parc Avenue.

M. et Mme C. V. Cummings sont partis hier soir pour Vancouver.

Le sénateur et Mme G. H. Barnard de Victoria, ont passé la fin de semaine à Montréal.

Le président du Sénat et Mme Blondin partiront mercredi pour leur résidence de Saint-François du Lac.

Mme Aimé Lanthier qui a passé quelques jours en ville, est retournée à Québec.

Mme Paul Malouin est retournée à Québec après un séjour en ville.

Mlle Julienne Bisson est retournée aux Trois-Rivières, après avoir passé la fin de semaine en ville, l'hôte de Mlle Thérèse Desy.

Mlle Louise Drouin et Mlle Frances Drouin, de Québec, ont passé la fin de semaine à Montréal, les invitées de mademoiselle Mariette Paré.

L'hon. juge et Mme Ferdinand Roy, de Québec, sont de retour d'une croisière aux Antilles.

M. James Wilson est revenu de Québec où il a passé quelques jours.

M. M. Monaghan est retourné à Québec après un séjour en ville.

Mme Onésime Gagnon, de Québec, est partie pour Ottawa où elle passera une dizaine de jours.

Mme A. Galipeault, de Québec, et Mlle Thérèse Galipeault passent quelques jours en ville.

M. et Mme L. Dansereau sont revenus de Québec où ils ont passé une huitaine.

Le Dr et Mme J.-B. Porter reviendront, le 2 avril, d'un séjour de trois mois à la Jamaïque et aux Bermudes.

L'hon. Marguerite Shaughnessy est de retour de New-York où elle a passé la fin de semaine.

Mme Alexander Rosamond, de retour d'Angleterre, est attendue demain à Montréal, où elle sera l'hôte de M. et de Mme Ewart Stavert.

Le juge et Mme A.-E. Dorion retourneront à Québec à la fin du mois, après avoir passé quelque temps à Montréal.

M. W. Desjardins, de Québec, passe quelques jours à Montréal, à l'hôtel Windsor.

M. l'abbé Parizeau a bénit hier matin, en l'église Saint-Edouard, le mariage de Mlle Marie-Jeanne Chaput, avec M. J.-H. Gagné. Le programme musical fut exécuté par la chorale Saint-Jean-Baptiste et M. Germain Lefebvre. M. Raoul Paquet était à l'orgue. Après la cérémonie, M. et Mme Gagné sont partis en voyage.

M. J. Thivierge, de Québec, s'est enregistré à l'hôtel Windsor, pendant son séjour en ville.

Le juge E.-R. Angers, d'Ottawa a pris ses appartements à l'hôtel Mont-Royal, pendant son séjour en ville.

Mme J. Hériot a reçu à l'heure du thé, dimanche.

Au cours de la campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes Françaises: L'arrondissement 'A' aura pour présidente Mme Pierre Charton, vice-présidente Mme Rod Dagenais; l'équipe volante sera composée de: Présidente Mme R. Dagenais: Paroisses: Présidentes: St-Pierre aux Liens Mme J. Bolleau, St-Sacrement Lachine, Mlle S. Boucher, S.-Anges, Mme A. S. Pelletier, Notre-Dame du S.-Coeur, Mme A. S. Chatelle, Notre-Dame de Lourdes, Mme A. Archambault, Notre-Dame des Sept-Douleurs, Mme Urbain Condez, Notre-Dame de la Paix, Mme Faille, S.-Jean de Matha, Mme Gelia, S.-Jean Damascène, Mme C. Trudeau, S.-Paul, Mme C. E. Guertin

Assisteront à la partie de cartes de l'Aide à la Femme, demain après-midi, à 2.30 hrs. salle des Chevaliers de Colomb, Cercle Lafontaine: Mmes J.-A. Landry, G. Pratt, C.-H. Blouin, F. St-Arnauld R. Dufort, A. Contant, J.-B. Chapdeloine, J. Beaudin, L. Skelly, B. Beizil, D. Prévost, E. Lemoine, R. Germain, H. Charest, T. Hamel, Mlles G. Hamel, H. Dansereau, A. Bluteau, A. Forest, R. Charbonneau, P. Trudeau, B. Bourgeois, A. Presseau, J.-R. Bourgeois, R.-J. Hudon, J.-E. Tremblay, A. Allard, G. Deguire, J. Cusson, R. Fontaine, P. Langlois, E. Dery, Mlles A. Lacoste, A. Lemoine, Mme Yvon Laurier, J.-A. Huot, D. Plouffe, L.-P. Forget, L. Blais, A. Valiquette, A.-D. Poitras, H. Turcot, L. DesTroismaisons, R. Bouchard, G. Cusack, H. Roy, A. Cousineau, L. Beaupré, F. Ritcher, J. Savignac, H. Laberge, F.-A. Lambert, G. Coutu, A. Godet, M. Le-Roy, J. Tessier, Alfred Gagnon, S. Godin, J.-H. Rivard, Leo. Lafrance, J.-A. Dufresne, G. Masse, Leo. Dandurand, R.-P. Dutremblay, R.

Mme Hector DESJARDINS, présidente d'arrondissement, section féminine, dans la présente campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.

Leclerc, Mme Tétreault, Mlles Marcelle Tétrault, Yvonne Bourbonnais, T. Trudeau, Mmes J.-M. Loranger, A. Thibodeau, Mlle B. Girard, Mmes L. Montplaisir, E. Bélisle, J.-Z. LeBlanc, E. Masse, G. Savoie, L. Gadoury, J.-E.-O. Honet, A. Gravel, G.-A. Gauthier, L. Lafrance, S. Godin, A.-L. Caron, J. Cattarinich, Alf. Gagnon, Jos. Tessier, O. Pesant, N. Collette, Joncas, Paul Cholette, E. Couvrette. Demain à la partie de cartes se fera le tirage des objets mis en râfle au bénéfice de l'oeuvre. Pour renseignements s'adresser à Mme A. Campeau, AT. 2339.

QUEBEC

L'honorable M. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, est revenu de Montréal, où il a fait un bref séjour.

L'honorable M. Jacob Nicol, président du Conseil Législatif, et Mme Nicol ont passé la fin de semaine à Sherbrooke

Mme Paul Taschereau a passé la fin de semaine à Montréal, l'invitée de M. et Mme Louis Gélinas.

Mlle Marie Chauveau est partie pour Châteauguay, où elle est l'invitée de Mlle Louise Mercier, fille de l'honorable M. et Mme Honoré Mercier.

Mlle Audrey Cook, la violoniste canadienne, qui vient de partir pour l'Ecosse, où elle passera quelque temps avec sa soeur, Lady Minto, fera ensuite une tournée de concerts dans les capitales européennes.

M. Gordon McDougall, C.R., de Montréal, a passé la semaine dernière à Québec pour affaires professionnelles.

M. Léon Trépanier, échevin, de Montréal, est actuellement à Québec.

M. F. Saint-Pierre, C.R., de Montréal, passe quelques jours à Québec.

Le major George-Noël-Chadwick Martin, de Kingston, a passé la fin de semaine à Québec, l'invité de M. et Mme W.-A. Home.

Mlle Yvonne Jean est revenue de Montréal, où elle a passé quelque temps, l'invitée de M. le docteur et Mme Aug. Martin.

OTTAWA.

Le général Sir Arthur Currie, l'honorable Smeaton White, M. Jackson Dodds et M. Ross McMaster de Montréal, le Dr H. J. Cody de Toronto et M. Charles Donohue de Québec ont passé la fin de semaine à Rideau Hall.

Le capitaine Robin Stuart-French est de retour à Rideau Hall.

Sir William Clark, haut commissaire du Royaume-Uni au Canada, et Lady Clark recevaient à dîner samedi soir en l'honneur de Son Excellence le ministre du Japon, du colonel, l'hon. Murray MacLaren et Mme MacLaren, du Président du Sénat et de Mme Blondin, du Sénateur et Mme Copp, l'hon. juge et Mme Cannon, Mme Rowley, l'hon. Ryndman et Mme Ryndman, le député Chevrier et Mme Chevrier.

M. et Mme C. H. Labarge passent quelques jours sur le littoral du Pacifique, en Colombie Anglaise.

Mme Andrew Hodgins de Shawville est de passage à Ottawa, l'invitée de Mme F. A. Jones.

Mlles Charlotte Fortin et Laure Belleau sont retournées à Québec après avoir passé une semaine chez des amies.

Mlle Odette Lapointe de Québec était de passage à Ottawa en fin de semaine.

L'urgence de réformer les moeurs électorales

Mesures qui ont été préconisées au Sénat. — Il faudrait diminuer le coût des élections. — Comment faciliter l'accès aux charges publics à des candidats de valeur. — Le public devrait être plus désintéressé et devrait mieux comprendre l'intérêt du pays.

(Ecrit spécialement pour "La Patrie")

Parmi les réformes à préconiser pour améliorer l'ordre social, est certainement celle qui a été discutée au Sénat et qui regarde les élections. Populariser l'éducation civique et réformer les moeurs électorales est à la base de l'amélioration de notre système démocratique. Puisque nous connaissons les abus qui, hélas ! se commettent lors des élections, il est élémentaire et pratique de passer des lois qui non seulement permettront de punir les abus, mais surtout de les prévenir.

Il est de l'intérêt de tous et de chacun de nous que l'expression de la majorité se fasse véritablement entendre. On a tellement faussé la conscience populaire en ce qui regarde les élections que telle personne qui se prétend honnête dans sa vie privée, accepte volontiers une double morale lorsqu'il s'agit de la vie publique comme si l'honnêteté n'était pas toujours droite et simple.

Le pays est souvent privé de représentants qui seraient certainement un actif pour nos législatures et qui ne peuvent se présenter à cause du coût trop élevé que représente une élection. Avec quel soin on devrait choisir un candidat ! Jamais on en peut se montrer assez difficile dans ce choix: mais ensuite on devrait être plus généreux dans l'aide à lui donner, qu'il a le droit d'attendre des meilleurs de ses partisans. Trop souvent, on a l'impression que, de se présenter comme candidat est une chose exclusivement personnelle à l'individu et qui ne regarde pas l'ensemble de la communauté. La grande majorité se désintéresse complètement ou à peu près de la représentation publique. C'est pourquoi aussi on en dit tant de mal: ce qui n'est pas toujours juste pour le représentant, et, dans d'autres cas, ce qui ne donne pas toujours au peuple les compétences voulues dans les pouvoirs publics.

On doit donc former des voeux pour que des lois soient passées pour améliorer notre système de votation. Nous y applaudirons de grand coeur. Evidemment, il serait aussi nécessaire de populariser l'éducation civique, afin que chacun réalise ses responsabilités comme unité envers son pays, et la communauté; en ceci les femmes pourraient être un actif puissant, et une force de propagande merveilleuse, en autant évidemment qu'on leur fera réaliser à elles-mêmes d'abord leurs propres responsabilités. Il faut relever l'esprit public, et l'entourer d'un respect nécessaire à son rayonnement. Il est bon et utile de faire des lois pour réprimer les abus et créer un meilleur état de chose, mais c'est par l'éducation que l'on obtiendra véritablement le but désiré; car c'est la mentalité qu'il faut changer. Et sur ce point on a pris tant de mauvaises habitudes. Mais que l'on ne dise pas que c'est impossible de réformer les moeurs électorales; comme pour toutes les réformes, souvent la volonté d'un seul homme, ayant l'autorité voulue ,peut accomplir ce miracle. Quand on réalise la transformation prodigieuse de l'Italie, en si peu de temps, peut-on douter qu'il soit difficile de faire accepter à notre peuple des réformes saines et pratiquses ?

THAIS LACOSTE FREMONT.

Championnat d'Eloquence d'Outremont

Le concours oratoire pour décider du Championnat d'Eloquence, parmi les jeunes d'Outremont, aura lieu le jeudi soir, 20 avril prochain, à la salle des conférences de l'Académie Querbes, sous la présidence d'honneur de l'honorable juge J. L. Saint-Jacques.

Le jury sera composé du juge Saint-Jacques, qui en sera le président, de MM. Antonio Perreault, Arthur Laramée, Claude Prévost, président de la Jeunesse Libérale, et du notaire Lionel Leroux, président général de l'A.C.J.C.

Doivent prendre part au concours jusqu'à date, MM. Lucien Laverdure, François Boulais, Jacques Vadboncoeur, Marcel Lafontaine, Antoine Masson, Jean Archambault, Jean Leduc, Jules Mercier, Roger Martel, Georges Archambault, Jean Quesnel, Eugène La Rosque.

L'inscription a lieu au Cercle Saint-Viateur, 225, avenue Bloomfield, Outremont, jusqu'au 27 mars. D'ici samedi, l'on peut s'inscrire tous les jours entre 5 et 11 heures p.m.; le samedi: entre 2 et 11 heures p.m.; et le dimanche: de 2 à 6 heures p.m. seulement.

P.S. — Pour tous renseignements, appeler: Atlantic 1563 ou 2069.

Les patinoires municipales et publiques bien fréquentées

Les patinoires municipales ont été fermées samedi dernier et on songe déjà, au service des récréations publiques au programme pour l'été. Cet hiver, les enfants ont eu une saison de patinage plus longue qu'à l'ordinaire, malgré l'inclémence de la température. Le fait est que le nombre des patineurs fut à peu près le double de celui de l'an dernier. L'on fait aussi observer que les ligues de hockey sont de plus en plus nombreuses, sur les patinoires publiques administrées par l'Association des parcs et terains de jeux.

On songe, entre autres choses pour l'été, à organiser diverses ligues de balles molles.

DIVERS PROBLEMES AU CONSEIL DE LONGUEUIL

Devra-t-on taxer certaines maisons dites "mobiles" au bord de l'eau. — Le retour à la terre.

LONGUEUIL, 21. — (Spécial à la Patrie"). — Une question intéressante a été posée, hier soir, à la séance du conseil, présidée par Son Honneur le maire Thurber, lorsque l'échevin Holmes a demandé si l'on pourrait taxer les petites maisons "mobiles" qui sont situées sur la rive du Saint-Laurent en face de Longueuil. L'échevin Lamarre, président de la Commission des finances, a dit qu'il ne savait pas si ces maisons payaient une taxe quelconque. Il a ajouté qu'il ne savait pas non plus si l'on pourrait taxer ces maisons dont plusieurs sont situées sur le terrain appartenant au gouvernement fédéral. Un rapport sera demandé à l'avocat de la ville, Me LaMarre.

Une demadne intéressante a été faite par deux citoyens de Longueuil qui veulent retourner sur une terre. Le maire Thurber en a profité pour faire un appel à ce sujet et pour faire l'éloge de la province de Québec qui avait envoyé 2,016 familles sur des terres. Il a rappelé les félicitations que l'honorable M. Bennett, dont l'administration a été pour quelque chose dans le mouvement, a faites au sujet de notre province. Finalement, il a été décidé d'écrire au ministre de la colonisation, l'honorable M. Laferté, lui demandant de donner à la cité de Longueuil toutes les informations possibles au sujet du retour à la terre. C'est la première demande que reçoit le conseil de Longueuil pour des octrois pour le retour à la terre.

On a adopté, hier soir, les deux lectures d'un règlement préparé par l'avocat LaMarre, avocat-conseil de la ville, au sujet de l'emprunt de $90,000 pour les logements ouvriers. M. Thurber a expliqué que le règlement avait été préparé sous l'ancienne administration. Ce n'était donc pas un emprunt proposé par le nouveau conseil. Il a donné quelques détails au sujet du rachat des logements ouvriers, des dettes dues et du coût du règlement, promettant une assemblée spéciale des citoyens avant que l'on ne présente le reglement au peuple pour le vote.

Il se peut que le règlement de fermeture des boutiques de barbiers soit amendé de façon à ce que la fermeture ait lieu à huit heures, le soir, excepté le samedi. Les barbiers seront consultés à ce sujet.

L'échevin LaMarre a donné avis de motion qu'il proposera à la prochaine assemblée l'adoption de l'heure d'été, pour Longueuil, à partir du 29 avril au 30 septembre.

L'échevin Dubuc a prié le secrétaire, M. J.-A. L'Heureux, de soumettre des détails au sujet de la visite à Saint-Lambert et à Saint-Hubert, du chef des pompiers de Longueuil, à la suite d'incendies. M. Dubuc veut savoir si la ville a été payée dans les circonstances.

L'échevin Holmes a aussi demandé s'il n'était pas possible de diminuer les frais de téléphone pour la ville, frais qui s'élevaient à $600. L'échevin LaMarre a promis de s'occuper de la chose.

LONDRES, 21. — Un comité de l'industrie des lainages du Bradford va présenter ses revendications à la commission canadienne du tarif.

ORGANISATION DE LA CAMPAGNE POUR LES OEUVRES DE CHARITE

Le comité pour la division ouest de Montréal vient d'être formé. — Plusieurs sections.

Dans l'arrondissement de la section ouest de la ville de Montréal, comprenant les paroisses de Notre-Dame de Grâce, Saint-Raymond, Montréal-Ouest, Côte Saint-Luc, Saint-Antonin, Hampstead, pour la prochaine campagne des oeuvres canadiennes-française, le comité d'honneur se compose comme suit:

Président d'honneur, révérend Père Gabriel Perras, O.P., curé.

Présidente d'honneur, Madame Charles Duquette; M. l'échevin W. H. Biggar et Madame Biggar.

Président de l'arrondissement, M. Jules Hone.

Présidente de l'arrondissement, Mlle Marie-Louise Pilon.

Le comité de la paroisse de Notre-Dame de Grâces, se compose comme suit:

Section 1. — Présidente d'équipe, Mme Maurice Forget. Les vice-présidentes d'équipe sont: Mmes Louis Hurtubise, Gilles Forget, J.-C. Desautels, J.-H. Jasmin, Léo Lespérance, L.-P. Dorval, J.-F. Parisien, L.-H. Garlépy, Jean Ethier, R.-F. Paquette.

Section 2. — Présidente d'équipe, Mme Horace Gagné. Les vice-présidentes sont: Mmes Chéri Gagné, Léon Rolland, Emile Dorais, P. Paré, S.-L. Parizeau, A.-A. Béique, Armand Brunet, L.-A. Marquis, J.-P. Charbonneau, J.-O. Nantel, R. Legault, Paul Grothé, Hercule Décarie, N.-J.-E. Catudal, A. Bourgeois, Roméo Casgrain, Mlles Cécile Charbonneau, Yvette Gagné, Marcelle Gagné, Mlle Juliette Duhamel, est vice-présidente générale de l'équipe des jeunes filles.

Section 3 (Saint-Raymond). — Présidente d'équipe, Mme Eugène Rivard; vice-présidente, Mme Arthur Léger, aidée de Mlles Ida Gingras, Florina Sorel, Simone Sorel, Irène Isabelle.

Section 4. (Montréal Ouest). Présidente d'équipe, Mme Omer Frigon; vice-présidentes d'équipe, Mme A. Jacques et Mlle Jacques.

Le comité d'honneur de la paroisse de Saint-Antonin, Hampstead, Côte Saint-Luc, se compose comme suit:

Président d'honneur, M. l'abbé Henri Deslongchamp, curé.

Président actif, M. Joseph Lamarre.

Présidente active, Mme Lionel Chalifoux.

Vice-présidentes d'équipe, Mesdames J.-R. Beauchamp, Wilfrid Bousquet, A.-M.-L. Vézina.

Description du choc sismique de Los Angeles

Une lettre que vient de recevoir le docteur A. S. Korenburg, de l'avenue du Parc, de la part d'un ancien Montréalais, Al Waxman, demeurant maintenant en Californie, décrit de façon très vivante la terreur qui s'empara des habitants quand les premières secousses sismiques se firent sentir à Los-Angeles. Ce fut un sauve-qui-peut général dans les rues, hors de la ville, enfin partout où l'on croyait pouvoir trouver un abri. Ce qui était plus ahurissant, ce fut la répétition des secousses qui furent au nombre d'environ 130, dit M. Waxman. Tout le monde semblait pour ainsi dire paralysé, terrorisé et incapable de bouger. Ce furent trois journées d'angoisses mortelles par lesquelles passèrent les Californiens et dont ils se souviendront longtemps.

PARTIE DE CARTES

Mercredi, le 22 mars, à 2 heures p.m., aura lieu une partie de cartes au profit de l'oeuvre de la Réparation à la Très Sainte-Face Inc., à la Salle Salada Tea, 407, Blvd St-Laurent. Les billets sont en vente au siège de l'Oeuvre, 4318, Avenue Papineau. Pour renseignements appeler FRontenac 3828.

Ouverture de deux marchés

On s'attend à ce que le marché Atwater, maintenant terminé, soit ouvert pour Pâques. On dit que les étaux seront probablement tous loués.

Le marché Saint-Jean-Baptiste est aussi terminé et on annoncera son ouverture sous peu.

MONTREALAIS DECEDE SUBITEMENT A TORONTO

M. George Davenport, de la Migley Davenport and Company, comptables licenciés ayant bureau en l'édifice McGill, est décédé subitement hier midi, en l'hôtel Prince George, à Toronto. M. Davenport visitait des amis. Il était âgé de 52 ans. On ne lui connait aucun parent au Canada.

Ses restes ont été transportés à Montréal et sont exposés chez Jos. C. Wray, où auront lieu les funérailles jeudi.

MAGASIN ET LOGIS RAVAGES PAR LE FEU

Un incendie, attribuable selon les pompiers, à un court-circuit, a ravagé à 8 heures 20, hier soir, un magasin de $0.05, $0.10, $1.00 située à 1651, est, rue Bélanger. Les deux logis situés à l'étage supérieur furent aussi endommagés. Les pompiers dirigés par le capitaine James Messett, luttèrent deux heures durant contre les flammes.

Avis aux souscripteurs de l'Aide aux Aveugles Inc.

Les personnes qui ont des livrets de souscription-tirage sous le patronage de l'Aide aux Aveugles Inc., sont priés de se rappeler que cette campagne de souscription se terminera le 30 mars prochain et que par conséquent, elles doivent faire parvenir immédiatement souches ou talons des bulletins avec leurs montants, à l'Administration, 6418, Saint-Hubert, Ch. 4 Montréal.

N'oublions pas que cette campagne de souscription a été organisée en faveur des ateliers de l'Association Canadienne-Française des Aveugles, afin de procurer aux aveugles de la province de Québec, la possibilité de gagner honorablement leur vie et ainsi rendre au foyer de ceux pour qui le sort semble avoir été plus dur, un peu de soleil et de bonheur.

Songez vous-même à ce que serait votre lot s'il vous arrivait de perdre la vue ?

Nous invitons tous ceux qui n'auraient pas reçu de livrets de cette souscription-tirage, à envoyer leur offrande directement à l'adresse mentionnée plus haut.

Celui que le sort favorisera, sera le gagnant d'une superbe Oldsmobile, modèle 1933, gracieusement offerte par M. Alphée Blanchard, Côteau du Lac, P.Q.

La première pompe de 30,000,000 de gallons d'eau

La première des trois pompes d'une capacité de 30,000,000 de gallons, pour le poste de pompage de bas niveau, a été livrée à la Commission de l'aqueduc et on en est actuellement à en faire l'installation. Les deux autres pompes seront prêtes d'ici quelques jours.

A une réunion de la Commission de l'aqueduc, tenue hier, il a été décidé de faire l'épreuve immédiate de la première pompe.

L'échevin Gabias serait de retour sous peu

Il se peut qu'il ne se passe pas bien des semaines avant que l'échevin Gabias, président du comité exécutif, revienne à Montréal. On apprend, en effet, que le président, qui est actuellement en repos à Cannes, prend du mieux. Encore une fois, il se peut que M. Gabias revienne à Montréal à la fin d'avril.

Documents historiques depuis la Confédération

L'Université McGill s'organise actuellement pour recueillir à Montréal et dans tout le district, des matériaux se rapportant à l'histoire du Canada depuis la Confédération. Des lettres sont envoyées présentement aux membres des plus anciennes familles de Montréal ainsi qu'à ceux que l'on croit pouvoir fournir des documents précieux qui seront placés au National McCord Museum. On croit pouvoir, de cette façon, grouper un grand nombre de lettres, de journaux et de périodiques se rapportant à l'histoire des derniers 60 ans et plus particulièrement aux années de la Confédération. Ces documents ainsi réunis seront d'une grande utilité à ceux qui écriront l'histoire de la Confédération et des années subséquentes.

L'INFLUENCE DE LA FEDERATION ADMISE PARMI NOS ECHEVINS

M. l'échevin Schubert admet que nos dirigeants à l'hôtel de ville, craignent l'influence de la Fédération. —Une entrevue.

La Fédération des Clubs Ouvriers était appelée dès le début de sa fondation, à exercer une certaine influence sur nos dirigeants de toutes catégories. Il était plausible, en effet, que ceux qui forment la masse de l'électorat à Montréal soient dans une certaine mesure écoutés. Depuis, la Fédération des Clubs Ouvriers a élargi ses cadres, et le nombre de ses membres à l'heure actuelle est de 65,000. L'influence de la Fédération se fait sentir aussi plus ouvertement. Il n'est plus permis d'en douter. C'est pourquoi, la Fédération enregistre chaque jour de nouvelles admissions du fait. La dernière en date, est bien celle de M. l'échevin Schubert du quartier Saint-Louis.

Hier soir, au départ de quelques échevins de la Ville de Montréal pour Québec, où ils assisteront aux derniers débats sur le bill de Montréal, M. l'échevin Schubert, interviewé à la gare Viger, ne s'est pas caché pour reconnaître l'influence de la Fédération des Clubs Ouvriers. Il a déclaré en substance que le corps échevinal commençait à prêter attention aux réclamations des petits propriétaires, alors que, dans le passé, ces réclamations n'étaient pas mêmes écoutées. C'est bien le signe évident, dit-il en substance, que les dirigeants à l'hôtel de ville ont la crainte de l'influence qu'exerce la Fédération des Clubs ouvriers. Cette crainte sera le commencement de la sagesse pour les échevins et les autres dirigeants.

Et M. l'échevin Schubert d'ajouter: Mais ce que ces personnes ne doivent pas oublier, c'est que, si telles organisations obtiennent, par exemple, que le corps échevinal ne soit élu que par les propriétaires seulement, les autres électeurs se montreront mécontents". M. l'échevin Schubert faisait allusion à la demande d'une certaine association de Verdun qui veut qu'une partie du corps échevinal soit élu par les propriétaires. Un groupe d'échevins de Montréal veulent voir les effets de cet essai à Verdun, avant de prôner l'adoption du même système à Montréal.

"JE FONDAIS EN LARMES"

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a calmé et affermi ses nerfs

"J'ai eu une prostration nerveuse. Incapable de dormir, m'inquiétant tout le jour et je savais à peine ce que je faisais. Si l'on me demandait comment j'étais, je fondais en larmes. J'ai pris six bouteilles de Composé Végétal, et il m'a si bien fortifiée que je dors bien la nuit. Je suis en bonne forme et de moitié moins nerveuse."— Mme R. Pugh, 1717, rue Donald, Fort William, Ontario.

Ce remède doit être bon, puisque 98 femmes sur 100 disent: "Il m'a fait du bien." Achetez-en une bouteille aujourd'hui. Il vous fera du bien, à vous aussi.

Achetez la poudre à coquerelles

MYSTERIEUSE

Reconnue depuis 1917 pour détruire les coquerelles.

En vente partout 25c, 50c et $1.00

MYSTERIOUS CHEMICAL CO. Montreal, P.Q.

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Si vous aimez la robe "jumper", en voici un bien joli modèle. La jupe est en crêpe de laine bleu marine. Le matériel de la blouse est un plaid rouge et blanc.

Vous pouvez obtenir ce modèle 3137 dans les grandeurs 8, 10, 12, 14 et 16 ans.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: "Bureau des Modes", "La Patrie", Montréal.

Bienvenue au juge Duff

OTTAWA, 21. — La magistrature et le barreau de la ville ont souhaité une cordiale bienvenue à l'honorable juge en chef Lyman Poore Duff, le nouveau juge en chef de la Cour suprême du Canada qui siégea pour la première fois hier, quelques heures après avoir été assermenté en présence du gouverneur général du Canada et de plusieurs autres membres du gouvernement.

L'honorable Thibaudeau Rinfret, juge puîné, félicita le nouveau juge en chef de la part de ses collègues.

COMMENT FUT ARRETE CE FAUX FRANCISCAIN

Le révérend Père Hugolin, O.F.M., du couvent des Franciscains de la rue Dorchester, a fait la déclaration suivante au sujet de l'arrestation, samedi, d'un faux franciscain par la police municipale:

"Ce sont les Pères Franciscains eux-mêmes qui appelèrent la police, après qu'ils se furent assurés, par leurs propres moyens, qu'ils hébergeaient un filou. L'arrestation eut lieu dans la matinée, en présence de quelques religieux seulement. Ce filou se faisait passer pour un frère convers. Il ne faisait pas de ministère. Il ne portait pas la tonsure cléricale ou monastique, car il prétendait appartenir à une province franciscaine des Etats-Unis.

"Le sieur McFarlane, dit le révérend Père Hugolin, nous honorait de sa visite depuis le 4 mars. Sa prompte arrestation, alors qu'il y a deux semaines nous n'avions pas même lieu de soupçonner l'identité de l'individu, suppose d'abord quelque flair chez les bons frères, puis, cela va de soi, la recherche et l'établissement de preuves certaines de culpabilité. Tout cela s'est fait en moins de deux semaines. Ce sont les bons pères qui ont livré celui-ci entre les mains de la police, à l'aboutissement de leur prompte enquête."

Un américain enquête sur le chômage à Montréal

Après avoir enquêté sur le problème des liqueurs à Montréal en commençant par la taverne du bord de l'eau et après avoir étudié la situation des chômeurs ici en débutant au refuge de la rue Vitré, Whiting Williams, autrefois vice-président d'une aciérie de Cleveland, et maintenant un écrivain de réputation internationale, a déclaré, dans une entrevue donnée, hier soir, que l'on traitait le chômage de façon adéquate ici. Il a ajouté que la bière de Montréal était bonne, mais n'en voulut pas dire davantage à ce sujet, avouant que son rapport n'était pas prêt.

C'est à partir de 1919 que M. Williams a commencé ses enquêtes incognito dans les milieux ouvriers. Avec seulement quelques dollars en poche, il a travaillé comme ouvrier dans diverses mines et fabriques, tout d'abord aux Etats-Unis, puis en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Russie et en Italie.

Les Constantin vont en appel

Me Armand Houle, l'un des procureurs des deux Constantin, Eugène et Albani, qui ont été condamnés à un an de prison chacun sur l'accusation d'avoir fraudé les douane de $50,000, a annoncé qu'il porterait en appel la cause de ses clients.

La vitesse des camions de glace, à Saint-Lambert

Le conseil de Saint-Lambert, à une assemblée tenue hier soir, a donné des ordres au chef de police au sujet des camions qui font de la vitesse dans les limites de la ville. On a parlé, surtout, des camions des vendeurs de glace. On a aussi dit que le poids transporté était plus grand que celui permis par le règlement. La vie des citoyens est même en danger par les blocs de glace, qui dépassent trop les camions et qui peuvent glisser sur le trottoir ou dans la rue.

Il a été question des égouts et de l'écoulement de l'eau dans les rues. On tentera d'améliorer encore, si la chose est possible, le présent état des rues.

Le maire J.-T.-R. Boissy présidait la réunion.

Démission d'une Commission

MM. J.-N. Doyle, J. Warner, C. St-Germain, H. Cadieux et Emery Legault, qui formaient la Commission pour l'aide aux nécessiteux de Lachine, ont démissionné samedi.

Etes-vous gêné parce que votre habit est *Luisant* à certains endroits?

Le procédé NAP-RENU enlève tout cela ...absolument!

Nettoyeurs • Teinturiers • Fourreurs • Rembourreurs

Dechaux FRÈRES • LIMITÉE

"La Patrie" publie un magazine hebdomadaire en couleurs, du plus haut intérêt.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, MARDI 21 MARS 1933 — PAGE TROIS

LE COURS DE DROIT SERA DE 4 ANNEES

La Faculté veut ainsi mieux répartir le programme des études. – Disparition en juin de l'année prédentaire.

La Faculté de droit songe sérieusement à ajouter une autre année à son enseignement. Cet enseignement se donne à l'heure actuelle en trois années; on ajoutera une année de plus. Cette autre année ne correspondra pas avec ce qu'on pourrait appeler une année prélégale. Il s'agit tout simplement de répartir le programme actuel des études sur quatre années au lieu de trois, afin que les étudiants aient davantage le loisir d'approfondir les matières enseignées. On peut conclure aussi que l'Ecole pratique du notariat, par exemple, serait plus en mesure de faire bénéficier les élèves de son enseignement pratique.

En même temps que serait ajoutée une autre année à la Faculté de droit, l'année prédentaire disparaîtra. On sait que l'année prédentaire existe depuis septembre 1929, soit depuis quatre ans. Cette prédentaire qui correspond au P. C. N. en médecine. Le P. C. N. est une abréviation française, complètement inconnue des Anglais. Selon M. le vice-recteur, elle désigne l'année d'études, à base de physique, chimie et (sciences) naturelles, que certaines Facultés, particulièrement celle de médecine, imposent comme condition préalable à leur enseignement propre. De ce fait, l'année a pris le nom de prémédical (anglais premedical). A Québec, elle n'existe pas encore; dans les universités anglaises, elle coincide avec les deux dernières années ou la dernière année du Art's Course; à Montréal, elle se superpose aux huit années du cours classique et est obligatoire pour tous les aspirants à l'étude de la médecine, qu'ils soient ou non bacheliers (B.A.). C'est, du reste, sur ce modèle qu'on a créé à Montréal une année prédentaire, mais avec l'entente qu'elle ne serait que transitoire.

En effet, on voulait arriver, sans trop brusquement, à imposer le baccalauréat classique aux aspirants à l'étude de la chirurgie dentaire, afin de relever le niveau de la profession. Cette prédentaire disparaîtra en juin prochain. Au cours des quatre années de son existence, elle a reçu une cinquantaine d'élèves.

Convocations

MARDI

UNE CAUSERIE SUR LE PERE LACOMBE, CE SOIR

Le Père Lacombe, l'un des plus célèbres missionnaires de l'Ouest du Canada sera le sujet d'une causerie qui sera faite ce soir devant les membres de la St. James Literary Society, par le Père O'Brien, pasteur de l'église St-Antony, ancien aumônier de guerre et un excellent orateur. Le Père O'Brien a étudié d'une façon approfondie la carrière aventureuse et si utile du Père Lacombe. La conférence aura lieu à 8 h. 15, rue Mansfield, à l'Institut des Ingénieurs.

MERCREDI

CHEZ LES CHIMISTES

Mercredi soir à huit heures, assemblée de la Société de chimie industrielle à l'Université McGill, pavillon de la Faculté de Chimie. Le conférencier sera le Dr E. W. R. Steacie, professeur à l'Université.

A L'ELECTRICAL CLUB

Le prochain conférencier au déjeuner de l'Electrical Club à Queen's le mercredi 22 mars à 1 heures 45, sera le Dr C. F. Martin, doyen de la Faculté de médecine de l'Université McGill qui parlera de l'Institut neurologique et des services qu'il rend à l'humanité.

A L'UNION PHILATELIQUE

L'Union Philatélique de Montréal tiendra une assemblée demain, 22 courant à huit heures du soir au Café St-Jacques, rue Sainte-Catherine Est. Au programme: tirage, enchange, échanges.

Poursuite de $2,500 pour une autopsie pratiquée à l'Hôpital Notre-Dame

Parce qu'on aurait pratiqué sans sa permission une autopsie sur le corps de son mari, Alfred Godin, décédé à l'hôpital Notre-Dame, le 4 avril 1930, Mme Exilina Ducharme poursuit l'hôpital en dommages pour une somme de pas moins de $2,500. Cette action d'un genre plutôt inattendu a été entendue cet avant-midi, devant le juge J. Archambault, en Cour Supérieure.

Fédération des Oeuvres de Charité Can.-Françaises

Demain soir, à 8 heures, aux quartiers généraux de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises "Section Féminine", Chambre No 32, Hôtel Windsor, sera tenue une assemblée pour les présidents et présidentes et auxiliaires des paroisses comprises dans l'arrondissement "A", sous la distinguée présidence de Mme Athanase David et M. Emile Vaillancourt.

Cette réunion étant d'une importance capitale, M. Rodolphe Dagenais et Mme Pierre Charlon président et présidente de l'Arrondissement "A", sollicitent la présence de tous les intéressés.

HOMMAGE AUX POMPIERS ET POLICIERS DECEDES EN 1932

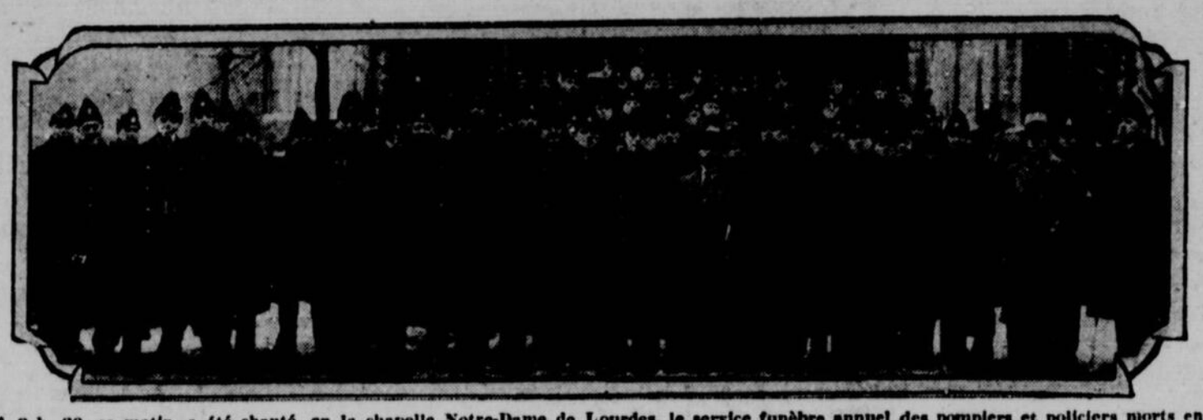

A 8 h. 30, ce matin, a été chanté, en la chapelle Notre-Dame de Lourdes, le service funèbre annuel des pompiers et policiers morts en 1932. M. l'abbé Oscar Valiquette, aumônier des pompiers, officia à la cérémonie. La chorale des pompiers interpréta les chants de circonstances. M. A. Renaud dirigeait la chorale, tandis que M. Eugène Lapierre était à l'orgue. Au cours de la cérémonie, M. l'abbé Valiquette fit l'appel des pompiers et policiers décédés au cours de l'année. Quand M. l'abbé Valiquette fit l'appel des noms des pompiers tués dans le désastre de la Vickers, l'émotion la plus vive étreignit les assistants. La garde d'honneur des pompiers était présente en corps et joua le "last post" et le "réveil". Sans compter plus de six cents policiers et pompiers, nombre de parents des défunts assistaient à la cérémonie. On voit ci-dessus la photo qui a été prise à l'issue de la cérémonie— (Photo "La Patrie").

LE CURE J.-A. BONIN DE SAINT-PIE, DECEDE

Le défunt fut le pasteur de plusieurs paroisses. — Biographie.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Joseph A. Bonin, curé de Saint-Pie de Bagot, survenue à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 19 dernier après une longue maladie.

Né à Saint-Hyacinthe, le 28 octobre 1867, du mariage d'André Bonin et de Délia Brodeur, tous

M. l'abbé J.-A. BONIN, curé de Saint-Pie de Bagot, décédé à l'âge de 67 ans.

deux décédés, il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe, et fut ordonné prêtre le 3 mars 1889, par Sa Grandeur Monseigneur L.-Z. Moreau.

Il fut successivement nommé vicaire à Saint-Hugues puis à Sorel.

Il fut choisi curé à Clarenceville, Saint-Nazaire, Saint-Joseph de Sorel, Acton Vale et Saint-Pie de Bagot, en 1926.

Les funérailles auront lieu à l'église de Saint-Pie, jeudi, le 23, à 9 h. 30.

M. le curé Bonin laisse pour déplorer sa perte, trois frères Omer et Albert de Sherbrooke et Henri de Montréal; sept soeurs, Mme Aimé Langevin, de Montréal, soeur Sainte-Emilie, des soeurs Grises, de Sherbrooke, soeur Agnès de Jésus, du monastère du Précieux Sang, de Sherbrooke, soeur Joseph de Saint-Hyacinthe, des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, de Beloeil, soeur Marie Andréa, des Servantes du Très Saint-Sacrement, de Chicoutimi, soeur Marie Véronique de la Visitation, de Lévis, soeur Marie-Albert de la Présentation de Marie, de Saint-Césaire et plusieurs neveux et nièces.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

DANS LAFONTAINE

La section Lafontaine de la fédération des clubs ouvriers tient une grande assemblée ce soir, au numéro 3885 rue Saint-André, sous la présidence de M. John Rockburn. Tous les citoyens du quartier sont priés d'y assister. Plusieurs orateurs de marque y adresseront la parole.

UNE REMISE POUR LA TAXE D'EAU

Certains citoyens de notre ville sont certainement scrupuleux quand il s'agit des affaires de la ville. Il est vrai que nous sommes au temps des retraites. M. L.-P. Philie, trésorier de la ville, vient, en effet, de recevoir une remise de $3.70 d'un citoyen qui dit, dans une lettre, que l'on a évalué son loyer trop bas pour la taxe d'eau. On sait que cette taxe est basée sur six pour cent du prix du loyer. La personne en question n'a pas voulu garder la somme qui appartenait à la ville de droit et elle a fait la remise mentionnée plus haut.

Milliers de bulletins contre la prolongation du terme des échevins

QUEBEC, 21. (Du correspondant de "La Patrie"). En dépit des milliers de bulletins reçus par des membres de l'Assemblée législative et provenant de contribuables opposés à la prolongation du terme du conseil de la métropole, on prête aujourd'hui à un député de cette Chambre l'intention de soumettre la demande en question directement à l'Assemblée législative. Ce député demanderait la prolongation du terme de six mois, mais l'affaire serait discutée en Chambre au lieu d'être débattue au comité des bills privés.

Plusieurs députés ont reçu des bulletins publiés par notre journal et signés par des contribuables classés parmi les "gros payeurs de taxes", et l'on croit savoir que la prolongation du terme échevinal va être refusée à Montréal suivant l'opinion déjà exprimée par l'honorable M. Taschereau.

PROFIT DE

(Suite de la 1ère page)

leur prix pour pouvoir lutter contre cette concurrence.

M. Aird admet que le prix d'achat du lait est basé sur le prix de vente. Celui-ci est fixé en premier lieu, puis la laiterie prend son pourcentage et le reste est donné au producteur. Il ajoute que la prime payée sur la crème douce coûte très cher aux laiteries.

Le témoin déclare que l'Elmhurst dessert tous les quartiers fashionables de Montréal, Westmount, Outremont, et que durant l'été ses affaires subissent une baisse considérable, la plus grande partie de ses clients étant à la campagne.

IRREGULARITE

Il dit que la grande difficulté est de contrôler la quantité de lait expédiée chaque jour aux laiteries. Elmhurst n'a pas de contrat avec les producteurs et il arrive qu'un jour un cultivateur expédie 75 livres de lait et le lendemain 400 livres.

M. Aird, en réponse au Dr Pickle, dit qu'en plus d'être vice-président de la laiterie Elmhurst, il est président de l'"Eastern Dairy". Le capital de cette dernière compagnie est d'environ $7,000,000.

Il déclare qu'on ne peut pas vendre sur le marché de Montréal de crème contenant moins de 10 pour cent de matières grasses.

La prime qui est payée au producteur est pour l'encourager à produire du lait contenant le plus fort pourcentage possible de matière grasses.

M. Aird dit que le coût moyen du lait pour l'année 1932 a été de $1.60 les 100 livres. Il y a six mois, les magasins en série vendaient le lait le même prix que les laiteries. Ce n'est que l'automne dernier qu'ils ont commencé à baisser leurs prix. A ce moment, les laiteries vendaient le lait à leurs clients 10 centins la pinte et les magasins en série, 5 centins la pinte.

MENACE

Quelle a été la cause de ce changement? M. Aird raconte que les magasins en série avaient fait des instances auprès des laiteries pour que celles-ci leur vendent le lait 7 ce tins la pinte. Celles-ci ne purent accepter. Ces magasins menacèrent alors d'ouvrir leur propre laiterie. Il fallait faire face à cette concurrence et pour se protéger, non seulement elles-mêmes mais aussi leurs clients, les laiteries durent céder et une entente fut finalement conclue par laquelle les laiteries s'engageaient à vendre leur lait un centin de plus seulement que les magasins. M. Aird ajout que les producteurs n'ont pas souffert de cette réduction jusqu'à présent mais il pourrait se faire qu'un jour ou l'autre cela se produise.

400 DISTRIBUTEURS

M. Aird déclare que la livraison a domicile est essentielle et que si l'on pouvait trouver un certain genre de véhicules pour la faire elle serait encore la façon la plus économique de vendre le lait. Il existe à Montréal environ 400 distributeurs de lait et l'idéal serait qu'il n'y en ait qu'un seul mais cela semble une impossibilité. Les prix sont pratiquement les mêmes à Toronto qu'à Montréal, à Winnipeg, le lait se vend 10 centins la pinte aux clients et 7 centins aux magasins. La filiale de "Eastern Dairies" dans cette dernière ville, est la laiterie Crescent.

DURANGO, Colorado, 21. — La montagne Carbon continue de glisser dans la rivière Animas.

LA COMMISSION DES SECOURS DIRECTS

Le comité exécutif vient d'accéder à la demande du président de la Commission échevinale de chômage, au sujet du changement de nom à faire pour la Commission consultative de chômage, dont le président est M. Albert Chevalier. Cette Commission, en vertu de la décision prise, s'appellera, maintenant, Commission des secours directs. Comme nous le disait M. DesRoches, la Commission échevinale de chômage n'a rien à faire avec la distribution des secours directs à Montréal. La Commission des échevins ne s'occupe que de la distribution du travail dans chaque quartier selon le nombre des chômeurs enregistrés.

DES ECHEVINS QUI PAYENT L'AMENDE

Malgré le fait que la charte de Montréal et les règles du conseil permettent tous les échappatoires possibles, certains échevins trouvent le moyen d'être dans l'obligation de payer la somme de $10 pour chacune des assemblées à laquelle ils n'ont pas assisté. C'est que l'on peut constater en apprenant que, l'an dernier, $200 ont été ainsi versés par des échevins qui n'avaient pas assisté à des séances ou qui n'avaient pas su profiter des moyens que la charte leur offre.

Lorsqu'un échevin n'assiste pas à une séance du conseil, il doit payer une amende de $10, au trésorier de la ville. Cependant, à la fin de chacune des séances, le leader s'informe toujours discrètement si certains échevins manquent à l'appel. Dans ce cas, la séance est ajournée à quelques minutes avant la réunion mensuelle suivante. L'échevin n'a que se présenter pour la cérémonie de l'ajournement qui dure deux minutes et il épargne ainsi $10. Cependant, il arrive que des échevins oublient ce détail de l'ajournement ou qu'ils ne peuvent arriver assez tôt. Dans ce cas, il doit payer la somme imposée comme amende.

L'échevin, qui manque une assemblée ou plusieurs assemblées, peut être exempté de l'amende s'il est autorisé par le conseil, dans le cas d'une mission, par exemple, ou dans le cas de maladie. Si un échevin oublie de prévenir le greffier qu'il est malade et qu'il ne peut se rendre à la réunion, il peut toujours le faire lorsqu'il constate qu'on lui a enlevé la somme de l'amendo de son chèque mensuel.

PAS DE COOPERATION POUR CES ENQUETES SUR SECOURS DIRECTS

Certains enquêteurs, dit-on, à l'hôtel de ville, ne coopèrent pas avec les fonctionnaires municipaux. — Commission indépendante pour les secours.

Il se peut que certains enquêteurs, nommés par la ville pour travailler en coopération avec les enquêteurs de la Saint-Vincent-de-Paul, pour le contrôle de la distribution des secours directs, soient destitués d'ici peu. On dit, en effet, à l'hôtel de ville, que la coopération, dont il est question plus haut, n'existe nullement et que le travail des inspecteurs de la ville reste ainsi inutile et sans effet. Dans certains cas, on va jusqu'à dire que l'on ne s'occupe nullement des inspecteurs de la ville et que l'on agit comme s'ils n'existaient pas.

Comme conséquence de cet état de choses, on s'attend à ce que l'on nomme, plus tôt que l'on ne l'avait prévu, une Commission indépendante pour la distribution des secours directs dans notre ville. Il y a aussi à considérer le fait que plusieurs Conférences ont déjà annoncé leur intention d'abandonner la distribution des secours directs dans notre ville.

Si l'on vient à la décision de nommer une Commission indépendante, on a dit que l'on demanderait aux banques de Montréal de nommer un financier de leur choix pour administrer les dépenses de secours qui se chiffrent à un million de dollars et plus par mois, dans notre ville.

Une réduction proportionnelle des salaires

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — Aux dernières nouvelles, le salaire des fonctionnaires et de la députation ne sera pas réduit.

Tout de même, si le premier ministre croit nécessaire de proposer une réduction, nous apprenons ce matin qu'il favorisera un système dans l'application duquel on tiendra compte de la famille. On couperait de 15 pour cent à partir de $1,500, mais on accorderait une exemption de $200, pour chaque enfant. Ainsi, un employé qui ne gagnerait que $1,700, ne subirait aucun diminution, s'il a un enfant. Un père de famille gagnant $2,500, ne subirait aucune réduction s'il a 5 enfants.

Et somme, ce serait le système de l'impôt sur le revenu. Il est certain que bon nombre d'employés civils ne gagnent que tout juste pour vivre même si leur salaire est de $2,500, ou $3,000, à cause de leurs nombreux enfants.

A LA COUR D'APPEL

La Cour d'Appel a entendu, ce matin, la motion des procureurs de Lord Shaughnessy et d'Alexandre Reaper qui réclament des frais supplémentaires de $25,000 à la suite du procès célèbre de Lady Davis contre Lord Shaughnessy et Alexandre Reaper, relativement à la succession de Sir Mortimer Davis.

La Cour d'Appel a aussi rendu jugement sur la motion qui avait été présentée par la cité, demandant le rejet de l'appel du Lafayette Social Club, pour la raison qu'il n'y a pas d'appel dans un cas de certiorari. La Cour d'Appel a décidé cependant qu'il en était autrement dans ce cas et elle a renvoyé la motion de la cité.

Le Bureau de Placement des étudiants a eu 49 demandes

Le Bureau de Placement que vient d'organiser l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, a ouvert ses portes, hier, de midi à 1.30 h. Durant cette première séance, plus de 49 étudiants se sont présentés pour obtenir des emplois. Ils n'ont pas dit leurs préférences, déclarait ce matin M. l'abbé Deniger, aumônier des étudiants; ils ont tout simplement exprimé leur désir d'obtenir des situations conformes aux aptitudes qu'ils font valoir présentement dans leurs études respectives.

Il est arrivé qu'un certain nombre de personnes, garçons ou jeunes filles, qui ne font pas partie du corps général des étudiants, se sont présentées. Ce bureau de placement est ouvert exclusivement pour les étudiants. Il sera ouvert tous les jours, à la même heure, jusqu'à la fin de mars. A partir du 1er avril on fera enquête dans les principales maisons ou compagnies afin de trouver de l'emploi aux étudiants pauvres durant leurs vacances.

CONCOURS!!!

Ce sera un concours

— Casse-tête —

et tous les prix seront en argent.

Voici déjà quelque chose d'intéressant.

PLUSIEURS TEMOINS JURENT CE MATIN QUE N. ZYNCHUK N'ETAIT PAS ARME D'UNE BARRE DE FER

A l'enquête présidée par le juge Cusson, pour déterminer s'il y a lieu d'émaner un mandat contre le constable Zappa, à la suite de la tragédie de la rue Saint-Dominique. – La malle réclamée par la victime appartenait à un de ses amis. – Un témoin dit que l'agent Zappa menaça de tirer sur lui après avoir blessé Zynchuk.

La salle d'enquête du nouveau Palais de Justice était bondée de monde ce matin à l'ouverture de la pré-enquête, présidée par le juge Victor Cusson, pour déterminer s'il y a lieu d'émettre un mandat contre le constable Zappa qui tua le Polonais Nick Zynchuk d'une balle de revolver au cours d'une bagarre qui éclata rue Saint-Dominique, à la suite de l'expulsion d'un locataire par les huissiers. Comme on appréhendait des troubles possibles, de nombreux constables de la police provinciale et municipale, tant en uniforme qu'en civil, étaient sur les lieux, prêts à intervenir le cas échéant. Tout se passa cependant de la façon la plus paisible.

Il ressort des quelques témoignages entendus ce matin, et selon toutes probabilités, il y aura pas moins d'une centaine de témoins, que la victime, Zynchuk, se tenait sur le palier de la maison où les huissiers Clouette et Bertrand accomplissaient leur besogne, et qu'il voulut prendre une valise qui s'y trouvait. Un policier lui défendit le passage. Zynchuk ayant auparavant demandé à aller chercher son paletot à l'intérieur de la maison. Le constable réitéra alors l'ordre de déguerpir et la victime en tournant le dos, aurait été tirée par le constable Zappa. Dans l'ensemble les témoignages donnés se corroborèrent sans grandes variantes. Des témoins affirmèrent cependant qu'un autre individu, qui était du nombre de cinq ou six personnes occupées à décharger le camion des meubles qui s'y trouvaient, courut de l'arrière à l'avant de la voiture ayant à la main un montant de lit en fer, mais personne ne précisa s'il avait voulu se servir de cette pièce de métal pour frapper quelqu'un. Quant à Zynchuk, tous les témoins furent unanimes à déclarer qu'il n'avait aucun instrument dans les mains. Un d'eux, cependant, Mme Léa Bord dit qu'elle vit elle-même un individu armé d'une pièce de fer qui s'en servait pour faire reculer les badauds réunis là au nombre de plusieurs centaines.

Mme Yata Rotter, témoin oculaire de la tragédie, dit qu'au cours de la discussion entre Zynchuck et le constable, elle entendit l'huissier adjoint Bertrand dire: "Tirez" et la détonation se fit entendre peu de temps après. Il y avait en tout trois constables, un sur le palier de la maison, un sur le trottoir et un autre de l'autre côté de la rue Saint-Dominique près de la rue Napoléon. La foule, très dense alors, et qui semblait passablement excitée au dire de Robert Deverow, manifesta quelque peu et des individus s'élancèrent vers le camion où les meubles avaient été empilés par les huissiers. Ils les transportèrent de là sur la chaussée.

Me Philippe Monette, procureur du constable Zappa, questionnait Mme Rotter, lorsque Me Oscar Gagnon, c.r., s'objecta alléguant que ce n'était là que la pré-enquête et que l'interrogatoire devait se faire dans les limites de la loi. Le juge Cusson rétorqua alors que la pré-enquête consistait à recueillir tous les renseignements possibles afin de faire jaillir la vérité entière et complète et que s'il le fallait, il ferait au besoin venir une centaine de témoins, afin d'établir si oui ou non il y avait eu crime, ou simplement accident. Me Gagnon opposa que l'on devait établir la corroboration entre les divers témoignages, mais le juge Cusson réaffirma qu'il lui fallait être convaincu de l'"acte criminel" avant d'émaner un mandat conforme à la plainte et que pour cela, il lui incombait d'être parfaitement renseigné sur les circonstances quand bien même il lui faudrait prendre toute la semaine. La discussion se continua quelque temps entre le juge et Me Gagnon, ce dernier disant que le juge, en vertu de la loi ne devait pas exiger que certains faits soient révélés immédiatement. Finalement, on tomba d'accord sur le fait que personne ne s'objectait à ce que Me Monette interrogeât les témoins.

Mes Michael Garber et Oscar Gagnon, C.R. occupent pour la poursuite, Me Albert Berthiaume pour le service de la police et Me Philippe Monette pour le constable Zappa.

John Wladartcy, le propriétaire des meubles saisis, déclara que Zynchuk n'allait pas chercher sa propre malle, mais bien celle d'un ami, Joseph Brinza, car Zynchuk n'avait rien dans sa maison. Il dit que Zynchuk voulut aller chercher cette malle qui était alors dans le camion. Il ne sait pas s'il demanda la permission au constable pour ce faire. Zynchuk courut au camion et un agent lui dit de s'en aller. Il se tourna pour partir et l'agent Zappa fit feu, le tuant. Il dit que Zappa menaça ensuite de le tuer lui-même quand il s'approcha de Zynchuk qui était à terre. Zynchuk ne tenait rien à la main.

JOHN PLESCO, 3975 rue Saint-Dominique, déclare avoir vu l'agent Zappa tirer sur Zynchuk comme celui-ci se retournait pour s'en aller. Zynchuk n'était pas armé. Il ne sait rien de ce qui se passa avant ni après que Zynchuk eut été blessé.

JOSEPH HUGHAS, 3974, rue Saint-Dominique, sortit de chez lui comme Zappa criait à Zynchuk de s'en aller et tira sur ce dernier ensuite comme il se retournait. Zynchuk n'était pas armé. Il ne vit rien de ce qui se passa avant.

JOSEPH PAPAULA, 3974, rue Saint-Dominique, fit exactement la même déclaration.

L'enquête est ajournée à 2 h. 30 cet après-midi.

CONFERENCE DU R. PERE CHAGNON S.J.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste aura l'honneur de recevoir le R.-P. Louis Chagnon, s.j., professeur de morale, à l'école d'Action Sociale, le mercredi, 22 mars, à sa maison d'oeuvres, 852 est, rue Sherbrooke, à l'occasion de l'assemblée du comité central d'études. Le R. P. Chagnon donnera une conférence intitulée: "Vers la gauche". La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste invite cordialement ses membres et leurs amies et particulièrement les abonnées de "La Bonne Parole" à assister à cette conférence.

Le problème des expropriations est discutée à Québec

QUEBEC, 21. — (Du corr. de la "Patrie.") — Le problème des expropriations a été soulevé de nouveau ce matin, au comité des bills privés qui a poursuivi l'étude du bill de Montréal.

M. Jos. Filion, député de Laval, et quelques échevins ont exprimé l'opinion que la législature devait conseiller l'exécutif de Montréal de ne pas continuer l'envoi des comptes pour les expropriations faites.

M. Legault, président de l'exécutif, veut être libre de faire la perception. L'an dernier, sans oublier personne par l'intermédiaire des tribunaux, le conseil a fait la perception de trois millions et demie.

Le maire Rinfret est d'avis qu'il serait injuste de faire payer les expropriations par les quartiers qui n'en ont pas joui. Il est opposé au moratoire en suspension du rôle.

Le docteur Plante est d'avis que des exceptions doivent être faites. Des amendements seront apportés à la fin de l'étude du bill. Pour le moment, il est décidé que le rôle sera envoyé et la perception permise au point de vue général.

On commence ensuite la question des expropriations particulières

LOUISBOURG, Nlle-Ecosse, 21. Une forte marée a endommagé la vieille forteresse française.

UN DERNIER HOMMAGE RENDU A LA MEMOIRE DE Mme O. F. MERCIER

Les funérailles ont eu lieu ce matin. — Le service funèbre chanté à la cathédrale. — Imposant cortège.

Un hommage ému a été rendu, ce matin, à la mémoire de Mme O.-F. Mercier, épouse de feu le docteur Mercier, ancien chirurgien en chef de l'hôpital Notre-Dame. Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un vaste concours de parents et d'amis de la famille. Mme Mercier était dame patronnesse de cette institution, et son esprit de charité s'étendit à plusieurs autres institutions de la ville. Une dizaine d'institutions qui ont profité de ses dons, étaient représentées ce matin aux funérailles.

L'imposant cortège était précédé par cinq landaus remplis de fleurs.

Le service funèbre fut chanté à la cathédrale Saint-Jacques de Montréal, par le chanoine Adélard Harbour, chancelier du diocèse de Montréal qui fit également la levée du corps.

L'officiant était assisté de M. l'abbé Jean Papineau, vicaire à la cathédrale, et de M. l'abbé Geo.-R. Mitchell, vice-chancelier, comme diacre et sous-diacre.

La chorale, sous la direction de M. Arthur Laurendeau, exécuta la messe de Rossini. M. Arthur Letondal, beau-frère de la défunte, touchait l'orgue. Les solistes étaient MM. Jos. Audette, A. Gauthier, E. Sarasin, G. Nolin, B. Vinette et J.-M. Magnan.

Le deuil était conduit par: les fils de la défunte, le docteur Oscar Mercier; ses frères, MM. Pierre et Léon Rolland; ses beaux-frères, MM. Arthur Letondal, L.-P. Turgeon, de Québec, et J.-H. Desrochers, maire de Beauceville, Québec; son gendre, M. Alphonse Patenaude; ses petits-fils, MM. François et Jean Mercier; ses neveux: MM. Henri Letondal, le docteur Paul Letondal, Marcel Rolland, Jean Turgeon, François Turgeon, Albert Rolland, Jacques Rolland, Paul Rolland, le colonel E. Hurtubise, Paul Bédard, Maurice Bédard, J.-H. Archambault; ses cousins: MM. Guy V. Archambault, J. Rolland et O. Rolland.

Dans le cortège on remarquait: les honorables juges Saint-Jacques, Paul Saint-Germain, de la Cour Supérieure, et S. Létourneau, de la Cour d'Appel; l'honorable M. André Fauteux, l'honorable M. E. Patenaude, le recorder Wilfrid Bessette, l'honorable M. R.-O. Grothé, Me L.-E. Beaulieu, c.r., bâtonnier de Montréal; M. J.-H. Bender, J.-E. Laurent, F.-P. Brais, Eugène Tarte, Joseph Tarte, le docteur T. Bruneau, Jos. Bruneau, H.-U. Prévost, E. Goyer, E. Déniger, Gustave Monette, A. Routhier, J.-R. Gauthier, c.r., E.-H. Laframboise, le docteur A. Ethier, le docteur Léon Gérin-Lajoie, le docteur René Rolland, le docteur A. Bouraesa, le docteur Roland Roux, le docteur A. Bertrand, J.-C. Groves Contant, le colonel A. Roy, P. Lebrun, R. Roy, le docteur L. Blagdon, le docteur J.-A. Mousseau, le docteur L.-A. Gagné, le docteur Georges Larin, le docteur Albert Laramée, le docteur L.-E. Fortier, le docteur Louis Fortier, le docteur Jacques Fortier, le docteur Guy Hamel, le docteur P. Del Vecchio, le docteur R. Rochette, le docteur A. Fauteux, Fernand Dorais, G. David, A. Forest, c.r., A. Larocque, le docteur Maurice Légaré, le docteur A. Marsolais, le docteur Charles Mathieu, Bernier Ostiguy, le docteur E. Ostiguy, H. Tousignant, J.-Z. Gauthier, A.-D. Poitras, G.-R. Bouraesa, Jos. Dagenais, J.-Ernest Duckett, L.-A. Légaré, D. Doggett, le docteur O. Handfield, Hervé Langevin, J.-M. Pritchard, F. R. Sylvestre, J. E. Dubé, L. G. Beaubien, le docteur H. R. Vallée, H. Fortier, le docteur P. E. Bousquet, E. Tétreau, c.r., le docteur B. G. Bourassa, H. Lebel, le docteur Noel Décarie, le docteur G. Plamondon, T. Bienvenue, R. Bienvenue, Marcel Nougier, Alphonse Raymond, Albert Karch, Marcel Karch, le docteur J. A. E. Beaudoin, le docteur J. E. Panneton, le docteur R. Savoie, le docteur M. Brisebois, le docteur J. Brisebois, L. J. Tarte, J. L. Tarte, Léo A. Brosseau, Charles Dupuis, le docteur C. A. Bohémier, O. Lemire, A. S. Deguire, René Deguire, Conrad Archambault, J. Lafontaine, A. Lafontaine, G. Lafontaine, le docteur J. F. Houle, le docteur Paul Bourgeois, Jean Duval, le docteur G. Lefebvre, le docteur A. Paré, A. Tourville, R. R. Tourville, le docteur E. Blain, O. Dionne, Théo. Meunier, Roméo Brossard, le docteur R. Trudeau, le docteur Louis Franchère, P. R. Hannan, R. Faribault, M. Faribault, Philippe Leduc, Maurice Forget, G. Latourelle, W. Gagnon, Lambert Lamarche, A. Vanier, J. Paradis, le docteur J. A. Saint-Pierre, Z. Hébert, D. Dupuis, P. B. Daveile, Guy Desaulniers, L. J. Morin, J. A. Lemieux, Desève Lemieux, le docteur F. Badeaux, Auguste Dufresne, avocat, Henri Dufresne et autres.

ELU PRESIDENT

M. Elie Girard a été élu président de la section Papineau de la fédération des clubs ouvriers, au cours d'une assemblée qui avait lieu hier soir. M. Girard est également secrétaire - correspondant de la défense ouvrière de Saint-Jacques.

WELLINGTON, Nlle-Zélande, 21. — Le gouvernement a interdit l'entrée au pays de 20 magazines américains.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879.
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" Limitée.

J.-H. Bender, Président
J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL
980, rue Ste-Catherine Est - - Montréal
Téléphone: LAncaster 2121.
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 2006, Star Bldg. King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud, Avenue Michigan
" " New-York: 19 Ouest, 44e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Rate Hill.

ABONNEMENTS:
Edition quotidienne Canada, un an..... $5.00
" " " six mois $2.50
" " Etats-Unis, un an.... $4.20
" " " six mois.. $2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 21 MARS 1933

VALEUR DES FERMES

La crise n'a pas ruiné l'agriculture, et surtout n'a pas réduit à néant — comme certains cultivateurs découragés en ont conçu l'idée — la valeur monnayable du fonds agricole. Dans certaines de nos campagnes, l'été dernier, les cultivateurs ne pouvaient réaliser sur leur production assez d'argent pour payer leurs taxes. Et certains parmi eux étaient souvent plus désespérés lorsqu'ils constataient que les créanciers hypothécaires, à qui ils étaient bien incapables de donner satisfaction, ne montraient aucune inclination à exercer leurs droits en prenant possession des terres grevées. Nous en avons entendu se lamenter: "Nos terres sont rendues à ne valoir plus rien."

Il en est des fermes comme de tout autre instrument de production: la valeur en est en fonction non pas du capital engagé mais du rendements en bénéfices. C'est pourquoi le prix des fermes a monté à l'occasion de la grande guerre à des altitudes inattendues. L'inflation du prix des denrées s'est réflétée à la source de production.

Le Bureau fédéral des statistiques a ces jours derniers publié son estimation annuelle des fermes dans les diverses provinces. On constate que les valeurs présentes sont de beaucoup inférieures à celles de 1921, mais elles n'ont pas tant baissé qu'elles n'offrent plus une adéquate garantie aux créanciers hypothécaires, au moins dans la grande majorité des cas.

On observera que les valeurs sont encore proportionnées au rendement profitable. Dans les Provinces des prairies, les fermes étaient évaluées en 1921 jusqu'à $44 l'acre — le blé se vendait alors environ $1.50; cette évaluation descend à $16 en 1932. Dans l'Ontario, les fermes valaient en moyenne $74 l'acre en 1921; elles valent aujourd'hui $33. Elle paraissent avoir été moins éprouvées dans la province de Québec, puisque l'évaluation n'a été réduite que de $63 en 1921 à $37 en 1932.

Comme il faut bien que la déflation s'accomplisse, ces chiffres, en somme, ne sont pas décourageants pour les cultivateurs de notre province.

LE "PUBLIC OWNERSHIP" A L'EPREUVE

Notre confrère de l'"Evenement" fait une rapide revue des entreprises de nationalisation ou de municipalisation qui sont depuis un temps plus ou moins long opérantes dans l'Ontario et constate que toutes sont déficitaires. Le chemin de fer de Temiscamingue fait seulement ses frais d'exploitation et laisse les charges d'intérêt sur le capital et les réserves nécessaires de dépréciation et d'amortissement peser sur les contribuables de la province. L'Hydro tire sur ses réserves pour équilibrer ses opérations et subit de lourdes pertes du fait qu'il a acheté par anticipation de vastes quantités de courant qu'il ne peut actuellement vendre. L'"Evénement" examine cependant plus particulièrement les entreprises municipalisées de Toronto:

Sous le contrôle direct de son Conseil de Ville et de son administration, la Ville-Reine opère une exposition nationale annuelle, une exposition d'hiver plus spécialement consacrée à l'agriculture et l'horticulture, un établissement d'abattoirs, un port de mer intérieur, un service de traversiers, une entreprise de maisons salubres. En ces dix dernières années, les opérations annuelles de ces diverses initiatives ont coûté, en moyenne, aux contribuables de Toronto, une somme totale de près d'un million et demi, soit près de $15,000,000.00, pour une décade!! (L'an dernier, le total de ces déficits dépassait $1,750,000.00). En plus de ces gros et de ces petits éléphants blancs, les contribuables de Toronto sont taxés annuellement de $233.-000.00, soit le montant du service des intérêts sur une autre entreprise municipale malheureuse, en liquidation celle-là, les "Radials" ou services de tramways suburbains. Nous pourrions ajouter que, tous comptes bien tirés, le service des tramways de la Ville-Reine est lui-même déficitaire, bien que le fait ne soit pas encore publiquement admis des administrateurs, plus ou moins indépendants, de ce système.

On ne saurait dire que toutes ces entreprises étaient profitables pendant les années d'abondance. Mais alors, administrateurs et administrés étaient tacitement d'accord pour fermer les yeux sur les aspects désavantageux de la municipalisation. Le "public ownership" avait été implanté dans l'Ontario comme une religion. Cette religion a été longtemps immunisée contre toute critique. Quiconque avait l'audace d'élever la voix contre l'Hydro était tout de suite réputé sacrilège. Grâce à cette circonstances la plupart au moins de ces entreprises ont pu conserver tant bien que mal leur auréole, jusqu'à ce que la crise économique les fit choir dans le creuset de l'épreuve.

En principe, nul ne prétend que le "public ownership" ne se peut défendre. Dans la pratique, les entreprises placées sous ce régime n'échappent à aucun des risques afférents aux entreprises similaires du capital privé, et en général elles sont moins capables de s'en prémunir, parce que la gestion des fonds publics n'est jamais aussi précautionneuse et efficiente que celle des entreprises privées. L'expérience nous enseigne qu'il y a toujours plus de coulage dans les unes que dans les autres, et aussi plus d'audace, nous ne voulons pas dire d'audace inspirée par des motifs condamnables. Nous avons déjà illustré ce point en citant l'exemple de l'Hydro de l'Ontario, qui a acheté par anticipation et imprudemment—on s'en rend compte aujourd'hui—de grandes quantités de courant de Beauharnois, tandis que la Compagnie de Beauharnois, compagnie privée, s'est bien gardée d'enfouir ses millions dans la construction de son usine génératrice avant d'avoir signé des contrats fermes pour la vente des quatre cinquièmes du courant que produirait l'usine.

De tout cela, notre confrère de Québec tire une leçon pratique tout à fait juste. Et c'est que les expériences de "public ownership" de Toronto et de l'Ontario peuvent être envisagées comme des expériences faites à notre profit et sans qu'il nous en coûte rien. Il va de soi qu'elles seront à notre profit seulement si nous en savons tirer les conclusions utiles. La première est sans doute d'attendre la fin de l'épreuve avant de nous laisser tenter par les protagonistes du "public ownership".

ESPIONNAGE

Cette affaire d'espionnage, dans lequel est impliqué un jeune officier écossais, fait grand bruit dans la presse anglaise, d'après ce que disent les dépêches. Les procès pour trahison ont été rares en effet en Angleterre, plus rares que dans d'autres pays d'Europe. En tout cas, l'affaire du jeune Baillie-Stewart a créé dans les cercles militaires et sociaux une vive émotion. On criera au scandale et l'on demandera de resserrer avec plus de vigueur les liens tendus par le contre-espionnage britannique. Au fait, les agents à la solde de puissances étrangères anxieusement avides de connaître certains secrets militaires de Londres et de Paris sont aussi nombreux sinon plus qu'avant la guerre. Les faits révélés au cours des enquêtes tenues à Paris ont démontré que les services d'espionnage de certaines puissances ont été réorganisés au lendemain mêmes des hostilités. Ils recrutent leurs agents dans tous les milieux qui touchent de près aux plus hautes autorités: ministère de la guerre, chef d'armée, génie militaire, chantiers maritimes. En face du danger que représente une pareille manoeuvre occulte, il faut organiser, sur un plan absolument effectif, comme on le pense bien, le service du contre-espionnage. On s'imagine ce que peut coûter pour l'Etat un pareil service. D'autre part, la moindre défaillance à cet égard peut entrainer une catastrophe en mettant toute une organisation militaire à la merci de l'ennemi. Un espion pris en flagrant délit ne saurait commander aucune sympathie. On conçoit que la sensation soit si grande et si tragique en face de l'accusation portée contre le prisonnier actuel de la tour de Londres.

DES ETRANGERS

La justice vient d'envoyer au bagne un individu dont l'emprise dans les milieux du vice commercialisé avait quelque chose de monstrueux. Il en est de certains tares physiques comme des tares morales qui doivent être traitées avec humanité, comme dans le cas d'une hérédité chargée. Ces êtres sont en général issus de familles débauchées et alcooliques et appartiennent au troupeau lamentable des arriérés mentaux, des faibles d'esprit et des monomanes criminels. Mais ici, dans l'affaire qui vient de se dérouler, il est avéré que l'individu pour mener son trafic, comme il le faisait, n'était pas dépourvu d'intelligence. C'était comme l'a dit le président du tribunal, un être amoral et cynique.

Ce criminel est d'origine étrangère. La chose ne saurait surprendre personne. La plupart ou plutôt la très grande majorité des individus qui exploitent le vice sont en effet des Européens. Les fiches de la police sont là pour le prouver. Ils ont des organisations compliquées et défient les services secrets de la Sûreté. La tâche de celle ci n'est pas facile. Cette espèce d'acrate, dont ont pu souffrir dans le passé certains agents de police en face des menées de la monstrueuse bande, s'explique par les moyens dont elle dispose. Un ancien consul au courant de l'existence turpide de quelques-uns de ses compatriotes, s'étonnait que le pays pût les garder aussi longtemps. Il déplorait la chose, du fait que ces individus vivant en liberté, jetaient sur le nom de son pays un fâcheux discrédit. On sait, d'autre part, que pour se débarrasser à tout jamais de cette horde vivant du trafic de la débauche, il faudrait autre chose qu'une simple incrimination en cours de justice, car l'incrimination ne va pas sans preuve. On observe, on se rend compte, mais il n'est pas toujours facile de prouver.

L'affaire qui vient de se terminer en cour d'assises a jeté la lumière sur un fait particulier. Elle démontre encore une fois la méfiance que nous devons exercer à l'égard de certains aubains. Pour suppléer à l'insuffisance des règlements d'émigration, des enquêtes de la police s'imposent dans bien des cas sur beaucoup d'individus que dans les cercles policiers on a raison de redouter.

A TRAVERS LES JOURNAUX

PENSEES DE CAREME

Victor Barrette, dans le "Droit", Ottawa. —Au besoin, replaçons les choses dans leur ordre. Or, que voyons-nous aujourd'hui, si ce n'est l'anarchie dans l'intelligence des valeurs: preuve irréfutable de l'influence étrangère sur les esprits. Ou rappelait, en cette page, hier, l'attitude d'un roi du sport, refusant un salaire de $50,000, que ne reçoivent pas certains chefs d'Etat. Sur le même plan d'idées, nos générations, plus frottées de sport que d'intellectualisme, ne s'étonnent en rien de ce renversement. A leurs yeux, un professeur de littérature, un docteur en sociologie, un homme de laboratoire, ont moins de prix qu'un joueur de base-ball, un danseur et un comédien. Pourtant, ces amuseurs d'une décade tomberont vite dans l'oubli, tandis que la justice, parfois tardive mais, loyale, des hommes réparera l'ingratitude du passé, en élevant dans le ciel les figures de ceux qui honorèrent l'humanité de leur savoir ou de leur vertu. Si cette leçon pouvait enseigner la beauté de se battre pour des idées! Tout dernièrement, M. Edouard Montpetti semblait le souhaiter, dans une allocution où il dictait les devoirs de la petite écoles vis-à-vis de la jeunesse. Ce n'est pas tout d'apprendre à de dociles et intelligents petits le mécanisme des quatre règles simples, l'accord des mots entre eux et le jeu des participes, il faut préparer l'intelligence, mieux, la conscience enfantine à ses futures obligations sociales; ce serait le seul moyen de faire comprendre, pour l'avenir, que tout ce qui est opposé à l'ordre divin l'est à l'ordre social.

* * *

LA CONFIANCE REFLEURIT

L'"Indépendant", Fall-River. — Les observateurs, instruits par des précédents, redoutaient la réouverture des banques comme devant marquer le début d'une nouvelle ère de recel de fonds. On craignit que le public, après l'espèce de cauchemar dont il allait s'éveiller, serait repris de la peur des banques et se constituerait, chez lui ou à l'étranger, son propre banquier. La crainte de cette nouvelle offensive des forces de la panique et de l'ignorance n'était pas sans fondement. Il n'en sera rien. Durant les quelques jours qu'a duré le congé des banques, le gouvernement, par la voix de ses plus distingués représentants et celle de ses interprètes les plus autorisés, a exposé carrément au peuple la nature de la crise, ses causes véritables, le degré de danger réel et les remèdes apportés à la situation. La radio aida immensément à faciliter ce conseil de la grande famille nationale sur les embarras de la caisse domestique. Dans un pays comme celui-ci, c'était de nature à ramener immédiatement le calme pour le présent et une confiance raisonnable en l'avenir. L'or se mit aussitôt à rentrer dans les voutes fédérales. Avec la réouverture des banques, on apprend avec une satisfaction mêlée d'étonnement, que les placements aux banques sont plus nombreux qu'avant la récente crise. En un mot, l'attitude du public envers ces institutions depuis le début de la semaine ne peut se définir que par un terme: CONFIANCE. Espérons, pour leur bien et notre bien à tous, que ceux qui se sentent encore indécis sur ce point se laissent gagner par ce sentiment, le seul qui puisse nous tirer de l'abîme de misères économiques et industrielles où nous avons glissé depuis quelques années. Ne commettons pas l'erreur qui consisterait à opposer le scepticisme défaitiste à la confiance, surtout alors que cette confiance, née dans des circonstances si véritablement dramatiques, repose sur des faits et des indices dont il y a lieu d'augurer beaucoup pour demain. — (Ph. A. Lajoie).

* * *

LE SUCRE D'ERABLE

La Tribune, Sherbrooke. — L'énorme quantité de neige qui vient de "poudrer à blanc" villes, villages et campagnes de notre région n'est point pour décevoir les fabricants de sucre et de sirop d'érable. Au contraire, toute cette neige fait déjà dire à plusieurs que la prochaine saison des "sucres" n'en sera que plus longue et meilleure. Pour le cultivateur averti qui sait tirer parti des érablières qui se trouvent sur sa ferme, la fabrication du sucre d'érable est non seulement une agréable industrie, mais elle constitue en plus une très belle source de revenus en un temps de l'année où les travaux de la terre sont en grande partie paralysés. De toutes les industries agricoles de Québec, bien peu sont plus intéressantes. Cette industrie est presque propre à la province de Québec, puisque les neuf dixièmes de la récolte totale des produits de l'érable au Canada sont fournis par cette province. Il arrive parfois que l'on offre sur les marchés, comme étant un produit pur, du sucre et du sirop d'érable mélangés avec du sucre granulé ordinaire, ou encore un sirop de canne auquel on a donné un peu la saveur du sucre d'érable en y ajoutant certaines essences. Les falsifications de ce genre sont d'ordinaire assez vite réprimées. C'est pour remédier à ces falsifications que les fabricants de sucre d'érable de la province de Québec ont formé, il y a quelques années, deux associations: les "Producteurs de Sucre et de Sirop d'Erable Purs du Canada" et "Les Producteurs de Sucre d'Erable de Québec". Tous les membres de ces deux associations doivent vendre leur produit seulement après qu'il a été classifié par un expert nommé par le gouvernement de la province de Québec. Chaque fabricant a son numéro marqué sur chacun de ses envois. Ainsi, il est toujours facile de retracer celui qui voudrait faire quelque fraude et le consommateur est protégé contre les fraudeurs.

AUGMENTATION DANS L'ENTRAINEMENT

OTTAWA, 21. — Une légère augmentation dans la période d'entrainement militaire pour les membres de la milice non permanents est indiquée dans les appropriations soumises au parlement hier. Environ 30,000 hommes, soldats et officiers, subiront l'entrainement cet été, le même nombre que l'an dernier, mais la période d'entrainement sera augmentée de une journée et demie. L'entrainement de l'artillerie, interrompu l'an dernier, sera repris cette année.

3 CANDIDATS MIS EN NOMINATION POUR LA MAIRIE DANS VERDUN

L'échevin P. A. Lafleur aura MM. Casimir Allard et H. Lalonde comme adversaires.

L'appel nominal pour les élections municipales de Verdun a eu lieu hier. Les candidats sont, à la charge de maire: MM. Casimir Allard, agent d'immeuble; Pierre-Auguste Lafleur, échevin, et Henri Lalonde, entrepreneur.

Au conseil municipal: pour le quartier numéro 1, l'échevin John Gibbons, MM. Walter Smith, plâtrier; au siège numéro 1; l'échevin Omer Bombardier, MM. Odilon Bertrand et Joseph Hébert, au siège numéro 2.

Pour le quartier numéro 2: MM. Hervé Ferland, gérant, l'échevin Ulric Saint-Amand, entrepreneur, au siège numéro 1; MM. Emile Hermas Fortier, Edgar - Jules Wermeulinger, marchand, au siège numéro 2.

Pour le quartier numéro 3: MM. George-Hébert Abbott, briqueturs contre - maitre; John-Christy-Brennan l'échevin Alfred Glew, Victor Harnois, au siège numéro 1; MM. Camille Dansereau, marchand, l'échevin Henri-Napoléon Gauthier, marchand, au siège numéro 2.

Pour le quartier numéro 4: MM. Paul Lalonde, entrepreneur; Thomas-Archibald-Barlett Wilcox, voiturier, au siège numéro 1; MM. Emery Gibeault, Henry-Joseph Garrity, au siège numéro 2.

En tout, trois candidats à la mairie et 20 au conseil municipal. Les élections auront lieu le 1 ou le 20 avril, selon que l'article du bill de Verdun qui retarde les élections municipales de 20 jours sera adopté ou rejeté.

La nomination de trois candidats à la mairie a causé toute une surprise car l'on croyait généralement que l'échevin P. A. Lafleur serait élu par acclamation. A l'exception de deux, tous les anciens échevins sont de nouveau sur les rangs. Plusieurs centaines de personnes assistaient à la nomination. Aucun discours ne fut prononcé par les candidats.

LA NOUVELLE BIERE AMERICAINE A 3.2 P.C. UN PRODUIT 'FRELATE'

C'est ce que déclare un brasseur allemand. — L'Allemagne disposée à vendre de la bière 4 p.c. aux Etats-Unis.

Les brasseurs allemands s'intéressent vivement, comme on peut se l'imaginer, au mouvement antiprohibitionniste qui se développe dans des proportions remarquables aux Etats-Unis et dès que la bière à 4 pour cent sera officiellement légalisée, les Américains pourront se procurer les meilleures bières Munchener et Pilsner, a déclaré M. Kurt Koehner, brasseur berlinois qui était de passage à Montréal hier.

Cependant, tant que les Etats-Unis n'en tiendront à la bière à 3.2%, les brasseurs allemands ne penseront même pas à lui faire concurrence, car d'abord ce n'est pas de la bière, mais seulement de l'eau frelatée qui ne pourrait même pas soutenir un voyage en mer. M. Koehler croit que les Américains seront bientôt désappointés de la bière à 3.2%.

M. Koehler n'est pas seulement au pays à titre de représentant des plus gros brasseurs allemands, mais pour promouvoir les intérêts de manufacturiers de barils, qui désirent profiter des occasions du marché américain. Un de ces fabricants a déjà une consignation de 60,000 barils prête à être expédiée aux Etats-Unis, où ils se vendront meilleur marché que les barils américains. Il a de plus acquis le brevet d'invention d'une nouvelle machine à fabriquer les barils qui révolutionnera l'industrie en en fabriquant 600 par jour.

LE CONSEIL EST REELU PAR ACCLAMATION

LAVAL SUR LE LAC, 21. — Tout le conseil municipal a été élu par acclamation pour un terme de trois ans: maire, M. J.-L. Bigras; conseillers municipaux: MM. J.-W. Jalbert, Albert Jarry, J.-A. Savard et C.-O. Monat. Fait à noter, la municipalité de Laval-sur-le-lac a réduit le taux de sa taxe générale de $1.75 à $1.30. Cette taxe générale comprend l'impôt municipal ordinaire, la taxe scolaire, la répartition de fabrique et les taxes spéciales de pavage, égouts, aqueduc, etc.

Le Conseil municipal a décidé de se consacrer à l'ornithologie sur une grande échelle: on veut faire de l'endroit un véritable sanctuaire d'oiseaux.

En ce qui a trait à l'aqueduc, des ingénieurs ont déclaré qu'il fournit l'eau la plus pure de la région.

Au Club de Publicité

Le conférencier au lunch hebdomadaire du Club de Publicité, qui aura lieu demain, mercredi, à 12 h. 30, dans le salon "D" de l'hôtel Mont-Royal, sera le révérend F.-W. Kerr, qui a pris comme sujet de sa conférence: "Si j'étais homme d'affaires".

LA REGION DU NORD DE L'ONTARIO OFFRE DE SUPERBES TERRES

Pour ceux qui veulent aller s'y établir. — Conférence d'agronomes ontariens et québecois à Kapuskasing, Ont.

Ces jours derniers avait lieu à Kapuskasing, Ont., l'assemblée des techniciens agricoles des régions du nord de Québec et de l'Ontario. Plusieurs problèmes concernant l'agriculture furent discutés. On s'occupa spécialement de l'aviculture, de l'élevage des animaux de race, et des renseignements précis et précieux au sujet de l'apiculture furent donnés à ses confrères par M. Adhémar Belzile, agronome de la Ferme Expérimentale de Kapuskasing, Ont.

Le dimanche après-midi dans la salle paroissiale, fut tenue une grande assemblée populaire présidée par M. Belzile, agonome de la Ferme Expérimentale, et où M. Alex.-J. Rioux, agronome de Makamik, Dan. Pomerleau, agronome de Cochrane, et J.-E. Laforce, agent-général au Chemin de fer National du Canada, adressèrent la parole.

Cette région du nord de Québec et de l'Ontario, où l'on rencontre tant de belles terres, qui n'attendent que les bras du défricheur pour produire, se prépare à recevoir cette année autant de familles qu'il sera possible d'y conduire, et dans chaque paroisse on veut installer ces familles tellement bien qu'elles réussiraient en peu de temps à se suffire à elles-mêmes.

La Société des Techniciens Agricoles de l'Ontario-nord a entrepris une campagne de diffusion plus pratique des connaissances agricoles chez les cultivateurs de la région. Une visite de la Ferme Expérimentale de Kapuskasing a démontré aux techniciens agricoles à l'assemblée que cette ferme est un facteur de progrès pour l'Ontario-nord.

UNE CONFERENCE DE M. CHS MAYER SUR LE JOURNALISTE DE 1933

Devant un auditoire distingué, aux Oilviers, M. Mayer parle du journalisme et de son influence.

"Le journalisme", tel a été le sujet traité, au cours d'une conférence, hier soir, par M. Charles Mayer, chroniqueur municipal à "La Patrie". M. Mayer était l'hôte d'honneur de la Lieutenance Crémazie de la Société des Oliviers.

Journaliste d'expérience, M. Mayer a su tracer d'une main habile la vie du reporter moderne. Il a décrit, avec des souvenirs émaillés de traits humoristiques, les divers incidents de la journée d'un nouvelliste moderne dans les journaux montréalais.

Dans la seconde partie de sa conférence, M. Mayer a parlé de la fabrication du journal et il a terminé en faisant voir quelle était la grande influence du journal sur le public.

Le reporter moderne, a dit M. Mayer, entre autres choses, doit avoir un esprit éveillé, des connaissances générales sur les sujets les plus variés et les plus opposés; il doit posséder une patience à toute épreuve et une grande dose de bonne volonté. Un jugement sûr, une intelligence cultivée, toujours avide de savoir, doit couronner tout cela. Le reporter doit être, pour résumer, un partisan de l'éclectisme.

Le public distingué qui se pressait dans les salles de la lieutenance Crémazie a été bien intéressé de connaître un peu mieux le journaliste que l'on voit partout et que l'on croit bien heureux quand il ne l'est pas tant que cela si l'on tient compte des multiples sacrifices auxquels il est exposé. Ce sont, cependant, ces sacrifices, a dit M. Mayer qui lui font aimer sa profession qui rend tant de services au public.

M. Alphonse Loiselle, rédacteur à "La Presse" a présenté le conférencier en termes choisis. M. Mayer a été remercié par M. L.-W. Héroux, principal de l'école Saint-Vincent-Ferrier. M. Armand R. LaVergne présidait.

Au programme musical, donné au cours de la soirée, mentionnons: MM. Oscar O'Brien, pianiste compositeur et M. Roger Filiatrault, baryton du quatuor Alouette.

GRANDE EXPOSITION A L'HOTEL PLACE-VIGER

L'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec tiendra une grande exposition de produits Canadiens à l'hôtel Place-Viger. L'ouverture officielle aura lieu le samedi 25 mars, à 8 h. p.m. Les plus importants marchands de la partie Est de Montréal ont loué des kiosques et exposeront les différents produits de leur industrie. Au cours de l'exposition il y aura des attractions de toutes sortes, jeux, parties de cartes l'après-midi à des prix très populaires de la danse tous les soirs, etc. Le public est cordialement invité à venir visiter. Les portes seront ouvertes de 2 h. à 11 h. p.m.

Le maire Darling est réélu par acclamation

La mise en nomination des candidats aux charges municipales aux prochaines élections a eu lieu à la ville Mont-Royal, hier après-midi.

Le maire T.-S. Darling a été réélu par acclamation. Comme il n'y a pas de quartiers à ville Mont-Royal, aucun échevin n'a été élu par acclamation. Sur les huit candidats qui se présentent, les contribuables auront à en choisir cinq. Les huit candidats au conseil municipal sont: MM. H. S. Adlington, échevin; Joseph Brunet; Dugald Campbell; Fred Johnson; E. R. Schofield; W. D. [illegible] W. A. [illegible] W. A. Hodge.

LES FINANCES DE GREENFIELD PARK

M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales, et les membres de la Commission Municipale expliqueront à une assemblée des contribuables de Greenfield Park qui aura lieu vendredi soir, l'objet du bill actuellement soumis à la législature de Québec relativement aux finances de Greenfield Park.

C'est ce qui fut annoncé à une séance du conseil, hier soir, où l'on discuta surtout de questions de routine. Le maire S.-I. Coote présidait.

UNE CHUTE DONT UN PROPRIETAIRE N'EST NULLEMENT A BLAMER

Le juge Demers décide qu'un propriétaire n'est pas responsable des imprudences d'un locataire. — Action renvoyée.

Lorsqu'un locataire, pour fixer sa corde à linge, s'aventure sur un garage et ensuite sur une petite planche clouée au sommet du garage et servant d'appui au poteau, au lieu de prendre le chemin ordinaire et de monter dans le poteau en partant du bas, il ne peut s'en prendre qu'à lui si, dans sa chute, il s'inflige de graves blessures, et le propriétaire n'est aucunement responsable d'un tel accident. C'est ce qu'a décidé hier, l'honorable juge L.-P. Demers, après avoir entendu la cause de Sylva Barbeau contre Georges Lamoureux. Le premier, locataire du second, occupait un logis au deuxième étage et, au début de mai 1931, quelques jours après son arrivée, il voulut, naturellement, poser sa corde à linge au poteau que lui avait indiqué l'épouse du propriétaire. Pour cela, au lieu de se servir d'une échelle pour atteindre les premiers clous fixés dans le poteau et formant échelon, il a voulu passer par le plus court chemin en se rendant sur le garage, situé à l'arrière du logis, au moyen d'une planche reposant sur sa galerie et sur le garage et, ensuite, en cherchant à atteindre le poteau situé dans la ruelle, à l'autre extrémité du garage, par le moyen d'une petite planche placée là pour appuyer le poteau et lui permettre de résister à la pression des cordes qui y étaient attachées.

L'honorable juge a fait remarquer, en rendant sa décision, que le propriétaire est responsable des appendices d'une maison, tels que galeries, balcons ou passerelles, en autant qu'ils sont soumis à l'usage auquel ils sont destinés.

Le locataire qui entreprend de se servir d'une petite planche d'appui comme d'une passerelle, le fait à ses risques et ne peut se tourner ensuite contre son propriétaire en l'accusant de négligence.

Le demandeur a été en conséquence débouté de son action, par laquelle il réclamait une somme de $3,314.50.

Me Paul Monty, de l'étude légale Duranleau, Monty et Duranleau, occupait pour le défendeur, propriétaire des lieux.

CONSEILS AUX NOUVEAUX CHAUFFEURS

Le premier d'une série de douze règlements que la Ligue de sécurité de la province de Québec distribue en ce moment aux automobilistes est intitulé: "Soyez sûr!"

"Ne conduisez pas un véhicule-automobile avant d'avoir reçu d'une personne compétente les instructions et d'être sûr que vous pouvez conduire sans danger ce véhicule", dit ce règlement.

Trop nombreux sont les citoyens qui, devenus propriétaires d'une automobile, prennent deux ou trois leçons d'un des employés de la compagnie qui leur a vendu la voiture et osent se croire parfaitement renseignés et capables de conduire. Parce qu'ils savent comment manoeuvrer le volant, l'embrayage, les freins et quelques autres accessoires, ils se pensent devenus de parfaits chauffeurs. Mais il n'en est pas ainsi. Ils doivent se mettre au courant des lois de la circulation et il leur faut savoir les règlements élémentaires de la prudence. Ils sont simples, mais doivent être connus et, surtout, observés. Quand on a renversé un piéton, il est inutile d'essayer de démontrer la vitesse avec laquelle on peut arrêter son véhicule.

ON VEUT EVITER QUE LA TRAGEDIE DE HULL SE REPETE AILLEURS

Les fabrique d'allumettes seront désormais soumises à des règlements très sévères.

OTTAWA, 21. — A l'avenir, toutes les fabriques d'allumettes du pays devront être soumises à des règlements plus que jamais sévères, a déclaré hier M. J. Grove Smith, commissaire fédéral des incendies, à la suite d'une conférence avec les représentants de l'industrie occasionnée par l'incendie de la semaine dernière à la Canada Match, de Hull, alors que cinq jeunes filles furent brûlées à mort.

"Je ne veux pas être trop sévère, a dit M. Smith, mais désormais toutes les fabriques d'allumettes devront être munies d'arroseuses automatiques et les produits devront satisfaire la Commission fédérale des incendies". La conférence a été tenue en présence du docteur H.-M. Tory, et il fut question de méthodes de sécurité plus adéquates pour la fabrication, la distribution et la vente ainsi que l'usage des allumettes par tout le pays. Un comité a été formé pour aviser des meilleurs moyens à adopter pour la protection à tous égards.

Les membres de la Conférence se sont mis d'accord pour reconnaitre que des désastres tels que celui de la Canada Match doivent être évités à tout prix et qu'il faut donner au public l'assurance que les allumettes vendues et mises en usage au Canada devront offrir toute sécurité. On a reconnu à l'unanimité que les allumettes doivent être soumises à un contrôle rigide et à une inspection sévère et que tout produit du genre devra être estampillé par le National Research Council.

On mande de l'hôpital que trois des 17 personnes alitées depuis le désastre de la Canada Match sont en danger. C'est d'abord Lorenzo Cousineau, jambe fracturée, et brûlures au corps; puis Léo Larouche, brûlures; et Emmanuel Scoble, brûlures à la tête et au bras. On ne les croyait pas d'abord en danger, mais leur état s'est empiré. Les 14 autres reviennent à la santé.

LE MAIRE CHATELLE AURA UN ADVERSAIRE

Deux échevins sont élus par acclamation, lors de la nomination à Ville La Salle.

Tel que nous le laissions prévoir dans notre édition d'hier midi deux échevins ont été élus par acclamation lors de l'appel nominal des candidats dans Ville La Salle. Ce sont les échevins E.-J. Hayward, pour le siège numéro 1 quartier numéro 1 et l'échevin J.-B. Beyries, pour le siège numéro 2 quartier numéro 2.

Il y a deux candidats à la mairie et le maire Louis Chatelle, maire de cette ville depuis huit ans, aura comme adversaire M. Théphile Perras, un nouveau venu dans la politique. A la suite des nominations il y eut une assemblée publique où tous les candidats en lice prononcèrent des discours.

Voici le résultat de la mise en nomination pour l'élection municipale de Ville LaSalle, qui aura lieu le 3 avril prochain:

Maire: MM. Louis Chatelle, maire actuel, et Théophile Perras;

Quartier No 1: siège No 1, M. E. J. Haymard, par acclamation; siège No 2—MM. F. Lafleur, conseiller municipal, et T.-W. Lesage.

Quartier No 2, siège No 1—MM. F.-X. Bélanger et A. Bolvin, conseillers municipaux; siège No 2—M. J.-B. Beyries, par acclamation.

Quartier No 3, siège No 1: MM. A. Brosseau et Oscar Titley; siège No 2—MM. E. Dumas, conseiller municipal et J.-A. Leroux.

LE JUGE EN CHEF PERRAULT SE BLESSE

En descendant d'un tramway hier midi, le juge-en-chef Perrault, de la cour des sessions, perdit l'équilibre et tomba, se fracturant le bras droit. Il fut pansé à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, par le docteur Eugène Saint-Jacques, qui ne croit pas la blessure grave.

Bons CHARS USAGÉS Vraies Valeurs

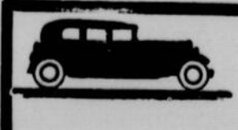

Nouveaux chars tous les jours échangés sur modèles neufs. Venez nous voir d'abord, vous trouverez certainement ce qu'il vous faut.

FORD 1928 Touring	75.00	PONTIAC 1929 Cabriolet	250.00
FORD 1930 Tudor	100.00	FORD 1930 Cabriolet	275.00
DODGE 1926 Sedan	125.00	FORD 1931 Tudor	300.00
FORD 1930 Roul'ère	150.00	DURANT 1931 Coupé	350.00
FORD 1930 Coupé	200.00	CHEVROLET 1931, Coach	425.00
PLYMOUTH 1929 Coupé	225.00	PONTIAC 1931 Sedan	450.00

OUVERT LE SOIR

GENEREUX MOTOR CO. LTD.
[illegible] rue BLEURY — LAnc. 6241

M. BENNETT VEUT FAIRE FACE A TOUTES LES SITUATIONS....

Il demande des pouvoirs à cet effet. – Objections de M. King. – M. Pouliot et M. l'abbé Bilodeau, missionnaire-colonisateur – M. C.-G. Power prend part au débat.

OTTAWA, 21. — (Du corr. de "La Patrie"). — La question du chômage, que le bill des chemins de fer avait rejetée un moment dans l'ombre, est revenue en pleine lumière aujourd'hui à la Chambre et, comme les députés ne sont pas limités en comité quant à la quantité de discours qu'ils peuvent prononcer, ils s'en sont donné à coeur-joie.

En présentant sa résolution, il y a deux semaines, le ministre du travail avait proposé un amendement limitant à $20,000,000 le montant qui serait versé en secours directs par le gouvernement fédéral jusqu'à la fin de l'exercice financier 1933-34. Aujourd'hui, le docteur Manion, ministre des chemins de fer a présenté un autre amendement permettant au gouvernement d'accepter des provinces des garanties pour les prêts qui leur auront été consentis et donnant aussi le droit au gouvernement d'insérer dans le bill une clause pour le "maintien de la paix, de l'ordre et de la bonne administration dans tout le Canada."

Une semblable clause avait été insérée dans la législation de 1931 et la gauche s'y était fortement opposée sous prétexte qu'elle conférait au gouvernement des pouvoirs dictatoriaux et l'on se rappelle même que la clôture avait dû être appliquée pour mettre fin au débat. Aujourd'hui encore, l'Opposition, par la bouche de son chef, l'honorable Mackenzie King, a de nouveau protesté contre cette disposition mais d'une façon moins violente et moins prolongée de sorte que le gouvernement n'eut pas besoin d'avoir recours à la clôture et, lorsque l'amendement Manion fut mis au vote, il fut adopté par 60 voix à 23.

Aujourd'hui, nous entendrons le discours du budget que tout le monde attend avec impatience pour connaître les modifications tarifaires qu'il annoncera puis la Chambre reprendra ensuite la discussion sur le chômage, l'honorable M. Ralston, le critique budgétaire de la gauche, ayant laissé entendre qu'il ne répondra pas avant vendredi aux déclarations que fera demain le ministre des Finances.

PORT D'ARMES

L'honorable M. Guthrie, ministre de la Justice, a fait adopter en première lecture un bill modifiant le Code criminel en ce qui concerne le port et la vente d'armes offensives. En présentant sa mesure, le ministre a déclaré qu'il n'existait pas au Canada de manufactures de pistolets ou de revolvers et que la Loi des douanes interdisait l'importation de ces armes sans un permis spécial. Tout ce dont le gouvernement avait à s'occuper était en conséquence de réglementer le port et la vente des armes dites offensives.

Le nouveau bill décrète ce qui suit :

118. Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement d'au moins cinq ans, quiconque, n'étant pas muni d'un permis suivant la formule 76, a sur sa personne, ailleurs que dans sa demeure, sa boutique, son entrepôt, son bureau d'affaires ou son local propre, ou porte, caché sur soi, un pistolet ou revolver. (Nouveau).

119. Est coupable d'infraction et passible, après déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende d'au plus cent dollars et des frais ou d'un emprisonnement de trois mois, ou de ces peines de l'amende, des frais et de l'emprisonnement à la fois, quiconque,

a) N'étant pas muni d'un permis suivant la formule 76A, porte sur lui, ailleurs que dans sa maison, sa boutique, son entrepôt, son bureau d'affaires ou son local propre, ou porte, caché sur sa personne, toute arme offensive qui peut être dissimulée sur la personne, autre qu'un pistolet ou revolver;

b) Etant un sujet étranger, a en sa possession un fusil de chasse, une carabine ou autre arme à feu de ce genre ou des munitions pour cette arme à feu sans avoir un permis selon la Formule 76B;

c) N'étant pas muni d'un permis selon la Formule 76C, vend ou offre en vente tout pistolet ou revolver;

d) Vend ou, sans excuse légitime, donne ou prête à un individu qui n'est pas détenteur d'un permis, tout pistolet, tout revolver ou toute autre arme offensive pouvant être cachée sur la personne;

e) Lorsqu'il a effectué la vente de quelque arme offensive, pour laquelle un permis est requis, néglige de faire une inscription de cette vente, de sa date, du nom de l'acheteur, de telle description suffisante de l'arme offensive vendue, qui soit nécessaire pour en constater l'identité, de la date et du lieu d'émission du permis et du nom et de la fonction de celui qui a émis ce permis, ou néglige d'envoyer, sous pli recommandé, un double de cette inscription à la personne qui a émis ce permis, ou néglige d'inscrire au dos du permis la date et le lieu de la vente, ladite description de l'arme et le nom du vendeur;

f) Etant autorisé à émettre un permis, en émet un sans en conserver un double à titre documentaire;

g) Emet un permis sans autorisation légitime.

Le bill décrète de plus que les permis ne pourront être émis que par le commissaire de la Royale Gendarmerie à cheval et les personnes que désignera le procureur général d'une province et que dans le cas de revolvers et pistolets, la loi n'autorise les permis que pour la protection de la vie ou de la propriété. Elle impose aussi à l'accusé le fardeau de prouver qu'il a un permis et elle impose une sentence additionnelle de deux ans lorsqu'un individu a sur soi un pistolet ou revolver pendant qu'il commet une infraction dont il est déclaré coupable.

DEUXIEMES LECTURES

La Chambre a adopté en deuxième lecture les bills suivants:

Loi constituant en corporation la Canadian Railway Employees Mutual Benefit Association.

Loi concernant The Canadian Anthracite Coal Company.

Loi constituant en corporation le Devonshire Jockey Club.

PROVINCES DE L'OUEST

En réponse à une question de M. W.-G. Weir, député libéral de MacDonald, le premier ministre a déclaré que le gouvernement était en correspondance avec les provinces de l'Ouest au sujet de leur situation financière et que la Chambre sera informée de la teneur de ces réponses lorsqu'elles auront toutes été reçues.

DANS L'EXTRE NORD

L'honorable M. Guthrie a informé M. E. Chevrier, député libéral d'Ottawa, que la dernière visite du navire de secours du gouvernement canadien au poste de police et de douane le plus reculé dans l'extrême nord, celui qui est situé sur la péninsule de Bach, avait été faite en 1931. L'expédition envoyée l'année dernière sous la conduite du major D. L. McKeang n'ayant pu, par suite du mauvais état de la glace, atteindre sa destination.

L'expédition de l'année dernière a coûté $23,810 et le coût total depuis 1926-27, date à laquelle fut établi le poste de la péninsule de Bach, a été de $365,994.

IMPORTATION DE BEURRE

En réponse à une interpellation de M. Sam Gobeil, député conservateur de Compton, le premier ministre a déclaré que le gouvernement ne pouvait pas dire la quantité de beurre qui était actuellement en route de la Nouvelle-Zélande au Canada mais que des mesures appropriées allaient être prises conformément aux dispositions du traité de commerce entre les deux pays.

A PROPOS DE CONFITURES

M. Boulanger, député libéral de Bellechasse, voulait savoir quelle quantité de confiture avait été achetée de M. J. Gobeil, de La Patrie, comté de Compton, par le gouvernement du Canada la marine commerciale ou les Chemins de fer Nationaux.

L'honorable M. Manion, ministre des chemins de fer, a répondu que le gouvernement ne possédait pas d'information à ce sujet. Quant aux chemins de fer Nationaux, leur réponse était qu'ils se croyaient justifiables de ne pas fournir ces renseignements parce qu'ils n'étaient pas d'intérêt public.

QUESTION RETIREE

M. J. F. Pouliot, député libéral de Témiscouata, voulait savoir combien de nouveaux employés étaient entrés à la Commission du port de Montréal depuis le 1er janvier 1933 et quelle était l'adresse antérieure de chacun.

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement n'avait aucune information à ce sujet et que même s'il pouvait donner des renseignements à ce sujet il serait dans l'impossibilité de donner l'adresse antérieure de chacun d'eux. Pour cette raison, il a demandé que la question soit rayée du feuilleton, ce qui a été fait.

Pour les mêmes raisons, une autre question de M. Pouliot au sujet des noms des personnes détenant encore des bons du Dominion exempts de taxes, a aussi été biffée.

LE BILL DU CHOMAGE

La Chambre a repris ensuite en comité l'étude de la résolution du ministre du Travail pour continuer à maintenir en vigueur jusqu'au 31 mars 1934 les dispositions de la Loi de secours, 1932.

La semaine dernière, l'honorable M. Gordon avait proposé de modifier la résolution originale en y ajoutant que le montant total versé par le gouvernement en secours directs durant l'exercice financier se terminant le 31 mars 1934 ne devrait pas dépasser la somme de $20,000,000.

Un nouvel amendement a été proposé aujourd'hui par l'honorable R. J. Manion, ministre des Chemins de fer. Cet amendement dit que "le gouvernement fédéral pourra accepter des garanties des provinces pour les prêts qui leur auront été consentis" et que le bill devra contenir aussi une disposition pour le maintien de la paix, de l'ordre et de la bonne administration dans tout le Canada."

M. J. F. Pouliot, député libéral de Témiscouata, est le premier orateur. Parlant du mouvement de retour à la terre, il répète ce qu'il a dit dans son premier discours sur la résolution à savoir que les colons que l'on envoie dans le Témiscamingue ou l'Abitibi sont entassés dans des camps où ils sont obligés de vivre dans une promiscuité honteuse en attendant que l'on construise des chemins leur permettant de se rendre aux lots qu'on leur a désigné. Il donne à la Chambre lecture de plusieurs lettres donnant une idée de la misère dans laquelle vivent ces colons et il s'en prend surtout à M. l'abbé Bilodeau, missionnaire colonisateur et fonctionnaire du gouvernement de Québec, qu'il tient responsable du mauvais système adopté dans la province pour ce mouvement du retour à la terre.

M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, prend de son côté la défense de M. l'abbé Bilodeau disant qu'il le connait intimement et qu'il a toujours passé pour un homme compétent qui accomplit son travail à la satisfaction de tous ses supérieurs tant civils qu'ecclésiastiques. Il aurait aimé que M. Pouliot fournisse plus de détails au sujet des cas de misère chez les colons qu'il a rapportés.

M. J.-A. Bradette, député libéral de Témiscamingue-nord, se dit convaincu que le système de retour à la terre pour remédier à la crise du chômage a du bon et il est d'opinion que ce mouvement ne fera que s'accentuer d'année en année. Il reproche toutefois au gouvernement de n'avoir pas pris assez soin des colons une fois que ceux-ci sont rendus sur leurs lots et de les avoir laissé endurer des privations de toutes sortes. Il donne à ce sujet lecture de plusieurs lettres venant de colons établis dans le nord de l'Ontario dans lesquelles ceux-ci se plaignent de la misère qu'ils endurent.

M. Bradette ajoute que le gouvernement ne devrait pas en rejeter tout le blâme sur les provinces et les municipalités mais qu'avec l'argent qu'il dépense en secours directs, il devrait voir à ce que celui-ci soit bien réparti.

M. A.-W. Neil, député indépendant de Comox-Alberni, dit que vu l'attitude prise par le ministre du travail, il est bien inutile de continuer à discuter la question des secours aux chômeurs. M. Neil dit qu'il veut parler de la déclaration faite la semaine dernière par l'honorable M. Gordon à l'effet que le montant dépensé chaque année en secours directs avait considérablement diminué bien que le nombre des chômeurs eut augmenté.

M. Neil dit que la situation est terrible en Colombie Anglaise et que le gouvernement provincial fournit de l'aide aux délégations des municipalités qui se préparent à venir à Ottawa pour exposer leurs griefs.

Passant à la question de l'assurance-chômage, M. Neil dit que si des provinces se sont opposées à ce projet lors de la Conférence tenue au mois de janvier dernier, la Chambre devrait savoir quelles sont celles qui ont agi de la sorte.

M. Wilfred Hanbury, député libéral de Vancouver-Burrard, profite de l'occasion pour parler de ses rapports avec les Chemins de fer Nationaux auxquels le premier ministre a fait allusion au cours de ses remarques la semaine dernière.

M. Hanbury avoue qu'il a demandé à Sir Henry Thornton de nommer un directeur à Vancouver parce qu'il croyait qu'il y allait de l'intérêt du réseau et de la province de Colombie Anglaise, le seul représentant de cette province dans le bureau de direction des Chemins de fer Nationaux résidant à Prince Rupert. Il ajoute que le colonel A.-T. Ham fut nommé et que s'il lui fallait faire une autre recommandation du même genre il n'hésiterait pas à la faire.

Quant à la construction de l'hôtel des Chemins de fer Nationaux à Vancouver, il y a été complètement étranger et d'ailleurs à l'époque où cet hôtel fut construit, il n'était pas encore député.

M. Angus MacInnis, député ouvrier de Vancouver sud, dit que le gouvernement doit faire quelque chose pour faire face à la situation qui existe à Vancouver, sans quoi des désordres se produiront. La Cité a fait appel au gouvernement provincial mais celui-ci a répondu que d'après l'arrangement qu'il avait avec le gouvernement fédéral, il ne pouvait donner davantage. D'un autre côté, le Fédéral prétend que toute demande de secours doit être adressée aux autorités municipales.

M. J.-S. Woodsworth, député ouvrier de Winnipeg nord, regrette que le gouvernement ait jugé à propos de proposer un amendement limitant à $20,000,000 le montant qui devra être versé en secours directs. Il est d'avis que ce montant est insuffisant étant donné le chiffre des personnes qui bénéficient du secours direct au Canada, chiffre qui a été fixé à 1,300,000.

L'honorable Mackenzie King, chef de l'Opposition, fait remarquer à M. Woodsworth que cette limite de $20,000,000 ne s'applique qu'au secours direct, et que le gouvernement peut dépenser tout ce qu'il voudra en travaux de tous genres. Il dit que si le gouvernement juge que $20,000,000 ne suffisent pas, il peut en demander le double mais c'est à la Chambre de prendre une décision à ce sujet.

Le premier ministre a déclaré que les provinces ne voulaient pas laisser le gouvernement fédéral mettre le nez dans leurs affaires, continue M. King, cependant lorsqu'il s'agit d'une dépense de deniers publics provenant du trésor fédéral, les provinces doivent se soumettre aux conditions posées par le Fédéral.

Le chef de l'Opposition dit que le gouvernement a à faire face actuellement à un problème national et qu'il doit prendre des mesures en conséquence. La question des secours accordés aux chômeurs aurait dû être organisée sur une base nationale et le parti libéral a toujours été d'opinion que lorsque les municipalités et les provinces ne peuvent pas faire face à la situation, le problème devient national.

L'honorable Ian Mackenzie, député libéral de Vancouver centre, dit qu'avec l'augmentation du nombre des chômeurs la question en devient une d'intérêt national; c'est le cas plus qu'en 1930. Il ajoute que la décision du gouvernement fédéral de faire distribuer les secours par l'intermédiaire des municipalités et des provinces n'a conduit qu'au chaos et à la révolte dans tout le pays.

Parlant plus spécialement de la situation à Vancouver, M. Mackenzie dit que, malgré les déclarations de M. Gordon à l'effet que personne ne pourrait se plaindre du manque de nourriture, de vêtements ou d'abri, il y a actuellement dans cette ville 900 familles qui vont être jetées sur le pavé du jour au lendemain. Il ajoute que les municipalités ne peuvent régler le problème vu que la plupart d'entre elles sont en faillite parce qu'elles ont été forcées par la législation précédente à emprunter au-delà de leurs moyens.

M. Humphrey Mitchell, député ouvrier de Hamilton Est, est d'avis que la situation actuelle ne peut pas se prolonger indéfiniment. Il faudra qu'un jour un gouvernement envisage le problème au point de vue national. Le Canada ne doit pas compter sur la conférence économique mondiale; il lui faut faire quelque chose auparavant. Il dit que 35,000 personnes sont sous le secours direct à Hamilton et que la municipalité doit plus de $1,000,000.

M. W.-G. Weir, député libéral de Macdonald, craint que les récoltes dans l'ouest soient désastreuses si l'on ne trouve pas un moyen de combattre le fléau des sauterelles.

L'honorable M. Mackenzie King est d'opinion que la première partie de l'amendement Manion proposé aujourd'hui se trouve déjà dans le bill. Quant à la deuxième partie concernant la paix, l'ordre et la bonne administration, il ne croit pas qu'elle doive être insérée dans la résolution.

Le premier ministre répond que la première partie de l'amendement a trait à une question purement légale et que la disposition concernant la paix, l'ordre, etc., a été insérée dans le bill de 1931 et qu'on a jugé bon de l'y laisser cette année.

Finalement M. J.-T. Hackett, député conservateur de Stanstead, qui remplit les fonctions de président du comité, déclare que l'amendement présenté par M. Manion est parfaitement régulier.

M. Mackenzie King dit qu'il accepte la décision du président, mais il qualifie l'amendement de "négation de la coutume parlementaire". Il existe en effet dans les Statuts des lois ayant trait au maintien de la paix, de l'ordre et de la bonne administration et si elles sont jugées insuffisantes, le parlement devrait donner au gouvernement toute latitude pour qu'elles s'adaptent aux conditions actuelles. D'un autre côté, si le parlement donnait au gouvernement le droit de se servir d'un arrêté ministériel pour une telle fin, il abandonnerait un pouvoir qui lui appartient.

M. King dit que deux tendances se manifestent aujourd'hui dans le monde. L'une est de délaisser le gouvernement parlementaire pour la dictature. C'est ce qui s'est produit en Italie et ce qui commence à se manifester en Allemagne. L'autre est une tendance vers le socialisme et le communisme et ni l'une ni l'autre ne cadrent avec la constitution britannique.

Le chef de l'Opposition rappelle l'attitude qu'il a prise lorsque la disposition concernant la "paix, l'ordre et la bonne administration" a été introduite dans la législation de 1931. Il s'y est opposé comme il s'y oppose ce soir. Il ne veut pas créer d'embarras au gouvernement mais il considère que la sécurité de la liberté populaire repose dans le parlement et dans le contrôle par le parlement de toutes les situations qui peuvent surgir.

M. King dit qu'on ne devrait pas profiter de la situation actuelle pour "soustraire au parlement" ses fonctions primordiales qui sont de s'occuper de toutes les affaires qui intéressent le peuple. Il dit que le premier ministre devrait renseigner le parlement sur les cas d'urgence qu'il a eu vue pour demander des pouvoirs aussi étendus. D'après lui, le bill tel que rédigé donne au gouvernement des pouvoirs suffisants pour faire face à toute éventualité.

L'honorable R.-B. Bennett déclare que les Etats-Unis ont connu dernièrement une situation sans précédent lorsque toutes les banques du pays ont été fermées. Si le gouvernement canadien n'avait pas eu à sa disposition les pouvoirs conférés par la législation de 1931 il n'aurait pas pu prendre les mesures nécessaires pour se prémunir contre cette crise.

Il ajoute que si le gouvernement pouvait prévoir tous les cas d'urgence qui peuvent survenir et laisser au parlement le soin de les régler lui-même, il n'y aurait pas besoin d'une législation comme celle qui est actuellement devant la Chambre. Mais qui va prédire ce qui peut arriver, dit-il.

Parlant de l'application de la loi de clôture en 1931, le premier ministre dit que cette loi est essentielle pour la conduite des affaires d'un parlement. En Angleterre on emploie non seulement la clôture mais aussi la guillotine et dès que le couperet tombe, le débat s'arrête automatiquement. La Chambre anglaise terminerait en deux jours un débat qui occupe le parlement canadien pendant des semaines. La clôture est en vigueur en Angleterre depuis 50 ans tandis qu'elle est d'application récente au Canada et, contrairement à ce qui se passe en Angleterre, on en fait rarement usage ici.

Le premier ministre dit qu'il a autant que quiconque le respect des institutions parlementaires, de la loi et de l'ordre mais pour lui le plus sûr moyen de les maintenir est d'empêcher le chaos et l'anarchie. C'est ce qui se produirait sûrement pourtant s'il n'existait pas une autorité quelconque pour l'empêcher.

M. Bennett dit que la Loi des mesures de guerre pourrait toujours être invoquée au Canada si quelque crise était à craindre mais la raison pour laquelle le Canada a maintenu sa position est que le pays a envisagé avec calme, patience et courage les conditions qui se sont produites. Si le gouvernement avait mis en vigueur les dispositions de la Loi des mesures de guerre quel effet cela aurait-il eu sur le peuple canadien? demande le premier ministre. Une des raisons pour lesquelles le peuple a conservé son calme en face de la dépression générale est que le gouvernement n'a jamais montré le moindre signe de panique.

En demandant au parlement d'adopter cette législation, le gouvernement veut simplement être en mesure de faire face à toutes les conditions qui pourront surgir. Le gouvernement doit être fidèle aux obligations qu'il a prises envers le pays, dit M. Bennett.

Parlant des changements radicaux qui se sont produits dans la situation internationale, le premier ministre rappelle qu'il y a quelques jours seulement le Congrès américain a donné pleins pouvoirs au président Roosevelt et il ajoute que le peuple américain a autant de respect pour la liberté que le peuple canadien.

M. Bennett dit que le gouvernement fédéral ne demande pas au parlement d'accorder des pouvoirs à un seul homme mais à l'administration présente. Il ajoute que chaque député devrait faire son examen de conscience au sujet des conditions qui existent actuellement dans le monde entier et se demander si le gouvernement ne fait pas bien de se prémunir contre toute éventualité.

L'honorable Mackenzie King dit que les conditions au Canada ne sont pas aussi graves qu'en Angleterre et il regrette que le gouvernement juge à propos d'adopter des mesures qui peuvent semer sans nécessité la crainte et la terreur dans le peuple. D'ailleurs, le bill accorde au gouvernement tous les pouvoirs dont il peut avoir besoin.

Quant aux pouvoirs accordés au président Roosevelt, le chef de l'Opposition dit qu'ils ne portent que sur des item "spécifiés" et que l'Opposition est prête à agir de la même façon vis-à-vis du gouvernement. Il est heureux de voir que le premier ministre partage ses vues sur le fait que le présent est une période de transition durant laquelle la démocratie dans l'administration des pays est plus ou moins mise à l'essai. Il faut être prudent et le gouvernement ne devrait pas s'arroger des pouvoirs dictatoriaux illimités. Si le balancier va trop loin dans une direction, la réaction le fera aller trop loin aussi dans la direction opposée. Des classes ou des groupes comme la C. C. F. pourraient chercher à obtenir les mêmes pouvoirs. La seule route sûre, d'après lui, est que le parlement garde son contrôle et refuse à tout individu ou groupe le droit d'exercer un pouvoir suprême.

M. Ian Mackenzie, député libéral de Vancouver, est d'opinion que le gouvernement a assez d'autorité sans insérer cette clause au sujet de la paix de l'ordre et de la bonne administration. Cette clause, d'après lui, est une violation flagrante des droits fondamentaux du parlement.

M. William Duff, député libéral d'Antigonish-Guysboro, dit que le discours de M. Bennett est une preuve qu'il a été mis dans la balance et n'a pas été trouvé assez lourd. Il provoque un éclat de rire dans la Chambre lorsqu'il suggère l'insertion dans la résolution d'un amendement pourvoyant "au maintien de la paix et de l'ordre et à un changement de gouvernement."

L'amendement de M. Manion est ensuite mis aux voix et il est adopté par 60 voix à 23, deux progressistes, MM. D. M. Kennedy, député de Peace River et W. T. Lucas, de Camrose, votant avec le gouvernement en faveur de l'amendement tandis que le reste de la gauche s'y opposait en bloc.

M. C. G. Power, député libéral de Québec sud, reprend ensuite la discussion sur la résolution. Il veut savoir quels montants ont été avancés aux provinces pour d'autres fins que des secours aux chômeurs ou des paiements d'intérêt et si le ministre espère que ces montants seront remboursés.

L'honorable W. A. Gordon, ministre du travail, déclare qu'une somme de $3,500,000 a été avancée par le gouvernement à la province de Saskatchewan et qu'il a entière confiance dans la probité des gens de cette province.

"Le ministre croit-il que ce soit une bonne chose pour un banquier de prêter de l'argent à un client qui ne peut pas rembourser le principal et l'intérêt? Le Fédéral s'est institué le banquier des provinces en faillite ou à moitié en faillite et l'on devrait nous dire pendant combien de temps cela va continuer", déclare M. Power.

Continuant ses remarques, le député de Québec sud dit que le gouvernement supporte les banques, supporte les compagnies d'assurance, supporte la Beauharnois. Il supporte aussi le Pacifique Canadien et paye les déficits des Chemins de fer Nationaux sans compter quatre provinces qu'il a sur les bras en plus de Terreneuve. Il est d'avis que c'est une générosité qui dépasse les bornes.

M. Power pense que le gouvernement s'est aventuré sur un terrain des plus dangereux en distribuant ses faveurs à certaines provinces au détriment des autres. "Si la province de Saskatchewan", dit-il, "ou toute autre province s'aperçoit qu'elle ne peut plus continuer à conduire en barque, le plus tôt elle se mettra en faillite et se réorganisera le mieux ce sera pour la province et pour le pays tout entier.

L'honorable Chas. Stewart dit que l'état de choses actuel est "renversant". Il n'aurait jamais cru qu'une province put être dans une telle situation et il sympathise avec le ministre qui est obligé de faire un tel aveu.

"Parlez-nous donc de l'Alberta" dit M. W. D. Cowan, député conservateur de Long Lake.

"J'espère que l'Alberta ne sera jamais dans une telle position", répond M. Stewart.

"Les finances de la Saskatchewan sont dans un meilleur état que celles de l'Alberta" rétorque M. Cowan. "Vous ne savez pas ce que vous dites." En réponse à une question de l'honorable Ernest Lapointe, député libéral de Québec Est, l'honorable W. A. Gordon déclare que la Saskatchewan a été la seule province à demander l'aide du gouvernement fédéral pour payer ses frais d'administration. Le ministre rappelle que la Saskatchewan a été victime d'une tragédie que n'a connue aucune autre province. Il fut un temps où le gouvernement fédéral et celui de la Saskatchewan durent nourrir 300,000 personnes que le manque total de récoltes avait laissées dans le dénûment le plus complet. C'est cette situation qui est la cause que le gouvernement fédéral est obligé aujourd'hui de venir au secours de cette province.

M. Gordon admet que le contrôle le plus rigide doit être exercé sur les prêts consentis aux provinces ou à toute corporation publique. C'est le gouvernement qui doit voir à ce que les deniers publics soient administrés de la meilleure façon possible. D'un autre côté, on peut se demander si ce serait de la bonne politique de laisser une province faire faillite. Personnellement, il n'est pas de cet avis. Cependant, il faut à tout prix que ces provinces de gré ou de force réduisent leur coût d'administration sans pour cela nuire à leurs services. C'est ce qui se fait en Saskatchewan.

Le ministre du travail dit que la situation n'est pas rose et que ce n'est pas le moment de jeter la pierre à ceux qui cherchent à résoudre le problème. Il croit que les provinces font de sincères efforts pour boucler leur budget.

Le major Power assure le ministre que ses remarques n'étaient pas dirigées uniquement contre la Saskatchewan mais simplement contre la politique du gouvernement à ce sujet. Il est d'opinion que le Fédéral ne peut pas prêter d'argent à ses voisins quand il n'en a pas lui-même. Une telle politique ne peut que provoquer un déficit dans le budget fédéral. De toutes façons, l'administration fédérale n'est pas en position de prêter de l'argent quand elle ne peut payer ses propres dettes.

(Suite à la page 9)

NEW YORK LIFE
INSURANCE COMPANY

51 MADISON AVENUE, NEW-YORK, N.Y.

COMPAGNIE MUTUELLE, FONDEE EN 1845
CONSTITUEE SOUS LES LOIS DE L'ETAT DE NEW-YORK

88ème COMPTE-RENDU ANNUEL
31 DÉCEMBRE 1932

A nos Assurés et au Public:—

Durant l'année 1932, la New-York Life Insurance Company a payé à ses assurés vivants et aux bénéficiaires de ceux qui sont décédés, la somme de

$255,200,187.69

Elle a réglé tous ses engagements à même les fonds de ses revenus courants; a fait, durant l'année, de nouveaux placements s'élevant à

$46,623,111.32

et a clôturé l'exercice avec un montant d'argent en banque plus considérable qu'à toute autre fin d'année depuis sa fondation.

L'actif de la Compagnie s'élève à

$1,974,076,041.43

Le passif total de la Compagnie s'élève à

$1,860,106,133.54

chiffre dans lequel sont compris les réserves des polices, calculées sur la base la plus conservatrice en usage par les compagnies d'Assurances sur la Vie; un prélèvement provisoire de $52,059,288 pour les dividendes aux détenteurs de polices en 1933, ainsi qu'une réserve spéciale, non requise par la loi, de $36,630,709.74.

Ses fonds non attribués (surplus) en excès de toutes obligations, s'élèvent à

$113,969,907.89

Les nouvelles assurances acquittées, effectuées durant 1932, se chiffrent à plus de

$521,000,000

A la fin de 1932, la Compagnie avait un total d'assurances en cours de plus de

$7,300,000,000

Le revenu total de la Compagnie durant l'année a été de

$407,235,904.31

Le tableau suivant présente l'actif de la Compagnie sous diverses rubriques, avec le pourcentage de chacune par rapport au total:

Description du placement	Valeur de l'actif	Pour cent de l'actif total
Espèces en caisse ou en banque	$27,697,604.76	1.40
Obligations du Gouvernement des Etats-Unis	56,009,519.74	2.84
Obligations d'Etats, Comtés et Municipalités	129,486,343.11	6.56
Obligations de Sociétés d'Utilité Publique	147,550,734.61	7.47
Obligations Industrielles	19,187,336.03	.97
Obligations de Chemins de Fer	376,878,012.42	19.09
Obligations canadiennes (Dominion, Provinces, Cités, etc.)	38,847,206.78	1.97
Obligations du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande	4,987,377.90	.25
Autres obligations étrangères	2,359,029.10	.12
Actions privilégiées et garanties	80,883,896.00	4.10
Propriétés immobilières (y compris Siège Social)	48,146,598.73	2.44
Premières hypothèques sur propriétés urbaines	529,478,296.81	26.82
Premières hypothèques sur fermes	22,451,275.96	1.14
Prêts sur polices	419,798,911.98	21.27
Intérêts et Loyers échus et courus	36,168,670.83	1.83
Autre actif	34,145,227.67	1.73
Total	$1,974,076,041.43	100.00

(Dans ce tableau, les obligations non sujettes à amortissement ainsi que toutes actions privilégiées et garanties sont évaluées sur la base prescrite par l'Assemblée Nationale des Commissaires d'Assurances.)

Le Président :

Thomas A. Buckner

La Compagnie traite des affaires au Canada, sans interruption, depuis 1868. Elle maintient des bureaux à Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, et est représentée par ses agents partout dans le Dominion.

Fonds placés au Canada, au 31 déc. 1932 - $61,028,744.41

ENRAYEZ CE RHUME

UN rhume grave de poitrine ou de la gorge — qui amène si souvent des complications sérieuses — disparaît généralement après une friction du bon vieux Musterole. Vous en obtiendrez de meilleurs résultats si vous l'employez à toutes les heures pendant cinq heures.

Ce fameux mélange d'huile de moutarde, de camphre, de menthol et autres ingrédients donne naturellement un soulagement prompt. Musterole agit sans retard parce qu'il est un "contre-irritant" scientifique — et non un simple onguent — il pénètre et stimule la circulation du sang, chasse l'infection et la douleur. Employé par des millions depuis 20 ans. Recommandé par les médecins et les garde-malades.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

NEW YORK
PHILADELPHIE
BALTIMORE
WASHINGTON

Départ Quotidien de la Gare Bonaventure à Montréal à
8.20 p.m. (H.S.E.)

Service direct de luxe, sans changement de voiture, pour Hartford, New Haven, New York (gare Penn.), Philadelphie, Baltimore et Washington. Correspondance à New York pour Atlantic City. Wagons-compartiments-salon (club), wagons-lits, wagons-chambrettes (à deux couchettes), wagon-restaurant et voitures de première classe.

par le
WASHINGTONIAN

Renseignements complets au Bureau des Billets pour la Ville, 534, rue St-Jacques, LAncette 4731.

CANADIEN NATIONAL

Ottawa vs Montréal, ce soir — Les Royals battus à Moncton

LA DERNIERE VISITE DES SENATEURS AUX MAROONS

L'Ottawa rendra ses dernières civilités au public local au Forum, ce soir. — Montréal en profitera-t-il pour augmenter son pointage?

Trois parties sont à l'affiche dans l'avant-dernière séance de la cédule de la National Hockey League, ce soir, dont l'une, au Forum, opposera l'Ottawa aux Maroons. Les deux autres parties seront disputées à New-York et à Boston et elles auront comme figurants les clubs suivants: Toronto vs Américain, et Rangers vs Bruins.

La partie locale sera la dernière de la saison pour le club de la Capitale, et, bien que d'un intérêt secondaire, elle ne manquera pas de fournir des émotions. Les Maroons, actuellement en tête de la ligue Nationale comme fabricants de points, ne sont cependant que trois points en avant des Rangers, et ils auront une superbe aubaine contre les Uhlans de la Capitale pour devancer leurs plus proches compétiteurs. Il y a aussi une chance pour le Montréal de finir la saison en tête de sa division, puisqu'il n'est qu'à trois points des Leafs, qui ont, comme les Maroons deux parties à contester contre l'Américain et le Chicago.

Les parties de ce soir seront surveillées de près, surtout celles auxquelles participent les clubs de la division américaine. Bien que les clubs Boston, Détroit et Rangers soient certains de détailler, leur classement final est loin d'être réglé, même si les Red Wings ont fini leur saison régulière. Ils peuvent être délogés de la tête par les Bruins, tandis que le Boston, actuellement deuxième, peut voir les Rangers les rejoindre et finir sur un pied d'égalité avec lui. En ce cas, les Rangers détailleraient comme seconds, vu l'excellence de leur pourcentage sur celui des Bruins. La situation est donc loin d'être réglée dans la National Hockey League, et c'est la première saison, depuis longtemps, que l'incertitude se prolonge de cette façon dans le circuit Calder.

Le Canadien se repose, de son côté, et partira demain soir pour New-York où il jouera sa dernière partie le lendemain contre les Rangers. Qu'il perde, annule ou gagne, le Bleu Blanc Rouge est certain du détail, mais Lalonde a l'ambition de finir sa saison victorieusement. Les Rangers, au cours des dernières parties, y sont allés en pédalant doucement, soit qu'ils aient agi délibérément ou non, et on peut s'attendre qu'ils feront, eux aussi, un effort méritoire pour terminer leur cédule régulière, sur leur propre glace, par un succès. Voici l'alignement probable de ce soir au Forum:

MAROONS		OTTAWA
1—Ker	buts	Beveridge—1
3—Conacher	défense	Rockburn—2
17—Noble	défenses	Shields—3
7—Smith	centre	Weiland—7
4—Ward	ailes	Finnigan—8
5—Northcott	ailes	H. Kilrea—10

Substituts du Maroons: 2—Wentwort; 8—Trottier; 9—Brydson; 10—Haynes; 12—W. Kilrea; 14—Duguid; 15—Robinson; 16—Wilcox.

Substituts du Ottawa: 4—Burke; 5—Touhey; 6—Cox; 9—McInenly; 12—E. Roche; 14—Forslund; 15—Howe; 16—D. Roche.

Arbitre: Smeaton. — Juge du jeu: Bell.

BILL COOK JOUIT D'UNE AVANCE SUBSTANTIELLE

Le fameux joueur des Rangers mène sur Harvey "Busher" Jackson, des Leafs, par huit points — Joliat en bonne posture. — Shore "monte".

Peu de changement est survenu depuis la publication des dernières statistiques de la National Hockey League. Bill Cook, le joueur d'avant des Rangers, mène toujours avec une substantielle avance sur ses plus proches rivaux. Il a huit points de plus que Harvey "Busher" Jackson, des Leafs, de Toronto, les deux totaux étant 49 et 41. Northcott et Haynes, tous deux des Maroons, sont égaux avec 40, suivis de leur coéquipier, Hooley Smith, avec 39, et de Joliat, du Canadien, avec 38, Barry, centre du Boston, a 37, et Bun Cook, des Rangers, 36. Morenz, Stewart et Boucher sont ex-aequo avec 35, tandis que Gagnon, du Canadien, et Lewis du Détroit ont respectivement 34. Eddie Shore a fait un sensationnel progrès depuis une semaine et il talonne les deux derniers joueurs nommés avec un total de 33, dont 25 "assists".

SECTION CANADIENNE

	P.	A.	Tot.	Pun.
Jackson, Toronto	25	16	41	43
Northcott, Mont.	21	19	40	30
Haynes, Montréal	16	24	40	18
Smith, Montréal	19	20	39	66
Joliat, Canadiens	18	20	38	53
Morenz, Canadiens	14	21	35	32
Gagnon, Canadiens	11	23	34	61
Ward, Montréal	16	16	32	52
Conacher, Toronto	13	19	32	64
Primeau, Toronto	11	21	32	4
Trottier, Montréal	15	15	30	38
Brydson, Montréal	11	17	28	26
Himes, Américains	6	22	28	12
L. Conacher, Mont.	7	19	26	61
Sheppard, Am.	17	8	25	32
Weiland, Ottawa	15	10	25	4
Clancy, Toronto	13	12	25	77
Howe, Ottawa	12	12	24	15
Robinson, Montréal	15	8	23	2
Wasnie, Américains	11	12	23	36
H. Kilrea, Ottawa	14	8	22	26
Gracie, Toronto	8	13	21	27
Cotton, Toronto	9	11	20	29
Touhey, Ottawa	12	7	19	12
Day, Toronto	6	13	19	42
Bailey, Toronto	10	8	18	50
Brydge, Américains	4	14	18	58
Finnigan, Ottawa	4	14	18	37
Doraty, Toronto	5	11	16	16
W. Kilrea, Ott-Mont.	5	11	16	14
Larochele, Can.	11	4	15	27
Patterson, Am.	11	4	15	26
Lépine, Canadiens	8	7	15	45
McVeigh, Am.	5	10	15	19
Blair, Toronto	6	9	15	38
Wentworth, Mont.	4	10	14	46
Forslund, Ottawa	4	9	13	2
Martin, Américains	5	7	12	8
Jackson, Américains	9	2	11	6
S. Mantha, Can.	4	7	11	50
Duguid, Montréal	4	7	11	28
Horner, Toronto	3	8	11	144
Thoms, Toronto	3	8	11	15
Dutkowski, Am.	4	6	10	41
Shields, Ottawa	6	4	10	119
Cox, Ottawa	3	7	10	8
G. Mantha, Can.	3	6	9	10
D. Roche, Ottawa	3	6	9	6
Leduc, Canadiens	5	3	8	60
E. Roche, Ottawa	4	4	8	4
Phillips, Am.	1	7	8	16
Giroux, Canadiens	5	2	7	14
Starr, Américains	4	3	7	8
Burke, Can.-Ottawa	2	5	7	36
Carson, Canadiens	4	2	6	51
Filmore, Am.	1	4	5	2
Levinsky, Toronto	1	4	5	53
Goudreault, Can.	2	2	4	2
Bourgeault, Ott-Can.	2	2	4	27
McInenley, Ottawa	2	2	4	8
Mondou, Canadiens	1	3	4	15
Plaxton, Montréal	1	2	3	4
Darragh, Toronto	1	2	3	0
Milks, Ottawa	0	3	3	9
Wilcox, Montréal	0	3	3	37
Hart, Canadiens	0	3	3	0
Smith, Ottawa	2	0	2	42
Harrington, Can.	1	1	2	2
Klein, Américains	1	1	2	4
Kuhn, Américains	1	1	2	4
Keating, Américains	0	2	2	11
Adams, Toronto	0	2	2	0
Sands, Toronto	0	2	2	6
Gallagher, Mont.	1	0	1	9
Burke, Américains	1	0	1	4
Downie, Toronto	0	1	1	2
Dutton, Américains	0	1	1	74
Rockburn, Ottawa	0	1	1	39
Rogan, Américains	0	1	1	14
Noble, Montréal	0	1	1	16
Convey, Américains	0	0	0	12
Murray, Canadiens	0	0	0	2
Ayres, Américains	0	0	0	73
Starr, Ott.-Can.	0	0	0	36
Chabot, Toronto	0	0	0	2

Pun.—Punitions en minutes.

SECTION AMERICAINE

	P.	A.	Tot.	Pun.
W. Cook, Rangers	27	22	49	51
Barry, Boston	24	13	37	40
F. Cook, Rangers	22	14	36	35
Stewart, Boston	18	17	35	62
Boucher, Rangers	7	28	35	4
Lewis, Détroit	20	14	34	20
Shore, Boston	8	25	33	102
Thompson, Chicago	12	20	32	27
Dillon, Rangers	20	9	29	12
Clapper, Boston	14	14	28	42
Cook, Chicago	12	13	25	30
Sorrell, Détroit	14	10	24	11
Aurie, Détroit	12	11	23	25
Carson, Détroit	12	11	23	35
Voss, Rang.-Dét.	8	15	23	19
Gottselig, Chicago	11	11	22	6
Emms, Détroit	9	13	22	63
Romnes, Chicago	10	11	21	2
Goodfellow, Dét.	12	8	20	47
March, Chicago	9	11	20	38
Beattie, Boston	8	12	20	19
Somers, Rangers	6	14	20	26
Lamb, Boston	11	8	19	66
Oliver, Boston	11	7	18	10
A. C. Siebert, Rang.	8	10	18	32
Couture, Chicago	10	7	17	26
Johnson, Rangers	8	8	16	125
Wiseman, Détroit	8	8	16	16
Asmundson, Rang.	5	10	15	20
Murdoch, Rangers	5	10	15	21
McFayden, Chicago	4	9	13	20
Keeling, Rangers	7	5	12	22
Heller, Rangers	5	7	12	31
Ripley, Chi-Boston	4	8	12	27
Jenkins, Chicago	3	9	12	42
Heximer, Boston	6	5	11	12
Young, Détroit	5	6	11	59
Graham, Chicago	3	8	11	57
Chapman, Boston	3	6	9	19
Goldsworthy, Dét.	3	6	9	6
Gallagher, Détroit	3	6	9	48
Brennan, Rangers	4	4	8	94
McKenzie, Chicago	4	4	8	13
Evans, Détroit	2	6	8	74
Owen, Boston	6	1	7	10
Jerwa, Boston	3	4	7	23
Alex. Smith, Boston	3	4	7	30
Hay, Détroit	1	6	7	6
Burch, Boston	5	1	6	6
Buswell, Détroit	2	4	6	16
Coulter, Chicago	3	2	5	53
E. Seibert, Rang.	2	3	5	92
Abel, Chicago	0	4	4	63
Pettinger, Rangers	1	2	3	18
Galbraith, Boston	1	2	3	28
Moffatt, Détroit	1	2	3	6
Marker, Détroit	1	1	2	8
Bostrom, Chicago	1	0	1	14
Hitchman, Boston	0	1	1	34
Hanson, Détroit	0	0	0	6
Noble, Détroit	0	0	0	6
Davis, Détroit	0	0	0	4
Holmes, Chicago	0	0	0	2

Pun.—Punitions en minutes.

DON GEORGE VS KIRILENKO, EN FINALE A L'ARENA, LE 3 AVRIL

Le champion du monde défendra sa couronne contre le Cosaque dans la finale du programme d'ouverture de Lucien Riopel.

Nous croyons être bien informé en annonçant que Don Georges, champion du monde actuel, du moins pour le Canada et quelques états de la république voisine fera les frais de l'ouverture de la saison de lutte à l'Aréna Mont-Royal, dans trois semaines. Il aura comme adversaire Ivan Kirilenko, le Cosaque, que les amateurs de lutte ont déjà vu à l'oeuvre, il y a une couple d'années.

DON GEORGE

Il nous a été impossible d'avoir la confirmation officielle de cette nouvelle parce que nous n'avons pu rejoindre le promoteur Lucien Riopel. Tout de même, il est certain que l'athlète merveilleux, qui a enlevé récemment la couronne de champion du monde à Henri Deglane, quand celui-ci se brisa la clavicule, sera au programme inaugural qui ralliera tous les fervents de la lutte à l'aréna Mont-Royal le 3 avril prochain.

LES ROYALS PERDENT AUX MAINS DES HAWKS, 2 A 0

Les champions séniors de la province battus dans la première partie pour la coupe Allan avec les titulaires des provinces maritimes.

Moncton, N.-B. 21. Les Royals, champions séniors de la province de Québec, devront renverser une avance de deux points dans leur deuxième et dernière partie avec les Hawks de Moncton, champions des provinces Maritimes, demain soir, s'ils veulent continuer de représenter la métropole canadienne dans les séries éliminatoires de la coupe Allan. En effet, les Royals, après deux périodes excitantes et des plus contestées, ont capitulé devant une fougueuse et irrésistible attaque des Hawks dans le dernier engagement, ces derniers comptant deux points et gagnant la première manche par le score de 2 à 0. La tâche, qui confronte les Montréalais, semble donc des plus difficiles et les Hawks ne laisseront pas s'effriter une aussi précieuse avance sans la défendre désespérément.

Ce fut une partie rapide et remplie de sensations. Les deux clubs évitèrent cependant les tactiques délibérément rudes et il n'y eut que quelques punitions d'un caractère bénin.

Pendant deux périodes, les combattants firent des prodiges de valeur pour briser la glace, mais le succès tarda à couronner leurs efforts. Finalement, dans la troisième période, après treize minutes de jeu, Miller fit une sortie impétueuse, traversa les lignes montréalaises et catapulta la rondelle sur Coulter, qui bloqua avec flegme. Seulement, la rondelle retomba en avant de lui et Dud James s'en empara et, d'un coup saccadé de son hockey, il la plongea dans la cage des Royals. Deux minutes et demie plus tard, Gill faisait une course de pratiquement toute la longueur de la patinoire et allait déjouer Coulter, mal protégé par ses sentinelles.

Pour les locaux, James Miller, Kibine, McManus et Gill jouèrent avec éclat. Quant au gardien de buts Foster, il fut loin d'avoir l'ouvrage, qui confronta son vis-à-vis, bien qu'il sût faire exceptionnelle figure. Coulter travailla avec stoïcisme et fit une vive impression sur la foule. Dave Neville, des visiteurs, qui avait été plusieurs parties sans jouer, des suites de la dislocation d'une hanche, s'aligna avec les visiteurs et brilla avec Saint-Germain, McQuisten et Delahey. Il dut se retirer cependant du jeu quand il fit une mauvaise plonge contre la paroi de la patinoire. La dernière partie aura lieu demain soir et le gagnant de la série rencontrera les champions de l'Ontario pour les finales de l'est du Canada. Alignement et sommaire:

Moncton		Royal
Foster	buts	Coulter
Gill	défense	Wilson
Walker	défense	McKenzie
Miller	centre	Neville
Irvine	aile	St-Germain
Muckle	aile	Delahey

Subs., Moncton: James, McDonald, McManus, Connolly.

Subs., Royal: MacQuisten, Jim Kelly, Pete Kelly, Massey.

Arbitre: George Foster, Ottawa.

Première période

Pas de point.

Punitions: Gill, P. Kelly (2 minutes.)

Arrêts: Foster 5; Coulter 6.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Delahey, MacKensie, James, Neville, Wilson (2 minutes.)

Arrêts: Foster 8; Coulter 12.

Troisième période

1—Moncton: James (Miller) 9.07
2—Moncton: Gill 12.50

Punitions: MacQuisten (2 minutes).

Arrêts: Foster 5; Coulter 9.

BERT WHITE VS PETRIN AU C. P. ST-ZOTIQUE

Tout est maintenant prêt pour le tournoi de boxe du C.P. St-Zotique, qui aura lieu mercredi, le 22 courant, dans la salle Cartier, rue Therrien (tramways 25 ou 36.)

Six champions de diverses catégories figureront au programme. Deux sont champions juniors: Berger et Meunier et les autres sont des champions de la ville: Bert White, J. Pope, Leonardo et Léo Paul.

Max Berger est un des meilleurs porte-couleurs du Y.M.H.A. et S. Knight, du Griff. B.C. n'a qu'à bien se tenir, s'il ne veut pas plier sous les coups dont son adversaire ne manquera pas de l'accabler. Bert White, du Beld. Cort., par le seul fait d'avoir knockouté G. Boisseau, le renommé favori des amateurs, se révèle comme le plus dangereux de sa classe.

Le combat qui mettra aux prises L. Powell, du St-Albans et R. Brisebois, du C.P. St-Zotique est très attendu. Powell est un dur cogneur qui souvent n'est opposé qu'à des hommes de poids supérieur; mais R. Brisebois entend bien lui enlever sa gloire et la faire tourner à son crédit en le détrônant. Ce combat promet d'être très contesté.

On est aussi dans l'impatience de voir quelle rentrée N. Young, du C. P. St-Zotique, fera dans l'arène contre Braitwaite, du University Settlement.

Comme au dernier tournoi, les paris vont bon train sur la rencontre J. Pope, du Beld. Cort., vs H. Tassé, du C.P. St-Zotique. H. Tassé déclassera-t-il le champion de 135 livres dans une revanche? Ou Pope lui enlèvera-t-il tout espoir? Nous le saurons mercredi.

Voici l'alignement:

Classe 100 livres: Max Berger, Y.M.H.A. vs S. Knight, Griff. B.C.

Classe 108 livres: Bert White, Beld. Cort., vs E. Petrin, St-Thomas d'Aquin.

Classe 118 livres: L. Powell, St-Albans, vs R. Brisebois, C.P. St-Zotique.

Classe 118 livres: Alper, Y.M.H.A., vs L. Pope, Beld. Cort.

Classe 126 livres: Gordan, Y.M.H.A., vs S. Buzuk, C. P. St-Zotique.

Classe 126 livres: Evans, St-Albans, vs Meunier, Marceau.

Classe 126 livres: G. Rattery, St-Will. vs H. Pilote, C.P. St-Zotique.

Classe 135 livres: Aucoin, Marceau, vs S. Politick, C.P. St-Zotique.

Classe 135 livres: Braitwaite, Univ. Sett. vs N. Young, C.P. St-Zotique.

Classe 135 livres: J. Pope, Beld. Cort., vs H. Tassé, C.P. St-Zotique.

Classe 160 livres: H. Lane, Ind., vs Leonardo, Gladstone.

Classe 175 livres: Weybush, Beld. Cort. vs L. Paul, Marceau.

DISTRIBUTION DE PRIX AU MONT-ST-LOUIS

L'épilogue traditionnel de la belle fête sportive d'hiver du Mont-Saint-Louis eut lieu hier soir, à l'occasion de la distribution des prix aux vainqueurs des courses du 4 mars dernier. L'on sait que lors de son grand festival, le Mont-Saint-Louis prenait littéralement l'Aréna d'assaut en présence d'une foule de spectateurs enthousiastes et qu'il s'y déroula l'une des plus brillantes fêtes dont fassent mention les annales sportives du collège.

A l'occasion de cette distribution de récompenses, il fut particulièrement agréable aux membres du comité d'organisation d'exprimer leur gratitude à toutes les personnes qui ont contribué de quelque façon au succès de la journée du 4 mars.

Le public bien renseigné comprend la juste part que le Mont-Saint-Louis fait aux sports dans ses programmes: c'est que l'homme n'est pas qu'une intelligence, il est une âme dans un corps. Un harmonieux développement de deux parties: c'est la saine et complète éducation, c'est celle que les élèves reçoivent au Mont-Saint-Louis, et dont la formule n'est autre que celle des Anciens: Mens sana in corpore sano.

A part les nombreuses coupes, raquettes de tennis, montres précieuses, etc., offertes par les généreux donateurs et distribuées aux vainqueurs, mentionnons en particulier le magnifique trophée Mappin and Webb, pour la course de deux milles; la coupe Bonin, reprise par l'équipe du collège aux Etudiants de l'Ecole Polytechnique; la coupe représentant le championnat de la ligue sénior du M.-S.-L.; et enfin le fameux trophée "James Strachan" remporté vendredi dernier au Forum dans une course à relais chaudement contestée entre dix équipes de High-Schools et Collèges de Montréal, à l'occasion du grand carnaval de charité pour les hôpitaux. Les porte-couleurs du Mont-Saint-Louis se classèrent en tête des dix concurrents inscrits à cette épreuve et s'assurèrent la possession de la fameuse coupe "James Strachan" pour un an.

TOURNOI DE SNOOKER

Un tournoi de snooker se joue à la salle de billard Victoria, située au No 221 rue Ste-Catherine est, coin Ste-Elisabeth. Devant une foule nombreuse, Lionel Daigle a défait son adversaire, M. Desgagné, dans l'après-midi, par 3 à 0. Daigle fit une série de 96 points, ce qui est un record dans un tournoi. Dans la deuxième rencontre, Roméo St-Jean prit une avance sur son adversaire, par 2 à 1. A. Leclerc, dans la partie du soir, R. Daigle prit la première partie qui termina le match, par 4 à 0. Dans la deuxième partie, M. Albert Leclerc est revenu à la charge et gagna le match par 4 à 3.

Aujourd'hui, nous avons au programme: M. Antonio Courteau vs A. Quevillon, dans la première partie; la deuxième partie sera entre O. Chénier et "Lefty" Boles. Ces parties auront lieu à 2.30 hrs et 8 hrs p.m.

CLASSEMENT DES JOUEURS

	G.	P.	Al.	S.
L. Daigle	1	0	10	96
A. Desroches	1	0	10	68
A. Courteau	1	0	10	51
A. Leclerc	1	0	10	50
A. Barré	0	1	10	45
R. St-Jean	0	1	10	41
R. Lapointe	0	1	10	44
J. Desgagné	0	1	10	39
O. Chénier				
L. Boles				

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8.30
OTTAWA
vs
MONTRÉAL
PRIX: $2.50, $1.75, $1.50, $1.00, .50
Taxe comprise

Partie nulle entre Saint-Tite et Sainte-Thècle

SAINT-TITE, 21. — Notre équipe de hockey a fait partie nulle de 4 à 4, dans une partie très chaude et contestée, jouée récemment sur la patinoire du Collège, devant une foule considérable de spectateurs. Les joueurs du Sainte-Thècle s'étaient promis d'écraser notre équipe, et se croyant de beaucoup supérieurs à nos gars, s'attendaient de les blanchir. Les visiteurs en furent quittes avec une partie égale et durent jouer gros jeu du commencement à la fin pour ne pas se voir vaincre. Le jeu fut superbe de part et d'autre, mais ce fut plutôt une partie rude car dix joueurs durent aller refroidir leur ardeur au banc des pénitences. Excitante à l'envie et agrémentée d'incidents nombreux cette rencontre ne manqua pas d'intéresser vivement tous les spectateurs. Il va sans dire que le résultat de cette rencontre ne devait pas en rester là aussi les deux équipes décidèrent-elles d'aller jouer sur une patinoire étrangère, afin de décider du sort de la meilleure équipe. Cette rencontre aura lieu à Shawinigan Falls et l'on nous promet des surprises qui pourraient bien être une série de désappointements pour les trop bouillants joueurs du Sainte-Thècle.

Voici l'alignement et le sommaire de cette rencontre:

Saint-Tite: G. Degrandmont, buts; Frs. L'Heureux et P. Cloutier, défenses; R. Beaudry, centre; M. Trottier, aile droite; C. Trottier, aile gauche; L. Mongrain, E. Pothier et H.-P. Paquet, substituts.

Sainte-Thècle: L. Lafrance, buts; C. Desaulniers et V. Ebacher, défenses; L. Thiffault, centre; S. Perron, aile droite; L. Lafrance, aile gauche; R. Thiffault, G. Neault, R. Grenier et F. Francoeur, substituts.

Arbitres: Alb. Lafleur et R. Lacroix.

Chronométreur: A. Cossette.

Pénitencier: A. Perron.

Première période
1—Ste-Thècle: C. Desaulniers 5.00

Deuxième période
2—St-Tite: Frs. L'Heureux 4.00
3—St-Tite: R. Beaudry 7.00
4—Ste-Thècle: F. Thiffault (Francoeur) 9.00
5—St-Tite: L. Mongrain 10.00
6—Ste-Thècle: F. Francoeur 12.00

Troisième période
7—St-Tite: E. Pothier (L. Mongrain) 12.00
8—Ste-Thècle: L. Thiffault 13.00

Pénalités: C. Trottier (2), V. Ebacher (3), F. Thiffault, F. Francoeur (2), S. Perron et M. Trottier.

Le jeune St-Vincent Ferrier ?

Le club de gouret "le Jeune St-Vincent Ferrier" a remporté le championnat des clubs de 10 à 13 ans au Parc Jarry et il compte plusieurs victoires. Sur 18 parties jouées au Parc Jarry, le club Jeune St-Vincent a remporté 18 victoires. Voici les noms des joueurs: B. Tousignant, T. Gratton, J. P. Tousignant, Derepentigny, A. Tousignant, G. Tousignant, Paquette, J. P. Marquis, G. Arcand, Mozart Cloutier, Jean Guibord.

B. Tousignant, le brillant gardien de buts, a su se montrer durant toute la saison vif et se distingua en plusieurs occasions.

Jean Guibord fut le héros de son club car il scora à lui seul 15 points. M. Cloutier scora 11 points, A. Tousignant 9 points, G. Tousignant 6 points, Derepentigny 5 points, J. P. Marquis 5 points, Paquette 4 points, J. P. Tousignant 1 point, G. Arcand, 1 point.

Le club Jeune St-Vincent Ferrier a remporté une victoire sur le club Ecole Normale par le score de 3 à 0. Inf. Jean Guibord, DUpont 7262, ou Bernard Tousignant, CAlumet 1423.

LE HOCKEY A GRAND'MERE

GRAND'MERE, 21. — Les joueurs du Maple Leaf, pilotés par Lewis Laforme, ont remporté haut la main les honneurs du championnat local de la Ligue de la Cité de Grand'Mère, en battant, en finale, l'équipe des Tigers, par le score final de 8 à 2, dans une belle partie jouée sur notre patinoire publique, devant une grande foule de spectateurs. Les gens du Tigers s'étaient vantés, paraît-il, au cours de la saison, qu'ils viendraient facilement à bout de leurs adversaires en finale, mais ils furent déçus dans leurs espérances, car les Maple Leafs leur ont servi la soupe chaude dans les deux dernières parties de détail. Les vainqueurs eurent constamment l'avantage du jeu dans cette dernière rencontre. L. G. Desbiens fut l'étoile des vainqueurs, par son jeu superbe et très effectif. Après avoir débuté modestement au commencement de la saison, les Leafs se sont lancés à l'assaut au milieu de la saison avec le résultat qu'ils ont remporté le titre de champion de notre Ligue locale et nous les félicitons de leur beau travail.

Voici l'alignement et le sommaire de cette partie:

Tigers		Maple Leafs
E. Petit	buts	Bos Bishop
L. Boisvert	déf.	A. Dorais
G. Richardson	déf.	E. Juneau
G. Lord	cen.	H. Jacques
E. Cournoyer	al. dr.	C. Gill
J.-P. Gagnon	al. g.	K. Gill
L. Anderson	subs.	M. Surprenant
R. Juneau		E. Diztel
Ted Hanna		M. Coulombe
R. Denoncourt		A. Gagnon
R. Boucher		R. Grenier
		L. G. Desbiens

Arbitres: Rob. Pinard et Elz. Guay.

Chronométreur: Jos. A. Matteau.

Juges des buts: L. Gagnon et A. Morin.

Première période
Leafs—Coulombe (Desbiens) .. 6.15
Leafs—Desbiens (Gagnon) 8.45
Leafs—Desbiens 11.10
Tigers—Lord (J. P. Gagnon) .. 16.45
Leafs—Desbiens 18.20

Deuxième période
Leafs—Gagnon (Desbiens) 3.30

Troisième période
Tigers—J. P. Gagnon 6.25
Leafs—Chs Gill (K. Gill) 13.25
Leafs—M. Richardson 15.10
Leafs—M. Richardson (Gagnon) 16.25

Punitions: R. Grenier et M. Richardson.

A ORIENTAL PARK

PREMIERE COURSE — 5 1-2 furlongs: 1. Rhodus 110, Fator, 4.90, 4.10, 3.00; 2. Mrs. Let, 100, Westrope, 56.30, 17.00; 3. Absinthe, 105, Obert, 17.00. Temps: 1.06. Circeau, Granter, Full Swing, Friscoville, Flyat, Perfect Heart, Float On, Marbury, White Bud, First One, Passie ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — 4 furlongs: 1. Flaghorn, 113, Corbett, 6.80, 3.20, 3.10; 2. Ladogan, 116, Renick, 3.40, 2.90; 3. Cuirassier, 116, Robertson, 3.70. Temps: .47 2-5. Our Ope, Ruth Landolt, Scotty Don, Wheeler G., Pin Luck, Sun Mate, Leward, Breezing On, Last Heels ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — 5 1-2 furlongs: 1. Chief Almgren, Kneessl, 36.50, 22.60, 9.10; 2. Gracias, 110, Smith, 19.00, 8.00; 3. Salut d'Amour, 110, Coucci, 2.60. Temps: 1.06 1-5. Brown Locks, Gallic, Well Chosen, Gulfelano, Princess Toke, Nutriment, Rural Queen, Flying D's, Falsehood ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — 5 1-2 furlongs: 1. Judge Schilling, 110, Kelsay, 4.00, 3.10, 2.30; 2. Caerleon, 110, Richard, 3.70, 2.80; 3. Starboard Light, 113, Westrope, 2.80. Temps: 1.05 1-5. Morush, Chu Chu, Battling Knight, Barcelona Pete, Black Watch, Kal Finn.

CINQUIEME COURSE — 1 mille: 1. Matadi, 117, Coucci, 9.00, 5.00, 3.30; 2. Meridian Queen, 112, Corbett, 4.90, 4.30; 3. Boston Waters, 107, Renick, 5.20. Temps: 1.39 2-5. Logwood, Diododo, Balgdora, Absolute, Clean Play ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — 1 1-8 mille: 1. Solace, 116, Wholley, 5.80, 3.20, 2.60; 2. Gabbo, 116, Remillard, 4.40, 3.70; 3. Nuckols Boy, 106, Hagur, 17.20. Temps: 1.54. Oaten, Fair Argument, Plutarch, Sun Friar, Aleman, Yancey et Flagg Porter ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — 1 1-16 mille: 1. Our Trouble, 108, Riley, 5.10, 6.90, 4.90; 2. Darkling, 103, F. Madely, 16.70, 16.50; 3. Lonesome Pine, 103, Kneessl, 9.90. Temps: 1.46 2-5. Mudraker, New Sun, Temple Dancer, Outis, Bran Muffin ont aussi couru.

Victoire du Mentana Enrg.

Dimanche soir le club Mentana Enrg., terminait sa saison de hockey en remportant une brillante victoire sur le fameux club C. P. Laurier, par le score de 4 à 2. Celui-ci renforcé pour le moment par le fameux professionnel Paul Armand que les avants du Mentana surent tenir en échec tout le long de la partie. Alarie scora le premier point de la partie sur une passe de Boivin. La défense composée de Dubé et Picard firent des courses de toute beauté. Ouellette dans les buts fut à la hauteur de sa position. Fred Palin joueur très connu dans le domaine du sport se disloqua l'épaule gauche dans les dernières minutes de jeu. Après la partie, la Maison Daoust et Fils bijoutiers, présenta une magnifique coupe au vainqueur de la partie. Les joueurs les plus effectifs de la partie furent M. Perron, Boivin, Dufour, Picard, Alarie, Ouellette, pour C. P. Laurier, Armand et Maysenholder Guimont.

Alignement et sommaire:

C. P. Laurier		Mentana Enrg.
Guimont	Buts	Ouellette
Roy	Défense	Dubé
Jasmin	"	Picard
Maysenholder	Avants	Ritchot
Armand	"	M. Perron
Pilon	"	Dufour

Subs C.P. Laurier: Leroux, Cormier, Groulx, M. Normandin, H. Normandin, Brossard.

Subs Mentana Enrg.: Boivin, Alarie, Palin, Bourcier, Bourcier, Desautels.

Première période
1-Mentana: Alarie (Boivin) ... 8.00
Punition: Boivin.

Deuxième période
2-Mentana: Palin (Dufour) 1.00
3-Mentana: Perron (Dufort) .. 3.00
4-C. P. Laurier: Armand (Maysenholder) 8.00

Troisième période
5-Mentana: Picard 4.00
6-C. P. Laurier: Maysenholder 10.00
Punition: Désautels.

Arbitre, Bruno Lacerte.

JIM BROWNING DEFAIT LEWIS UNE AUTRE FOIS

NEW-YORK, 21.—Jim Browning, de St-Louis, qui enleva, récemment, le championnat du monde à la lutte, à Strangler Lewis, a confirmé ses droits à la couronne, d'indiscutable façon, hier soir, lorsqu'il a battu de nouveau l'ex-titulaire, sur lequel il prit l'unique chute en 39 minutes 50 secondes, devant plus de 11,000 personnes.

Browning s'adjugea la victoire, quand il attrapa son adversaire par le milieu du corps, avec un ciseau à la volée, l'amena au tapis, pour le relever par les jambes, le faire tourbillonner dans l'espace plusieurs fois, et le rabattre avec violence, à demi-étourdi, sur le matelas.

Le résultat ne fut pas celui qu'on attendait, généralement, puisque avant le match, on disait assez communément, que l'Etrangleur regagnerait sa couronne. Mais Lewis fut presque toujours en désavantage devant son adversaire, beaucoup plus jeune et presque aussi pesant que lui, et c'est à peine si Lewis put occasionnellement appliquer sa fameuse prise de tête.

A NOUVELLE-ORLEANS

PREMIERE COURSE, 4 furlongs.—1. Le Misérable, R. Martin, 6.20, 3.00, 3.40; 2. Braedal, 115, J. Maizan, 8.00, 5.40; 3. Leaflet 112, A. Pascuma, 8.60. Temps .49 1-5. Little Patriot, Diane Thorne, Golden Knight, Adler, Golpris, Zebulo, Ocean ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs.—1. Our Pride 109, J. McCoy, 40.40, 23.80, 4.60; 2. Il Trovatore 109, A. Beck, 2.60, 2.80; 3. North Shadow 104, M. Calvert, 3.00. Temps 1.16 2-5. M. Cara, Flora Canter, Wily Gish, Buds Pal, Mike Reynolds, News Reel, Val J., Fortnight ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 1 1-8 mille.—1. Vimont 115, J. Putz, 8.60, 4.60, 5.00; 2. Lady General 108, M. Calvert, 8.40, 6.20; 3. Bob Weidel 110, R. Cooper, 5.60. Temps 1.57 4-5. Mai San, Atlas, Intruder, Fortuna Mia, Lady Viola, Uncle Si, Cupidity, Chiefs Gypsy ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 1 1-16 mille.—1. Chat Eagle, D. Dickson, 18.60, 8.00, 6.20; 2. Sand Boot, 107, M. Calvert, 22.60, 18.40; 3. Dunair 109, J. Dupuy, 4.00. Temps 1.50 3-5. Rex Regent, Le Ministre, Oconnel, Grimace ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs.—1. Miss Frisky 104, L. Ruder, 4.80, 3.40, 2.80; 2. Joe Patsie 104, L. Hendricks, 9.20, 5.00; 3. Ogea 109, L. Wilson, 8.00. Temps 1.16 1-5. His Brook, Panapreme, Red Fellow, Kapulena, Elegy, Mast Lady, Royal Treasure, Parkesburg ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs.—1. Sun Memory, T. Martin, 3.80, 2.60, 2.20; 2. Green Wave 110, M. Calvert, 3.00, 2.20; 3. Anne L. 110, C. Hanauer, 2.20. Temps 1.14. Slapstick, Makink Bubbles ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille.—1. Memphis Lass, A. Beck, 11.40, 3.00, 2.40; 2. Bide A Wee 107, L. Cantrell, 2.40, 2.10; 3. Thistle Fyrn, 110, E. Arcaro, 2.60. Temps 1.49 3-5. Marion Ormont, Hasola, Bobs Luck ont aussi couru.

HUITIEME COURSE, 1 1-8 mille.—1. Seths Ballot, L. Cantrell, 4.20, 4.00, 3.00; 2. Yarrow 115, K. McCray, 9.40, 4.40; 3. Tom Ward 110, R. Marshio, 2.80. Temps 1.57 1-5. Wolverine, Miss Upset, Chatson, Pandoso, Potful, Lucky Pal, Viola Stinson, Garrick ont aussi couru.

Les Cubs écrasent les Castors

BOSTON, 21. — Les Cubs n'ont guère eu de misère à écraser le club Québec par le score de 8 à 2, hier soir. Les Castors présentaient un alignement incomplet, leur gardien de buts Lamontagne, blessé à New-Haven, la veille, étant remplacé dans le filet par Alex Wood, défenseur-suppléant du filet des Cubs. C'était la dernière apparition de la saison des Castors à Boston. Alignement et sommaire:

Boston		Québec
Jackson	Buts	Wood
J. Jerwa	défense	Brown
Lane	défense	Molyneaux
Cook	centre	Ward
Burmeister	aile	Dubé
Saunders	aile	Toupin

Subs., du Boston: Warshawski, Buckles, O'Neil, Davie, F. Jerwa, Weir, Benson.

Subs., du Québec: McCarthy, Arnott, Ward, McCabe, Lowery, Giroux, McIntyre, Connor.

Arbitres: Smith et Cleary.

Première période
1—Boston: Burmeister (Cook) 1.52
2—Boston: O'Neil (Lane) .. 14.53
3—Québec: Arnott (Connor) 15.25
4—Boston: J. Jerwa (F. Jerwa) 18.07
Punitions: Warshawski, Connor

Deuxième période
5—Boston: Saunders (Warshawski) 7.13
6—Boston: Benson (F. Jerwa) 15.18
7—Boston: Saunders (Cook) 17.00
8—Québec: Dubé (Toupin) .. 19.50
Punitions: Saunders, Buckles, McIntyre.

Troisième période
9—Boston: Benson (F. Jerwa-Saunders) 8.40
10—Boston: O'Neil (Cook-Burmeister) 9.35
Punitions: Warshawski, (2), O'Neil, Toupin.

LES ROYALS ANNULENT AVEC LES PHILLIES

ORLANDO, Floride, 21. — C'est M. Shiver, avec son langage (il a une voix de natif de la Georgie) avec son bâton, qui a empêché les Phillies de donner une raclée aux Royals. Les Phillies étaient très confiants, et ils espéraient vaincre les hommes de Frank Shaughnessy, facilement. Mais M. Shiver, avec 5 apparitions au bâton, a fait scorer 3 points, et lui-même a croisé le marbre 2 fois. Ceci fait 5 points et quand le résultat d'une partie dépend d'un seul, on peut dire qu'il a fait un travail de géant. Sur quatre hits, il frappe la sphère pour un coup de circuit et trois simples. Son coup de circuit a été magistral, 550 pieds du marbre. Shiver a rencontré une courbe de "Lefty" Butler à la deuxième, un ex-Royal, il y a trois ans, mais personne n'était alors sur les buts.

Chick SHIVER

La partie a eu lieu au Dennison Park, à Winter Haven. Les lanceurs du Royal ont fait du beau travail, quoique Pomorski avait un peu de trouble à trouver l'endroit précis où doivent s'envoyer les balles pour que l'arbitre les appellent "strikes". Il a accordé cinq passes, qui ont été coûteuses pour le Royal. Malgré ces cinq passes, il n'a accordé que 2 hits durant les 4 innings qu'il a servi dans la boîte, et il a retiré 2 hommes au bâton. Ogden a accordé une passe, Sweetland de même.

Grabowski et Tate ont assisté les lanceurs derrière le marbre et ils ont fait du beau travail.

Le Royal n'a pas eu à essuyer de défaite, pas plus que le Philadelphie n'est sorti de la rencontre victorieux. Résultat final: 5 à 5.

Mervin Erwin a fait face au lanceur 5 fois et a réussi 3 simples à part d'un trois-but. Le troisième but "Pinkey" Whitney, des Phillies, lui aussi s'est servi de son bâton avec ardeur, puisqu'à la deuxième moitié de la dixième, un de ses compagnons se promenant dans le sentier des buts, il fit compter celui-ci avec un quatre-buts; ces deux points ont mis à ce moment les deux équipes en égalité, et ceux-ci n'avaient qu'à retarder un peu le jeu, le coucher du soleil étant proche, et la joute se termina ainsi.

Les Royals ne font pas si mal: à peine une semaine d'entraînement, ils rencontrent des équipes des ligues majeures, perdent la première aux A's, 8 à 9, et la deuxième, contre les Phillies, est nulle, 5 à 5 en 10 innings.

Au champ, les Phillies ont commis trois erreurs; Delker, l'arrêt-court, commit deux "distractions", et Dugas, le premier but, a échappé la balle une fois, mais il a complété le jeu 10 fois. Les hommes de la rue Delorimier n'eurent qu'un de leur copain qui rêva et ce fut Sweetland, le lanceur.

L'infield du Royal a joué avec précision, Urban Pickering au 3e et Goldman au "short", ont bien couvert leur terrain, et n'ont commis aucune erreur. Goldman a recueilli 4 "assists".

Hubbie Walker s'est montré très rapide sur les buts; par deux fois il a pris son 1er but; il courrait comme un vrai lapin; il a frappé deux simples dans l'infield.

Jimmy Ripple a eu deux hits, et le premier but, Oscar Roettger, un double et un simple.

Les Baltimore Orioles rendront visite aux Royals, demain à Tinker Field.

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Walker, l.f.	5	0	2	3	0	0
Gautreau, 2b.	5	1	0	3	2	0
Ripple, c.c.	5	2	2	1	1	0
Roettger, 1b	3	1	2	11	2	0
Shiver, r.f.	5	2	4	2	0	0
Pickering, 3b	5	0	1	2	1	0
Goldman, s.s.	5	0	1	2	4	0
Grabowski, c.	2	0	0	2	1	0
Tate, c.	2	0	0	3	0	0
Ogden, p.	1	0	0	0	1	0
Sweetland, p.	0	0	0	0	0	1
a-Glade	1	0	0	0	0	0
Pomorski, p.	1	0	0	1	0	0
Total	40	5	13	30	12	1

PHILADELPHIE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Fullis, c.f.	3	1	2	1	0	0
Brickel, c.f.	2	0	0	0	0	0
Bartell, s.s.	1	0	0	0	2	0
Delker, s.s.	3	0	0	4	4	2
Klein, r.f.	3	1	1	0	0	0
Dugas, 1b.	3	1	1	10	1	1
Whitney, 3b.	5	1	1	2	2	0
Lee, l.f.	4	0	1	2	0	0
Mallon, 2b.	5	0	0	6	3	0
Todd, c.	4	1	2	4	1	0
c-Heathcott	0	0	0	0	0	0
Davis, c.	1	0	0	0	0	0
Butler, p.	1	0	0	0	1	0
Moore, p.	1	0	0	1	0	0
b-McCurdy	0	0	0	0	0	0
Adams, p.	0	0	0	0	1	0
Total	35	5	8	30	16	3

a—Frappa pour Sweetland à la septième.
b—Frappa pour Moore à la neuvième.
c—Courut pour Todd à la neuvième.

Score par manches:
Montréal .... 010 001 010 2—5
Philadelphie .... 101 010 000 2—5

Sommaire—Points produits par: Dugas, Shiver 3, Fullis, Pickering, Goldman, Whitney 2. Deux-buts: Klein, Lee, Roettger, Fullis. Circuits: Whitney, Shiver. Buts volés: Klein, Fullis, Pickering, Lee. Sacrifices: Moore, Bartell, Roettger. Doubles-jeux: Mallon (sans aide); Mallon à Delker à Dugas. Laissés sur les buts: Montréal 10, Philadelphie 6. Buts sur balles de: Ogden 1, Butler 1, Sweetland 1, Moore 1, Pomorski 5. Retirés au bâton par: Butler 1, Ogden 2, Sweetland 1, Moore 3. Coups sûrs sur balles de: Ogden, 4 en 3 manches; Sweetland, 2 en 3; Pomorski, 2 en 4; Butler, 3 en 4; Moore, 6 en 5; Adams, 4 en 1. Balle passée: Grabowski. Arbitres: O'Rourke et Michaels. Temps: 3 h. 30.

Les Voltigeurs de Grand'Mère gagnent par 4 à 3

SAINT-TITE, 21. — Ayant perdu une première partie avec notre équipe, les Canadiens Voltigeurs de Grand'Mère sont venus racheter leur première défaite en battant ces jours derniers, notre équipe senior, le Saint-Tite, par le score final de 4 à 3, dans une magnifique partie jouée sur notre patinoire locale du Collège, devant une grande foule de spectateurs. Les deux équipes bataillèrent ferme du commencement à la fin de la partie pour remporter les honneurs de la joute et finalement, les visiteurs enregistrèrent à la troisième période leur quatrième et ce dernier point décisif qui leur assurait la victoire sur une très belle montée individuelle de E. Perreault, après de neuf minutes de jeu. Le jeu fut très vite et superbe et sans brutalités.

Voici l'alignement et le sommaire de cette rencontre:

Voltigeurs: Gaston Campeau, buts; Léo Villemure et N. Laforme, défenses; C. Adams, centre; L. Lafontaine, aile droite; S. Goudreault, aile gauche; L. Camirand, H. Bordeleau, E. Perreault, A. Goudreau, N. Dontigny, A. Maillette, substituts.

Saint-Tite: G. Grandmont, buts; P. Cloutier et Emile Pothier, défenses; R. Beaudry, centre; M. Trottier, aile droite; C. Trottier, aile gauche; F. Alexandre, H.-P. Paquet, A. Perron, substituts.

Arbitres: Hervé Jacques et Alb. Lafleur.

Chronométreur: Geo. Ferron.

Pénitencier: G. Vadeboncoeur.

Première période
1—Voltigeurs: L. Lafontaine 15.00
2—Voltigeurs: Camirand (Goudreault G.) 18.00

Deuxième période
3—Saint-Tite: M. Trottier .. 1.16
4—Saint-Tite: R. Beaudry .. 3.40
5—Voltigeurs: L. Camirand. 13.00
6—Saint-Tite: M. Trottier .. 14.45

Troisième période
7—Voltigeurs: E. Perreault. 9.00

John Marchand vs L. Beaulieu

Mercredi soir, à la S.A.C.I.M., 2161 Davidson, le brutal John Marchand luttera contre la force herculéenne de Lorenzo Beaulieu, recordman du monde chez les hommes forts et ex-champion junior à 145 livres pour le Canada.

Alb. Lebrun vs Eddy Samson et A. Lebel vs Gaston Bouchard. Lebrun et Lebel sont deux émules de Marchand et avec Gaston Bouchard, il y aura de l'émotion. Deux autres luttes termineront le programme.

Ce soir, le programme est le suivant: Finale: Alf. Therrien vs Alc. Plouffe; R. Lepage vs P. Descôteaux; Guy Potvin vs Paul Brisson, et L. Godin vs L. Houde, pendant que A. Lacombe rencontrera Viet. Therrien.

L'entrée ce soir est gratuite.

Le résultat d'hier soir, est le suivant, et les vainqueurs sont Hunter sur Arizona Jack et Tiger Lewis, sur son adversaire.

Dans le combat impérial, Rol. Marsolais bat Courville, Brisson, A. Lebrun, et annule avec Rom. Duchesne.

Le Cercle Social de Bordeaux Junior, a défait les Champions du Nord

Bordeaux, 21.— Les Juniors du Cercle Social de Bordeaux ont visité la redoutable équipe de Cartierville, dirigée par A. Laurin, et sont sortis vainqueurs par le score de 10 à 5.

Les Juniors débutèrent en scorant deux buts et gardant cet avantage jusqu'à la fin de la première période.

Les équipiers du Cartierville nous firent la vie dure en égalisant le score au milieu de la deuxième période, mais les joueurs du club de Normand ajoutèrent un autre but pour garder l'avantage à la fin de la deuxième période.

Les Juniors de Bordeaux, ayant joué jusque-là, un jeu de réserve, lancèrent leur deuxième ligne à l'attaque et augmentèrent leur total de trois buts consécutifs, mais la joute n'était pas encore terminée.

L'équipe adversaire mit quatre autres joueurs à l'attaque mais peine inutile, car chaque fois le Bordeaux sortait pour augmenter son avantage et la partie se termina par le score de 10 à 5.

Le Cercle Social de Bordeaux Junior visita le Cartier, champion du Parc Lafontaine, et les deux équipes durent quitter la glace à la fin de la troisième, le score demeurant 3 à 3.

Le Bordeaux félicite ses deux adversaires pour leur esprit sportif.

Les Quilles à Grand'Mère

GRAND'MERE, 21. — Une dernière rencontre eut lieu entre les Bleus et les Rouges dans la Ligue de Petites Quilles des Chevaliers de Colomb avant les parties de détail et se termina par la victoire des Rouges par deux dans trois. Il est décidé maintenant, d'après la position des équipes que le détail se jouera entre les Violets et les Bleus et que le détail comprendra neuf lignes, soit trois parties. Des coupes magnifiques seront données aux vainqueurs par le propriétaire des allées de quilles M. E.-A. Lampron. Ces prochaines parties de détail intéressent beaucoup tous nos amateurs et les deux équipes sont confiantes de remporter les honneurs de la saison.

Voici le détail de ces trois dernières parties jouées entre les Bleus et les Rouges.

Rouge (2) vs Bleus (1)

BLEUS

Ph. Villemure	110	92	107—	309
Jos Beaulieu	68	79	97—	244
Alf. Ayotte	109	91	98—	298
L. Deslauriers	161	96	160—	357
Ph. Roy	135	100	112—	347
	523	458	574	1555

ROUGES

J. E. Déziel	133	97	87—	317
Chs. E. Lord	85	86	79—	250
A. Labaie	107	155	108—	370
Léo Dugal	94	86	90—	270
Hector Boulard	140	99	86—	325
	559	523	450	1532

ECONOMIQUE

● Les épreuves de laboratoire, en plus des investigations sans fin parmi ceux qui s'en servent, prouvent que la "LAME BLEUE" est la méthode la plus économique de se raser. Vous vous rasez mieux et plus de fois pour la même somme. Constatez-le vous-même en premier lieu. Rasez-vous avec la "LAME BLEUE" et économisez.

La Lame Bleue est faite en sus de la Lame Gillette régulière vendue dans le paquet vert.

De Grasse victorieux sur Thomas — Tournoi de poids moyens

DE GRASSE SIGNALE SON RETOUR PAR UN SUCCES BIEN MERITE

Ce populaire boxeur obtient la décision sur Jimmy Thomas, de Pittsburg, après dix rondes de boxe mouvementée, hier soir, au Forum.—Une soirée d'action.

Une soirée de boxe, pleine d'action, et organisée par Alex Moore, a réuni plusieurs milliers de fervents au Forum, hier soir. On avait, pour la circonstance, recouvert la glace du vaste hall d'un plancher en bois, qui avait déjà été utilisé pour des fins semblables, et, à tous égards, cette soirée fut un succès.

Fournissant l'un des meilleurs combats vus depuis longtemps au Forum, Pete de DeGrasse a remporté la décision sur Jimmy Thomas, de Pittsburg, dans un combat furieusement contesté. Deux des juges votèrent pour DeGrasse tandis qu'un troisième donnait un match nul. L'assistance, de près de 5,000 personnes, acclama le vainqueur à sa sortie de l'arène. Jusqu'à la huitième ronde, les avantages furent également partagés, les deux boxeurs adoptèrent le même style de défense. Thomas a une gauche terrible, ses coups sont portés avec force, surtout dans les prises de corps. A partir de la huitième ronde, DeGrasse qui, rarement avait pu réussir à placer sa gauche formidable, qui lui valut plusieurs victoires précédemment, réussit plusieurs fois dans les rondes suivantes, à faire chanceler Thomas sous une grêle de coups de sa gauche au corps. A partir de ce moment, il conserva cet avantage dans la neuvième, spécialement dans la dixième, dans laquelle il fournit un ralliement, pourchassant Thomas tout autour de l'arène, et ce dernier avait peine à riposter, tant les coups venaient drus, mais, malgré tout, il sut bien terminer la ronde, bien que pas mal affaibli. La décision fut très applaudie de la foule. Tous les autres combats furent chaudement disputés également.

H. ROBERT, 138½ livres; vs R. LANIEL, 133¾ livres.

La première rencontre de la soirée fut entre Henri Robert et Red Laniel, qui remplaçait Jimmy Rogers à la dernière. Robert fut mis hors de combat à la quatrième ronde, d'une série de coups au corps. Après avoir fait belle figure dans les deux premières rondes, et avoir passablement affaibli Laniel, Robert ralentit dans les deux dernières, et Laniel a profité d'une ouverture pour placer un bon direct à la tête, qui envoya Robert au plancher pour quatre secondes, et dès qu'il se releva, Laniel fonça sur lui, en lui labourant le corps d'une grêle de coups et, de nouveau Robert alla au plancher pour 10 secondes. L'arbitre le releva et l'aida à gagner son coin, proclamant son adversaire victorieux.

G. GREGERSEN, 116½ livres; vs J. CONLIN, 117¼ livres.

Johnny Conlin a obtenu la décision sur Gregersen dans le deuxième combat de la soirée. Conlin fut fort malmené dans les corps à corps, à la 1ère ronde, mais sa vitesse et son jab de gauche firent du bon travail dans les deuxième, troisième et quatrième rondes. Il poursuivit Gregersen autour de l'arène et ce dernier fut secoué plusieurs fois par de solides coups à la tête, mais sut tenir tête quand même, et, à la fin du match, les deux boxeurs étant passablement épuisés, la décision fut bien reçue de l'assistance.

LARRY MERCIER, 130¾ livres; vs Art. PRIMROSE, 136 livres.

Larry Mercier et Art. Primrose ont fourni un enlevant combat de six assauts. A la fin de la rencontre, celle-ci a été proclamée nulle. Les deux hommes ont donné un spectacle qui a été très intéressant par moments. Mercier a été fort agressif et a attaqué avec énergie, mais Primrose a déjoué une partie des efforts de son adversaire en dansant continuellement autour de l'arène. Les deux hommes se sont portés de durs coups, mais ils en ont beaucoup manqués. Mercier, pour sa part, a frappé souvent dans le vide, grâce à l'habileté de Primrose. Mercier fut ébranlé aux cinquième et sixième rondes, d'une série de coups au corps et à la tête, mais sut tenir tête à l'orage, et dès le signal de la cloche annonçant la fin de la rencontre, les deux boxeurs étaient très épuisés des efforts donnés durant le combat. La décision fut populaire.

JOHNNY KELLER, 134¾ livres; vs Ed. DORVAL, 131½ livres.

Johnny Keller a remporté la décision dans la quatrième rencontre du programme, sur Dorval, qui, averti au dernier moment, n'a pu fournir un combat très intéressant. Keller commença le combat avec furie, frappant de ses deux mains à volonté dans le corps et à la tête de Dorval, qui encaissa tout sans broncher. Keller reçut en retour plusieurs bons directs dans le corps, mais sans l'affecter. Keller se fit fendre la tête dans un corps à corps, et le sang coula de cette blessure, ce qui lui mit la rage au cœur, et à partir de ce moment, Dorval encaissa une volée en règle qui lui fit voir le K.O., de près, mais il sut tenir tête quand même, pour finir la bataille. La décision ne fut pas difficile à rendre.

HAROLD STEWART, 132¼ livres; vs WILLIE CHEVALIER, 128¾

Cette rencontre fut très contestée du commencement à la fin. Chevalier, qui se battit dernièrement sous le nom de Poirier, est un dur à cuire, et seul l'habileté de Stewart, à éviter les coups a pu lui permettre de tenir bon tout le temps du combat. Le jab de Stewart, suivi de sa droite, a complètement paralysé les efforts de Chevalier, qui attaquait toujours avec furie quand même. Ses coups tombaient avec force et Stewart reçut plusieurs bons coups dans le corps, qui semblaient ne pas trop l'affaiblir. La sixième ronde se termina en ouragan, car les deux boxeurs n'y allèrent pas de main morte. Poirier fut secoué des pieds à la tête, et malgré une grêle de coups administrés par Stewart, dans le corps et à la tête de Chevalier, il ne put réussir à le démolir. Ce fut le meilleur combat jusqu'à présent, et il fournit de l'action tout le temps qu'il dura.

RENE LOUBIER, 140¾ livres; vs Willie CARRUTHERS, 138¼ livres.

René Loubier a obtenu la décision sur Willie Carruthers, à la fin d'un combat de six rondes, mais non, sans que ce dernier lui fit la lutte dure. Carruthers alla au plancher à la fin de la 1ère ronde, mais se releva de suite. Les deux se donnèrent coups pour coups. Loubier frappant très fort de sa droite et cherchant le coup décisif, mais Carruthers sur l'éviter, après cette ronde, en dansant autour de lui. Carruthers chercha à porter sa fameuse droite, plusieurs fois. Loubier fut secoué lui aussi par de solides directs à la mâchoire, mais revint toujours à l'attaque. Dans la cinquième ronde, Loubier reçut une punition en règle dans les corps à corps, mais malgré les efforts fournir par Carruthers, dans la dernière ronde, il ne put décrocher la décision, qui ne fut pas très populaire de la foule. Un match nul aurait été préférable.

Parties d'exhibition

New-York (A.)	700 00—7	9	2
Newark (I.)	400 03—7	10	3

MacFayden et Glenn; Murphy, Mamaux et Herschberger.

Pittsburg (N.)	8	11	2
Portland (C.P.)	12	16	1

Swetonic, Woods et Padden; Jacobs, Heath et Palmisano, Sheely.

Maison de David 000 000 000—0	3	3
Philadelp. (A) 000 310 00x—4	8	1

Bennett, Swaney et Barrett; Krausse, Cole et Hadieski.

Le Saint-Tite écrase le Saint-Thècle, à Shawinigan Falls

St-Tite, 21.—Pour un enjeu de cent dollars fait entre Oscar Marchand, qui supportait l'équipe de St-Tite et le Dr. Aubin, de Ste-Thècle, qui supportait son équipe locale, les deux équipes rivales du nord, le St-Tite et le Ste-Thècle se sont rencontrées récemment à l'arena de Shawinigan, dans une très belle joute, devant une foule d'environ 800 spectateurs, et où nos joueurs remportèrent la victoire par le score final de 6 à 2. Une excursion avait été organisée à cette occasion et qui fournit à plus de trois cents amateurs de notre ville et de Ste-Thècle d'assister à cette rencontre qui devait décider du titre de la meilleure équipe du nord. Nos amis de Sainte-Thècle s'étaient vantés... paraît-il,... que leur équipe était supérieure à la nôtre; nos gars leur ont démontré clairement à cette rencontre que leurs prétentions étaient injustes et se sont affirmés les champions du nord. Une série de quatre parties avaient été jouées entre ces deux équipes au cours de la saison dont deux victoires pour notre équipe et une partie nulle et une victoire pour le Ste-Thècle sur leur terrain. Il est entendu que les joueurs du Ste-Thècle avaient cependant certaines raisons de prétendre au championnat du Nord car ils possèdent une très bonne équipe et entièrement composée de vrais bons sports. Leur étoile, au cours de la saison, a été sans contredit Charles Désaulniers. Du côté de nos gars, Beaudry s'est surpassé par son fameux crochet au centre, Maurice et Camille Trottier se sont aussi surpassés et sont aussi des joueurs de mérite qui pourraient figurer avec avantage sur des équipes seniors. Degrandmont, dans ses filets, fut invulnérable et fit face aux attaques répétées des adversaires avec énergie et sang-froid. Nos deux défenses, Frs. L'Heureux et P. Cloutier ont joué une vraie partie de professionnels, couvrant entièrement leur défense et ne laissant que peu de chances aux adversaires de la traverser. Quant à nos substituts, L. Mongrain, H. P. Paquet et Emile Pothier, ils ont aussi joué une très belle partie et furent d'un support effectif pour leurs co-équipiers. Les vaincus ont pris leur défaite en véritables sportsmen et se promettent l'an prochain d'essayer de conquérir l'honneur que nos gars ont remporté cette année en se classant les étoiles du nord de la vallée du St-Maurice.

Le jeu fut rapide, très beau et exempt de brutalité, chaque joueur préférant jouer sur la glace plutôt que de visiter le frigidaire et donner tout le support possible à son équipe.

Voici l'alignement et le sommaire de cette rencontre:

St-Tite		Ste-Thècle
G. Degrandmont	buts	L. Lafrance
Frs. L'Heureux	déf.	C. Désaulniers
P. Cloutier	déf.	V. Ebacher
R. Beaudry	centre	L. Thiffault
M. Trottier	aile d.	S. Perron
C. Trottier	aile g.	L. Lafrance
L. Mongrain	subs.	R. Thiffault
Emile Pothier		G. Neault
H. P. Paquette		R. Grenier

Première période
St-Tite: C. Trottier (R. Beaudry) 7.00
St-Tite: R. Beaudry (M. Trottier) 8.00
Deuxième période
St-Tite: M. Trottier (R. Beaudry) .... .20
Ste-Thècle: F. Thiffault 4.30
St-Tite: R. Beaudry 7.30
Troisième période
St-Tite: H. P. Paquet 14.00
St-Tite: L. Mongrain (M. Trottier) 17.00
Ste-Thècle: F. Thiffault 19.00

LIGUE DES POSTES

STATION "N"
Résultats des parties du 15 mars

Sénécal	95	100	102—	297
Mérineau	77	100	85—	262
Gagnon	90	108	85—	283
Ouellette	114	84	101—	299
Dodd	110	137	116—	363
Total	479	497	470	1446

JOURNAUX

Courteau	94	100	76—	270
Nadon	98	87	92—	277
Houde	95	108	92—	295
Bigras	115	118	125—	358
Dummy	77	84	85—	246
Total	479	497	470	1446

Station N gagne 3 parties.

STATION "H"

David	106	106	95—	307
Mongeon	74	90	74—	238
Hénault	74	86	129—	289
Deslauriers	77	146	148—	371
Harrison	52	93	85—	238
Total	383	527	531	1441

HOCHELAGA

Ethier	86	113	105—	304
Dessein	80	9	90—	263
Nault	111	105	96—	312
Labbé	86	101	122—	309
Gauthier	111	106	85—	302
Total	474	518	498	1490

Station "H" gagne 2 parties.

SECRETARIAT

Roy	79	97	136—	312
Laporte	101	135	103—	339
Bergeron	95	137	96—	328
Coulombe	118	107	104—	329
Rousseau	106	75	90—	271
Total	479	651	529	1579

VERDUN

Labelle	80	82	72—	234
Anctil	84	96	93—	273
Young	55	66	80—	201
Boisjoli	109	100	92—	301
Dummy	79	75	90—	244
Total	407	419	427	1253

Secrétariat gagne 3 parties.

TRANSFERT

Goyette	70	116	116—	302
Lamoureux	89	142	102—	333
Guiol	142	171	113—	426
Total	301	429	331	1061

VILLE BLEUE
Perd par défaut.
Transfert gagne 3 parties.

HOCHELAGA "B"

Végina	74	81	101—	256
Guivremont	66	84	130—	280
Chouinard	128	92	85—	305
Bouchard	83	74	93—	250
Martin	124	99	102—	325
Total	475	430	511	1416

WESTMOUNT

Martineau	76	112	91—	279
Lapointe	98	105	110—	313
Cardinal	137	95	111—	328
Benoit	73	105	86—	264
St-Onge	112	123	94—	329
Total	496	505	492	1523

Westmount gagne 2 parties.

DEPECHES

Dummy	88	77	84—	249
Ouellette	90	77	92—	259
Delcourt	140	100	111—	351
Brisebois	78	126	82—	276
Total	396	380	369	1135

CENTRE

Thibault	92	114	106—	312
Aubry	88	93	90—	271
DeBlois	94	77	84—	255
Vermette	117	93	102—	[illegible]
	391	377	382	1150

Dépêches gagne 2 parties.

"N. D. G."

David	106	120	127—	353
Popineau	49	75	86—	210
Lavigueur	67	76	89—	232
Desautels	114	120	138—	372
Bienvenu	89	118	83—	290
Total	425	509	523	1457

VILLE ROUGE

Caron	105	60	69—	234
Montcalm	90	132	120—	342
Goosens	128	117	121—	366
Beaudoin	95	89	100—	284
Cagnon I.		74	80—	154
Dummy	49			49
Total	467	472	490	1429

"N.D.G." gagne 2 parties.

POSITION DES EQUIPES

SECTION DES FACTEURS

	G.	P.
Hochelaga	50	13
Station "N"	43	20
Westmount	38	25
Centre	36	27
Station "H"	35	28
N. D. G.	21	42
Hochelaga "B"	19	44
Verdun	8	55

SECTION DES COMMIS

	G.	P.
Secrétariat	53	10
Journaux	42	21
Ville Rouge	28	35
Transfert	28	35
Dépêches	21	42
Ville Bleue	20	43

OUVERTURE DU TOURNOI DES POIDS MOYENS ICI CE SOIR

Les meilleurs lutteurs de la province en lice à l'International Sporting Club. – Combat royal entre Sam Chuck, Grégoire, Courville et Proulx.

C'est ce soir qu'aura lieu au Club International, 860 est, rue Sainte-Catherine, l'ouverture du tournoi pour le championnat de lutte du Canada, de la classe poids-moyens. Ce tournoi est sanctionné par la Commission Athlétique de Montréal, et le vainqueur sera reconnu comme champion officiel de la province à 160 livres. Tous les concurrents devront être présents ce soir et devront faire le poids règlementaire sinon ils seront automatiquement disqualifiés. Afin de donner une note gaie au programme, le promoteur Georges Deslongchamps a mis à l'affiche un combat royal, entre nos plus rapides lutteurs poids-légers.

Le public est prié de prendre note que la première rencontre commencera à 8 heures et demie précises, car avec trois rencontres de 2 dans 3 et un combat royal, le public sera servi à souhait.

Voici le programme complet de la soirée:

Ouverture du tournoi pour le championnat de la province de Québec, à 160 livres.

Willie Bourque, de Montréal, vs Armand St-Jean, de Saint-Jovite.

Aurel Lebel, du Lac Saint-Jean, vs Roger Sauvageau, de Montréal.

Paul Lebrun, Suisse, vs John Marchand, de Tétreaultville.

Toutes ces rencontres sont de 2 dans 3, limitées à 1 heure.

Finale — Combat royal: Sam Chuck, Lucien Grégoire, Shorty Courville et Arthur Proulx.

Annonceur: Xiste E. Narbonne.

Arbitre: Jimmy McKimmy.

Lesswick meilleur compteur de cette ligue

Kansas City, 21.—Jack Lesswick, joueur de centre de Wichita, est le meilleur compteur de l'Association Américaine de hockey cette saison. Il se trouve 5 points en avant de ses plus proches rivaux: Mitchell, de Kansas City, Palangio et Massecar, de St-Louis, avec 22 buts et 18 passes pour un total de 40 points, bien que son club soit le dernier de la ligue. Mitchell, Palangio et Massecar viennent ensuite avec un total de 35 points. Les autres bons compteurs sont Huard, de St-Louis avec 32; Metcalfe, de Tulsa, avec 30; Al Hughes, de St-Louis, avec 29; Desjardins, de Tulsa, et McPherson, de St-Louis, avec 28.

Le meilleur gardien de buts de l'Association est Mike Karakas, de St-Louis, qui n'a permis que 88 buts dans 14 matches, sur un total de 1,415 lancers.

Lac aux Sables vs St-Tite

ST-TITE, 21.—En réponse aux petites malices du correspondant du Lac des Sables, pour cacher l'écrasement que subit son équipe lors de sa visite à St-Tite, nous leur répondons que Beaudry est bel et bien un citoyen de St-Tite, peu importe qu'il soit natif de Neuville ou du Lac aux Sables et que Turcotte, tout en étant de St-Georges, a toujours été compté comme substitut du St-Tite depuis le commencement de l'hiver. Ce sont des raisons futiles qui ne peuvent abriter la honte d'une défaite aussi peu honorable que celle subie par les joueurs du Lac aux Sables, lors de leur visite à St-Tite. Quant à la partie jouée au Lac aux Sables, dont il fait mention et nous reproche de ne pas avoir fait mention, nous lui répondrons tout simplement que nous nous occupons des nouvelles de St-Tite et non de celles de "chez eux". S'il a du nouveau à faire connaître, qu'il rapporte ses nouvelles lui-même et à sa guise. A bon entendeur... Salut.

NEWMARKET BAT SUDBURY, 2 A 1

TORONTO, 21. — Devant 13,000 personnes, les "Redmen" de Newmarket ont défait les Loups de Sudbury, dans la deuxième partie de la série finale de la zone d'Ontario pour la coupe Memorial, emblème du championnat junior du Canada. Le score fut de 2 à 1 et les deux clubs sont actuellement sur un pied d'égalité, ayant gagné une partie chacun. Lafrance, probablement la meilleure perspective de la ligue pour la N.H.L. cette année, donna l'avance aux Loups sur la fin de la deuxième période en comptant sur une course individuelle, mais Huggins égala le score dix secondes plus tard sur une combinaison avec Paterson. Et, dans la troisième période, sur les dernières minutes, Kelly compta le point décisif. Ce point fut compté de si brillante façon que l'énorme assistance fut jetée dans le délire, des spectateurs lançant leurs programmes, voire leurs chapeaux sur la glace.

Alignement et sommaire:

Newmarket		Sudbury
Forder	Buts	Durnan
Doran	Défense	Porter
Vail	"	McInnes
Mann	Centre	Smith
Wilson	Ailes	Lafrance
McArthur	"	Morgan

Subs Newmarket: Peterson, Huggins, Kelly, Preston.
Subs, Sudbury: Dubé, Wilkes, Young, Chomyshyn.
Arbitres: Charles Talbot et Harry McKnight.

Première période
Pas de point.
Punitions: Smith, McInnes.
Seconde période
1-Sudbury: Lafrance 13.31
2-Newmarket: Huggins (Peterson) 13.47
Punitions: Lafrance, Doran, McInnes.
Troisième période
3-Newmarket: Kelly 15.44
Punition: McInnes.
Arrêts:

Durnan	14	9	10—	33
Forder	7	4	7—	18

BEN. SLATER, VAINQUEUR DE DETILLY

Mr. Ben. Slater a joué en maître hier soir au club de billard Laval, pour vaincre M. Noel DeTilly, dans une partie de billard français 18-2 de toute beauté. Mr. Slater a fait des séries de 12-14-19-26-29 et 32, obtenant une moyenne de 6 et 1-4, ce qui est une partie pratiquement parfaite.

Ce soir, nous reverrons Mr. Slater à l'oeuvre mais cette fois contre M. Allard.

C'est ce soir que se joue la partie pour le championnat amateur de snooker classe A entre Théophile Rodrigue et Alfred Pinelle.

Le public est cordialement invité à la salle Laval.

Les étudiants Térésiens

STE-THERESE, 21. — La direction du club de balle molle "Etudiants térésiens", tient à annoncer aux gens de Sainte-Thérèse, qu'elle lui présentera un fort bon club de balle-molle, cette année. Tous les joueurs ont signé leur contrat. La direction s'est assuré les services de Jim Doucet, bien connu dans le monde du baseball, et de la balle-molle. Il a déjà joué pour la fameuse équipe du Ste-Thérèse, et a porté l'an dernier, les couleurs du club de balle-molle "Panthers" de Tecumseh, Ont. La batterie "Chappie" Bertrand et Louis Hébert, fera encore parler d'elle, cet été. Les frappeurs comme Bertrand Doucet, Oulmet, Desjardins, Bouchard, etc., seront certainement la terreur des lanceurs. Il est à noter que le club n'a perdu qu'une seule partie l'an dernier, et c'est contre la fameuse équipe du Séminaire, alors qu'il fut vaincu par un score de 4 à 2.

Noms des joueurs: "Chappie" Bertrand, Louis Hébert, "Chap" Desjardins, A. Bouchard, J. Deschambault, Paul Oulmet, "Jim" Doucet, J. Bélair, P. Sénécal, R. Gadbois, gérant, et R. Herel, entraîneur.

AJOURNEMENT DE LA COUR SUPREME

OTTAWA, 21. — L'ouverture de la session de Mars de la Cour Suprême de l'Ontario, qui devait avoir lieu hier a été ajournée à demain. L'ajournement a été causé par une légère indisposition de l'honorable juge Jeffrey qui devait présider et qui était retenu à sa chambre.

Trois bills présentés par les notaires à Québec

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la "Patrie".) — Messieurs les notaires se sont rendus en bon nombre au Parlement ce matin, pour soumettre au comité des bills publics trois bills relatifs à leur profession.

Le premier projet est un amendement au code de procédure afin d'obliger ceux qui ont besoin d'un acte authentique à le réclamer du notaire lui-même. M. le notaire Morin a expliqué que le notariat voulait par là protéger l'intégrité de la profession.

Le comité s'est objecté, parce que dans bon nombre de cas, les parties consentent à la production d'une copie de document dont elles admettent l'authenticité, sans qu'elle provienne du notaire qui l'a fait.

Ce bill a été rejeté.

Le comité siège sous la présidence de l'honorable M. Taschereau.

Parmi les notaires présents, signalons: MM. L. P. Sirois, Henri Turgeon, Paul Grenier, etc.

LA CAMPAGNE CONTRE LA DIPHTERIE DANS TOUS LES QUARTIERS

On réservera, à l'avenir, une semaine pour chacun des quartiers. — Dans Saint-Eusèbe.

La campagne contre la diphtérie a, jusqu'ici, eu du succès; cependant, pour que tous puissent en profiter, il a été décidé d'inviter tout spécialement les parents d'un quartier à considérer une semaine déterminée comme étant celle durant laquelle tous les enfants de ce quartier doivent être immunisés, sans en excepter un seul.

Nous appellerons cette semaine, la "Semaine du quartier".

Celle qui commencera le 20 mars et se terminera le 27, sera la semaine du quartier Saint-Eusèbe; ce quartier est borné au nord par la rue Rachel, à l'ouest par la rue Delorimier, à l'est par les voies du Pacifique Canadien et au sud par la rue Ontario.

Il comprend les écoles suivantes: Saint-Eusèbe, Meilleur, J. D. A. Oulmet et Frontenac.

Les consultations de nourrissons qui sont situées dans ce quartier, sont:

Consultation Saint-Anselme, 2743 rue Rouen, ouverte pour recevoir le public le mercredi, 22 mars, de 2 à 5 heures p.m.

Consultation Saint-Louis de Gonzague, 4233 rue Parthenais, ouverte pour recevoir le public le lundi, 27 mars, de 2 à 5 heures p.m.

Consultation Saint-Eusèbe, 2181 rue Fullum, ouverte pour recevoir le public, le jeudi, 23 mars, à 4 heures de l'après-midi.

Nous espérons qu'après cette semaine, tous les enfants du quartier Saint-Eusèbe auront été immunisés, cependant, s'il restait dans ce quartier, un certain nombre d'enfants qui, pour une bonne raison, n'auraient pas pu être présentés dans les consultations, il ne faudrait pas oublier qu'elles seront encore ouvertes après pour les recevoir.

Le travail se continuera comme d'habitude dans toutes les autres Consultations Municipales ou indépendantes.

A la fin de chaque semaine, nous indiquerons quels sont les quartiers qui auront leur tour, la semaine suivante.

Chauffeurs décorés

"S'il était donné aux chauffeurs de camions, durant une seule journée, de conduire une ambulance transportant des petits infirmes, ils seraient guéris pour la vie de la manie de l'imprudence", déclarait hier soir, M. J. J. Cosgrove, président du concours organisé par la Ligue de sécurité de la province de Québec, à une réunion à l'hôtel Mont-Royal.

On distribua des médailles à un certain nombre de camionneurs qui n'eurent pas un accident.

UNE AUGMENTATION DANS L'IMPORTATION

OTTAWA, 21. — Les arrivages de pommes du Canada et des Etats-Unis dans le Royaume-Uni, cette semaine, seront probablement de 50 pour cent plus fortes que la semaine dernière. C'est ce qu'on annonce au bureau du ministère de l'agriculture à Londres aujourd'hui.

Abandon d'un nouveau-né, dans une automobile

Un nouveau-né, abandonné dans une automobile qui stationnait en face du numéro 4618 de la rue Jeanne-Mance, a été découvert hier soir par le propriétaire de l'auto, quand il se mit à pleurer. La police fut immédiatement prévenue de la découverte et l'enfant fut transporté chez la matrone aux quartiers-généraux.

Mme C. C. Kenrick décédée

Les Cantons de l'Est et plus particulièrement le comté d'Ascot viennent de perdre une des pionnières de la région en la personne de Mme Emily Margaret Kenrick, décédée hier à Sherbrooke. Elle était la veuve de Charles Cranmer Kenrick, ingénieur civil, et la fille de feu le colonel Charles MacDonnell, du 85e Régiment qui prit une part active à la Rébellion de 37. Elle était aussi la petite-fille de Sir John Johnson, l'un des plus fervents loyalistes.

Le C. O. T. C. du McGill

Les membres du C. O. T. C. de l'Université McGill auront ce soir leur parade annuelle à l'issue de l'inspection qui aura lieu à l'Arsenal des Canadian Grenadiers Guards, rue Esplanade, à 8 h. 30. Le brigadier-général W. W. P. Gibsone, commandant militaire du district numéro 4, fera l'inspection. Sir Arthur Currie présentera les coupes et les certificats.

Jeunes conservateurs

L'Association de la Jeunesse Conservatrice de Maisonneuve tiendra un grand ralliement le 3 avril prochain, à 1,834 avenue Lasalle, alors qu'elle recevra le docteur Léo Duguay, député conservateur du Lac Saint-Jean. C'est ce qui a été décidé à l'assemblée régulière d'hier soir, où on discuta surtout de choses de routines. M. V. Paré présida. MM. Jacques Fournier et Gérard Thibeault adressèrent la parole et parlèrent de questions de régie interne.

Nominations de juges de paix, dans Québec

Les nominations suivantes sont publiées dans la dernière édition de la "Gazette Officielle de Québec":

M. Bernard R. Ettenberg, de la cité de Montréal, commis, juge de paix avec juridiction sur la province de Québec, aux fins de recevoir le serment seulement.

Messieurs Arthur Tremblay (Ferdinand), et Kelly Harvey, de Saint-Fidèle, juges de paix pour le district de Saguenay.

M. Léger Lambert, de Barry River, Calumet Island, comté de Pontiac, juge de paix pour le district de Pontiac.

M. Diodème Cousineau, de Valleyfield, député-protonotaire de la Cour supérieure, député-greffier de la Cour de Circuit, député-greffier de la Cour de magistrat, député-greffier de la Couronne et député-greffier de la paix du district de Beauharnois.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil Exécutif, en date du 8 mars 1933, d'établir une Cour de commissaires pour la municipalité du canton LaSarre, comté d'Abitibi, et de nommer MM. Donat Déry, J.-Antonio Huard et Arcade St-Arnaud, pour tenir ladite Cour.

LA RIVIERE A PIERRE BAT LE SAINT-TITE

Dans une tournée à visiter les équipes de Lac aux Sables, Ste-Thècle et le St-Tite la puissante équipe du Rivière à Pierre a rencontré dernièrement notre équipe locale et remporta une brillante victoire sur nos locaux par le score final de 8 à 3. C'était la troisième victoire consécutive des visiteurs dans cette tournée puisqu'il battirent le Lac aux Sables par un score final de 12 à 0, et le Ste-Thècle par 3 à 2. Après cette série de victoires le gérant du Rivière à Pierre lance un défi à la puissante équipe du Shawinigan Chemicals afin de décider du sort de la meilleure équipe.

La partie fut très rapide et chaque équipe nous donna une belle exhibition de son savoir faire ce qui intéressa vivement les spectateurs. Les joueurs du Rivière à Pierre en outre d'être de forts bons joueurs de hockey sont aussi de véritables sportsmen et ils l'ont prouvé à cette partie. L'étoile des visiteurs fut sans contredit Paul Lassonde et chez nos locaux ce furent Beaudry, P. Cloutier et M. Trottier qui brillèrent le plus par leur jeu rapide et solide.

Voici l'alignement et le sommaire de cette rencontre:

St-Tite		Riv. à Pierre
Degrandmont	Buts	Jos. Dubois
L'Heureux	Défense	O. Carreau
P. Cloutier		R. Veillette
R. Beaudry	Centre	P. Lassonde
M. Trottier	Aile d.	Maurice Côté
C. Trottier	Aile g.	G. Tremblay
L. Mongrain	Subs.	Jos. Lassonde
A. Alexi	"	R. Tremblay
H. P. Paquet	"	M. Lassonde

Arbitre: Alb. Lafleur.
Chronométreur: A. Cozette.
Pénitencier: C. Aboud.
Première période
Riv. à Pierre: C. Tremblay (J. Lassonde) .... .30
Riv. à Pierre: G. Tremblay 1.30
Riv. à Pierre: O. Carreau (M. Lassonde) 2.00
St-Tite: L. Mongrain 4.00
Riv. à Pierre: G. Tremblay 6.00
Riv. à Pierre: M. Côté (J. Lassonde) 13.00
Deuxième période
Riv. à Pierre: Jos Lassonde (G. Tremblay) 13.00
Troisième période
St-Tite: A. Alexi 9.00
St-Tite: A. Alexi (P. Cloutier) 13.00
Riv. à Pierre: P. Lassonde 14.00
Riv. à Pierre: B. Lassonde 16.00
Pénalité: R. Beaudry.

Le Greece Point vainqueur

Argenteuil, 21. — Le club Greece Point d'Argenteuil, a rencontré, vendredi dernier, le club Grenville, au cours d'une partie contestée, disputée devant plus de 700 personnes. Le Greece Point l'a emporté par le score de 1 à 0.

Specialiste
des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Nerveuses, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3840, rue Hutchison MA. 6611

ASSOCIATION SPORTIVE DU PARC JARRY

L'Association Sportive du Parc Jarry, section de gouret, a le plaisir, à la demande de ses supporteurs, de donner la position des clubs. Les clubs qui ont remporté le championnat sont les suivants: Lambert Hardware (sénior); C. S. Bordeaux (junior); Rest. Blanchet (juvénile); St-Louis (midget), et la Cordonnerie Arcand bantam).

CATEGORIE SENIOR

	G.	P.	N.	Pt
Lambert Hardware	14	1	0	28
Salon Lucerne	10	4	0	20
Mentana Eng'g	8	6	0	16
Restaurant Gagnon	7	8	0	14
C. P. Mile End	2	13	0	4
Laiterie Mile End	2	13	0	4

CATEGORIE JUNIOR

	G.	P.	N.	Pt
C. S. Bordeaux	14	1	0	28
Pharmacie Lafrance	9	5	1	19
St-Viateur	4	9	2	10
Gagnon Junior	1	13	1	3

CATEGORIE MIDGET

	G.	P.	N.	Pt
St-Louis	13	2	1	27
Le Jeune Gagnon	10	5	1	21
Black Wings	0	16	0	0

CATEGORIE JUVENILE

	G.	P.	N.	Pt
Restaurant Blanchet	11	3	0	22
Roland Quick Lunch	4	10	0	8

CATEGORIE BANTAM

	G.	P.	N.	Pt
Arcand	16	2	0	32
St-Vincent-Ferrier	14	2	0	28
Ste-Thérèse	13	3	2	28
N.-Dame du St-Rosaire	10	7	1	21
Ti St-Louis	10	8	0	20
Feuille d'Erable	8	8	2	18
St-Gérard	8	9	1	17
Jean Talon	4	14	0	8

Les organisateurs organisent une soirée sportive qui aura lieu mardi soir, le 28 mars, à la salle Larinèse, 166 rue Dante Est. A cette réunion seront présents plusieurs joueurs du Canadien, ainsi que M. l'échevin J. A. Papineau, MM. F. A. Lambert, Charles Mayer, C. E. Barbe etc. qui remettront les coupes aux clubs vainqueurs. Le succès est déjà assuré par le nombre de demandes de cartes de sportsmen populaires, qui désirent assister à cette réunion pour encourager notre jeunesse du nord. L'orchestre Van Lalonge a été retenu pour la circonstance. Il y aura, entre autres plusieurs attractions et distractions pour tous, danse, chant, musique, etc. Inf., Léopold Desjarbeau, 7752 Lajeunesse; Oscar Gagné, 8524 rue St-Gérard.

Sous une nouvelle gérance

Jos Marciente, boxeur bien connu, fait maintenant partie de l'écurie d'Armand Giguère qui a sous sa gérance René Mercier, Albert Valin, Philip Wimmer, George Harrington et Dan Crianlow.

Marciente dont la réputation n'est plus à faire ayant figuré sur les meilleurs programmes du promoteur Alex Moore, Jules Facicot et autres, s'est remis à l'entrainement pour se conditionner en vue de la prochaine saison de boxe.

Comme par le passé Marciente qui est un boxeur d'action, sera prêt, sous peu, à faire face à tout homme de 126 lbs au Canada et tout spécialement Barney O'Connell, le protégé de Rogers.

Pour informations: Armand Giguère, 1176 Delanaudière, CHerrier 6118.

Paul Gaudet vs Jean Lagacé, au Gascon, demain

Paul Gaudet qui a perdu un match enlevant ces jours derniers aux mains de Paul Lebrun, rencontrera Jean Lagacé dans un match à finir, mercredi soir, au Gymnase Gascon, rue Saint-Zotique, près de la rue Saint-André. Le vainqueur devra prendre deux chutes dans trois. Ce match vaudra à lui seul le prix d'admission de la soirée.

La semi-finale de 45 minutes en présence deux adversaires de longue date dans la présence de Young Sonnenberg, fameux par son coup de bélier et Rolland Brousseau, un de nos plus parfaits athlètes.

Eddie Marquette, très bien connu des amateurs du nord de la ville, rencontrera Rolland Labrie, réputé pour sa force, dans une préliminaire de 30 minutes.

La rencontre initiale au programme sera de 20 minutes et mettra aux prises Marcel Oulmet, champion de sa classe à Trois-Rivières et Arthur Proulx, la sensation de l'année.

L'arbitre sera Dan Murray, l'annonceur Xiste Narbonne et le chronométreur, Adrien Cloutier.

FEU M. J.-B. CARTIER

Dans la ville d'Acton Vale est décédé le lundi 20 mars 1933, M. Jean Baptiste Cartier, à l'âge de 76 ans.

Sa femme, née Elzire Laforce, l'avait précédé dans la tombe le 28 mars 1921.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte deux fils: M. le docteur J. O. Cartier, de Montréal et M. Jacques Cartier, publiciste, de Montréal, également et deux filles, Mademoiselle Calixta Cartier, d'Acton Vale et Marianna Cartier (Madame Léo Moreau, de Ste-Martine.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation aux funérailles qui auront lieu à Acton Vale jeudi 23 mars courant, à 9 heures du matin.

Fourrures qui seront vendues à l'enchère

Plus de 176,000 fourrures seront vendues à l'enchère lundi, mardi et mercredi les 27, 28 et 29 mars, lors de la vente qui aura lieu à l'entrepôt de la Canadian Fur Auction Company Limited, 210 Lagauchetière ouest. Les marchandises seront exposées à partir de vendredi à 9 heures a.m. jusqu'à la vente.

ORIGINE DES ENCRES

M. Wilfrid C. Kettlewell, directeur de la Charles Bush, de Toronto, était hier soir, à la réunion du Montreal Club of Printing House Craftsmen, en l'hôtel Mont-Royal, le conférencier invité. Il parla de l'histoire et du développement des encres à imprimerie, et souligna que les Chinois, en 1856, avaient découvert les colorants.

M. R. S. Smith, président, occupait le fauteuil. Le congrès général du district aura lieu à Rochester, en mai, a-t-on décidé.

Les Canadiens de naissance

Ce soir, à 8 heures précises, à la salle Malo, numéro 5287, 3ième Avenue, Rosemont, assemblée de l'Ordre des Canadiens de naissance. Des questions importantes seront débattues.

CHEVROLET
Modèle 1932
Prix Grandement réduits
Votre chance d'acheter un AUTO TOUT NEUF à GRAND RABAIS! Donnez votre commande MAINTENANT chez le vendeur le plus proche de chez vous. Ces bas prix comprennent la Police de Service au Propriétaire et l'équipement complet.

PRIX DU CHEVROLET À MONTRÉAL

MODELE	ANCIEN PRIX	NOUVEAU PRIX	ECONOMIE
Coupé transformable	$ 964	$829	$135
Sedan Spécial	1001	824	177
Coupé à 5 places	943	824	119
Coupé Sport	917	812	105
Sedan Standard	957	766	191
Coach Spécial	902	746	156
Routière Sport	818	699	119

LIVRES A MONTREAL — LICENCE EXTRA
ACHETEZ MAINTENANT — ET ÉCONOMISEZ
CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
1380, RUE STE-CATHERINE OUEST — PLateau 7891.
DEMERS AUTOMOBILE REG'D, 302 à 306 ST-ZOTIQUE, CRescent 1147
LEDUC AUTOMOBILE LTEE, 3447 AVENUE DU PARC, BElair 2636
DUVAL MOTORS LIMITED, 3920 STE-CATHERINE EST, CLairval 3500
CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
Succursale de Verdun: 4730, RUE WELLINGTON — YOrk 4560.

LE DOLLAR AMERICAIN MONTE ET LA LIVRE EST FAIBLE. — N.-Y. IRREGULIEREMENT A LA BAISSE

POTINS DE LA RUE

Le ton de Wall Street était plutôt mixte aujourd'hui. Au début les pertes l'emportaient même de beaucoup sur les gains. Elles étaient peu prononcées cependant. Sur le milieu du jour, la tendance était encore lourde et les ferroviaires eux-mêmes prenaient le chemin de la baisse, de même que les services publics.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que "La Patrie" publiera un extra cet après-midi avec le texte au complet du discours sur le budget.

L'affermissement général du dollar américain sur les différents marchés monétaires du monde est une preuve que la politique d'inflation préconisée par Roosevelt n'est poursuivie que sur une base modérée.

Si l'on en juge par l'avilissement ce matin de la livre, du franc et du guilder, on constate que la devise américaine n'a pas tardé à reprendre sa suprématie et que les spéculateurs étrangers qui ont joué à la baisse sur cette monnaie se sont fait joliment pincer.

L'introduction de bouteille en cellulose révolutionnerait l'industrie du verre. Déjà la production de ces bouteilles commence à se répandre.

Le maintien d'un ton faible sur le marché des obligations comme sur celui du blé n'est pas de nature à favoriser un mouvement ascendant des valeurs boursières.

La baisse de 7-8 de 1 p. c. dans les taux d'acceptations bancaires au début de cette semaine et le fait que l'argent à demande était offert au dehors de Wall Street à 2 1-2 p. c. contre 5 p.c. la semaine dernière démontre que l'argent a repris son cours normal dans le pays voisin et que les fonds sont maintenant abondants.

Les prix du sucre sur nos marchés locaux viennent d'augmenter de 10 cts par 100 livres et il est fort possible qu'il y ait une nouvelle augmentation dans les prix sous peu.

La transformation du sentiment spéculatif la semaine dernière ne semble qu'avoir eu une durée éphémère, si l'on en juge par l'inactivité actuelle du marché. Il est à espérer toutefois que des nouvelles favorables ne tarderont pas à redonner plus de vie au marché.

La tournure favorable de la conférence de Rome est bien vue sur les marchés continentaux.

Il est évident que le gros des spéculateurs conservent encore l'attitude de prudence qu'ils ont adopté depuis plusieurs mois et c'est ce qui explique le peu de durée des mouvements des stocks.

Les perspectives d'une législation favorable sur les ferroviaires, adoptée par le Congrès, sont actuellement la cause principale de la vogue des titres de cies de chemins de fer.

L'on attend avec un vif intérêt dans le monde commercial et financier de notre pays le discours sur le budget, qui doit être prononcé cette après-midi à Ottawa.

La baisse des prix des denrées, telles que le cuivre, le blé, le plomb, le café, etc, après les belles avances récentes a pour effet de refroidir considérablement l'enthousiasme de la semaine dernière.

Imperial Tobacco Co of Canada Ltd distribue son 100ième dividende

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, Limited vient de payer son 100ème dividende régulier trimestriel. Un tel fait peut bien paraître quelque peu surprenant en temps normal, mais en temps de dépression, il est une preuve de l'efficacité de la direction, et de la solide position financière de cette compagnie. Peu de compagnies, ayant des activités aussi étendues peuvent se vanter d'avoir maintenu, sans interruption et sans changement, leurs taux de dividendes durant une période de *1-4 de siècle*. En effet, Imperial Tobacco distribue à ses actionnaires le même dividende depuis 1912, c'est-à-dire depuis son incorporation et pourtant cet espace de 25 ans a été marqué par deux grandes calamités internationales, la Grande Guerre en 1914 et la dépression actuelle qui dure déjà depuis plus de 3 ans. Il va sans dire que l'on ne saurait avoir de doute sur *l'avenir* du dividende de cette importante compagnie, puisqu'elle a été capable de le maintenir, même durant la crise économique la pire encore vue dans l'histoire du monde.

Le rapport financier annuel de cette compagnie que nous avons publié récemment et qui a été présenté aux actionnaires de cette compagnie réunis dernièrement en assemblée dans notre ville n'indique-t-il pas des profits nets de $5,471,175 pour 1932 ? bien que l'an dernier, ait été marqué par des conditions économiques fort défavorables. Après le paiement du dividende de 6% sur le privilégié et de 7% sur le commun, il resta même un surplus de $1,765,990, lequel reporté au surplus antérieur forme un total de $7,875,059. L'actif global de cette compagnie au 31 décembre 1932 était de $69,069,593.

Les progrès de cette compagnie ne sont aucunement surprenant, quand l'on connait la vogue de ces produits sur les différents marchés. Cette vogue s'est même continuée depuis 2 générations; en effet le tabac à pipe Old Chum n'a-t-il pas été introduit en 1888 et il jouit cependant encore d'une immense popularité ? Il en est de même des cigarettes Sweet Caporal dont l'introduction sur le marché remonte à 1887. La distribution de ces produits de même que celle de nombreux autres produits de cette cie, tels que les Cigarettes Turret, Players, Winchester, etc., s'étend par tout le pays et même à l'étranger.

Les activités de cette compagnie au pays ont contribué beaucoup à relever et à développer notre industrie du tabac et par le fait même augmenter d'autant notre richesse nationale.

Sait-on que maintenant l'Ontario produit par année plus de 25,000,000 de livres de tabac, de la même qualité que le tabac importé de Virginie ou d'ailleurs. Cette compagnie a tout fait pour activer la production de cette denrée au pays et elle maintient même deux usines, employant chacune 500 personnes, pour la manutention et la préparation du tabac canadien et cela au coeur même des districts producteurs de tabac.

Il va sans dire que le maintien en opération de ces usines, de même que les nombreux achats de tabac par cette compagnie ont pour effet d'aider quelque peu à la solution du problème du chômage en donnant de l'ouvrage à de nombreux employés.

Le maintien d'une forte publicité par cette compagnie et l'excellence de ces produits ont certes contribué à donner à The Imperial Tobacco le rang important qu'il occupe maintenant dans le monde, comme producteur et manufacturier de tabac et cigarettes.

Marcel CLEMENT.

APERCU SUR QUEBEC POWER COMPANY LTD

Cette compagnie a accusé de beaux progrès durant la période 1927 et 1931

Entreprise incorporée en 1923 sous l'égide de la Shawinigan Water and Power Company. Acquit, par la suite, le monopole de la distribution du gaz et de l'électricité dans la ville de Québec et les environs, un territoire peuplé par 250,000 habitants disséminés dans 88 municipalités de la région. La Quebec Power exploite aussi le seul réseau de transport urbain électrique de Québec et de la banlieue.

Les propriétés de la Compagnie comprennent 6 usines hydro-électriques et une usine génératrice à vapeur, des lignes de transmission et de distribution d'une longueur totale de 637 milles, une usine à gaz d'une capacité quotidienne de 3,000,000 de pieds cubes et un gazomètre pouvant contenir 1,000,000 de pieds cubes, au-delà de 75 milles de rail comprenant les réseaux inter-urbains, des voitures de passagers et de fret, un service d'autobus et un hôtel pour touristes, la Kent House. La Compagnie n'a pas encore de franchise, mais s'attend d'en obtenir une à brève échéance lui garantissant les privilèges déjà consentis de droit, d'après Garneau & Ostiguy.

La Compagnie s'est développée rapidement par consolidation d'entreprises concurrentes et acquisition d'intérêts majoritaires dans un service subsidiaire. Il importe de tenir compte de ce facteur en comparant le résultat des opérations au cours des dernières années. Ainsi, les recettes brutes accusent une augmentation de 116% de 1927 à 1931. C'est dans l'intervalle entre ces années que la Compagnie a acheté différentes entreprises desservant la région de Québec.

Enumération	1931	1927	Augmentation	
Recettes brutes	$3,392,826	$1,572,230	$1,820,596	116%
Dépenses d'administration	1,388,026	315,003	1,073,023	3[illegible]%
Recettes nettes	2,004,800	1,970,304	34,496	2%
Surplus	—72,722	189,472	......	...

Le revenu total de la compagnie pour les neuf premiers mois de 1932, s'élevait à $3,174,585 et les dépenses d'administration y compris le service des intérêts, à $2,[illegible]7,565 laissant un revenu net de $[illegible]7,019 dont il faudrait déduire la dépréciation et l'impôt sur le revenu. La dette fondée de Québec Power est de $11,881,000 et les opérations ont rapporté en 1931 au-delà de 2 fois le service de l'intérêt. Par contre, le dividende payé dépassait le solde des profits attribuables à la rémunération du capital. Le rapport de 1931 montrait un excédent de $145,068 de l'actif courant sur le passif courant. Le capital de la compagnie était de $17,571,306 au 31 décembre, dernier. Le taux du dividende été réduit au mois de mai dernier à $1.50 par action. C'était la deuxième réduction en moins d'un an, de $2.50 à $2.00 puis finalement au taux actuel. L'action rapporte donc environ 11.7% aux cours actuels du marché.

TON MIXTE SUR LE MARCHE DES MINES

TORONTO, 21.—L'irrégularité était la caractéristique du marché des mines de cette ville. Les pertes l'emportaient toutefois sur les gains, à mesure que la séance avançait. Noranda débutait stationnaire à 23.25 et Nickel baissait de 10 cts à 10. Les titres aurifères résistaient assez bien.

BOURSE DE MONTRÉAL

Reculs des leaders sur le marché local. — Activités encore restreintes ce matin.— Le C.P.R. descend à 10 1-4 et Nickel à 9 7-8. — Power à 29. — Curb beaucoup plus actif. — Parkhill en demande. — Noranda recule de 25 cts. — Débentures de Power à 41 1-2.

La Bourse locale continuait de se ressentir de l'irrégularité de Wall Street et les principaux leaders étaient encore peu actifs ce matin, sur notre marché. Les activités étaient aussi peu nombreuses, en effet, il y eut seulement 3,401 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée, contre seulement 2,569 la veille durant le même espace de temps. Sur le commencement de la seconde partie de cette séance, la tendance était plutôt à la baisse.

Bell Telephone qui clôturait hier soir à 88 1-2 cotait ce midi encore ce point. Brazilian baissait de 1-2 pt à 8. Montreal Power cotait sur le milieu du jour 29, contre 29 1-2 hier soir. Les débentures marquaient 41 1-2. Power Corp. a 7 n'accusait pas de changement. B. C. Power baissait de 1-4 pt à 15 1-2.

Nickel était moins actif et cotait ce midi, 9 7-8. Le C. P. R. débutait 3-8 pt plus bas à 10 5-8, puis cotait 10 1-4. Nat. Breweries à 16, demeurait stationnaire. La Banque Royale gagnait 1-2 pt au début à 130.

Les activités étaient cependant plus nombreuses sur notre marché du Curb ce matin, en effet, il y eut 71,814 actions, échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée, contre seulement 8,030 la veille durant le même espace de temps.

Les pétroles étaient quasi-stationnaires et B. A. Oil cotait 8 1-8 et Imp. Oil marquait 8 1-4.

Les titres miniers étaient hésitants mais plus actifs et Siscoe cotait 1.40, soit le même point qu'hier en formeture. Noranda marquait 23. Parkhill cotait 20 au début, soit une baisse de 1-2 point.

S. Can. Power, priv. se distinguait sur ce marché en s'élevant de 1 point à 71.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest, membres de la Bourse de Montréal.

B. C. Power A—10 à 15½, 10 à 15½.
Bell Telephone—9 à 88½, 2 à 88½, 1 à 88½.
Brazilian—10 à 8.
Can. Car—5 à 3½, 10 à 3¾, 5 à 3¾.
Can. Car priv—15 à 11.
Can. Hydro Electric priv—5 à 37.
Can. Pacific—15 à 10½, 10 à 10½, 100 à 10½, 5 à 10½, 10 à 10½, 25 à 10½, 5 à 10½.
Con. Smelting—10 à 68, 5 à 68, 5 à 68, 5 à 68, 5 à 68, 10 à 67½.
Dom. Steel & Coal B—25 à .80.
Famous Players—25 à 4.
Int. Nickel—25 à 10¼, 50 à 10, 20 à 10, 5 à 10, 210 à 10, 50 à 10, 40 à 10, 4 à 10, 1 à 10, 10 à 10, 200 à 10, 70 à 10, 130 à 10, 200 à 10, 200 à 10, 100 à 10, 5 à 10, 25 à 10, 25 à 10.
Mont. Power—5 à 29½, 20 à 29½, 5 à 29½, 1 à 29½, 10 à 29, 25 à 29, 10 à 29, 25 à 29, 15 à 29, 5 à 29, 20 à 29, 5 à 29, 5 à 29.
Mont. Power Débentures—1 à 41½, 10 à 41½, 5 à 41½, 10 à 41½, 25 à 41½, 30 à 41½, 25 à 41½, 20 à 41½, 17 à 41½, 10 à 41½, 10 à 41½, 20 à 41½.
Mont. Tramways—5 à 90, 2 à 89.
Nat. Breweries—10 à 16.
Power Corp—30 à 7.
Shawinigan—5 à 11¼, 7 à 11¼, 18 à 11¼, 5 à 11¼, 25 à 11¼, 50 à 11¼.
Viau Biscuit—40 à 2.

Banques—
Montréal—8 à 165, 2 à 165, 1 à 165, 1 à 165.
Royale—4 à 130, 7 à 130, 2 à 130.

VENTES DE 11 A 12.30

B. C. Power A—10 à 15½.
Bell Telephone—3 à 88½.
Brazilian—5 à 8, 50 à 8.
Can. Car priv—10 à 10¾.
Can. Pacific—75 à 10½, 25 à 10¾, 25 à 10¼.
Con. Smelting—5 à 68, 10 à 68, 10 à 68, 1 à 68, 5 à 67½, 5 à 67½, 25 à 67½, 25 à 67½, 5 à 67½, 10 à 67½, 5 à 67½.
Dominion Bridge—10 16.
Dominion Glass—25 à 45.
Dom. Steel & Coal B—25 à .80.
Int. Nickel—50 à 9¾, 5 à 9¾, 25 à 9¾, 10 à 9¾, 45 à 9¾, 20 à 9¾, 30 à 9¾.
Mont. Power—20 à 29, 80 à 29, 75 à 29.
Mont. Power Débentures—40 à 41½, 40 à 41½, 5 à 41½, 3 à 41½, 7 à 41½, 3 à 41½.
Mont. Tramways—5 à 89.
Power Corp—10 à 6¾, 15 à 6¾, 45 à 6¾, 10 à 6¾, 25 à 6½, 5 à 6½, 10 à 6½, 15 à 6½, 5 à 6½, 10 à 6½, 15 à 6½, 25 à 6½, 15 à 6½.
Shawinigan—50 à 11¼, 25 à 11, 10 à 11, 15 à 11, 25 à 11, 5 à 11, 25 à 11, 25 à 11, 5 à 11, 25 à 11, 20 à 11.
Steel of Canada—10 à 16¼.

Banques—
Commerce—4 à 129, 4 à 129.
Montréal—1 à 165.
Royale—6 à 130, 5 à 130, 7 à 130.

Opinions de Courtiers

Flood, Potter & Co. (Fil de New-York) disent: Il est encore d'avis de prendre avantage des réactions afin de se procurer de bonnes valeurs.

Forget et Forget disent: Les séances comme celles d'hier sont profitables aux personnes qui en tirent avantage par l'achat de titres dans les meilleures compagnies.

Johnston and Ward disent: Le marché serait irrégulier durant la majeure partie de la semaine en vue des législations qui pourraient être prises à Washington.

L'ARGENT EN BARRE

LONDRES, 21.—L'argent en barre cotait 17 7-16 deniers l'once.

Les profits nets de Coniagas Mines Ltd., durant l'année fiscale se terminant le 31 décembre, se chiffrèrent à $8,815 contre une perte de $12,199 durant l'exercice fiscal précédent.

Baisse sensationnelle de la livre sterling

NEW-YORK, 21. — La livre sterling accusait une baisse sensationnelle de 8 1-4 cts ce matin sur le marché des changes étrangers de cette ville à $3.41 1-2 cts. Le dollar canadien était nerveux à l'ouverture et l'offre n'était que de 83 1-4 cts, comparé à une demande de 83 3-4 cts. La prime sur les fonds américains était de 20 1-4 pour cent.

Nos hommes d'affaires

M. le Col. ROBERT F. MASSIE, président et directeur-gérant de Asbestos Corporation Limited, dont le rapport annuel vient d'être publié.

DEFICIT ELEVE POUR B. C. PULP AND PAPER

Il est de $379,852 pour l'année 1932.

TORONTO, 21. — B. C. Pulp and Paper Co. a enregistré une perte d'opération de $76,206 contre un profit d'opération de $363,466 en 1931, d'après le rapport annuel que vient de publier cette compagnie.

Après le paiement des intérêts sur obligations, etc., le déficit pour l'année 1932 est de $379,852.

Le fonds de roulement est en baisse et il n'atteint plus que $712,465, contre $1,002,033. L'actif global est de $8,699,525, contre $8,565,352 durant l'année précédente. La dette consolidée est la même à $4,766,400.

SUR LE CURB

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Dist.-Seagram—65 à 5, 10 à 5.
Ford—10 à 6½.
S. C. Power priv—15 à 71.
Parkhill—1500 à 20, 500 à 20, 500 à 20, 1600 à 20, 1500 à 20, 300 à 20, 1000 à 20, 200 à 20.
Imperial Oil—18 à ¼, 3 à 8¼, 10 à 8¼, 25 à 8¼, 25 à 8¼, 10 à 8¼, 15 à 8¼, 5 à 8¼, 10 à 8¼, 10 à 8¼.
Siscoe—100 à 1.40.
Home Oil—100 à 35.
Lake Shore—100 à 32.00, 5 à 32.15, 35 à 32.15.
Moss—100 à 15, 500 à 15.
Granada—100 à 1.25.
Falconbridge—100 à 2.55.
Cartier Malartic—4000 à 1, 6000 à 1.

VENTES DE 11 h. à MIDI et 30.

Br. Am. Oil—15 à 8 1-8.
Noranda—50 à 23.00, 10 à 23.00, 10 à 23.00, 5 à 23.00, 10 à 23.00.
Granada—100 à 1.23, 100 à 1.23, 300 à 1.23, 100 à 1.23.
Cartier Mal.—10,000 à .01.
Parkhill—2,000 à .20, 1,000 à .20.
Imp. Oil—10 à 8 1-4.
Siscoe—20 à 1.40.
Sullivan—500 à .26, 500 à .26, 100 à .26, 300 à .26, 500 à .26, 500 à .26, 500 à .26, 500 à .26.
Teck Hughes—25 à 4.05, 40 à 4.04, 25 à 4.07.
Moss—200 à .15, 500 à .15, 500 à .15, 100 à .15.
Stadacona—2,500 à .03 1-8, 500 à .03 1-8, 500 à .03 1-8, 1000 à .03 1-8, 1000 à .03, 1000 à .03, 1000 à .03, 1000 à .03, 500 à .03, 1000 à .03, 1000 à .03, 1000 à .03, 1000 à .03, 1000 à .03, 1000 à .03, 1000 à .03, 1000 à .03, 2000 à .03, 1000 à .03, 500 à .03, 1000 à .03, 3500 à .03, 500 à .03.
Vipond Cons.—100 à .34.
Sylvanite—100 à .85.
Normont, G.M.—100 à .12.
Arno—500 à .03 1-8, 500 à .03 1-8, 1000 à .03, 500 à .03, 500 à .03.
Hudson Bay—25 à 3.95.

NOTES BRÈVES

Nos exportations de fromage le mois dernier ont atteint 306,300 livres, contre 668,600 livres durant le même mois l'an dernier.

La production du pétrole brut en Californie durant la semaine se terminant le 10 mars se chiffra à 409,300 barils par jour en moyenne, contre 471,350 durant la semaine précédente.

Montreal Telegraph Co. vient de déclarer un dividende de 2 p. c. payable le 15 avril aux actionnaires, inscrits le 31 mars.

La production d'autos au pays en février a atteint 3,298 voitures, comparé à 3,358 voitures durant le mois précédent et à 5,477 voitures durant le mois correspondant l'an dernier.

Nos exportations de produits laitiers durant le mois de février se chiffrèrent à $152,460 contre $286,879 durant le mois précédent.

Le chiffre-indice de 20 titres miniers, compilé par le bureau canadien de la Statistique sur une base de 1926—100 était de 69.5 durant la semaine se terminant le 16 mars, comparativement à 67.8 durant la semaine précédente.

Les directeurs de Canada Dry Ginger Ale Co. viennent de déclarer un dividende de 25 cts par action, payable le 15 avril, aux actionnaires inscrits le 1er avril.

Les actifs de Sellers-Gough Fur Co., de Toronto, sont évalués à $826,122.

Le total des expéditions mondiales de blé durant le cours de la semaine dernière ont atteint 12,549,000 de boisseaux.

Il est arrivé durant le cours de la semaine dernière sur nos marchés locaux, 11,496 caisses d'oeufs, comparativement à 6,666 caisses durant le cours de la semaine précédente. Les extras se vendaient au wagon à 18 cts la douzaine, soit le plus bas prix encore vu durant cette saison.

BOURSE DE NEW YORK

Ton mixte à Wall Street. — Les pertes l'emportent sur les gains cependant. —U.S. Steel perd 1 point. — Les ferroviaires baissent de quelques fractions. — Calme relatif dans le groupe des titres de "bière". — Nouvelles du Trésor Américain. — Recul du franc.

NEW-YORK, 21. (Ouverture de Wall Street).—Les prix étaient irrégulièrement à la baisse, ce matin. Les déclins enregistrés variaient entre 1-8 et 1-2 point et furent enregistrés par les titres suivants: United States Steel, American Tobacco B., Owens Illinois, Air Reduction, Union Carbide, J. I. Case, American Telephone et Bethlehem Steel.

Les titres suivants étaient stationnaires: Du Pont, Pennsylvania, Union Pacific et General Electric.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 3 pour cent.

Wall Street porte un intérêt considérable aux rumeurs voulant que le Trésor procède à certaines opérations de conversion par le moyen de ventes au public d'obligations spéciales (baby bonds). Bien que les détails manquent sur ce projet, l'on ne croit pas qu'il remporte du succès, à moins que le taux d'intérêt soit élevé.

Il est évident que la situation du crédit s'améliore, et l'on en juge par la nouvelle finance à court terme du gouvernement. Les nouveaux bons sont à un taux de 1.83 p.c. contre 4.26 p.c. durant l'émission précédente.

Le dollar américain continue d'être ferme sur les marchés des changes étrangers. Le franc français baissait de 1 3-8 pt à 3.94 1-2 cts. La monnaie hollandaise était aussi faible.

Les pertes enregistrées ce matin, ne dépassaient pas 1 point. Le marché était plus calme, ce midi. U. S. Steel, commun et privilégié, perdaient chacun 1 point. Les ferroviaires reculaient de quelques fractions. Le groupe des stocks de bière était calme.

RAPPORT DEFAVORABLE DE WHITE MOTOR COMP.

Perte d'opération de $3,618,000 pour 1932.

Les démêlés de Studebaker Corp. n'affecte nullement The White Motor Company d'après une déclaration du président A. G. Bean.

Le rapport préliminaire de White Motor, bien qu'il indique une perte d'opération de $3,000,000, démontre que la position financière de cette compagnie est encore excellente et qu'elle a $19.00 d'actifs réalisables pour chaque dollar de passif exigible.

L'actif global de cette compagnie est de $35,421,900. Les inventaires s'élèvent à $8,397,442, soit une réduction de $821,904.

PRIX DES GRAINS

Voici un tableau donnant les prix des grains ce matin, fourni à la "Patrie", par la firme de courtage LOGAN & BRYAN, membres de la Bourse de New-York et membres du Chicago Board of Trade, Edifice Banque Royale.

WINNIPEG

Blé—	F.A.	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Mai	51⅞	51½	51¾	51⅜	51¾
Juillet	52¾	52⅝	52⅞	52⅜	52¾
Octobre	54	54⅜	54⅞	53¾	54⅜
Avoine—					
Mai	25⅞	25¼	25¼	25⅝	25⅝
Juillet	24⅞	24⅞	24¼	24⅞	24¼
Octobre	24½	24⅞	24⅞	24½	24⅞
Orge—					
Mai	31	31⅛	31½	31⅛	31½
Juillet	31¼	31⅞	32	31⅞	31¼
Octobre	..	..	..	..	31⅛
Seigle—					
Mai	36	36¼	36½	36¼	36½
Juillet	36½	37⅛	37⅛	37⅛	37⅛
Octobre	38⅛	..	..	..	39⅛
Lin—					
Mai	81¼	82¼	82¼	82	82
Juillet	82½	83⅜	83½	83	83
Octobre	84½	..	..	..	b85½

CHICAGO

Blé—	F.A.	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Mai	52½	52¾	52¾	52¼	52½
Juillet	53⅞	53	53½	52½	53⅛
Septem.	54⅝	54½	54⅞	54⅞	54⅝
Maïs—					
Mai	27½	27¾	27¾	27½	27⅛
Juillet	29⅛	29¾	29⅞	29⅛	29⅞
Septem.	31⅞	31½	31⅞	31⅞	31½
Avoine—					
Mai	17⅜	17¼	17¼	17⅜	17⅜
Juillet	18⅛	..	..	..	..
Septem.	18⅝	..	..	..	..
Seigle—					
Mai	38¼	38⅛	39¼	38⅛	39½
Juillet	38⅛	38⅛	..	..	38⅛

POSITION DANGEREUSE POUR LE C. P. R.

LONDRES, 21—(P.C.)—Le "Financial Times" publie aujourd'hui un éditorial qui analyse la proposition d'une fusion entre les deux grands réseaux ferroviaires canadiens et qui doute fort de l'utilité d'un projet par lequel les réseaux demeureraient sous deux propriétaires différents tout en collaborant pour éliminer les dépenses inutiles. L'éditorial fait remarquer que le Pacifique Canadien s'en trouverait placé dans une position très désavantageuse et devrait suivre les ordres d'une administration supérieure, parfois au désavantage de ses actionnaires.

TORONTO, 21. — Le projet de vote obligatoire a subi sa deuxième lecture à la législature hier. L'accord aurait été fait sur la question du moratorium provincial.

BRITT, Ontario, 21. —Six personnes ont péri dans l'enfoncement d'un auto dans la glace de la rivière Magnetawaway.

La Compagnie des Tramways de Montréal

Avis de dividende

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de DEUX DOLLARS ET VINGT-CINQ CENTINS ($2.25) par action a été déclaré sur le capital-actions acquitté de la Compagnie, pour le trimestre finissant le 31 mars, 1933, payable samedi, le 15ème jour d'avril, 1933, aux actionnaires inscrits aux livres à 4 heures de l'après-midi, jeudi, le 6ème jour d'avril, 1933.

Par ordre du Bureau,
PATRICK DUBEE,
Secrétaire.
20 mars, 1933.

A la présidence

M. BALMER NEILLY, B.A.Sc.M.E., qui vient d'être choisi comme futur président de The Canadian Institute of Mining and Metallurgy.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, MARDI 21 MARS 1933

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chan
Bell Tel.	88½	..	..	88½	
Brazilian	8	..	..	8	—½
B.C.Power	15½	..	..	15¼	—¼
Can. Car.	3½	..	..	3½	—¼
do priv	11	11	10¾	10¾	—¼
C. Pacific	10½	10½	10¼	10¼	—¼
C. Smelt.	68	68	67½	67½	—1½
C.Hyd pr.	37	..	..	37	
D. Bridge	16	..	..	16	
D. Glass	45	..	..	45	
D. Steel B	.80	..	..	.80	
F. Players	4	..	..	4	
In. Nickel	10¼	10¼	9¾	9¾	—¼
M. Power	29¼	29¼	29	29	—½
do Debs	41½	..	..	41½	
Nat. Brew	16	..	..	16	
M. Tramw	90	90	89	89	—3
Pow. Corp	7	7	6½	6½	—½
Shaw'gan	11¼	11¼	11	11	—¼
Steel of C.	16¼	..	..	16¾	—¼
Viau	2	..	..	2	
Banques—					
Commerce	129	..	..	129	
Montréal	165	..	..	165	+1½
Royale	130	..	..	130	+

Transactions à la Bourse de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui, MARDI 21 MARS 1933

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE 225, rue Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Air Reduction	59¼	..	59½	..
Allied Chemical	82¾	83	82¾	83
Am. Can	59½	..	59	..
Am. & F. P.	5¼	..	..	..
Am. P. & Lt.	5	5¾	5	5¾
Am. Smelting	15½	..	14¾	..
Am. T. & T	101	..	100¾	..
Anaconda	7¼	..	7¼	..
Atchison	44½	44½	44½	44½
At. Refining	15¼	..	..	..
Auburn Motors	35¾	36	35¾	36
Balt. & Ohio	11¼	..	..	..
Beth. Steel	13½	13¾	13½	..
Can. Pacific	8⅞	..	..	..
Com. Solvent	12½	..	12½	..
Chrysler	9⅞	..	9⅞	..
Coca Cola	86½	..	83½	..
Columbia Gas	12	..	..	..
Con. Gas N. Y.	46¼	..	46¼	46¼
Con. Can	43	..	..	..
Corn Products	57¼	..	56½	..
Com. Southern	1⅞	2	1⅞	2
DuPont	39½	..	38½	..
El. P. & Lt.	4¾	..	..	..
Gen. Foods	26¼	..	..	..
Gen. Motors	12¾	..	12¼	..
Gillette	15½	..	..	..
Gen. Electric	14	..	13⅞	14
Hudson Motors	4	..	..	..
Int. T. & T	6¾	..	6¾	..
Johns Manville	16¼	16½	16¼	16½
Kenn. Copper	9¾	..	9½	..
Loews' Theatres	12	..	..	..
Mack Trucks	20¾	..	20¼	..
Mont. Ward	13⅜	..	13	13⅜
Nash Motors	13⅞	..	..	..
Nat. Biscuit	39¼	..	38¾	..
Nat. P. & Lt	9⅞	..	9¾	..
N. Y. Central	19⅞	20	19⅞	19⅞
North American	20¼	..	20	..
Noranda	19½	..	19½	..
New Haven	15¼	..	15⅞	..
Packard	2⅛	..	..	..
Penn. RR	18⅞	..	18⅞	18⅝
Phillips Pete	6¼	..	..	..
Pub. Ser. N. J.	39⅞	..	39¼	..
Radio Corp	4½	..	4½	..
Rep. Iron & St	6¼	..	6	..
Sears Roebuck	19¼	..	18¾	..
Southern Pac.	16⅞	16½	16½	..
Southern Ry	7⅞	..	7¼	..
Stand. Brands	16¾	..	16⅞	..
St. Oil N. J.	26	..	..	..
Socony	6⅞	6½	6¾	6½
Studebaker	1⅝	2	1⅞	3
Texas Corp.	13¾	..	13½	..
Union Pacific	78	..	77½	..
United Aircraft	21¾	..	21¼	21½
United Gas Imp	15⅞	..	15⅞	..
U. S. Rubber	4	..	3⅞	..
U. S. Ind. Alco	20¾	..	..	..
U. S. Steel	30	..	29½	..
Western Union	23	..	22⅞	..
Westinghouse	26⅛	..	25¾	..
Woolworth	30¼	..	28⅞	..

BOURSE DE PARIS

PARIS, 21.—Les rentes trois pour cent, 72 francs 89 centimes.

Les emprunts 4 1-2 pour cent, 85 francs, 05 centimes.

Les échanges sur Londres, 87 frs 13 centimes.

Le dollar américain cotait 25 frs 52 centimes.

L'OR

VOUS TROUVEREZ
INTÉRESSANTE
OPPORTUNE ET
INSTRUCTIVE
notre brochure traitant de l'OR.

Venez ou écrivez pour en avoir un exemplaire.

JOHNSTON AND WARD
HArbour 8281
Immeuble Banque Royale
MONTREAL
Membres: Bourse de Montréal, Curb de Montréal

Baisse dans les revenus de Canada Iron Foundries, Ltd durant 1932

Ils se chiffrent à $187,303 contre $345,448 en 1931. - Réduction de 50 p. c. dans le tonnage global.

Le rapport financier annuel de The Canada Iron Foundries Limited couvrant les opérations de cette compagnie durant l'exercice fiscal se terminant le 31 décembre 1932 indique un revenu d'opération de $137,303 contre $345,448 durant 1931 et $395,310 durant 1930.

Si l'on ajoute au revenu d'opérations divers autres revenus, l'on a comme revenu global pour 1932, $369,900 contre $661,707 durant l'exercice fiscal précédent.

Le fonds de roulement de cette compagnie est de $1,185,088 contre $1,469,039 en 1931. Cette compagnie a donc maintenu sa forte position financière au cours de 1932. L'actif global est de $7,716,891 contre $7,968,903 en 1931.

D'après une déclaration du président le volume global des affaires de cette compagnie au cours de l'an dernier accuse une réduction de 50 p.c. comparativement à celui de 1931. Cette cie a discontinué le paiement du dividende sur le commun et a réduit le taux sur le privilégié de 6 à 3 p.c.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Cours fournis par la firme minière Crang, Burke & Company Rgd, 222, rue Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Hier	Ouv.	Bas	Midi
Acme	.09			
Amulet	..	.16	.16	..
Arno	..	.03¼	.03	..
Barry H	.13	.13		
B.C.Pioneer	5.60	5.60	5.60	5.65
Bobjo	.12	.11		
Castle Tr	.22			
Dome Mine	15.40	15.50		
D. Explorers	..	.04½		
Falconbridge	2.60	2.55	2.50	
Granada	1.30	1.29	1.24	
Hollinger	6.90			
Howey Gold	.66	.66	.65½	
Int. Nickel	10.10	10.00	9.90	
Kirk Lake	.35			
Lake Shore	32.15	32.00		
Macassa	.32½	.32	.31	
Malartic	.08			
McIntyre	22.50	22.50		
Mining Corp	1.41	1.40	1.38	1.40
Moffatt H.	.02			
Moss Mines	.14½	.14¾	.14½	
Nipissing	1.60	1.57		
Noranda	23.25	23.25	23.00	
Premier G	.70	.70		
San Antonio	.90	.88½		
Sherritt G	.44	.43½	.42	
Siscoe	1.40	1.41	1.40	
Stadacona	.03	.03½	.03	
Sud. Basin	.95	.98	.93	
Sylvanite	.86	.86	.81	
Teck Hugh	4.10	4.10	4.08	
Towagmac	.17½			
Vipond	.35	.35		
Wright Har	4.25	4.18	4.18	4.20
Hors-liste—				
Cent. Man	.10¼			
Coniarum	.30	.26		
Eldorado	1.36	1.35	1.31	
Hudson Bay	3.90	3.85		
Mcl. River	.03¼	.03¼	.03	.03¼
Nordon	.10			
Ventures	.98	.98	.97	.97½
Curb—				
Brownlee	.02½	.08		
Brett	.16			
Kirk. Town	.14½	.14	.18	

COTE DES CHANGES

Cotes nominales de midi fournies par le Service des relations étrangères de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE.

Câble Monnaie	Pair	Montr.
New-York, dollar	10	⅞% pr.
Angleterre, liv. câb.	4.866	4.10¾
Angleterre, liv. chè.	4.866	4.10⅝
France, franc	.0392	.0470¾
Belgique, franc	.0278	.0334¾
Belgique, belga	.1390	.1671
Italie, lire	.0526	.0168¾
Espagne, peseta	.193	.1015
Suisse, franc	.193	.2312
Hollande, florin	.402	.4831
Norvège, couronne	.268	.2105
Danemark, couronne	.268	.2195
Suède, couronne	.268	.2172
Allemagne, reichs	.2382	.2860
Tché-co-Slo. couron.	.0296	.0360
Grèce, drachme	.0130	.0072
Brésil, milreis	.3246	.0870
Finlande, mark	.0252	.0192
Chine, dollar H.K.	.5432	.2748
Pologne, zloty	.1122	.1350
Yougoslavie, dinar	.193	.0174
Japon, yen	.4985	.2576
Autriche, schilling	.1407	.1692

Dividende de Montreal Power

Montreal L-H. & P. Cons., vient de déclarer un dividende de 37 cts par action, payable le 30 avril aux actionnaires, inscrits le 31 mars; ce dividende couvre le trimestre se terminant le 31 mars.

Balance du Trésor aux E.-U.

WASHINGTON, 21.—Les arrivages au trésor le 18 mars, se chiffraient à $36,963,576.

Les dépenses à $25,190,801.

Balance de $453,169,263.

J. Harold McLean & Co.
Comptables Licenciés publics
Syndics autorisés et Liquidateurs
J. HAROLD McLEAN, C.P.A.
388, rue St-Jacques O. LAncaster 9434

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de trois dollars par action sur le capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après samedi le 1er avril prochain, aux actionnaires inscrits mercredi le quinze mars prochain, à trois heures P.M.

Par ordre du Conseil d'Administration,
Le Directeur général,
T. TAGGART SMYTH.
Montréal, le 27 février 1933.

Dollar américain au pair à Paris

PARIS, 21. — Le dollar américain atteignait le pair sur le marché des changes de Paris aujourd'hui et il cotait 25.52 francs, soit la cote la plus haute encore vue depuis le 15 février. C'est un gain de 14 1-2 centimes, comparé au cours de la veille. Cette forte hausse est due aux nombreuses couvertures des baissiers.

Transactions sur le Curb de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui.

Prix fournis à "La Patrie", par la maison Garneau & Ostiguy, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal, Edifice Aldred, Place d'Armes.

	Clôt. A.	Ouv.	11 h.
Aluminum Co.	47	46¼b	46¼
Amer. Super P.	3⅝	3½b	3½
Cities Service	2⅝	2⅝b	2⅝
Electric Bond	14⅝	14½	14⅝
Ford Motor, Can.	5¼	5¼b	5¼
Niag. & Hud. Pw.	9½	9½b	9⅝
St. Regis Paper	2⅝	2¼b	2¼
Standard Oil, Ky.	18⅞	18⅞	19

Nouvelles sur les Mines

STANTHONY GOLD

M. H. P. Bellingham, président de cette mine, déclara dans le rapport annuel, que d'importantes négociations se poursuivent présentement dans le but d'obtenir des fonds de roulement additionnels. Il est possible que d'intéressantes nouvelles soient communiquées sur ce sujet aux actionnaires lors de l'assemblée du 29 mars. L'entente syndicale, représentant 1,368,866 actions a été prolongée jusqu'au 31 décembre et les actionnaires sont priés de faire parvenir leurs actions au syndicat.

De Crang, Burke & Co.

67ième Dividende Trimestriel

Avis est par la présente donné qu'un dividende de Trente-sept Cents par action (au taux d'Un Dollar et Cinquante Cents par année) sur les NOUVELLES actions ordinaires sans valeur au pair de la Compagnie présentement émises et libérées pour le trimestre se terminant le 31 mars 1933, a été déclaré ce jour aux actionnaires enregistrés au 31 mars 1933, dans les registres de Montréal et de Londres, Angleterre.

Les chèques de dividende seront envoyés par la poste le 29 avril 1933 aux actionnaires enregistrés.

D'ordre du Conseil,
Le Secrétaire,
G. R. WHATLEY.
Montréal, le 20 mars 1933

Montreal Light Heat & Power CONSOLIDATED

Propriété de 60,000 actionnaires, Montreal Light Heat & Power comprend le groupe d'abonnés-actionnaires le plus considérable parmi toutes les compagnies d'utilité publique au Canada

BUREAUX A LOUER

Immeuble **La Patrie**

Excellente location.
Prix raisonnables.

s'adresser au Gérant.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la journée d'hier, Lundi 20 Mars 1933

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie., 84, Notre-Dame Ouest

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Changement	Clôture Offre	Clôture Dem.
11	Bell Teleph.	88½					88	89
275	Brazilian	8¼	8¼	8¼	8¼	+⅛	8	8½
200	B. C. Power	15¾	15¾	15¾	15¾	—½	15¾	16
180	Can. Car	3½	3½	3½	3½	inch	3½	3¾
40	C. H. Elec pr	37	37	37	37		36½	37
245	Can. Pacific	11	11	11	11	+⅛	10⅞	11
431	Con. Smelting	70	70	69½	69½	—½	69½	69
5	Dom. Bridge	16					16	
210	Dom. Steel B.	.80	.80	.80	.80	+.10	.80	.85
35	Dryden	1.00	1.00	1.00	1.00	inch	1.00	1½
5	East. Dairies	2½					2½	3
120	*Hollinger	7.00	7.00	7.00	7.00		6.80	7.00
1,737	Int. Nickel	10¼	10¼	10¼	10¼	+¼	10¼	10¼
123	Mont. Power	29¾	29¾	29½	29½	—¼	29¾	29½
10	M. Tramways	92						90
135	*Nat. Brew.	16	16	16	16	inch	15¾	16
25	Nat. St. Car	6¾	6¾	6¾	6¾	—¼		7
50	Penmans	25	25	25	25	inch	25	26
100	Power Corp.	7	7	7	7	—½	7	7½
75	Quebec Power	13	13	13	13	inch	12¾	13
150	Shawinigan	11½	11½	11½	11½	inch.	11¼	11½
5	Sou. C. Power	15					12	15
10	Steel of Can.	17					16	17½
	—BANQUES—							
25	Canadienne	128¾	128¾	128½	128½	+¼	128½	..
20	Commerce	129	129	129	129	+1	128½	129
76	Montréal	164	164	164	164	—1	163	165
5	*Nouv.-Ecosse	245	245	245	245			245
68	Royale	129	129½	e129	129½	—½	129½	..
	—OBLIGATIONS—							
$1,000	M. Tram 1st‡	97½	97½	97½	97½	inch.		
10,000	Power Debs	41¾	41¾	41¾	41¾	inch.	41¾	41¾

*Ex-dividende ‡Nouveau haut eNouveau bas

—VENTES TOTALES—

	Hier	Vendredi	Il y a un an
Actions	4,576	12,361	10,353
Obligations	$11,900	$10,300	$3,000

au Marché Bonsecours

Voici une liste des prix des denrées alimentaires sur le marché Bonsecours ce matin

FRUITS ET LEGUMES

Prix du gros fournis à "La Patrie" par la maison S. E. Mallette, 61 Marché Bonsecours:

FRUITS

Raisin rouge Emperor, 5.75 à 6.00.
Patates Montagnes Vertes, 0.80
Navets, le sac, 50c.
Carottes, le sac, 60c à 75c.
Betteraves, le sac, 50c.
Oranges Sunkist, Nevels, 4.50 à 4.75.
Ooranges Jaffa Palestine, 4.50.
Citrons Red Ball, Calif., $5.00.
Citrons Messine, 3.50 à 4.00.
Pamplemousses, 4.50 à 5.00.
Pamplemousses Jamaïque, $3.00 à $3.50.
Poires, boites, 3.00 à 3.50.
Bananes, rég, 3.50 à 4.00.
Coco, sac, 3.50.
Tangerines, $3.75.
Fraises, 20c.
Rhubarbe, bte 1 doz., 1.25.
Be.sifis, 1.25 doz.

LEGUMES

Salade Iceberg Américaine, $3.50 et 4.50.
Salade frisée, Montréal, $1.50 la Bte.
Epinards, $1.25 à $1.40.
Tomates Bahamas, $2.50 la boîte.
Persil américain, $1.00 la douz.
Poireaux canadiens, 30c à 40c.
Céleri Can. la doz, $1.50.
Céleri Californie, crête $3.50 à $4.
Patates sucrées, le panier, 1.50.
Patates No 1, poche 0.70.
Panais, 1.25 le sac.
Ails Italien, .15.
Carottes nouvelles, 70c à 75c la doz., am.
Tomates Cuba $2.75 à $3.00.
Choux, 0.75 le baril, à 90c.
Concombres nouveaux, 3.00 doz.
Oignons Espagnols, $2.75, $3.00 et $4.50.
Echalottes 0.75 à 0.80.
Onions Rouges, 1.25, 70 lbs.
Fameuses, en baril, No 1, 5.00.
Oranges Sud Afrique, $3.50 la boîte.
Pommes Baldwin Dom. $4.00 à $4.25.
Spy, Dom., $3.50 à $3.75.
Mann, No 1, $4.00.
Mann, Dom., $3.50.
McIntosh, No 1, $5.50 et $6.00 baril.
Spy, No 1, 5.00 à 4.50.
Baldwin, No 1, $4.50.
Ataca, Cap Cod, 4.50.
Radis, la doz, 0.35 à 0.40.
Choux-fleurs, $2.25 à $2.40.
Ces prix sont sujets aux variations du marché.

PRIX DU POISSON

Prix du gros fournis à "La Patrie" par la maison D. Hatton & Compagnie, rue Bonsecours, sujets aux variations du marché:

POISSONS FRAIS

Filet de haddock	0.12
Aiglefin	0.05
Carrelets	0.12
Morue étêtée	0.06
Homards vivants	0.60
Crevettes	0.45
Huitres en mesure, le gall.	2.00
Maquereau frais	0.06
Hareng frais	0.05
Brochet, la lb.	0.07
Flétan	0.15
Saumon	0.14
Truite	0.10
Anguille	0.08

POISSON MARINE ET SALE

Crevettes	2.00
Filets de morue sans arrêtes en boite de 30 lbs, la lb.	0.10
Morue séchée, en paquet de 100 livres, la lb.	0.08
Morue salée, moyenne, la lb.	0.03½
Morue salée, large, la lb	0.04½

PRIX DES VIANDES

Prix de détail, fournis à "La Patrie" par Alfred Richard, boucher, marché Bonsecours, viandes de premier choix:

Rôti de porc franc, la lb	0.16
Jambon, la livre	0.15
Sirloin steak	0.25
Steak Rd.	0.20
Fesse de veau, devant	0.15
Queue de boeuf la lb.	0.10
Boeuf salé, poitrine, la lb.	0.10
Ronde de boeuf	0.20
Rognons de boeuf, la lb.	0.20
Rognons d'agneau, la doz.	$1.00
Cervelles de veau, 2 pour	0.20
Filet de boeuf	0.70
Cervilles d'agneau, chacun	0.05
Langues salées	0.22
Filet de porc, la lb.	0.25
Tête de veau	0.15
Pattes de veau, la lb.	0.12

PRIX DES DENREES

Prix du gros fournis à "La Patrie", par la maison M. Dubois, 277 St-Paul Est.

OEUFS

Oeufs St-Dominique, la doz.	21c
Oeufs frais extra la doz.	22c
Oeufs frais 1ers, la doz.	21c
Oeufs frais poulettes	21c

BEURRE

En bloc d'un lb, No 1	25c
Solide No 1	27c

SAINDOUX

Pur, seau 20 livres, la lb	10c
Pur, tinette, 60 lbs, la lb	9½c
Pur, bloc d'une lb	10c
Composé, 20 lbs, la lb	10c
Composé, 60 lbs, la lb	9½c
Composé, bloc d'une lb	10c

FROMAGE

Fort, 80 lbs, la lb	18c
Fort, morceau, la lb	20c
Fort, 5 lbs, la lb	21c
Doux, 20 lbs, la lb	13c
Doux, 5 lbs, la lb	15c

POIS

Canadiens, le minot	2.20
Importés, le minot	2.60

HARICOTS

Canadiens, le minot	1.20

LE COMMERCE DE LA COLOMBIE EN BAISSE DURANT L'AN DERNIER

Réduction d'environ 40 p. c., comparativement à l'exercice précédent.

Panama. — Les importations colombiennes au cours des neuf premiers mois de 1932 se sont élevées à $21,601,954, comparativement à $35,294,705 pour la période équivalente de 1931. Le commerce des tissus, surtout à la pièce, qui a représenté plus de 40 pour cent des importations de cette année a été le moins affecté, tandis que les denrées alimentaires ont fait voir la plus forte diminution. Les importations de drogues et de produits chimiques d'une valeur de $2,952,130, et celles de papier et des produits du papier d'une valeur de $1,194,061, ont fait voir une diminution comparativement plus petite que les autres groupes.

Les importations de denrées alimentaires se sont élevées à $1,606,722, ou moins que 7 pour cent du total, vis-à-vis de 15 pour cent en 1931. La consommation du blé et de la farine de blé importés est actuellement légère à cause des hauts droits d'importation en vigueur sur presque tous les produits agricoles. Ces droits ont encouragé la production domestique. Les expéditions de blé du Canada à la Colombie sont tombées de 243,549 boisseaux durant le premier semestre de 1931 à 912,657 boisseaux durant la période équivalente de cette année.

Le commerce d'exportation colombien s'est bien maintenu si l'on considère les prix actuels du café, avec le résultat qu'il y a eu une balance commerciale favorable visible assez considérable. Les exportations totales des neuf premiers mois de 1932 ont valu $55,053,528. Les expéditions de café se sont élevées à $31,96,516, et celles de pétrole à $14,089,897 durant cette période.

Le contrôle du Gouvernement sur les transactions en change étranger reste en vigueur. La valeur du peso colombien est fixée nominalement à 1.05. Bien qu'il n'y ait aucune difficulté spéciale dans l'obtention d'une autorisation pour les paiements des marchandises venant de l'étranger, le délai nécessaire a été un peu plus prononcé récemment à cause de la dislocation intérieure du commerce, comme résultat des démêlés avec le Pérou. La production de l'or fait voir des augmentations mensuelles, quoique les exportations de la période de neuf mois de cette année n'aient représenté que $3,119,[illegible] au lieu de $4,894,[illegible] l'année dernière. D'une façon générale, le commerce d'importation est stagnant et les crédits devraient être vérifiés avec soin.

RENDEMENT DES VALEURS

Service FORGET & FORGET Agents de Change 51, rue St-Jacques, ouest.

Valeurs	Taux	Prix	Rend
Bell Telephone	$6.00	90	6.66
B. A. Oil	.80	8¼	9.81
B. C. Power A	2.00	17	11.79
Bldg. Products A	1.00	12	8.33
Can. Bronze priv	7.00	80	8.70
Can. Car priv	1.75	11½	15.20
Can. Converters	2.00	15	13.32
Can. G. Electric priv	3.50	52½	6.60
Can. H. Electric priv	6.50	36½	16.44
Can. Malting	1.50	13¾	11.07
Dom. Bridge	2.50	16½	12.13
Dom. Glass	4.00	43	9.35
do priv	7.00	100	7.00
Dom. Textile	4.00	44	9.03
do priv	7.00	97	7.25
Goodyear priv	7.00	86	8.19
Gurd Chas	.60	6	10.00
Hollinger	.65	7.00	9.24
Imperial Oil	.50	8½	5.88
Imperial Tobacco	.52½	7¾	8.67
Int. Petroleum	1.00	11½	8.68
Lindsay priv	6.50	30	21.60
McColl-Frontenac	.60	8¼	7.28
Mont. Cottons priv	7.00	55	12.73
Mont. Power	1.50	30	5.00
Mont. Tramways	9.00	95	9.47
Nat. Breweries	1.60	16½	9.69
do priv	1.75	29	6.04
Nat. Steel Car	.80	7	11.43
Ogilvie	8.00	110	7.27
do priv	7.00	110	6.36
Ottawa Power	6.00	85	7.05
Page Hersey	3.00	45	6.66
Penmans	3.00	25	12.00
do priv	6.00	69	8.70
Power Corp priv	6.00	50	12.00
Quebec Power	1.00	13	7.69
Shawinigan	.50	12	4.17
Sh.-Williams priv	7.00	40	17.50
Sou. Can. Power	1.00	15	6.66
do priv	6.00	76	7.89
Steel of Canada	1.75	17½	10.00
do priv	1.75	25¾	6.80
Tuckett priv	7.00	110	6.36
Banques—			
Canadienne	10.00	130	7.69
Commerce	10.00	128	7.81
Montréal	10.00	165	6.06
Nouvelle Ecosse	14.00	245	5.63
Royale	10.00	130	7.69

New-York Life Insurance

New-York, 21.—A propos de l'ordre du surintendant d'état des assurances au sujet de la déclaration de dividendes par les compagnies, M. Thomas-A. Buckner, président de la New-York Life Insurance Company, a donné le communiqué suivant:

"L'ordre du surintendant des assurances de l'Etat de New-York, défendant aux compagnies d'assurance-vie de déclarer des dividendes en faveur des assurés, proclame expressément qu'il n'empêche pas le paiement des dividendes qui sont déjà autorisés par le conseil d'administration. Ce règlement ne s'applique donc pas aux dividendes de la New-York Life Ins. pour 1933, non plus qu'à toute autre compagnie qui a autorisé ses dividendes pour cette année. Les assurés peuvent donc continuer à utiliser leurs dividendes comme bon leur semblera."

JEANNOT LE MALIN, SURPRISE

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Lundi 20 Mars 1933

Cours fournis par JENKS GWYNNE & CO.

FERMETURE DE D'HIER

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Adams Express	4¼	5	4¼	4¼
Air Reduction	60¾	61	60	60¾
Allegheny	1½	1½	1½	1½
Allied Chemical	84¾	85	83	83
Allis Chalmers	8¼	8¼	8¼	8¼
Amerada	21¼	21¼	21¼	21¼
Am. Ag. Chem.	10¼	10¼	10¼	10¼
Am. Bank Note	12½	12½	12½	12½
Am. B. Sugar	2¾	2¾	2¾	2¾
Am. Brake Shoe	12¾	12¾	12¾	12¾
Am. Can	60¾	60¾	59	59
Am. Car & Fy.	8¾	8¾	8¾	8¾
Am. & F. P.	6¼	6¾	5½	5½
Am. Home Prod	33¾	33¾	33¾	33¾
Am. In. Corp.	7¼	7¼	7	7
Am. Ice	5½	5½	5½	5½
Am. Loco	7¾	7¾	7¾	7¾
Am. M. & Fy.	11	11	11	11
Am. Metals	4¼	4½	4¼	4½
Am. P. & Lt.	6	6	5¾	5¾
Am. Radiator	7	7	6¾	6¾
Am. Sumatra	8	8¼	8	8¼
Am. Smelting	16½	16¾	15½	15¾
Am. S. Fdries	6½	6½	6½	6½
Am. Sugar	36½	36¾	35½	35½
Am. T. & T.	102¾	103¼	101½	101½
Am. Ton. B.	61½	61¾	61½	61¼
Am. Water W.	14	14	14	14
Am. Woollen	5½	5½	5½	5½
Anaconda	7¾	7¾	7½	7½
Armour A	2	2	1¾	2¼
Armour B	1¼	1¼	1¼	1¼
Ass. Dry Goods	4¼	4¾	4¼	4¾
Atchison	46	46½	45½	45½
At. C. Line	21¾	23¾	21¾	23
At. Refining	15½	15½	15½	15½
Auburn Motors	37¼	38	37	37
Aviation Corp.	7½	7¾	7¼	7½
Baldwin Loco	5¾	5¾	5½	5¾
Balt. & Ohio	11½	12¼	11½	11½
Barnsdall	3¼	3¼	3¼	3¼
Bendix	9½	9½	9	9
Best & Co	12½	12½	12	12
Beth. Steel	14	14½	13¾	13¾
Bohn Alum.	12¾	12¾	12¾	12¾
Bordens Co	23¼	23¼	22¾	22¾
Borg Warner	8	8¼	8	8
Briggs Mfg.	3¾	3¾	3¾	3¾
Br. Man. Tran.	27½	27½	26½	26½
Bruns. Balke	4¼	4½	4¼	4½
Burroughs	8	8	8	8
Byers A. M.	11¼	11¾	11¼	11¼
Cal. Packers	11	11	11	11
C. & Hecla	2¼	2¼	2¼	2¼
Canada Dry	9½	10¼	9½	10¼
Can. Pacific	9¼	9¼	9	9
Case J. I.	48	48¼	46¼	46¼
Caterpillar	8½	8½	8½	8½
Celanese Corp	6	6	6	6
Cerro de Pasco	8¾	8¾	8¾	8¾
Ches. Corp.	19¾	20½	19¾	20½
Ches. & Ohio	30	30½	29¾	29¾
Ch. M. & St-P.	1½	1½	1½	1½
do priv	2½	2½	2½	2½
Ch. R' Island	4¼	4¼	4¼	4¼
Chicago Northw	4¼	4¾	4½	4½
Childs Co.	3½	4	3½	4
Chrysler	10½	10½	9¾	9¾
Coca Cola	85	87¼	85	85
Collins Aikman	4	4	4	4
Colorado Fuel	5½	5½	5	5½
Columbia Car	32½	32½	32	32
Columbia Gas	12½	12¾	12¼	12¾
Com. Southern	2	2	1¾	2
Com. Solvent	12¼	13¼	12½	12¾
Congoleum	8¾	8¾	8½	8½
Congress Cigars	7	7	7	7
Cons. Cigars	5¼	5¼	5¼	5¼
Con. Gas	49½	50	47	47½
Con. Oil	5½	5¾	5½	5½
Con. Baking B.		¾	¾	
Con. Can	43¼	44	43¼	43¾
Con. Insurance	14¼	14¼	14¼	14¼
Con. Motors	1¼	1¼	1¼	1¼
Con. Oil	6	6	6	6
Corn Products	57½	57¾	56¾	57¼
Coty Inc.	3¾	3¾	3¾	3¾
Cuba Co.	1	1	1	1
C. Am. Sugar	3	3¼	3	3
Curtiss Wright	2	2	1¾	1¾
Davison Chem.	1¼	1¼	1¼	1¾
D. & Hudson	55¾	58¼	55¼	55¾
Drug Inc.	35	35½	34¼	34¾
DuPont	40¾	40¾	39¾	39¾
Eastman Kodak	59¾	60¼	59¼	59¾
Eaton Axle	4¼	4½	4½	4½
El. Auto Lite	13¼	13¾	12½	13
El. P. & Lt.	5½	5½	4¾	4¾
El. St. Batt.	23	23½	23	23
Erie Railroad	5½	5½	5½	5½
Fidelity Phoenix	14	14¼	14	14¼
First N. Stores	48¼	49	48	48
Fox Film	1½	1½	1½	1½
Freeport Texas	22¼	22¾	21¾	21¾
Gen. A. Tank	18½	19½	18½	19
Gen. Baking	15½	15¾	15½	15¼
Gen. Bronze	3	3	3	3
Gen. Cable A.	3¾	3¾	3¾	3¾
Gen. Cigars	31	31	30¾	30¾
Gen. Electric	14¾	14¾	14	14
Gen. Food	26¼	26¾	26¼	26¼
Gen. Motors	13	13	12¾	12¾
Gen. Ry. Sig.	18½	19½	18¾	19¾
Gillette	15¾	16¼	15¾	15¾
Gold Dust	15½	15¾	15¼	15¾
Goodrich	5½	5½	4¾	5
Goodyear Tire	15¾	15¾	15¼	15½
Graham Paige	1½	1½	1½	1½
Grant W. T.	18¾	19	18¾	18¾
Gt. Nor. Ore	6¾	6¾	6	6
Gt. Nor. priv.	9¾	10	9½	9¾
Gt. W. Sugar	13¾	13¾	12¾	12¾
Grigsby Grunow	1	1	1	1
Houston Oil	12	12	12	12
do nouveau	2¾	2¾	2½	2½
Hudson Motors	4¼	4¼	4	4
Hupp Motors	2½	2½	2½	2½
Ill. Cent. Ry	14½	14¼	14½	14½
Ind. Rayon	32¾	33¼	32½	32¾
Ingersoll Rand	26½	26¼	26½	26¼
Insp' Copper	3¼	3¼	3¼	3¼
Int. R. Tran.	5¾	5¼	5¾	5¼
Int. B. Mach	90	92	90	91
Int. C. Eng	¾	¾	½	¾
Int. Harvester	23¼	23¼	23	23
Int. H. Elec. A	4¼	4½	4¼	4½
Int. Nickel	8¾	8¾	8½	8½
Int. T. & T.	7	7½	6¼	7
Johns Manville	17	17½	16½	16¾
Kan. C. South.	9¾	10	9¾	10
Kelvinator	4½	4½	4½	4½
Kenn. Copper	10¾	10¼	9¼	9¼
Kresge S. S.	7¾	7¾	7½	7½
Kroger Grocery	18½	18¾	18¼	18½
Lambert Co.	27½	27	26½	26½
Lehigh Valley	12½	12¾	12¾	12¾
Lehn & Fink	18	18	18	18
L. Myers B.	58	59	58	58½
Liquid Carb	15¼	16¼	15½	16¾
Loews Theatres	12¼	12¼	12¼	12¼
Lorillard	13½	13½	13½	13½
Mack Trucks	21	21½	21	21
Macy Stores	32¾	33¼	32½	32½
Mathieson	16½	16½	16½	16½
McIntyre	18¼	[illegible]	18¼	18¼
McKeesport	55	55¼	54¼	55½
Miami Copper	3	3	2¾	2¾
Mid. C. Pete.	4½	4½	4½	4½
M. & St-Paul	½	½	½	½
M. K. & T.	8½	8¼	8¼	8½
do priv	19½	20¾	19½	19¾
Miss. Pacific	3½	3½	3½	3½
do priv	5	5	4¼	5
Mont. Ward	13¼	14¼	13½	13½
Mullins Body	4¾	4¾	1¾	2
Murray Corp	2¾	2¾	2½	2½
Nash Motors	13¾	14	13¾	13¼
Nat. Biscuit	39½	39¾	39	39
Nat. Cash Reg.	7¾	7¾	7½	7¾
Nat. Dairy	14¾	14¾	14¾	14¾
Nat. Dist	22½	22½	22	22½
Nat. P. & Lt.	10¼	10¼	9¾	9¾
Nat. Surety	6	6	6	6
N. Y. Central	20½	21	19½	19½
N.Y., N.H.	15¾	16½	15¾	15¾
Noranda	19¾	19¾	19¾	19¾
North Am. Co.	22	22¼	20½	20¾
North Am. Av.	6	6½	5¼	6
North. Pacific	15¼	15¼	14¾	15½
Ohio Oil	5¾	6	5¾	5¾
Oliver Farm	2¾	2¾	2½	2¾
Otis Elevator	12½	12¾	12½	12½
Otis Steel	2¼	2¼	2¾	2¾
Owens Bottle	42½	44¾	42	44½
Pacific Gas	23½	23¼	23½	23½
Pacific Light	32½	32½	30	30
Packard	2½	2½	2¼	2½
Paramount	½	½	½	½
Patino Mines	6½	6½	6½	6½
Penick & Ford	30¾	31¼	30½	30½
Penn. RR	18¾	19½	18½	18½
Père Marquette	7	7	7	7
Phillips Pete.	6½	6½	6¼	6½
Pr. Steel Car	1¼	1¼	1¼	1¼
Proc. & Gam.	26	26	25	25
Pub. S. Corp.	42¼	42½	40	40
Pullman	22¾	23	22¾	22¾
Pure Oil	3½	3½	3½	3½
Radio Corp.	4¾	4¾	4½	4½
Radio Pr. B.	10	10	9½	9½
Radio Keith	1½	1¼	1½	1½
Reading	29	29	29	29
R'ton Rand	3½	3½	3¼	3½
Reo Motors	2	2	2	2
Rep. Iron & St.	6½	6½	6	6
Reynolds B.	32½	32¼	31½	31½
Royal Dutch	19¼	19¼	19¾	19¾
Safeway	34¼	34¼	34	34
St-L. & S. Fe	1	1	1	1
Sears Roebuck	20	20	19¾	19¾
Servel & Co	2	2	2	2
Shell Union Oil	4½	4½	4½	4½
Simmons Bed.	6¼	6½	6¼	6¼
Skelly Oil	3¼	3¾	3¾	3¾
Socony	6¾	6¾	6½	6½
S. C. Edison	21½	21¾	19½	19¾
South. Pacific	16½	17¾	16½	16¾
Southern Ry	7½	7¼	7½	7¾
S. P. R. Sugar	23¼	23¼	23	23
Stand. Brands	17½	17¼	16¾	17¼
St. Gas & Elec	9	9¼	9	9
St. Oil Californ.	23½	24	23¾	24
St. Oil N. J.	26½	26½	26	26
Stewart Warner	3¾	3¾	3½	3½
Stone Webster	7¾	7¾	7¾	7¾
Studebaker	1½	2	1½	2
Texas Gulf	19¾	19¾	18¾	18¾
Texas Oil	13¾	13¾	13¾	13¾
Texas P. Coal	1¼	1¼	1¼	1¼
Texas P. Land	4¼	4¼	4¼	4¼
Tide Water	3¼	3¼	3¼	3¼
Timken Roller	17	17	16¾	17
Trans America	4¼	5	4¼	4¼
Tri-Continental	4	4	3¾	3¾
Union C. & Car	24¼	25	24	24
Union Oil Cal.	11	11	11	11
Union Pacific	79¼	79¼	78	78
United Aircraft	23½	23½	21¾	22¼
United Carbon	12½	13	12½	13
United Corp.	7	7¼	6¾	6¾
United E. Coal	2¼	2¼	2¼	2¼
United Fruit	34¾	35½	34	35
United Gas Imp	16¼	16¼	16	16½
U. S. Ind. Alco.	20½	21¾	20½	21
U. S. Pipe	8¼	8¼	8¼	8¼
U. S. Realty	5	5	4¼	5
U. S. Rubber	4¼	4¼	4¼	4¼
U. S. Smelters	22¼	22¾	20½	20½
U. S. Steel	31¾	31¾	30¾	30½
do priv	64½	65	63½	64
Ut. P. & Lt.	3¼	3¼	3¼	3¼
Vanadium	12¾	12¾	12½	12½
Warner Bros	1¼	1½	1¼	1½
Wt. Maryland	6¾	7¼	6¾	6¾
Wt. Union Tel.	24¼	24¼	23½	23½
Westinghouse	27	27½	26½	26½
West. Air Brake	16½	16½	16½	16½
Willys Overland	3			
Woolworth	31½	31½	30¾	30¾
Worth. Pump	14½	14½	14¼	14¼
Wrigley Jr	38¾	38¾	38¾	38¾
Yellow Cab	3½	3½	3½	3½
Y. S. & T.	11½	11½	11½	11½
Obligations—				
Argentine	45½	46	45½	46
Australie	74¼	74¼	73¾	74¼
Belgique 6½	99¾	100	99¾	100
Belgique 6	94	94	94	94
Bolivie	4	4	4	4
Bordeaux	102	102	102	102
Brésil 6½	22¾	23¼	22¼	22¼
Brésil 1952	20	20	20	20
Buenos Aires	20	21	20	21
Chili	7	7	7	7
Colombie	35	35	34½	34½
Cundinamarca	12½	12½	12½	12½
Canada 1952	96¾	97	96½	97
Rép. Fr. 7½	124¼	124¼	123	123
Rép. Fr. 7	117½	117½	117¼	117¼
Allemagne	52¼	53¼	51¼	52¼
Haïti	73¼	73¼	73¼	73¼
Italie	95¾	96¼	95¾	96¼
Japon	47	47	46¼	47
Lyon	101¼			
Marseille	101¾	102	101¾	102
Milan	81½	82	81½	82
Pérou	5	5	5	5
Pologne 6	56	56	55¾	55¾
Pologne 7	56¾	56¾	55½	55½
Rio Janeiro 69	12½	12½	12½	12½
Rome	84¾	84¾	84¾	81¾
San Paulo	55¼	55¾	55¼	55¼
Serbie	14½	14½	14¼	14¼
Gr.-Br. 1937	104½	104¾	104½	104½

INVESTMENT TRUST

Cours fournis par la maison JENKS, GWYNNES & CO., LTD.

Américains—	Offre	Dem.
Amer. Composite Shares	2¼	3¼
Amer. Founders Corp.	¾	1
British Type Investors	.48	.58
Can. Investment Fund	2.70	2.85
Custodian Shares 1er	2.45	..
Custodian Shares 2ème	2.40	..
Diversified Trustee Shares	6¼	..
do séries B	4½	..
do séries C	2.05	2.20
do séries D	3½	3¾
Federated Capital	¼	..
Fundamental Trust A	2¾	3¼
Fundamental Trust B	2¾	3¼
Grouped Income Shares	3¼	..
Independence Trust Shares	1.45	.75
Insuranshares Certificates	2½	3
Investors Trustee Shares	4.80	..
Low Priced Shares	2.40	..
National Bond & Share	23¾	25¼
Nation Wide Securities B	2½	..
do Voting Trust	..	8¾
New York Bank Trust	3	3½
United Common Trust A-2	2¼	..
United Fixed Shares Y	1¾	..
United Insurance Trust F	3	..
United N. Y. Bank C-3	3	..
United Oil Trust H	3½	..
U. S. Elec Lt. & P. A	12¾	13¾
do B	2¼	..
do Voting Trust	..	1¼
Canadiens—		
Can. America Trust Shares	0¾	2½
Can. Int. Trustee Shares	3	3½
First All Canadian	7.05	7.80
Distributors' Group—		
North America Trust	2.00	..
do vieux	1.60	..
Cumulative Trust Shares	3.25	..
American Depositor—		
New Corporate Trust Shares	1.67	1.81
do Distrub	1.67	1.81
Five Year Fixed Trust	2.57	..
Old Corporate Trust Shares	1.67	..

Stocks Canadiens Hors-Liste

Industriels—	Offre	Dem.
Agnew Surpass priv	$59.00	$65.00
Burns priv	2.00	3.50
Can. & Dom. Sugar	20.75	22.25
Can. Packers	8.50	11.50
Can. Wire & Cable pr	....	45.00
Can. Industries B	68.50	72.00
do priv	114.00	117.00
Can. Westinghouse	35.00	38.00
Dom. Fdries & Steel	2.00	5.50
do priv		65.00
Dunlop Tire priv	36.50	42.00
Goderich Elevator	4.50	5.75
Int. Proprietaries A	21.50	24.50
Massey Harris priv	11.25	13.00
National Grocers	.50	1.05
do 2me priv	39.25	43.50
Provincial Paper priv	30.00	31.00
Rolland Paper priv	25.00	28.50
Standard Fuel priv	53.00	58.00
Toronto Elevators priv	70.50	75.00
Assurances—		
Canada Life	330.00	....
Confederation Life	123.00	132.00
Dominion Fire	80.50	....
Dom. of Can. Gen.	....	110.00
Empire Life	8.25	11.50
Great West Life	240.00	264.00
Imperial Life	245.00	260.00
National Life	60.50	70.00
Sun Life Assurance	305.00	325.00
Western Life	7.25	12.00
Fiducie—		
Can. Gen. Investm	2.80	3.10
Investment Foundation	18.50	22.00
London & West. Trust	....	75.00
Traders Finance A priv	18.00	22.00
Waterloo Trust & Sav.	....	110.00
Pouvoirs—		
B. C. Electric priv	87.00	89.00
Calgary Power priv.	61.50	65.00
Can. West. Nat. Gas	20.00	....
do priv	64.00	68.00
Nova Scotia L. & P. pr.	67.00	75.00

CHANGEMENTS A LA BANQUE ROYALE

QUEBEC, 21.—M. H.-L. Austin, gérant de la Banque Royale, succursale Price, vient d'être nommé gérant, à Sherbrooke. M. W.-A. Connery, comptable, vient d'être nommé gérant de la succursale Price.

PERTE D'OPERATIONS TRES ELEVEES POUR ASBESTOS CORP. LTD.

Elle est de $396,663 pour 1932. — Position financière meilleure cependant.

Le rapport financier annuel de Asbestos Corporation, L'mited, indique une perte d'opération de $428,528 en 1932, contre une perte de $150,342 en 1931. Après déduction de certains revenus, la perte nette pour l'année est de $396,663. La position financière de cette compagnie est toutefois meilleure et le fonds de roulement est de $345,893 contre un excédent de passifs exigibles sur les actifs réalisables de $384,331 en 1931.

L'actif global est de $5,726,491 contre $17,281,321 en 1931.

D'après une déclaration du gérant M. Ross, le tonnage du fibre produit a baissé de 14 p.c. en 1932, comparé à 1931. Le coût de revient à la tonne pour le fibre a été de 4.10 p.c. de moins qu'en 1931. D'après une déclaration du président Massie, les expéditions d'amiante ont baissé de 44,000 tonnes en 1932, comparé à 1931, soit environ 27 p.c. du total de 1931.

Le Canada a exporté pour $15,511 de peintures en février.

M. BENNETT VEUT

(Suite de la page 5)

M. Alfred Speakman, député de Red Deer, dit que les trois provinces de l'Ouest ne peuvent compter que sur l'agriculture et que les cultivateurs ont beaucoup de difficultés à payer leurs taxes.

L'honorable W. R. Motherwell, député libéral de Melfort, dit que les dépenses fabuleuses faites par la Saskatchewan en construction de routes avaient causé sa perte.

M. Frank McMillan, député conservateur de Saskatoon, reproche aux adversaires du gouvernement de railler celui-ci parce qu'il est venu au secours de la province de Saskatchewan. Les arguments des libéraux sont absolument ridicules en présence des trois années de mauvaise récolte par lesquelles cette province a passé.

M. D. M. Kennedy(député de la Rivière la Paix, est d'avis que l'Ouest a été taxé au bénéfice d'Ontario et de Québec et que c'est l'agriculture qui a reçu le plus fort contrecoup de la dépression.

L'honorable W. D. Euler, député libéral de Waterloo nord, déclare que les députés de l'Ouest n'ont pas dit un mot des $50,000,000 qui ont été dépensés pour la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson et de ses embranchements. Il ajoute que si les provinces de l'Ouest ne peuvent prélever un revenu suffisant il est temps qu'elles s'unissent sous un seul gouvernement. Il est d'opinion que les cultivateurs de l'Ontario et de Québec ainsi que les manufacturiers ont payé leur part de la dépression.

M. Humphrey Mitchell, député ouvrier de Hamilton Est, prétend que le peuple ne devrait pas connaître la misère.

M. Neil, député de Como-Albernl, demande au ministre du travail s'il était prêt à étudier un projet d'après lequel le ouvernement fédéral et les provinces des territoires non organisés paieraient chacun leur part des frais d'établissement de chômeurs sur des terres.

L'honorable M. Gordon dit que le gouvernement n'a jamais considéré le mouvement de retour à la terre comme une solution du problème du chômage. Personnellement, il n'a jamais approuvé les politiques d'immigration adoptées au Canada dans le passé et il s'est toujours demandé pourquoi l'on avait commencé par construire trois grandes lignes de chemin de fer transcontinentales. Pendant les quatre mois qui ont précédé le 28 juillet 1930, des trains transportant des immigrants à destination de l'Ouest se sont succédés sans interruption sur les trois réseaux, la Transcontinental, le Pacifique Canadien et les Chemins de fer Nationaux. Durant cette période 59,000 immigrants ont été ainsi déversés dans les provinces de l'ouest. Ces gens ne se sont pas établis sur des terres. Le Canada a dû les nourrir. Ils ne se sont pas lancés dans l'agriculture mais on les trouve aujourd'hui dans les chantiers, dans les villes, dans les camps miniers et dans les villes. C'est ce qui a modifié la proportion entre la population urbaine et la population rurale. Il y a quarante-cinq ans, la proportion de la population urbaine était de 18 pour cent tandis qu'à l'heure actuelle elle est de 54 pour cent.

Durant les onze années qui ont précédé 1930, le Canada a dépensé $33,000,000 pour amener des immigrants au pays. Il aurait bien mieux valu dépenser cet argent pour placer des Canadiens sur des terres; c'est ce qu'on fait aujourd'hui et près de 100,000 personnes ont profité de ce mouvement de retour à la terre dont le gouvernement fédéral défraye la moitié des dépenses.

M. Gordon explique le système qui est suivi pour faire le choix des colons. Ce choix est fait par des comités formés dans les différentes provinces et l'on rejette beaucoup plus de demandes qu'on n'en accepte. Il viendra cependant un temps où la meilleure catégorie de colons sera épuisée.

Le ministre du travail est interrompu à ce moment-là par l'ajournement de la Chambre.

UN ITALIEN TENTE DE SE SUICIDER A L'EGLISE

M. Augustin Rigazio, 42 ans, 975, rue Sainte-Marguerite, a été trouvé inanimé, souffrant d'empoisonnement par de la teinture d'iode, à l'arrière de l'église italienne Notre-Dame du mont Carmel, 907, est, rue Dorchester, à six heures hier soir. On le transporta à l'hôpital Saint-Luc. Une accusation de tentative de suicide a été logée contre lui.

M. Rigazio a dit à la police avoir été poussé à ce geste par sa mauvaise santé et le chômage. Le sacristain, en faisant sa ronde, vit la victime gisant sur le parquet, les lèvres corrosées, et une bouteille vide, à côté. Il manda la police.

HUDSON ESSEX AGISSENT!

Réductions de prix atteignant jusqu'à $145 qui vous feront prendre une décision immédiate.

Nous croyons que le *moment d'agir* est arrivé.

Voilà pourquoi nous avons maintenu nos employés au travail, nos usines en plein rendement, selon leur programme de production et d'expédition régulières.

Voilà pourquoi — tout au début de la saison du Printemps—nous avons réduit les prix jusqu'au point le plus bas dans notre histoire.

Quand ces prix ont été réduits, le coût de la matière première avait atteint son minimum.

Nous vous invitons à vous demander—en présence d'une pareille aubaine, qui ne se renouvellera probablement jamais—si une *décision immédiate* ne vous sera pas plus profitable qu'un délai de quelques jours ou quelques semaines.

Vous pouvez venir échanger votre voiture usagée aujourd'hui et repartir dans l'un des nouveaux modèles de Hudson ou d'Essex Terraplane *sans débourser un seul sou immédiatement*, si la valeur de votre vieille auto équivaut au premier paiement comptant sur votre voiture neuve.

HUDSON-ESSEX OF CANADA, LIMITED — TILBURY, ONTARIO

Visitez notre Exposition Spéciale du Printemps

Venez faire l'essai de l'Essex Terraplane Huit

Maintenant à $795 — Le Huit-en-ligne au plus bas prix au Canada.

Venez faire l'essai de l'Essex Terraplane Six

Maintenant à $595 — Le Six au plus bas prix au Canada.

LEGARÉ AUTOMOBILE & SUPPLY CO., LIMITED

Bureau chef: 535, Ontario Est **Postes de Service: 529, Ontario Est—2083, Ste-Catherine Ouest**

SALLES DE MONTRE: 535, rue Ontario Est; 2085-2087, rue Ste-Catherine Ouest; 5111, rue Dorchester, coin Laurier; 4551, Blvd St-Laurent

VENDEURS: LINTEAU AUTOMOBILE LTD., 94, rue Ontario Est; VERDUN MOTOR SALES REG'D, 3391, Blvd Lasalle

VENDEURS: MILLER MOTORS, 1487, Wellington; WESTMOUNT GARAGE, 4010, Ste-Catherine Ouest; ST. HENRY MOTOR SALES, 4274, Notre-Dame Ouest

SUCCURSALES: Québec, Ottawa, Kingston, Brockville, Valley Junction, Chicoutimi, Cowansville, St-Evariste Station, Joliette, Lévis, Montmagny, Mont-Joli, Sherbrooke, Sorel, St-Hyacinthe, St-Jean, St-Jérôme, Rivière du Loup, Thetford Mines, Trois-Rivières, Victoriaville.

VOITURES HUDSON $975 et plus. ESSEX TERRAPLANES $595 et plus.

Les prix mentionnés sont F. A B. à Tilbury, Ontario. Fret et taxes en plus.

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le QUÉBEC

RETROUVE DANS UN BOIS

CARTIERVILLE, 21. — On a retrouvé après plus de quatre jours de battue dans les bois, le corps gelé de Joseph Grenier, célibataire âgé de 60 ans. Le corps fut retrouvé à quelques milles de sa maison. On croit que Grenier, qui était allé à la chasse, fut surpris par la tempête et, qu'à bout de forces, il a dû s'arrêter durant de longues heures pendant lesquelles le froid fit son oeuvre.

DETENU COMME TEMOIN

ROUYN, Qué., 21. (P.C.).—Le chef Lapointe, de la police locale a déclaré ce soir qu'on détenait un homme en rapport avec la récente découverte du cadavre d'un bébé de 11 jours, dans les environs de cette ville. Le bureau du procureur-général a été avisé de la chose et un médecin s'achemine sur les lieux pour faire l'autopsie. On fait enquête.

DOMMAGES DE $40,000

COATICOOK, 21. — L'incendie qui a détruit de fond en comble l'édifice Hall à l'angle des rues Main et Childs a causé au bas mot $40,000 de dommages.

ARRETE POUR PARJURE

VICTORIAVILLE, 21. (De notre correspondant). — Une arrestation sensationnelle vient d'avoir lieu à Victoriaville. Le grand connétable Albert Bergeron, d'Artabaska, a arrêté Joseph Cyrille-Albert Bergeron, âgé de 39 ans, accusé de parjure. On se rappelle sans doute que Bergeron, l'inculpé, était le témoin à charge de la Couronne lors du retentissant procès au criminel dans une cause qui avait eu pour théâtre une manufacture incendiée à Daveluyville. Bergeron avait impliqué dans son témoignage plusieurs personnes de Victoriaville, et c'est justement au sujet de ce témoignage qu'il a à répondre à une action de parjure.

Une autre arrestation d'un citoyen en vue de Victoriaville, relativement au même procès, devra être opérée d'ici quelque temps.

RAMENONS LES PRIX AU NIVEAU DE 1929

Telle est la seule solution plausible au marasme économique, dit M. Lees-Smith.

Le très honorable M. H. B. Lees-Smith, ex-ministre de l'instruction dans le cabinet MacDonald, était hier après-midi, au déjeuner régulier du Canadian Club, à l'hôtel Windsor, le conférencier d'honneur.

"La victoire de l'hitlérisme, dit-il, prouve que tout ne va pas bien outre-mer. La cause de ce mouvement, prend sa source dans la misère économique chez la classe bourgeoise, tout comme le communisme, dont il se pose l'adversaire, dérive du malaise chez l'ouvrier.

"Et il ne faut pas oublier que l'on discute actuellement ces problèmes, au sein d'un marasme économique sans précédent. Ce qui survient en Europe se généralise. Je vais vous donner la statistique du chômage en Angleterre depuis ces derniers douze ans. En 1922, il y avait 1,500,000 sans-travail; en 1929, 1,100,000; en 1930, 2,000,000; en 1931, 2,800,000 et l'an dernier tout près de 3,000,000.

"Le commerce étranger a baissé de 20 pour cent. Aucun pays n'est par lui-même en bonne posture. La solidarité est nécessaire. Les experts disent qu'à tous les dix ans survient une dépression qui rajuste le monde économique.

"La baisse de la demande entraîna une diminution dans les prix, qui occasionna une stagnation des affaires engendrant le chômage. Le cercle vicieux se continue indéfiniment. Il y a au monde $1,100,000,000 de réserves or, montant suffisant à couvrir l'étalon-or dans tous les pays. De ce chiffre, les Etats-Unis détiennent 40 pour cent, et la France 23 pour cent. Le reste, à peu près le tiers, est partagé au reste de l'univers.

"Pour ramener la prospérité, il faut l'inflation. N'ayez pas peur des mots. Il faut hausser les prix. La balance adverse de commerce est préférable à l'autre quoi qu'on en dise. Il faut ramener les prix à leur niveau de 1929, inspirer confiance et balancer les budgets gouvernementaux.

"Cette politique anglaise est endossée par la nouvelle administration américaine, et sera présentée à la conférence économique universelle.

FETE EN L'HONNEUR DU CHEF WILLIAM WREN

A l'occasion du trente-cinquième anniversaire de son enrôlement dans le service de la police et dans le service des incendies de Westmount, le chef William Wren était hier le héros d'une fête intime qui eut lieu dans les bureaux de l'Association des Chefs de police et de pompiers de la province à l'hôtel Windsor.

Une longue-vue et une serviette en cuir furent présentés au chef par ses amis. La présentation fut faite par le chef Dubeau, de Verdun.

Dans le MONDE

ETATS-UNIS

DRAME DE L'HISTOIRE

NEW-YORK, 21. — En 1918, le Dr Walter Mortimer Smith, de New-York reçut d'un patient un magnifique portrait de Joséphine de Beauharnais, première femme de Napoléon 1er. Le portrait était peint sur l'ivoire et encadré d'or pur.

Hier, en examinant le portrait, la fille du Dr Smith a découvert une mince feuille de papier jauni qui était cachée sous une paupière de l'impératrice Joséphine. Ce qu'on croyait être un trait de pinceau formant la paupière était véritablement une interstice au travers de laquelle la feuille de papier avait été glissée. Avec mille précautions, Mlle Smith tira la note hors de sa mystérieuse cachette et l'apporta à un laboratoire de Brooklyn.

Au moyen d'un microscope on s'aperçut que le papier portait des mots écrits avec de l'encre indélébile, mais invisible. On fit agir un composé chimique et les mots se firent voir en noir:

"Le sieur Mortier — mystère impénétrable — perdu dans la ville — on tend un filet pour le prendre — révélez l'affaire et vous êtes libre — sinon vous périrez—si vous ratez, faites le signe convenu. (signé) Rache."

Cette note étrange était écrite en anglais. "Rache" est un mot allemand qui veut dire "vengeance." On croit qu'il y est question du malheureux maréchal Mortier, duc de Trévise, confident de Napoléon 1er, qui conquit de vastes territoires pour le compte de la France, en Allemagne, en Italie et en Espagne, tant sous la Révolution que sous le premier Empire. Plus tard, il devint premier ministre de France, sous Louis-Philippe, mais il fut assassiné à Paris en 1835. Celui qui avait fabriqué l'engin de mort dont il fut victime était un nommé Fieschi, un italien. Il semble, d'après la note du Dr Smith et selon certains renseignements historiques que le complot de Fieschi avait été tramé à Londres.

PROTESTATION DE LA COMTESSE DE TOLSTOI

NEW-HAVEN, 21. — La comtesse Alexandra Tolstoi, fille du célèbre écrivain russe, publie un livre dans lequel elle proteste contre la publication des mémoires de sa mère. D'après elle, ces mémoires font un tort injuste à la mémoire du grand écrivain, en lui attribuant des défauts qu'il ne possédait pas.

ANGLETERRE

SERVICE AERO-MARITIME

LONDRES, 21. — Sir Alan Cobham, aviateur anglais, a remis au gouvernement canadien, au gouvernement anglais et au bureau du haut-commissaire d'Irlande en Angleterre, le texte d'un projet par lequel la durée des voyages serait considérablement réduite.

Un nouveau port serait aménagé sur la côte ouest de l'Irlande et deux milles au large, on aménagerait un aéroport où descendraient les passagers de navires, qu'on transporterait ensuite par avion jusqu'à Londres ou même jusqu'aux grands centres d'Europe: Paris, Amsterdam, Bruxelles, Hambourg et autres villes.

On procéderait d'une façon analogue le long de la côte américaine.

FRANCE

ACCUSE DE FAUX

PARIS, 21.—André Bouilloux-Lafont, un des chefs de la compagnie Aeropostale française, a comparu hier. Il est accusé d'avoir forgé des documents pour incriminer deux officiers du ministère de l'air et d'une compagnie d'aviation. Bouilloux-Lafont se serait servi de ces documents pour accuser les deux officiers d'avoir tenté de vendre des intérêts commerciaux français à l'Allemagne.

ESPAGNE

EXPLOSION D'UNE BOMBE

SEVILLE, 21. — Une bombe a fait explosion aujourd'hui vis-à-vis de la maison dans laquelle vécut jadis sainte Thérèse. Le propriétaire actuel de la maison s'en est tiré avec un choc nerveux. Des manifestations ont eu lieu actuellement dans toute la région contre le fascisme.

PORTUGAL

ADOPTION DU PROJET DE CONSTITUTION

LISBONNE, 21. — Un plébiscite a fait approuver dimanche une nouvelle constitution pour le Portugal, qui pourvoit à l'élection directe du président.

ITALIE

VISITE DES SOUVERAINS ITALIENS

CITE DU VATICAN, 21. —Les appartements royaux au palais du gouverneur sont actuellement en réparation et les prélats de la cité discutent la possibilité d'une visite prochaine du roi et de la reine d'Italie. Les souverains resteraient trois jours dans la cité vaticane et visiteraient ses principales églises à l'occasion de l'Année Sainte.

RUSSIE

REPONSE A LONDRES

MOSCOU, 21. — La nouvelle de la rupture des négociations russo-anglaises pour un pacte commercial annoncée à Londres, a suscité une réponse semi-officielle à Moscou. On croit dans les milieux officiels que ce n'est là qu'un procédé employé par le gouvernement britannique pour intimider les soviets et les forcer à relâcher les quatre sujets anglais séquestrés sous une accusation de sabotage. On prétend que ces gens, employés de la compagnie Metropolitan-Vickers, recevront un procès en bonne et due cause.

Les prisonniers ont reçu la visite d'un représentant de l'ambassadeur anglais. Il les a trouvés en bonne santé et apparemment assez bien traités.

L'IMPRIMERIE N'EST PAS UNE INVENTION DE JEAN GUTENBERG

M. Fernand Caillet, à l'Ecole Technique, de dire en parlant de l'Art noir, que la paternité de l'imprimerie est discutable.

"La typographie n'est pas une invention; c'est la conséquence naturelle d'un état de choses, ou plutôt, une contrefaçon", déclarait hier soir au grand étonnement de plusieurs M. Fernand Caillet, professeur à l'Ecole Technique, au cours d'une conférence intitulée: "Réflexions comiques, légendaires et sérieuses sur l'Art noir".

La séance avait lieu dans l'amphithéâtre de l'Ecole, sous les auspices de l'Association des Anciens élèves. M. Jean-Marie Gauvreau, président de l'Association et professeur d'ébénisterie à l'Ecole, présenta le conférencier, M. Alphonse Bélanger, directeur de l'Ecole, remercia M. Caillet, Mme Paule R. Langis, chanteuse, M. Marcel Saucier, violoniste, M. Fernand Barrette et Mlle Marguerite Lefebvre, pianistes, ont exécuté, avec le concours et sous la direction de M. Eugène Lapierre, un excellent programme musical.

L'Art noir, c'est la typographie ou encore l'imprimerie. Pour l'homme des champs, l'imprimerie et ses multiples ramifications, c'est le journal hebdomadaire ou quotidien qu'il reçoit, et souvent l'homme des villes n'en connaît guère plus long. Il ne faut pas s'en étonner, puisque même les autorités en la matière diffèrent d'opinions, non seulement sur le lieu de naissance, mais sur la paternité même de l'imprimerie. La typographie n'est pas une invention; c'est la conséquence naturelle d'un état de choses, ou plutôt, une contrefaçon.

Et M. Caillet de dire que l'on reconnaît... généralement en Gutenberg celui qui rendit l'imprimerie praticable. Mais ce mode d'impression ne fit que remplacer les manuscrits et l'impression tabellaire, c'est-à-dire que Gutenberg imita, dans ses caractères et dans la présentation de sa Bible, les manuscrits des scribes fameux du XVe siècle. On ne sait rien de sa mort. On a mieux connu ses associés Faust et Shoeffer.

L'art noir, après vingt années de tâtonnements, devait prendre une grande expansion en Europe. Les imprimeries se multiplient dès lors en Allemagne, en Hollande et en Italie.

M. Caillet, en terminant, parle successivement du Français Jicolas Jenson, du Romain Aide Manuce, de l'Anglais Baskerville, du Français Didot et de l'Italien Bodoni. La typographie actuelle en Europe semble suivre une voie nouvelle. L'artiste et le typographe font de plus en plus bon ménage. De la combinaison de la photographie et de la photogravure sortira une formule qui dominera l'Art noir dans un avenir rapproché.

Mme N. PIGEON DECEDEE A VILLE LaSALLE

Succombant à une brève maladie, Mme Napoléon Pigeon, née Euphrasie Délisle, veuve de feu l'échevin Pigeon, de ville LaSalle, est décédée au domicile de son fils, René, 342, rue Saint-Patrice, ville LaSalle. Agée de 74 ans, elle était la plus ancienne résidente de la municipalité, bien que quelques citoyens soient actuellement plus âgés qu'elle. Mme Pigeon demeurait à ville LaSalle depuis 52 ans.

Elle laisse quatre fils, Ernest, Alfred, Ovide et René, de ville LaSalle, deux filles, (Corinne) Mme Elie de Bellefeuille, de Dorval, et Mlle Béatrice, de ville LaSalle, et une soeur, Mme Frédéric Bérard.

Parmi ses petits-enfants, on remarque la révérend soeur Marie du Saint Rédempteur, du noviciat de la congrégation du Bon Pasteur, de Angers, et le révérend Frère Paul-Antonin, du noviciat des Frères Maristes, à Saint-Hyacinthe.

Les funérailles auront lieu jeudi, à l'église S.-Nazaire, de ville LaSalle.

M. P. O. Messier a été élu président de la M. A. T. A.

La réunion annuelle des membres-actionnaires de la Montreal Automobile Trade Association, Limited, a eu lieu, hier soir, à l'hôtel Mont-Royal.

Le bureau de direction sortant de charge a présenté un rapport des activités de l'Association pour la dernière année fiscale. On a annoncé une balance favorable et un progrès très satisfaisant, surtout si l'on considère l'état actuel des affaires.

M. P.-O. Messier a été président de l'Association avec M. P.-N. Mainguy, vice-président; M. L.-P. Gravel, trésorier; M. C.-S. Griffith, secrétaire; MM. T.-R. Price et R.-H. Patterson, directeurs. M. Adelstan Lévesque reste directeur-gérant.

C'est un plaisir d'acheter chez SIMPSON

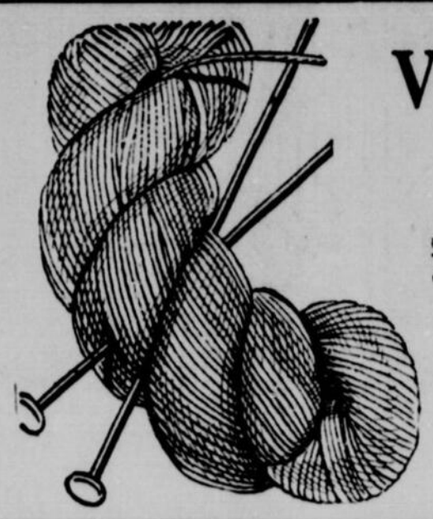

Vente de 1000 Livres de Laine Fingering

4 Brins — Livre .79

Achat sensationnel. Rég. 1.25. Première qualité canadienne

Une des offres les plus intéressantes de la saison. Offerte à .10 de moins que elle de la vente précédente. Se présentant en échevaux de une demi-livre.

Mauve, Bleu ciel, Jaune — Mauve, Turquoise, Nil — Delphe, Blé d'inde, Emeraude, Violet — Biscuit, Bruyère, Lilas, Bleu Como

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au quatrième

Chandails de Laine pour Enfants

.98

Se vendant jusqu'à 1.95 tout récemment. Bleu, écarlate, vert, fauve, marine, jaune, blanc. Pour 2 à 14 ans.

Commandes téléphoniques acceptées pour 2 à 6 ans.

Costumes de Laine

.98 Pure laine souple. Rég. 1.69. Jaune, bleu ou vert. Pour 6 mois à 2 ans. Importés. Pratiques en toutes saisons. .98

Pas de commandes téléphoniques.

Robes Culottes à Prix Spécial

Ravissantes robes imprimées indécolorables, qui se laveront. Jolies couleurs combinées de bleu, rose, vert, mais, écarlate. Pour 2 à 6 ans.

Commandes téléphoniques acceptées.

.49

Simpson, au quatrième

Ces Costumes ont un Air Très Britannique

29.50

Voici sept nouveaux costumes qui viennent d'arriver à l'intention des élégantes montréalaises. En tweed écossais Kynock dans les coloris de tan, bleu, marine, gris, grège. Petits costumes tailleur qui accompagnent le manteau swagger. Un ensemble charmant. Tailles 14 à 20.

Croquis d'un trois pièces en tweed anglais. Manteau swagger et jaquette ajustée. Cravate Ascot.

HOME LOVERS CLUB
25% comptant et 3 mensualités égales. Pas d'intérêt.

Simpson, au troisième

Nouvelle Lingerie en Rayon

Piqué par "Harvey"

Camisoles
Bouffants
Culottes Ch. .49

Une nouvelle création de "Harvey". Superbe lingerie en rayon piqué qui assure une durée remarquable. Bonne coupe et confection soignée. Blanc, abricot et vert bourgeon. Tailles petites, moyennes, grandes.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au quatrième

900 Blouses de Crêpe

.98

Trois modèles sont illustrés à droite et vous donnent une idée de leur chic. Manches bouffantes, encolure haute, jours au cordonnet, etc. Blanc, coquille, nuances pastellisées.

Tailles 14 à 20.

Commandes téléphoniques acceptées.

Jupes de Lainage 1.39

3 jolis modèles. Lainage uni ou en diagonales. Noir, marine, bleu, vert. Tailles 14 à 20.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au quatrième

2400 Paires de Gants de Tissu

.59

En chamoisette Simplex et Duplex de qualité si connue. Rég. $1. et 1.50. Genre fourreau, Cousus main, appliqués, piqûres, remplis.

Couleurs à la mode.
Pointures 6 à 7½.

Simpson, au rez-de-chaussée

Boucles Métalliques

1.25 et $2

Fini argent. En tresse de fil métallique ou métal plein — très chic pour vos nouvelles robes.

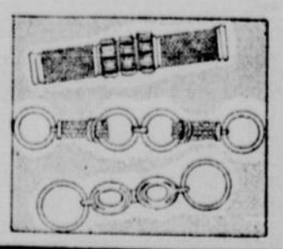

Simpson, au rez-de-chaussée

Choisissez un Chapeau de Printemps dans ces Collections

Achat Spécial 3.79

Valeurs importantes! Formes très coiffantes, d'autres à rebord d'inspiration très nouvelle. Noir, marine, brun, vert, rouge, gris.

Nouvelles Pailles 1.79

Canotiers genre "Gibson Girl", turbans, bérets en jolie paille pédaline. Choix de noir, brun, marine, vert, rouge, gris.

Paille Tissée $5.

Nouvelle méthode pour faire ressembler la paille à un tissu. Fez, turban, canotier, chapeau à rebord. Noir, brun, marine, vert, laitue, rouge, gris.

Simpson, au deuxième

BOVRIL DONNE DE LA FORCE

DEUXIÈME SECTION

La Patrie

LA MODE PRINTANIÈRE

MONTRÉAL, MARDI 21 MARS 1933

Silhouettes printanières

QUELLE formule plus changeante que celle de la silhouette! . . . Il semble en effet que la silhouette féminine se métamorphose comme les saisons. Comme elles aussi, elle revient toujours à ce qu'elle fut naguère, avec, toutefois, quelques modifications que nous appelons volontiers des embellissements, puisqu'il est convenu, et c'est fort heureux, de préférer le présent à ce que fut le passé.

Mais cette adaptation de la silhouette nouvelle, si peu révolutionnaire qu'elle apparaisse ce printemps, ne doit pas aller jusqu'à l'absence de personnalité, c'est-à-dire que la plus élégante femme n'adopte pas une silhouette, mais qu'elle modifie la sienne en lui conservant son originalité, en adaptant la mode à son genre, à son type plutôt qu'en se métamorphosant au gré de la mode.

Voici la jeune saison, la saison ou les toilettes printanières rajeunissent la femme. Que porterons-nous? Que porterez-vous, Mesdames? Laissez-moi tout d'abord vous présenter le tailleur nouveau, ce sourire du printemps. Les jaquettes seront de forme assez lâche, même s'il s'agit d'un tailleur classique. Les plus nouveaux modèles sont presque droits. On les portera souvent ouverts, d'autrefois avec une martingale. Tantôt le manteau sera assorti à la jupe, tantôt il sera contrastant. On le portera un peu plus bas que la taille, aux hanches ou trois-quarts. La blouse sera ou plus pâle que le tailleur, ou plus sombre.

Les gros lainages pour les manteaux, tailleurs, et parfois pour les robes, les étamines de laine, les matelassés, les diagonales. Pour les robes, les crêpons, crêpes, marocain, voiles, jerseys de laine, et beaucoup de genres de fantaisie. Beaucoup de tissus en laine et soie à rayures et à motifs. Pour les toilettes quotidiennes, toutes les cotonnades seront utilisées. Les couleurs sont joyeuses, la mode est optimiste, les nuances sont celles des fleurs printanières, mais dans les plus sobres, car la mode s'accommode de la sobriété, cette saison.

On verra encore le rouge, le rouge vif, le corail, les rayures, les damiers, les écossais, les pastels, les bleus, le beige ficelle. Et dans les tons plus sérieux, le noir, le gris si populaire ce printemps, le mauve, le marine, le marron foncé, les mélanges de noir et de blanc.

Le manteau droit, de lainage débute sur une robe de crêpe de ton plus clair. L'encolure des robes est haute, mais le col est supprimé. Les manches, voilà la révolution, elles seront presque toujours courtes, plus haut que le coude ou trois-quarts, et légèrement bouffantes.

La taille a tantôt des tendances à descendre, tantôt à remonter, ce qui veut dire qu'elle demeure la même où a peu près. Les robes seront portées un peu plus longues pour l'après-midi et en général.

L'harmonie est égayée de nuances contrastantes tant sur les robes que sur les chapeaux. Ces derniers sont des merveilles de féminité, petits, oh, si minuscules, cette saison.

En général, la mode un peu moins Directoire, un peu moins Empire qu'à la dernière saison, s'inspire de celle d'il y a trente ans. C'est l'époque Edouardienne qui réapparait aussi. Si nos mères-grands revenaient, seraient-elles ravies de se retrouver en des silhouettes modernisées?

Pour être chics, les gants devront être sobres, le genre mousquetaire prédominera, ou du moins le long gant devra retomber en multiples plis sur le poignet. Les accessoires, gais. Il y aura des initiales partout.

La haute fantaisie remplace le bouton par le fermoir, jusque sur les costumes tailleurs. L'organdi orne presque toutes les toilettes de ville, de sa touche fraîche. Le ruban ciré mis en écharpe, en col est une des innovations printanières. Les bijoux sont brillants. En un mot, la silhouette demeurera jeune, c'est là le secret de l'élégance.

Parez-vous, mesdames, de la grâce poétique que vous offre la mode printanière; avant tout, apportez dans votre choix, le souci de conserver cette originalité personnelle qui est le sceau de la suprême élégance, de la grâce, de la distinction et du bon goût.

LOUISE

Une pléïade de jolies créations du printemps 1933 offertes à toutes les dames

EATON PRÉSENTE LE DERNIER CRI DU CHIC ÉLÉGANT

L'ensemble sera beaucoup porté ce printemps d'après les dictateurs de la mode.

POUR TOUTE LA FAMILLE.

EATON... ville de l'élégance, féerie de la belle lingerie féminine, où la femme soucieuse d'être bien mise et à la dernière mode, trouve facilement tout ce qui constitue la toilette dernier cri!

A partir du minuscule chapeau qu'elle posera crânement sur ses courts cheveux, jusqu'au soulier de chevreau dont elle chaussera son pied agile, rien n'échappe aux expertes de la mode féminine, de la maison Eaton.

Pendant qu'à d'autres maisons de nouveautés, l'on s'attache à faire voir les grandes lignes de la mode nouvelle, chez Eaton, tous les détails sont étudiés avec minutie; teintes, tissus, nuances, minimes détails qui échappent à l'oeil de la masse, mais que la femme au goût raffiné perçoit tout de suite. Tout a été prévu, car dans le but d'être à date avec la haute couture parisienne, la maison Eaton envoie, tout le long des saisons, des représentantes, à Paris même, et reçoit dès lors, au fur et à mesure qu'ils apparaissent les modèles des dernières créations.

LES NOUVEAUX CHAPEAUX

Commençons tout d'abord par la coiffure, par la tête, puisqu'il apparaît que dans toute existence, même chez celle des femmes, c'est la tête qui doit tout guider en premier lieu.

C'est la raison qui doit guider le coeur, c'est elle aussi, qui guidera la belle acheteuse vers un meilleur goût, vers un choix plus judicieux, en rapport avec son type, et bien aussi avec sa bourse.

Plus que jamais le chapeau est un ornement pour lequel les grandes modistes parisiennes, les importants chapeliers d'outremer ont fait des frais de recherches originales.

Finalement on en est venu, et cela après un acheminement de deux ans, à adopter presqu'exactement les modèles de nos mères-grand. Il est vrai que nous les retrouvons rafraîchis, et modernisés, par cette touche imprécise que pose sur toutes choses, le souffle du vingtième siècle.

Ils sont petits, les chapeaux nouveaux, vous vous en êtes convaincues mesdames, en jetant les yeux sur les vitrines des magasins où ils sont exposés d'ailleurs depuis un mois. Ils ont un petit air pimpant qui donne d'ailleurs tout de suite l'idée de s'en procurer un. Malgré le froid il s'en trouve plusieurs qui n'y ont pu résister.

La paille est reine, c'est elle qui a détrôné le feutre, ce roi d'il y a trois ans. Vous le voyez, c'est le féminisme qui triomphe jusque dans la mode...

Les teintes... d'abord, le noir, et blanc, le bleu, bleu Eléanor, bleu poudre, bleu légionnaire, les gris, les beiges "ficelle", les bruns.

On garnit beaucoup, cette saison, les chapeaux de ruban écossais, quadrillé, à petits carreaux. Les fleurs et souvent aussi les plumes ornent en des fantaisies heureuses nos nouvelles coiffures.

La garniture se porte plutôt en arrière, légèrement de côté. Il se trouve cependant quelques modèles entrevus où l'ornement était posé sur le devant. Toutes les fantaisies sont permises. C'est le style Empire qui prédomine.

Les tons contrastants sont fort recherchés en garniture. Les pailles caltaral, tissupaille, porte-bonheur, luciole, paliba, légionnaire, et le genre Gibson canotier sont de toute dernière trouvaille. Le chapeau est le plus souvent relevé vers l'arrière, et posé tout droit sur les cheveux, droit sur le front, ce qui apporte un peu de révolution dans la manière de le porter, puisque depuis une couple d'années nous le posions plutôt penché sur une oreille, recouvrant un oeil et découvrant un côté de la tête.

Vous aimerez le nouveau canotier, surtout si vous êtes assez élancée, assez grande. Le chapeau turque ravira les petites têtes qu'il coiffera à merveille: on le nomme le Fez et il est d'une originalité charmante. Maria Guy en présente un modèle de ton brun, avec voilette, qui est bien tentant.

Le petit chapeau japonais, à la forme champignon que l'on appelle aussi "légionnaire" fera une coiffure originale à la jeune fille. Les modèles Hermance, Paul-Henri, Reboux, Patou, ce dernier se surpasse en originalité, Agnès, et autres, entrevus chez Eaton sont de réelles petites merveilles d'invention, présentées au Salon Français, et, ce qui est une excellente nouvelle, à des prix très abordables.

LA CHAUSSURE

De la tête passons aux pieds. Les extrémités se touchent diraient les plus malins... Moi, je vous dirai tout simplement que Cendrillon conquit le coeur du Prince Charmant avec la mule qu'elle laissa s'échapper de son pied mignon, en s'enfuyant. La toilette la plus élaborée ne serait qu'imparfaite sans une bonne coiffure et une chaussure impeccable.

Eaton a prévu toutes les exigences les plus difficiles, et les modèles de souliers, depuis le soulier de ville, soulier d'après-midi, soulier d'intérieur, soulier du soir, ou soulier d'apparat, (le choix est magnifique), est peut-être un peu embarrassant à cause de sa diversité.

Le soulier noir tout d'abord, puis le bleu, le gris, le beige, le brun. Le chevreau reste le cuir en évidence, cette peau souple s'adapte facilement aux pieds même les plus délicats. La courroie sur le dessus du soulier sera très en vogue, on la verra un peu plus large que d'habitude dans plusieurs modèles. Les boucles sont à un oeillet, souvent attachées sur le côté du soulier, les fantaisies à jour. Le soulier d'été sera encore le chevreau blanc, et pour le soir le crêpe teint de la couleur de la toilette subsistera.

AU SALON DE L'ENSEMBLE

C'est ici que la mode féminine s'en donne à coeur joie, si l'on peut dire. Il serait plus juste de dire que les modèles entrevus au Salon Français de l'Ensemble feront tout à la fois la joie et la perplexité des belles visiteuses à la recherche de modèles inédits. En effet, l'on trouve ici le tout dernier mot de la haute couture parisienne.

Les ensembles printaniers, aux couleurs châtoyantes, claires et nouvelles offrent un coup d'oeil attrayant. Les modèles que l'on aperçoit tout d'abord sont des lainages tricotés, jerseys, etc., formant des ensembles de deux et trois pièces. Le bleu légionnaire est ici représenté en un deux-pièces à tricot de fantaisie bleu avec dessins blanc et rouge.

Madame Doreen Day, qui semble ici la châtelaine du salon de l'élégance, veut bien nous donner quelques aperçus de la mode nouvelle présentée par les grands créateurs parisiens. La silhouette sera mince, élancée, donnant cependant un peu plus d'ampleur aux formes féminines. De la grâce, de la souplesse, de la féminité. Les jupes se porteront un peu plus longues qu'à la dernière saison. La taille est tantôt un peu plus basse, et tantôt un peu plus haute. Pour le soir, la robe est très ajustée à la taille et aux hanches. L'encolure reste haute c'est le trait le plus distinctif de la toilette nouvelle. Les épaules sont légèrement élargies, mais moins masculines, cependant, dans la silhouette, qu'au printemps dernier. Le chapeau baisse légèrement, en avant, et il est plutôt porté droit que penché. Les manches dolman, raglan ou droites se disputent la priorité. Elles sont le plus souvent au coude ou trois-quarts. L'été prochain verra la grande vogue de la manche courte. Le gant sera alors porté plutôt court, le genre mousquetaire prédominera.

La nouvelle silhouette est plutôt droite, la jupe n'étant que très légèrement circulaire, ou ne portant dans la plupart que quelques plis dans le bas.

Avec le très petit chapeau en vogue ce printemps, il est entendu que la coiffure sera réduite à sa plus simple expression. Les cheveux seront donc portés courts, à très larges vagues, et dessinant gracieusement le contour de la tête.

Les toilettes d'après-midi et du soir s'agrémenteront d'une petite cape de chiffon, crêpe georgette ou de crêpe nouveau.

L'élégance se devine dans les détails de la mode actuelle. Ainsi, nous explique Madame Day, pendant que tout le monde adoptera l'organdi comme très jolie et très fraîche parure de nos robes printanières, l'élégante raffinée toujours en quête d'inédit, elle verra un peu plus loin et ornera ses robes nouvelles du ruban ciré, plus sobre, moins lancé peut-être, mais plus dernier ton, moins populaire. Chez Eaton, affirme madame Day, rien de ce qui touche aux détails n'est négligé. On pourra s'en rendre compte aux expositions de modes, les 20-21-22 mars prochain, où les modèles vivants de la "Junior League" paraderont revêtus de toute la mode printanière.

Les robes sont longues pour le soir, très longues. On verra les toilettes de soie, les cotons, organdi, mousseline de soie, et différentes textures, les crêpes rugueux. Mais le grand chic demande et donne la préférence à l'uni.

Paris voit apparaître le satin, n'est-ce pas ce qu'il y a de plus uni? Les modèles printaniers s'inspirent de l'époque Edouardienne, c'est-à-dire que les atours portés par nos grand'mères du temps du roi Edouard VII sont de nouveau à l'ordre de la mode du jour.

Les teintes: gris, pastel, bleu Patou, bleu aurore, noir et blanc, noir et vert beige. Les plaids écossais, les teintes constrastantes jupes d'un ton plus prononcé et blouses plus pâles, ou vice versa. Les imprimés à petits dessins pour le jour et à dessins plus larges pour le soir. La ceinture de ton contrastant et en cuir sur les toilettes de crêpe. Les larges boucles de couleur et de toutes les fantaisies. Les crêpes maotlassés font de superbes costumes.

TAILLEURS ET MANTEAUX

Le tailleur de gros tweed à encolure croisée entrevu, et fermé de 4 boutons d'or blanc et argent, siera à la jeune fille, appelée à sortir à toutes les températures. Le tailleur se portera de toutes les longueurs, le manteau du tailleur sera tantôt court, tantôt aux hanches.

Les manteaux seront en tweed bleu, gris, beige ou noir. On verra les capes pour les personnes élancées. Les écharpes sont souvent quadrillées. Le tissu "couverte" sera adopté pour les manteaux de sport et de voyage.

Le grand chic est le manteau trois-quart. Pour le voyage, l'ensemble composé de la blouse, de la jupe et d'une longue cape trois-quart, de style anglais sera souvent adopté par les élégantes avides de suivre la mode dans tous ses derniers décrets.

ACCESSOIRES

Les écharpes de taffetas sont les plus nouvelles et de différentes teintes. Les parures de cou, de linon, georgette, organdi, sont les plus montrées.

LES GANTS—Dans ce domaine, le chevreau prédomine, le gant mousquetaire connaîtra la vogue.

LES BIJOUX

Après avoir jeté un coup d'oeil rempli de tentation, au comptoir des bourses, où les cuirs vernis gris, rouges, noirs, bleus, se font concurrence en des enveloppes ravissantes, il est impossible de quitter la maison Eaton pour peu que l'on soit femme, sans s'attarder pendant quelques instants au rayon des bijoux.

Les pincez ou pluttô épingles à double usage, c'est-à-dire les épingles 'duette' composées d'une épingle et de deux pinces, ou simplement de deux pinces sont une nouveauté permettant un double et même un triple usage. Les boucles d'oreilles seront portées l'après-midi comme le soir. La coupe des cheveux laissant voir le lobe de l'oreille permettra la fantaisie des boucles à grosses boules multicolores, en contraste ou en harmonie avec la robe. Le bracelet en argent martelé semble être une des dernières nouveautés, et l'une des plus recherchées.

Le bracelet "Cellini", le bracelet à initiales, (on verra cette dernière dans tous les bijoux, et jusque sur le chapeau) ou le bracelet "sun ray", les épingles "cométes", les parures et filigranes, le bracelet "vanité", voilà autant de nouveauté à prix populaires que présente le rayon des bijoux à la maison Eaton.

Et le coton...

Outre la toile, grosse ou fine, lâche ou serrée, le coton s'affirme très recherché.

Non seulement des costumes de sport entiers sont faits en gros coton, d'un relief très puissant, obtenu par la torsion des fils au tissage, mais de grandes robes du soir sont taillées dans des cotons unis ou brodés, ou chinés, ou même à carreaux, car les carreaux reparaissent, petits ou grands.

N'oublions pas non plus la grande variété des cravates-gilets en grosse toile de lin, plaisamment gaufrée, et les petits boléros arrondis devant, froncés autour du cou, en gros tricot de coton, qui se passent indifféremment sur toutes sortes de robes et leur donnent un cachet très jeune et nouveau.

Lainages mélangés...

Les lainages ne sont pas abondonnés: ils triomphent toujours pour les manteaux de voyage, de ville ou de sport et pour un grand nombre de costumes-tailleur; à courte veste, ceinturés de larges et originales ceintures de cuir. Beaucoup de lainages, gris, beige, sable, havane, marron chaud, rouge vif. Pas mal de manteaux d'été en lainage lâche, non doublés et de forme droite, assez vague.

Chose qui mérite d'être signalée: certains lainages se mêlent de fils de lin, de soie naturelle ou artificielle, de coton, de plume... Les angoras sont nombreux, plus moelleux et plus duveteux que jamais: une petite robe rose, à gros pois de laine angora marron, accompagnée d'un court manteau d'angora marron, a retenu notre attention, rue de la Paix...

De gauche à droite: ROBE de crêpe de Chine imprimé rose ornée de plissé. Petite cape en lainage léger violet, avec gros noeud au cou. — TAILLEUR en lainage rayé, fermé par trois boutons corozo. Pèlerine ronde. Petit col et manchettes en astrakan. — ROBE d'après-midi en crêpe rouge vif, ornée de volants en plissé, plastron en georgette blanc, nervure. — MANTEAU en drap noir, gros boutons en métal, porté avec une écharpe rose pale. — MANTEAU en lainage souple, rayé bleu marine. Echarpe multicolore, tricotée, s'enroule autour de la ceinture, — ROBE crêpe imprimé noir et beige. De grandes découpes se terminent dans un plissé. Col-écharpe en soie blanche passé dans la ceinture.

APRÈS-MIDIS ENSOLEILLÉS

A gauche: Pour l'été, une charmante robe de crêpe de Chine imprimé de petites fleurettes. Deux découpes enserrent les hanches, une collerette se noue dans le dos. Ceinture drapée. — A droite: L'autre robe est faite de crêpe de Chine de ton clair. L'encolure très souple, en s'attachant drape légèrement le corsage, deux nervures se terminent en plis creux. Boléro et ceinture de nuance plus foncée.

GRISETTE

Voici un joli chapeau en paille d'Italie naturelle, garni de roses rouges.

Un revenant : le camée !

Il convient de noter la réapparition du camée.

Ce bijou démodé plairait donc de nouveau. Une élégante a été vue portant une robe de lainage noir, fort rugueux et poilu, hérissé d'aloès (donc moderne indiscutablement). Autour du cou, s'enroulait une écharpe de velours rouge-vermillon; et le noeud inégal de cette écharpe était fixé de côté par un gros camée, cerclé d'or et de petites perles... Le plus second empire des camées! C'était charmant. Nous en avons entrevu un autre comme fermoir d'un petit sac.

Permanent
NESTLE
MARCEL
KOMOL
PAPIER
COUPE DE CHEVEUX
SHAMPOO
Madame M. FOGARTY
7535, St-Denis — CA. 8729

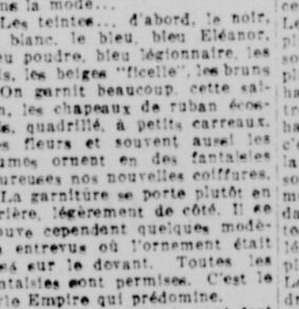

Maison Etablie 1901

Assurance-Beauté

DES visites régulières à nos salons constituent une forme insurpassable d'assurance-beauté. Nous traiterons votre cuir chevelu de façon à ce qu'il soit parfaitement net, nous vous coifferons à la toute dernière mode, nous redonnerons à votre teint l'éclat de la jeunesse, enfin nous augmenterons de façon remarquable votre charme personnel.

Traitement ultra violet donné par un expert.
Tous nos postiches pour hommes ou femmes sont faits par nos experts dans nos ateliers.

Un pédicure expert est aussi attaché à l'établissement.

PUNDE & BOEHM
INCORPORATED
1469, Metcalf. Téléphones: LAnc. 8383-93

PRÉCISION — ÉLÉGANCE

DEUX QUALITÉS INDISPENSABLES POUR DE JOLIES LUNETTES

Optométristes opticiens à — L'Hôtel-Dieu de Montréal

CARRIÈRE & SENÉCAL LIMITÉE
271 rue SAINTE-CATHERINE EST — TEL. LA. 7070

"J'ai toujours rêvé de posséder un collier en véritables perles..."

nous disait une dame récemment, "mais je doutais de la réalisation de mon souhait. Je suis enchantée d'avoir trouvé chez vous les perles que je désirais depuis si longtemps — elles sont véritables et à la portée de ma bourse."

Collier en véritables perles (*cultivées*) de $50. à $2,500

HENRY BIRKS & SONS LIMITED

Orfèvres — Diamantaires pendant au delà d'un demi-siècle.

Le choix judicieux du tapis

Il est de la plus grande importance pour la maison.

Que ce soit pour une nouvelle chambre ou pour une chambre que l'on veut décorer à nouveau, il faut toujours procéder avec un plan défini. Un résultat plus que satisfaisant est toujours obtenu si l'on commence par le choix d'un tapis oriental approprié. Des idées nouvelles et excellentes seront fournies à ceux qui sont intéressés par la maison Babayan's Limited, 1123, rue Sainte-Catherine ouest.

Des tapis chinois sont toujours des plus appropriés, qu'ils soient grands ou petits, pour une chambre à coucher. Un de ces tapis offerts par cette maison est à dessein d'orchidée avec bordure vieil or et une plus petite bordure d'un vert pâle. Aux angles se trouvent des gerbes de fleurs. D'autres tapis, aux riches tons d'automne, avec fleurs et feuilles, ont un caractère plus oriental grâce à certains signes cabalistiques chinois.

Un magnifique Kerman de Perse, mesurant 7 par 4 pieds, dans le modèle de l'arbre de vie, serait des plus charmant pour un boudoir ou un vivoir. Ce tapis est exceptionnellement joli.

Plus de couleur sera donnée à la bibliothèque par un tapis Kirmanshah d'environ 12 par 15 pieds. Il n'a aucune couleur défini comme fond, étant fait d'un grand nombre de couleurs harmonieuses. Un autre tapis pour une grande chambre est un Keshan, le plus joli des tissages de Perse, mesurant 20 par 12 pieds, ayant un fond de rose persan, avec un dessein arabesque.

Rien ne serait plus utile et attractif pour le corridor qu'un tissé de Perse Kasak avec de forts desseins géométriques. Ces derniers tapis sont tissés par les tributs nomades du Caucase et leurs audacieux desseins et leurs couleurs ont le caractère de ces tributs. Ils sont de brillants rouges, bleus et verts avec du vieil or.

En plus de ces tapis Babayan's offre un assortiment de poteries, de cuivres et de toutes sortes de vases.

Lainages et cotonnades

Les toilettes de laine et celles de coton, qui figurent parmi les jolies robes d'après-midi, apportent par l'inattendu de leur nouveauté un peu de diversité dans les élégances habituelles des soieries. Voici une robe en voile de laine beige, à corsage drapé et emmanchure raglan. Il croise de côté par un gros bouton noir. Ce noir est rappelé à la taille par une large ceinture de satin noir nouée devant et faisant un peu la pointe dans le dos. Parfois on ajoute à la coquetterie d'une robe de lainage celle d'une jaquette en tissu fantaisie, telle, par exemple, une jolie robe de lainage bordeaux qui boutonne devant et s'accompagne d'une jaquette courte et carrée en jersey à fines raies bordeaux, vert et rouge éteint. On fait des jerseys et des armures de coton jouant admirablement le lainage et que l'on garnit d'une ceinture de ton vif, pointue dans le dos, ou encore d'un col écharpe formant fichu se nouant.

ONDULATION PERMANENTE
METHODES
SPIRALE
ET
CROQUIGNOLE
ABSOLUMENT NATURELLE TRAVAIL GARANTI $4.00
$5.00 ET PLUS PROCEDE A L'HUILE
SHAMPOO ET ONDULATION A L'EAU $1.00
Pour appointements appelez CHerrier 2313
SALON
Armand
1297, MAISONNEUVE
Près Ste-Catherine

LE CLASSIQUE TAILLEUR

De gauche à droite: D'une ligne allongeante, ce tailleur trois quarts, est en drap léger garni de découpes arrondies à la taille, et fermé par deux boutons. L'ampleur de la jupe, est donnée par quatre plis plats. — Très chic, ce tailleur en diagonale. Jupe à petits panneaux formant chevrons. Jaquette ajustée fermée par deux boutons. Col, revers et manches tailleur, pattes boutonnées aux manches. — Classique et net, ce tailleur. Jupe élargie de plis garnis de piqûres. Jaquette croisée de côté, fermée par quatre boutons de métal. Col et revers tailleur, poches sur le côté, bouton aux manches. — D'une forme classique, ce tailleur est en lainage fantaisie. La jaquette est garnie d'un emplècement qui se continue sur les manches. La jupe est ornée de panneaux d'où partent des plis creux. — D'allure juvénile ce tailleur est en lainage bleu moyen. La jaquette est garnie de découpes piquées et fermée par une ceinture. Col tailleur. La jupe est ornée de panneaux.

Élégante fourrure moderne!

Vous la trouverez, Madame, en visitant la maison G. J. Papillon.

L'élégance printanière dans la fourrure semble, cette saison se surpasser. Pour les premiers rayons d'avril, la Maison G. J. Papillon offre un assortiment des plus variés.

Le renard retrouve sa vogue dans toutes les teintes encore cette année.— et adopte les formes les plus seyantes dans l'ensemble de deux, voire même trois peaux; le renard argenté semble comme par le passé être le favori de la mode printanière. On verra aussi le renard rouge naturel — jaune, — brun, — noir, croisé ainsi que le gris.

JAQUETTES PRINTANIERES

Rien n'est plus joli et plus chic que les magnifiques jaquettes de fourrures que nous entrevoyons aux étalages de la Maison G. J. Papillon. Un assortiment des plus variés nous est montré au salon printanier. La jaquette de fourrure offre un style parfait d'élégance dans ses manches amples, avec retrécissement aux poignets. Le col reste plutôt étroit, quelques-unes adoptent la forme légèrement plissée. Il s'en trouve de toutes sortes et de toutes teintes: Telles: —en, galopine noire, lapin, broadtail, gris, — noir, et beige, ainsi qu'en caracul de tous les tons. Dans ces gentilles jaquettes pritanières, certains collets, formant cravate style "papillon", présentent une note très originale en même temps que très chic.

MARTRES

Avec le renouveau on retrouve l'ensemble.... et quoi de plus élégant, de plus juvénile, pour la petite femme surtout, que la jolie parure d'une martre. Les martres d'Hudson — de Russie, — martres de roches, le fitch (à une, deux et même trois peaux) se porteront cette saison-ci. La martre par elle-même offrant une variété de nuance beige, jaune et blanc. Pour Pâques prochain, l'élégante sera heureuse de s'en parer. Nous avons aussi remarqué l'apparition de la martre canadienne du Nord, d'un ton brun et d'un effet très joli.

COLLERETTES VARIEES

Les collerettes que nous entrevoyons au salon pintanier sont d'une variété, d'un chic complet. Vous y voyez tour à tour, collerettes avec fourrure contrastante sur épaules et disposée en bandelettes — et collerettes avec cravates ou simplement collet droit; celles-ci sont soit en Kolineki, lapin, caracul avec bordures de renard ou de martre d'Alaska ou encore garnies de fourrures printanières. Il faut visiter et admirer les modèles variés et attrayants qu'offre la Maison G. J. Papillon, pour se mettre dans le ton de la nouvelle saison.

COIFFURE NOUVELLE

Les cheveux, coupés courts et dégradés sur la nuque, sont partagés par une raie du côté droit, et après avoir décrit un léger mouvement d'arrondi sur le front et marqué une double vague très large, s'effilent en longues mèches retournées en bouclettes plates disposées sur les joues.

Contrastes

Sur plusieurs ensembles tout noir, tels que les veut la mode, actuellement, on commence à voir un joli ton claironnant et nouveau: deux boutons, placés de côté, près de l'épaule, un bracelet assez large et la boucle de ceinture en galalithe rouge clf ou vert pomme. Le fermoir du sac de daim est souvent aussi orné d'une plaque rappelant cette couleur. Si le mouchoir, ni grand ni petit, en chiffon, est de même ton, c'est le comble du raffinement, en somme à la portée de toutes.

Pour vos manteaux Mesdames

Votre élégance vous conseille d'allez chez Pichet.

Etes-vous une femme dont l'élégance ne se contente pas du pis aller? Si oui, vous cherchez non seulement à acheter au magasin d'occasions, mais vous recherchez aussi bien la qualité que le moins dispendieux.

On trouve les deux à certains magasins où le gérant fait de multiples sacrifices afin de procurer à sa clientèle, la plus entière satisfaction.

Tout d'abord, si vous désirez, au moment où les fourrures sont le meilleur marché, vous procurer un manteau, la maison Pichet présente en ce moment tout un assortiment parmi les plus récents modèles.

Depuis le manteau long et enveloppant, jusqu'à la jaquette, et la petite capelette de fin de saison et du soir, puis dans les assortiments variés de renards argentés, rouge, beige, gris, noir.

Les martres de roches, de la Baie D'Hudson, de Russie, etc. Les voutes d'emmagasinage sont toutes à l'épreuve du feu. On fait au cours de l'été les réparations, et à des prix avantageux.

Pour les bijoux

Les anciennes parures d'oreilles, composées de deux solitaires, peuvent être transformées en une bague, dont les deux pierres se regardent sur le dessus du doigt, mais sans se toucher; un léger espace laissé entre elles fait "très nouveau".

Le piano n'est pas un luxe

Il fait goûter la bonne musique en famille.

La compagnie Willis, qui est la pionnière au Canada dans la fabrication des pianos, et qui s'est perfectionnée dans cette industrie pendant plus d'un demi siècle, offre au public des pianos dont la perfection est comparable aux meilleurs instruments du monde entier. Cette firme ne fabrique aucuns pianos qui ne porte la marque de la compagnie.

Comme il était inévitable, par suite de la crise, il s'ensuivit une certaine diminution dans la demande; mais, afin de procurer du travail à l'ouvrier canadien, cette compagnie continue de fabriquer ses instruments qu'elle offre à prix modiques cependant, à ceux qui en désirent.

C'est M. A.-P. Willis, ce vénérable vieillard, qui fut le fondateur et est maintenant le président de la compagnie Willis, dont les quartiers généraux sont situés à 1220 rue Sainte-Catherine ouest.

Cette compagnie opère également une fabrique à Sainte-Thérèse qui ne produit pas à plein rendement il est vrai, mais qui produit une certaine quantité d'instruments qui sont ensuite mis sur le marché pour être distribués dans tout le Dominion.

La firme Willis s'impose par le fait que les pianos portent cette marque sont en honneur dans les grands hôtels, les salles de concert; ils sont requis par les grands artistes et le mélomanes les plus exigeants.

C'est également cette firme qui est la distributrice au Canada des pianos Knabe, Chickering ainsi que des fameux Hamlin et Mason et du piano reproducteur Ampico.

Le piano Willis, à part toutes les qualités musicales dont il jouit, est également la plus haute expression de l'art reflétant la sobre tendance moderne et évoquant certains style célèbres.

M. Willis, rappelant la désintégration de la famille moderne, estime que le piano, dans une famille, sert à resserrer les liens de la famille et agit ainsi comme un puissant moyen de estauration du foyer canadien.

"Selon moi", de dire M. Willis, "c'est inexact de parler du piano comme d'un objet de luxe. C'est un principe admis aujourd'hui par tous les psychologues que la musique joue un grand rôle dans le maintien de l'esprit de famille et contribue à développer le culte du beau au sein de la famille.

"Je puis donc dire qu'un piano loin d'être un objet de luxe est une nécessité dans la maison et je puis même dire que dans tous les foyers canadiens on devrait y voir un piano: ce serait un facteur de culture artistique et de restauration de l'esprit familial.

MONOGRAMMES

Voici un très beau monogramme pour décorer toutes sortes de sacs, pour la ville, le goûter, les ouvrages, la plage, le voyage, etc. Il se brode sur de la toile de couleur, au point de bourdon. L'encadrement fixe l'application sur le sac.

L'absolu du chic féminin

S'obtiendra en visitant Punde et Bohem pour les menus détails.

Quelle sera la mode la plus nouvelle de se coiffer? Tel est le problème que l'on nous pose souvent à chaque renouvellement de saison.

Punde & Bochm répond sans hésiter à la question.

Les cheveux seront courts, ils devront généralement laisser voir le lobe de l'oreille. C'est sans doute pourquoi la boucle d'oreille est si populaire pour la saison qui s'annonce. La coiffure adoptera le contour de la tête. Et les cheveux seront largement ondulés et se termineront par des boucles légères. L'indéfrisable sera encore très populaire, à cause de sa grande commodité.

Les ongles sont l'objet de toutes les attentions. Les toutes jeunes filles désireuses d'originalité, adopteront des vernis sombres pour l'après-midi et le soir, mais en général l'élégance sobre adoptera le verni moyen ou verni rosé, naturel.

Les petits chapeaux se trouvent bien d'une coiffure courte et ondulée sans exagération.

Punde & Boehm fait une spécialité de postiches, perruques, et de toupets pour messieurs. La perruque à cheveux courts est une nouveauté très demandée à cette maison où l'on soigne la beauté sous toutes ses formes. Les perruques de théâtre sont aussi de la maison.

Les articles de toilette, shampoos, parfums, poudres, sont de premiers choix.

Punde & Boehm fait une spécialité du pédicure, par un expert diplômé.

COIFFURES HABILLEES

Les coiffures de soirée et de jour que l'on vous montre ci-dessous sont pour la plupart d'une belle simplicité. Seule celle du centre, en haut, qui est une coiffure "gommée". Pour la fillette et la jeune femme, vous pouvez choisir la coiffure qui vous convient le mieux.

TOILETTES
EXCLUSIVES
OBES
COSTUMES
MANTEAUX
TOUTES LES PLUS NOUVELLES CREATIONS
MADEMOISELLE
DIONNE
SALON DES ELEGANTES
5284-5286, AVE DU PARC
Entre Fairmount et St-Viateur. Tél. CRes. 1840

Feld-Maréchal S. A. R. le Duc de Connaught et Strathearn

Sa Grâce, le Duc de Devonshire

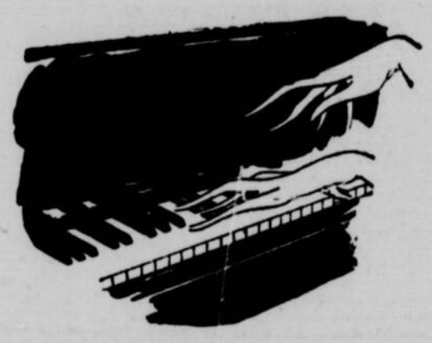

Fournisseurs attitrés de la Royauté

Très Hon. Vicomte Willingdon, G.C.S.I. G.C.I.E., G.B.E.

Très Hon. Comte de Bessborough

"Retour au Piano.... où se trouve la vraie musique"

WILLIS SPÉCIALISTE EN PIANOS

Chickering

Il y a une beauté distinguée dans chaque ligne de sa caisse délicate — dans chaque note de son clavier éloquent. Un "pur sang" parmi les pianos, il a été honoré de la faveur distinguée de l'Amérique pendant plus de cent ans

KNABE

Le Knabe d'aujourd'hui — plus beau que jamais dans son histoire — est ennobli par la plus grande appréciation de la part du public et par les racines profondes qu'il a prises dans l'affection de ses légions d'admirateurs.

Mason & Hamlin

Ce célèbre aristocrate des instruments de musique se trouve partout où se réalise l'ambition de posséder le plus beau piano au monde.

Les PIANOS WILLIS sont devant le public depuis près d'un demi-siècle et, par leur excellence seule, ils ont atteint une prééminence non achetée qui les rend insurpassables aux points de vue sonorité, touche, fabrication et durabilité.

Le plus gros stock de pianos artistiques que nous ayons jamais eu. Si vous achetez un PIANO WILLIS, ou une des fameuses marques ci-dessus nommées, vous n'aurez jamais besoin d'acheter un autre piano. Le public acheteur et les amateurs de musique sont cordialement invités à venir voir et entendre ces fameux pianos dans nos salons de musique, IMMEUBLE WILLIS, angle des rues Ste-Catherine et Drummond.

10% comptant, et 36 mois pour payer le reste.

Ecrivez ou téléphonez pour brochures—MA. 3743.

WILLIS & CO. LIMITED

Manufacturiers et vendeurs de pianos exclusivement

1220-1224, rue Ste-Catherine Ouest

Magasin ouvert tard le vendredi et le samedi soir.

L'originalité et le style le plus élégant des modes du printemps à l'honneur

ÉTOFFES SOYEUSES ET RICHES TISSUS CHEZ SIMPSON CO.

La plus difficile y trouvera tout ce qu'il faut pour la satisfaire et lui plaire.

BIJOUX DE PRIX

Tous les enchantements de la mode se trouvent ici réunis en des coloris nouveaux, des tissus souples et soyeux, les nuances chatoyantes. Les mariages de toutes ces nouveautés sont, jusque dans les contrastes qu'ils créent, des harmonies agréables à regarder, et.... surtout à porter, sans aucun doute.

Parmi les suggestions très intéressantes entrevues, nous avons noté, pour l'après-midi:

TOILETTES D'APRES-MIDI ET DU SOIR

Le modèle d'après-midi de tissu poil de lapin vert sill, fermé au moyen de boutons fermoirs, en métal martelé, est une toilette d'un goût achevé. Une cravate de crêpe rugueux rend plus attrayante encore cette toilette. Voici un autre modèle d'après-midi, rose beige avec écharpe et ceinture et fermant au moyen d'une large boucle sur le devant. Le crêpe rugueux carreauté noir et blanc, à col montant portant une fantaisie de geai, en guise de boutons, manches gigot, larges du haut et amenuisée aux poignets, est d'une adorable simplicité.

Le crêpe rugueux bleu marine avec garnitures au col et aux manches, d'organdi fait un fort joli vêtement. Ce crêpe transparent bleu marine fait ici une jolie toilette d'après-midi, avec ceinture ornée de boucles de métal jumelles. La manche est ouverte à l'épaule, et la jupe droite jusqu'à deux plis prenant aux trois-quarts de cette dernière. Toilette charmante.

LES TISSUS

Les soies imprimées, les dessus écossais, les plaids diagonales, sont généralement adoptés. La ligne est plutôt droite, légèrement évasée cependant, dans la plupart des modèles, soit par un léger circulaire au bas, ou par un pli se répétant devant et derrière.

La manche offre plus d'ampleur au coude. Mais les grosses manches ballons semblent disparaître petit à petit. Les crêpes sablés, les crêpes froissés, les voiles transparents, triples les jaquettes courtes, taffetas, les parures d'organdi sont autant de nouveautés.

Dans les couleurs, il faut noter le bleu dans toute la gamme. La fraîcheur de la lingerie s'associe au décor des robes du soir. Elle se manifeste de différentes manières d'ailleurs, et on la retrouve sur le satin et le crêpe noir en de gros noeuds d'organdi blanc, ornant l'épaule.

LES COSTUMES TAILLEURS

Quoi de plus seyant et de plus simple que le costume tailleur. Son élégance surpasse bien des toilettes plus élaborées, et cela parce qu'il amenuise, qu'il affine la silhouette, et donne une allure dégagée et unie. La sobriété est, cette saison, plus que jamais de mise, sans doute parce qu'elle sied à toutes les bourses en ce moment où la crise économique semble s'installer encore pour quelques mois.

Les crêpes matelassés font des vêtements de ce genre fort ravissants. Celui que nous avons entrevu, de ton gris colombe, et dont la jupe droite descendait à environ dix pouces de terre, était accompagné d'une blouse effet croisé que retenaient des boutons de verre. Le revers du col formait écharpe. L'ampleur des manches était accentuée aux coudes.

TOILETTES DU SOIR

L'organdi de soie imprimée rose et jaune sur fourreau de différents tons pastels fait une toilette ravissante pour le soir: les épaulettes à volants, la ceinture, deux tons vert océan et bleu atténué. De même que cette robe de dîner à petites capes, de géo noir et blanc, à dessins imprimés.

MANTEAUX

Les manteaux nous réservent d'agréables surprises, ils sont riches et fort beaux chez Simpson. Des modèles de cheviot de ton irlandais, vert, bien entendu, à manches gigot, ornées de renard beige, et d'autres de crêpe de laine noir garnis de renard argenté, presque droits de silhouette. Les uns sont unis, d'autres, pour les personnes sveltes, portent la petite cape si nouvelle et si seyante. Les ensembles trois-pièces sont en vogue. Le tweed de fantaisie rebrodé d'angora est une fantaisie que l'on verra assez souvent. Nous avons pu admirer un de ces modèles de couleur bleu matelot.

LES CHAPEAUX SIMPSON'S

La collection des chapeaux Simpson's se présente sous les formes variées des toques, des turques, des canotiers, des chapeaux bretons, des turbans. Les chapeaux sont presque tous très petits, très 1900. Nous pouvons tout d'abord admirer le genre "Gibson girl" en paille panier noire, à large bord. Le chapeau tricorne, en paille soufflée noire orné de point d'esprit s'apparente heureusement à un boa également de point d'esprit et sera très populaire nous affirme-t-on, au cours de la saison estivale, surtout pour les personnes d'un certain âge. Le chapeau de drapaille est habituellement drapé et à bord et charmant en quelques modèles que l'on nous montre. Le chapeau est cette saison ou très haut ou très bas, nous voulons dire la calotte. La paille cellophane, la paille picot, la paille celtagal rouge coquetel, parisien font des coiffures que toutes les élégantes aimeront porter.

Un léger turban de paille tubulaire présenté par Fanyse, de Paris, de teinte chartreuse et blanc, gracieusement drapé est une merveille de la chapellerie française.

Le chapeau de feutre n'est pas entièrement délaissé avec la nouvelle saison: on le retrouve accompagnant la robe de lainage.

On nous montre une réplique du chapeau de paille bleu éléanor porté par Mme Roosevelt.

LES SOULIERS

La coiffure et la chaussure sont deux éléments de la mode qui aident puissamment à la belle apparence. On voit déjà beaucoup de souliers lacés, ajourés, perforés. Le chevreau, mat noir, bleu, beige, iris, sera surtout employé dans les souliers nouveaux.

LES BOURSES

Même en temps de crise économique, une femme ne saurait se passer d'une bourse; oublions pour un moment que parfois elle peut renfermer plus de factures que de billets de banque, et admirons celles entrevues chez Simpson's. Elles sont en cuir à grains, en veau, en cuir verni et en tissu. Les garnitures métalliques de tous genres, surtout pour les fermoirs qui adoptent toutes les fantaisies les plus originales. Ce qui est la principale beauté actuelle.

L'initiale si en vogue cette saison se retrouve également sur la bourse. Les tons sont gris, colombe, rouge, noir, beige, bleu. Quelques fermoirs d'ivoire ou laqués des différents tons à la mode, s'assortissant à la robe ou au costume.

AUTRES ACCESSOIRES

Le rayon des parures de cou est toujours une des jolies spécialités de Simpson. L'organdi, ajouré, bordé de valenciennes, de petits volants, l'organdi gaufré y donnent, ce printemps, leur note fraîche et nouvelle.

Pas une élégante qui ne revient enchantée d'une visite au comptoir des cols et manchettes de lingerie de Simpson.

Vous ai-je parlé des blouses françaises de Simpson? Il me semble que j'allais oublier cet item pourtant très attrayant par les surprises de nouveautés et de jeunesse qu'il vous réserve. Elles sont travaillées de jours. Le crêpe, la soie est employé dans leurs confections. Les jours au point de cordonnet, les incrustations de valenciennes rehaussent leur apparence. Elles sont légèrement bouffantes et spécialement adaptées au tailleur printanier.

LES BIJOUX

Avant de quitter ce nid d'élégances qu'est le magasin Simpson, on ne peut ignorer le rayon de la bijouterie où l'on trouve pour le jour et le soir, le bijou, approprié à la toilette. Nouveautés printanières, bracelets, boucles d'oreilles, broches, pinces, etc.

LA GRANDE VOGUE DE L'ENSEMBLE

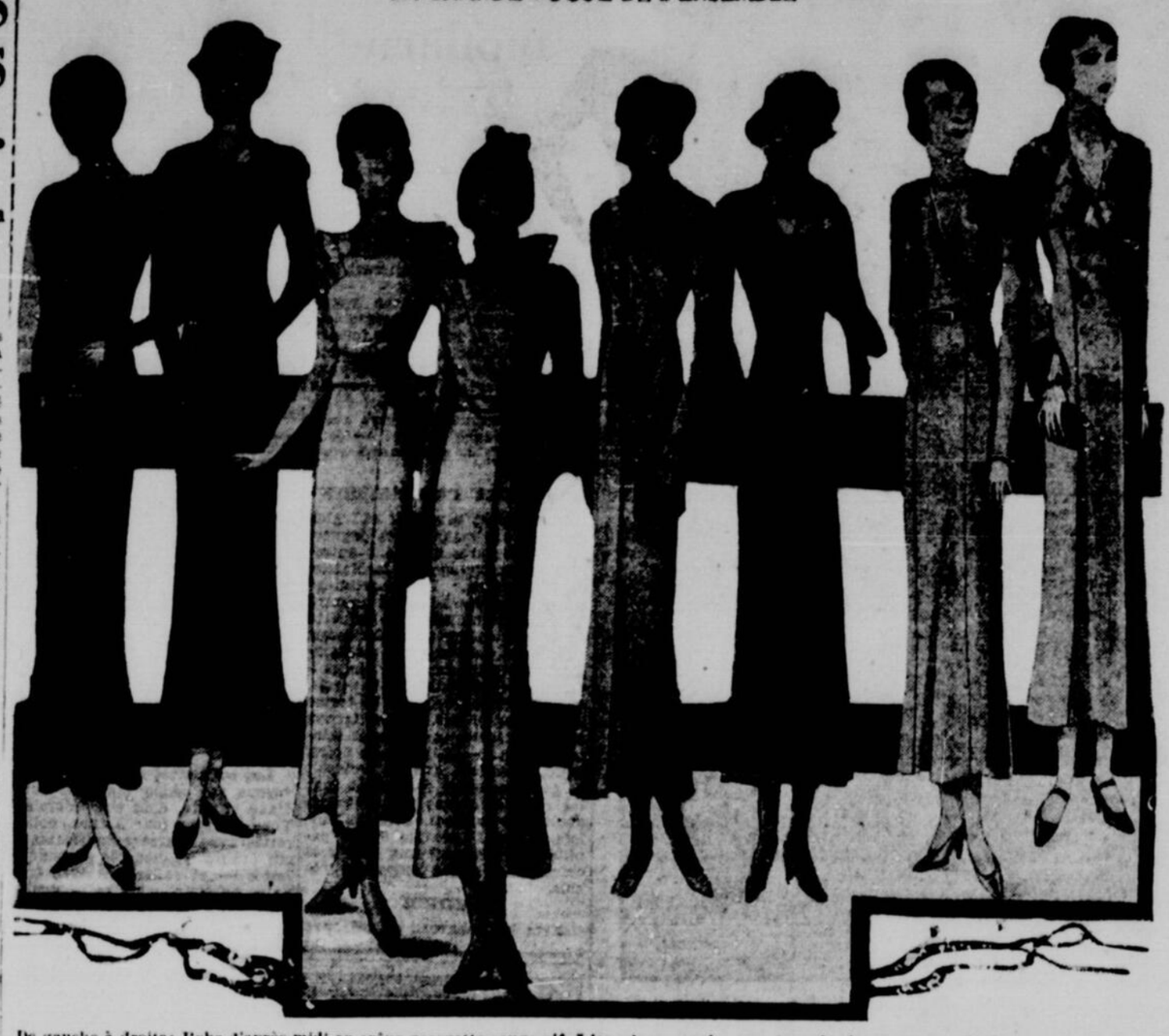

De gauche à droite: Robe d'après-midi en crêpe georgette rouge vif. L'encolure carrée, une torsade de georgette placée aux emmanchures élargit les épaules, corsage froncé marquant la taille, une torsade est placée sur les hanches. — Le manteau est aussi de crêpe georgette rouge vif. Il n'y a pas de manches, mais un grand col recouvrant les épaules se terminant par deux nervures, torsade de georgette. — Plus facile à porter, cette robe de crêpe de soie blanc, petites manches originales faites de deux volants passant sous une bretelle. Découpes et plis creux dans la jupe. — Manteau de lainage blanc, grand col très original pouvant former un revers. Deux petits mancherons garnissent la manche, qui est sans garniture dans le bas. Ceinture à la taille. Tailleur en drap léger beige. Jupe élargie par un pli sur le devant. Jaquette croisée de côté par trois boutons et formant un arrondi, col châle. Manche tailleur à revers. — Pratique et jeune ce manteau en gradullé employé en biais pour la bande du bord du manteau, découpes cintrant la taille, col écharpe, poche sur le côté, gants mousquetaire. — Pour le voyage, cette robe sera pratique et élégante à la fois. De coupe très simple, l'encolure est égayée par un petit biais, que l'on retrouve au bas des manches, nervures et ceinture. — Voici le manteau pour l'accompagner, il est de lainage brun. Le col de tissu écossais a un mouvement très original. Trois poignets au bas des manches. Nervures et quatre boutons.

MANTEAUX SOBRES AVEC CAPES POUR LA FUTURE SAISON

Holt Renfrew offre une attraction exceptionnelle et un choix des plus variés. — Costumes tailleurs et ensembles.

Lorsque le printemps s'annonce, il fait bien des mines encore avant d'arriver tout à fait avec tout son bagage de chauds rayons, de fleurs et de mousse. Il nous faudra encore pendant une couple de mois, surveiller notre vêtement, afin de ne pas prendre le rhume ou la grippe.

LA NOUVELLE CAPE DE FOURRURE

Pour accompagner les nouveaux tailleurs, les robes-manteaux, les manteaux printaniers, Holt & Renfrew présente une nouveauté dans les capes de fourrures. La petite cape de renard argenté est la reine dans ce domaine de la nouveauté.

La cravate d'écureuil genre jabot, fait une parure réchauffante au tailleur. Les petites personnes s'en trouveront tout spécialement heureuses, puisque ces parures si légères ne sauraient les écraser comme une parure plus somptueuse.

Le caracul sibérien, le lapin sont aussi employés dans la confection des petites capes que présente la mode du début de la saison.

Les jaquettes s'arrêtant aux hanches, en lapin, caracul, broadtail américain, en hermine d'été, en caracul russe, sont l'article qu'il faut dorénavant et jusqu'aux premiers jours plus chauds.

TAILLEURS ET ENSEMBLES

Le costume tailleur, les ensembles sont particulièrement attrayants chez Holt & Renfrew. Le costume ensemble se porte trois-quarts le manteau est plutôt droit la jupe de même, avec, presque toujours un pli en avant et en arrière.

Le costume de crêpe noir que toutes les teintes à la mode, pour les courses du matin et plus habillé pour l'après-midi de printemps est sobre plus que jamais.

Le costume de crêpe noir que nous avons pu admirer était un ensemble de trois pièces à blouse blanche et fines rayures noires, portant au bas du manteau trois-quarts, une bande de renard noir. C'est un magnifique vêtement.

CARACTERISTIQUES

Les manteaux sont plus unis et plus sobres que jamais. On les garnit très souvent de renard argenté de différentes teintes. Les tweed, les brossés de voyage. Les robes sont plus classiques, en général, pour le jour, les garnitures sont presque toujours contrastantes.

Les tons beige, bleu, gris, noir, sont généralement adoptés. Dans le domaine des chapeaux tous les genres sont permis, depuis le canotier qui se porte droit, jusqu'au minuscule chapeau d'allure penchée. Le chapeau est tantôt très bas de calotte, tantôt très haut, les extrêmes se coudoient dans ce domaine.

Les gants offrent des particularités nouvelles. Les poignets à eux seuls disent toute l'histoire du gant 1933. Le mousquetaire accompagne les robes à demi-manches et les tailleurs.

Pendant que le gant porte toutes les marques de la fantaisie lors qu'il accompagne une robe sobre, de lignes simples et unies, il devient lui-même très uni s'il doit accompagner une toilette plus élaborée. Les gants et les bas indémaillables sont de la plus haute nouveauté.

Les bourses sont en tissus pressés et en cuirs, dans toutes les teintes nouvelles.

Les manteaux sports, les costumes ensemble, trois pièces, les capes, les écharpes, les gilets contrastants, voilà autant de caractéristiques de la mode nouvelle qu'il faut aller voir chez Holt & Renfrew.

La jolie robe d'après-midi en crêpe de fantaisie brun, manches originales, ornée d'organdi au col et aux manches tenterait plus d'une belle magasineuse.

Le noir et blanc est montré dans un modèle où les manches et le col sont rehaussés d'une touche d'organdi. La large ceinture de cuir verni achève l'originalité de ce modèle pourtant très sobre.

Le plaid de soie se retrouve sur plusieurs modèles.

Pour le soir, un petit modèle imprimé noir et blanc simplement égayé d'une ceinture rouge coquetel parisien, en taffetas, se répétant en une fleur posée sur l'épaule.

Le crêpe chiffon est aussi représenté en une superbe toilette d'un soir, dont les manches ou plutôt les épaulettes sont de mousseline organdi de soie de teinte coquille d'oeuf.

Au rayon des manteaux, nous remarquons une diversité de modèles atrayants. Tous ou presque tous portent la garniture de renard de différentes teintes. Nous avons surtout admiré la petite cape de satin noir recouvrant le manteau de crêpe français noir, et pourtant en bordure une bande de renard argenté.

La ceinture de cuir est souvent vue sur les manteaux de tout aller, pour le voyage, et pour ce dernier, nous admirons le parfait ensemble de tweed bleu Eleanor, de lignes semi-ajusté.

Les chapeaux tricornes sont ravissants ici: la paille rugueuse, le ruban gros grain, les ornements de métal jusque sur les coiffures. L'effet relevé, laissant voir les cheveux du moins sur un côté, car, les chapeaux sont encore relevés d'un côté ou roulés.

Nous admirons principalement le modèle de bakou portant en garniture sur le dessus des langues de feutre qui le recouvrent.

Le chapeau turc ou "Fez" brun à voilette est simplement ravissant. Le canotier porté droit est une innovation qui sera assurément à plusieurs élégantes qui le porteront avec beaucoup d'avantage.

Jadis les femmes adroites—et elles sont nombreuses — faisaient leurs robes avec un rien. Maintenant il faut un plus grand métrage de tissu, mais l'union de deux couleurs ou de deux étoffes, étant admise pour un même modèle, facilite l'emploi de coupons ou de chutes.

Les sacs

Ravissante, une toute récente création: le sac de daim noir à chaîne d'or que portent toutes les élégantes. Il marque de son cachet la femme à la mode.

Avec la silhouette nouvelle, le corset est indispensable sous la robe. Qu'on l'appelle gaine ou ceinture, il est aussi souple qu'une étoffe, à peine quelques baleines en avant ou arrière soutiennent parfois le tissu. Coupé au-dessus de la taille pour laisser toute liberté au torse ou emboîtant le buste si on le maintient avec des bretelles, le corset a pour but d'atténuer les bourrelets superflus.

Comment sera le chapeau?

De son choix dépendra l'apparence générale de la toilette, dit Charlebois.

Quoi de plus seyant qu'un chapeau en rapport avec votre physionomie, et quelle femme peut vraiment résister à l'envie de se procurer un chapeau neuf, lorsque la brise printanière souffle à travers les branches chargées de bourgeons.

On l'a dit avec raison: Si l'on est bien coiffé, toutes les toilettes siéront, tandis que la plus jolie robe paraît imparfaite, la toilette ne paraît pas terminée, si votre chapeau n'est pas en harmonie avec le reste de votre vêtement.

Savoir se coiffer est un art que seule la femme qui a la patience d'étudier son type apprend parfaitement.

Toutefois, les maisons de réputation établie, dans le commerce du chapeau, possèdent des expertes dans l'art de vous coiffer. C'est ce que vous trouverez en vous adressant "Chez Charlebois".

"Chez Charlebois" se spécialisent dans les chapeaux pour dames et fillettes. Les nombreuses succursales que "Chez Charlebois" possèdent à travers la ville démontrent éloquemment, combien la clientèle sait apprécier la parfaite compétence de ses vendeuses aussi bien que le choix des chapeaux.

Rendre la cliente heureuse, contente de son apparence, semble être le motto de "Chez Charlebois", dont les différentes succursales se trouvent à 1155 rue Sainte-Catherine est, 829 et 1672 rue Mont-Royal est, 6728 rue Saint-Hubert, 5101 Avenue du Parc, et 4116 rue Wellington.

Triomphe des laqués

Venons aux satins laqués, aux soies cirées, grande fureur de l'instant!

On imagine un ensemble des plus pittoresques en laqué noir et laqué rouge, un laqué noir et laqué blanc. Ou encore, en bleu pâle un admirable ensemble de laqué mat, fort remarqué... Quant au laqué noir, il est presque classique...

On aime de plus en plus s'entourer de menus accessoires qui deviennent des compagnons inséparables. L'étui à cigarettes, le briquet et le fume-cigarette ont leur place dans la plupart des sacs, grands et petits. Quant au poudrier, au peigne, à l'étui de rouge ou de parfum, l'étui à clef, le porte-carte, le petit mouchoir et la grande pochette de mousseline, l'habitude est prise depuis longtemps de les emporter toujours avec soi.

Voulez-vous paraître à votre mieux?

Confiez-nous le soin de votre coiffure et soyez assurée de la plus entière satisfaction.

Notre travail, exécuté par des experts, est garanti.

CLAUDE ENRG.

1409, St-Alexandre

Pour appointements téléphonez LAncaster 6884.

ROSA LINGERIE
LINGERIE pour DAMES et ENFANTS
SALON DE BEAUTÉ
Coiffures de tous genres
Prix modérés. — Tél. FR. 8010
3453, ONTARIO EST

Le Jade est en Vogue!

NE COUTANT qu'une fraction de ce qu'il coûtait il y a quelques années, le jade est destiné à occuper une place prédominante dans le domaine de la bijouterie durant la prochaine saison . . . Mappin & Webb ont groupé une collection d'un intérêt particulier, de prix excessivement modérés.

Articles illustrés:

Boucles d'oreilles gravées à la main, $15.
Collier $15.

A gauche: Bague sertie de jade, monture en or de 14 carats, $17.50.

Au centre: Bague sertie de jade, montée sur platine avec trois diamants de chaque côté, $75.

A droite: Bague sertie de jade, monture de platine et d'or de 18 carats, $30.

MAPPIN & WEBB

SALON L'ÉTOILE
LUNDI, MARDI, MERCREDI
Coupe de cheveux
Marcel Massage
Manicure
25c chaque item
PERMANENT de Première qualité $2.00, $3.50, $5.00, Teinture KOMOL PAPIER
1680, Mt-Royal E.
Tél. AM. 1760

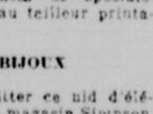

Mme LANGEVIN représentante des corsets et brassières "SPENCER".
Faits sur vos propres mesures, individuellement.
Le corset maternité et toilette "SPENCER".
AUSSI LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS
820, Mt-Royal Est. Tél. AM. 1760

TRENTE-SEPT ANNEES
Comme Commerçants Exclusifs et de Haute Réputation dans les
CARPETTES ORIENTALES
ont fait du nom BABAYAN le nom par excellence dans tout le Canada.
NOUS EXPOSONS DE SUPERBES MARCHANDISES DE TOUTE BEAUTE ET CHARME POUR LE PRINTEMPS A NOS GALERIES
BABAYAN'S
LIMITED
Chez G. A. Holland & Son Co.
Troisième Plancher
1123, STE-CATHERINE OUEST
VOYEZ NOTRE ETALAGE SPECIAL A
1171, STE-CATHERINE OUEST (Coin Stanley)

Fournisseurs attitrés de Sa Majesté le Roi George V
NOMBREUSES sont les FAÇONS de PORTER LES MODES

ce printemps, et variés sont les assortiments chez Holt, Renfrew. Les fourrures sont à leur mieux en des écharpes originales, larges, de coquettes capes et des dessins compliqués d'étoles . . . Les manteaux de ligne droite en souple tissu français et en solides étoffes anglaises font leur apparition avec ou sans fourrure . . . Les costumes sont trop chic et de modèles trop variés pour pouvoir en faire une description ici. Votre favori se trouve certainement parmi les jaquettes tailleur, les manteaux à plis box, les capes, les longueurs "swagger" et les longs manteaux mis en vedette . . . les contrastes attirent de nouveau l'attention dans les robes tel que l'en peut voir par l'emploi d'appliqués, imprimés, rayures et quadrillés de couleur . . . Les accessoires contrastent audacieusement ou s'harmonisent subtilement, suivant les goûts.

Illustré est un costume conforme à la nouvelle vogue des contrastes. Le manteau de longueur trois-quarts répète en une coquette écharpe le noir et blanc de la jupe. $45.

Ci-dessous est une cape en renard argenté avec bizarre cravate en avant. Remarquez le tête au centre du dos. $165.

Nous sollicitons cordialement une visite.

Fondée en 1837
Holt, Renfrew & Co. Limited
Téléphone LAncaster 8241

NOTE D'ÉLÉGANCE QUE DONNENT LES RICHES COLLIERS

Le collier de perles demeure toujours le roi des bijoux. — Le solitaire est le diamant par excellence.

Le grand chic du jour comme celui du soir, s'accommode plus que jamais des bijoux, cette superbe parure de la femme depuis tous les temps.

Le collier de perles reste, pour la parure de cou, le grand roi. C'est lui que l'on portera pour l'après-midi. Avec l'encolure haute, il pare, à dix-huit pouces de long, la toilette sobre. Le soir, son reflet est merveilleux et son chic est toujours incontestable. Birk's nous en montre un modèle à fermoir de diamants-baguettes montés sur platine.

LE DIAMANT

Le solitaire est le diamant par excellence pour la bague de fiançailles. Ou le taille en émeraude, marquise. Le solitaire enchassé sur platine et serti de petits diamants baguettes et ronds, est le plus en vogue pour les bagues d'engagement.

LE BRACELET

Cette saison, le bracelet semble plus que jamais avoir sa place marquée parmi les accessoires en bijouteries. On en voit de toutes les sortes, depuis le bracelet de luxe en diamants, pierre du Rhin montées sur platine, jusqu'au bracelet de "tout aller" ou de sport, en argent martelé, bracelet à initiales, dit "Sun tan", tous les bracelets embelliront le poignet généralement dégagé de la manche, cette saison.

Le pendentif de diamants est toujours populaire pour le soir, et nous en avons vu un pour le jour, accompagnant le tailleur ou la robe d'après-midi, se composant d'une opale droite et de petits diamants.

L'épingle, "pince" connaitra la même vogue, ce n'est pas peu dire. Et lorsque l'on a vu celles que nous présente Birks, on a l'idée de s'en procurer au moins une pour égayer la blouse ou la toilette d'après-midi.

LE JADE

Le jade dont la vogue persiste depuis deux ou trois ans, est encore la pierre qui égaiera le plus nos toilettes estivales. On en fera des bracelets, des boucles d'oreilles, des bagues et des colliers ravissants. La bague dont la pierre de jade est montée sur platine, sertie de petits diamants, est un bijou qui tenterait toute femme au goût raffiné.

Pour les messieurs (il ne faut pas tout à fait les oublier), la breloque réapparait; c'est la haute nouveauté.

Les montres-bracelets de Birk's sont toujours de réels bijoux. Le modèle serti de pierres précieuses, de diamants, que l'on nous fait voir, est une vraie petite merveille. Elles sont souvent retenues par un bracelet de cordonnet. D'autres fois, le bracelet est en platine ou en or blanc.

Comme bijoux de costume, on nous montre la marcassite, dans tous les genres. Cela brille et c'est très nouveau. Les bijoux de grandes dimensions semblent avoir reçu droit de cèans. Et ils sont si tentants que nous les adopterons volontiers.

Pour le sport: les bijoux anciens, les parures en argent florentin, le bracelet identification portant deux ou trois initiales.

LES BOURSES

Les bourses chez Birks font souvent parler d'elles, parce qu'elles sont toujours de la dernière nouveauté. Le genre pochette domine. Le veau, le crocodile, le seal, sont les cuirs principalement employés. Les initiales et les fermoirs de métal sont de la dernière nouveauté dans ce domaine. Les teintes: noir, gris, bleu, rouge, brun, beige, sont les plus généralement adoptées. Pour le soir, on les brode de perles fines. Les sacoches à tissus sont aussi fort portées ce printemps.

LES CORTEGES CHICS ET ELEGANTS

De gauche à droite: Simple et élégante, cette robe de mariée en flamisol, égayée de dentelle. D'originales découpes donnent toute l'ampleur à la robe. Une traine part des découpes. Bouquet de fleurs d'oranger à la taille. — Pour la maman, élégante robe de crêpe marocain noir garnie de jours venise. Manches bouffantes montées raglan. Un empiècement drapé forme une encolure toute nouvelle. Ceinture fermée par un bijou. — Pour demoiselle d'honneur, robe de crêpe géo bleu lin ornée de volants montés à dents. Encolure carrée d'où part un volant. Fronces à la taille. Gants de tulle filets garnis d'un volant. — Très jeune, cette robe en crêpe georgette et tulle. La jupe, très en forme, ornée de bandes de tulle de différentes grandeurs en fait toute la garniture. Manches bouffantes.

Le jade va être de mise

Cette couleur sera la plus populaire dit-on chez Mappin & Webb.

Tout d'abord, nous dit-on, le jade sera le grand favori à cause de sa couleur contrastante avec toutes celles des tissus adoptés au printemps. Le contraste est la mode.

On nous montre des pierres de jade montées sur platine et diamants en des bagues magnifiques, des boucles d'oreilles. Le jade avec incrustations, ou gravé est aussi une des formes de la nouveauté.

Le long collier de jade ornera très joliment la toilette légère blanche, rose pâle, bleue ou grise.

La Maison Mappin & Webb fabrique elle-même ses bijoux, c'est-à-dire qu'elle monte artistiquement la plus grande partie des bijoux que nous apercevons dans ses vitrines. La plus grande simplicité préside aux parures Mappin & Webb.

Pour la bague de fiançailles, le diamant rond est le plus généralement adopté, monté sur platine. Nous en avons contemplé, une, montée sur filigrane et c'est très joli.

Le très luxueux pendentif, consistant en une aquamarine sur platine est simplement une petite merveille de bon goût et de richesse. Les bracelets de diamants de même que les broches, fermoirs, épingles sont entièrement recouverts de diamants, sans que l'on aperçoive la monture de platine. C'est très nouveau, et très riche, en même temps que très moderne. Ainsi nous avons pu voir un anneau de mariage dont les petits diamants recouvraient entièrement la platine dans laquelle ils étaient incrustés.

La broche composée d'un saphir de Ceylan entouré de diamants faisant un effet rayons, constitue l'un des plus beaux bijoux que l'on puisse admirer au cours de ces visites printanières. On semble de plus en plus apprécier les bijoux anciens.

Les montres se montant automatiquement par le mouvement naturel du poignet sont de la dernière nouveauté. Les montres de sport s'adapteront par leurs teintes, à la toilette. C'est une invention très charmante.

Dans le domaine des bourses toutes les formes enveloppes, à fermoirs de métal sont à la mode. Les cuirs vernis, veau, les fermoirs "zippers" à l'intérieur de la bourse. Les teintes bleu, gris, noir, beige, sont généralement montrées.

Une des spécialités de Mappin & Webb consiste en cette sacoche de fin de semaine portant le nécessaire de toilette. On peut y placer les vêtements de la fin de semaine et l'on y trouve tout préparé ce qui est indispensable à la toilette. Il s'en trouve de tous les prix, à partir des plus abordables.

Parade et thé-mode

Madame Doreen Day fait connaître à un nombreux auditoire, les dicts printaniers de la Mode, au magasin T. Eaton, hier après-midi.

La mode ce printemps apparaît rajeunie et joyeuse. On dirait que pour faire oublier la dépression économique, elle désire, en des rappels de fin de siècle, ramener l'espérance, ou, du moins, le sourire.

Plusieurs membres de la Junior League portant les modèles les plus nouveaux défilèrent à tour de rôle devant plus de trois cents personnes.

Il semble que le noir et blanc soit encore, au début de la saison printanière, le grand favori de l'élégance. Mme Doreen Day annonce que ces deux teintes réunies feront le thème central de l'harmonie des modes, ce printemps.

Le genre classique prédomine, la sobriété n'est exclue d'aucun modèle. Le ridicule semble être banni de la nouvelle mode. Même dans les toilettes d'apparat, Eaton veut une élégance sans falbalas.

Les manches gigot sont encore très jolies, on les portera longues et à mesure que l'été s'avancera, les manches trois-quarts ou demi courtes auront la faveur féminine. Elles sont portées avec le gant mousquetaire.

Les modèles à tons contrastante sont d'une jolieasse achevée. Les tissus laineux d'été, les soies unies, imprimées, à diagonales, sont les plus montrés.

Le petit chapeau prédomine. Il est coquet, simple, lui aussi, avec une touche d'originalité, cependant, qui lui donne l'aspect d'une chose ancienne que l'on aurait modernisée. C'est gentil. La calotte dans la plupart des modèles est basse, mais le chapeau à la "turc" est nécessairement plus élevé. On le portera dans plusieurs cas accompagné de la voilette, du moins pour le début de la saison. Le plein été verra quelques modèles de grands chapeaux, et ils seront ravissants.

Le coton fera des robes charmantes, et même pour le soir on portera du coton depuis la robe jusqu'aux gants. Pour le jour les petits imprimés seront admis, tandis que le soir, les dessins sont plus élaborés.

Les crêpes à surface rugueuse font des costumes, ensembles du dernier chic.

Dans le domaine de la coiffure, les cheveux descendent jusqu'au lobe de l'oreille qu'ils ne recouvrent jamais. La jupe sera un peu plus longue, on la portera généralemetn à 10 ou 11 pouces de terre. Les manteaux trois-quarts, les capes, capelettes sont le "hit" de la saison. Le port de la sandale est réservé pour le soir. Les boas de plumes seront vus pour le soir.

La causerie donnée hier après-midi, au restaurant Eaton, où le thé fut servi aux spectatrices, fut irradié par le poste C.F.C.F.

A cause du décès de Lady Eaton, la seconde parade qui devait avoir lieu cet après-midi est remise à jeudi. Il y aura également thé-parade demain après-midi, à 3½ heures.

Tout ce qui est brillant nous séduit. C'est le triomphe de la joaillerie. Boucles de strass, bracelets de diamants, broches et colliers aux pierres du Rhin jettent le feu de leurs gemmes étincelantes qui ressortent à merveille sur le fond sombre des robes, des sacs, et des chapeaux. Les vrais bijoux sont toujours préférables aux autres, cependant les belles imitations sont admises.

Utilité de bien choisir

Il ne faut pas se décider sans visiter le magasin Dionne.

Il arrive souvent qu'après avoir visité plusieurs des magasins formant l'ensemble de la partie la plus commerciale de l'ouest de la ville, ou aussi bien de l'est, on s'en retourne bredouille, c'est-à-dire que l'on n'a pas trouvé le vêtement que l'on recherchait.

Ne vous est-il pas arrivé alors, avant de rentrer chez vous, d'avoir l'idée d'arrêter, à l'un de ces magasins de modes semés sur votre route, pour accommoder les personnes qui ne peuvent se rendre dans le centre? Et alors, vous avez eu la bonne fortune et l'heureuse surprise de trouver précisément le modèle que vous aviez confusément dans votre esprit, et qui vous sied le mieux.

Mlle Dionne possède à son magasin un de ces assortiments où le goût le plus raffiné préside à tout, où le choix pour être moins considérable que dans les magasins à rayons, possède toutefois plusieurs modèles différents, triés sur le volet de la plus récente nouveauté.

Costumes, ensembles, tailleurs, robes, manteaux, toilettes d'après-midi, du soir, etc., tout ce qui constitue la garde-robe féminine la plus élégante se trouve réunie au magasin Dionne, Avenue du Parc.

La toque de plumes sert de transition pour la demi-saison, c'est pourquoi sans doute on en voit tant l'après-midi et le soir. Combien d'innocents oiseaux furent sacrifiés pour notre plaisir!

Le RENARD ARGENTÉ

est la grande mode, ainsi que la martre de roche

Prévoyant une forte demande pour ces tours de cou nous avons, en conséquence, pris le moyen de pouvoir répondre à cette vogue et notre assortiment est aussi complet que varié, quant à la qualité et aux NOUVEAUX BAS PRIX.

Emmagasinage Gratuit de tout manteau acheté maintenant

J.A. BELANGER

Pendant 20 ans au coin St-Pierre et Notre-Dame. Maintenant à

6935, ST-HUBERT

Coin Bélanger. Tél. DO. 9013

Trousseau d'une fillette de 5 à 8 ans

Tout d'abord: un bon manteau raglan ou à taille très haute, en gros molleton de laine ou en ratine.

Rose, vert amande, bleu roy pour une toute petite fille, bleu marine ou havane pour une enfant plus âgée.

Le chapeau piqué en tissu pareil est toujours poli (et peu coûteux à faire), mais le petit béret ou le feutre assortis conviennent aussi bien.

Les jours de pluie comportent: le capuchon de caoutchouc ou l'imperméable.

2 chandails, un blanc et un autre plus foncé pour les jours de semaine.

1 jupe à plis plats en cheviote assortie au manteau raglan.

1 jolie robe de fin lainage clair, de velours de coton ou de crêpe de Chine. Robe élégante que l'on portera seulement le dimanche ou pour les réunions de famille et d'amis.

1 robe lavable en flanelle pour rester à la maison.

2 ou 3 tabliers, bien enveloppants, pour protéger les robes pendant le jeu et l'étude.

2 petits fonds de robe en toile de soie.

3 chemises de jour en batiste ou en nansouk.

3 chemises de nuit très longues (en finette).

3 culottes courtes en jersey de coton.

2 chemises "américaines" en tricot de laine (pour le froid).

1 robe de chambre (saut-de-lit) en nubienne ou en molleton de laine; des chaussons.

2 paires de bas de sport à côtes.

2 paires de chaussettes blanches (plus fines).

1 paire de chaussettes de soie (pour accompagner la robe habillée).

1 douzaine de mouchoirs chiffrés.

2 paires de bottines.

1 paire de souliers vernis (ou en daim blanc, selon l'âge de la fillette).

1 paire de gants de laine.

Si la fillette est encore très jeune, les chemises de jour seront remplacées par des brassières, et les bas de sport par de hautes guêtres de tricot ou de jersey de laine.

Si l'on veut rendre ce petit devis encore plus complet, on prévoira pour la petite bonne femme un peignoir de bain et des serviettes de toilette (éponge et nid d'abeilles) à son chiffre... Mais cela, c'est du raffinement!

La fourrure est prisée le jour comme le soir. Mais aux heures nocturnes c'est aux beaux pelages que l'on a recours. Les renards travaillés en bandes, les fourrures blondes comme la martre de Russie, la zibeline, le vison, l'hermine d'hiver et d'été garnissent manteaux et robes ou sont transformés en courts manteletes.

Nouveau procédé Déchaux

Pour redonner de la matité aux vêtements devenus trop lustrés par l'usage.

Un nouveau procédé d'importance vitale pour l'industrie du nettoyage et d'un intérêt considérable pour tous, vient d'être obtenu par la maison Déchaux Frères, Limitée, nettoyeurs et teinturiers de Montréal.

Ce nouveau procédé s'appelle le NAP-RENU. C'est un traitement qui, lorsqu'il est appliqué aux lainages et au matériel de drap, devenus reluisants, après un trop long usage, pose une nouvelle matité sur le drap et ainsi enlève entièrement toute trace de lustre.

Une fois que les vêtements ont été traités au NAP-RENU chez Déchaux, on peut leur ajouter plusieurs autres mois d'usage.

On dit que des épreuves sévères auxquelles on a soumis des vêtements après ce traitement, ont prouvé hors de tout doute sa réelle valeur et sa qualité, non seulement au point de vue de l'apparence mais aussi de l'économie. Dans plusieurs cas, des vêtements qui sont devenus pratiquement inutilisables à cause du "lustre" sont devenus pratiquement comme neufs; et plusieurs personnes font déjà usage de cette découverte véritablement merveilleuse dans le but de restaurer leur garde-robe de tous les jours en sortant des habits de leurs garde-robes pour les faire remettre à neuf de nouveau après avoir décidé qu'elles ne les porteraient plus.

Les dames aussi ont ainsi l'opportunité de porter des vêtements qu'elles avaient mis de côté à cause du lustre sur la jupe.

NAP-RENU est un procédé que les chimistes dans l'industrie du nettoyage du monde entier ont cherché depuis des années. Il peut s'appliquer non seulement au matériel devenu lustré, mais aussi au matériel dont la surface ou matité première est disparue, parce que ce procédé donne véritablement une NOUVELLE matité, donne au matériel une apparence et un toucher plus doux et ramène la couleur originale.

Combiné avec le procédé "Full Shade Brighter" de Déchaux qui prétend la maison Déchaux, enlève toute trace de saleté, par l'application et l'usage de dissolvants extraordinairement claire et dûment purifiés, ainsi cette découverte établit le nettoyage Déchaux au plus haut point de travail efficace jamais obtenu par une organisation du genre dans tout le continent.

Le service Déchaux est le service le plus compréhensible du genre dans la cité. Il comprend le nettoyage et la teinture des vêtements de femmes, des vêtements d'hommes, des garnitures de maison, y compris les draperies, les rideaux, les carpettes, les tapis, les tales d'oreillers, etc., et le nettoyage et la réparation des dessus de meubles. Déchaux fait des dessus de meubles et répare et polit le chêne, l'acajou, et le noyer; il répare les draperies, les tapis, etc., et possède de même un service complet d'entreposage, de nettoyage, et de réparations par des fourreurs experts.

Déchaux Frères Limitée est la firme de nettoyeurs et de teinturiers la plus considérable et la plus âgée du genre dans la province de Québec. M. A. F. Déchaux est président de cette grande organisation. M. Elie Déchaux est le vice-président et M. R. A. Cloutier, gérant général.

On porte à Paris...

...des cheveux bouclés en arrière et sur les côtés;

...des collerettes de fourrure que l'on porte tour à tour sur la robe et sur le manteau;

...des ruches de tulle et des colliers de ruban noué en coques;

...des crêpes mats et des satins brillants, parfois cirés;

...pour le soir des manteaux de trois longueurs: courts, trois-quarts et tout à fait longs;

...pour le matin, des souliers Richelieu à talons bas;

...pour l'après-midi, des escarpins assez montants;

...des robes de fin d'après-midi un peu plus longues que les robes habituelles;

...des robes de couleurs claires sous des manteaux foncés;

...des ongles mobiles en minces feuilles d'or en guise de bijoux pour le soir.

Parures de cou chez J. A. Bélanger

M. Bélanger, expert en fourrure du boulevard Saint-Denis, prédit que la saison printanière 1933 marquera une recrudescence de parures et tours de cou en fourrure. La mode s'y prête et, il sera facile d'être à la mode. Le fait est que, cette année les renards, martres de roche, etc., sont en grande demande.

M. Bélanger ajoute que jamais depuis son entrée dans le commerce, il n'a trouvé les modèles aussi beaux.

Bref, à la maison J.-A. Bélanger, on montre un choix considérable de fourrures pour le printemps et une visite à ce magasin s'impose réellement.

C'est toujours le corsage qui présente des aspects typiques. La jupe, elle, a peu d'intérêt, sinon celui de distribuer l'ampleur d'une façon ou d'une autre (plis, panneaux, incrustations mobiles) qui partent de la ceinture ou à partir des hanches.

La mode et les fourrures

Destinées aux ensembles sportifs ou du matin, les fourrures assortissent la parure du manteau à un détail de l'ensemble. Les motifs de bisiteau ou de lynx montés sur des boules d'acier ou de bois des Iles, les bordures de gants, les détails sur les ceintures, témoignent de l'inépuisable fantaisie des créateurs.

Le léopard compose encore des toques, des sacs, des ceintures d'une note sportive. Les queues d'hermine bordent des cols et des manchons ronds d'après-midi.

Enfin, pour la promenade matinale, on aime le veston court en poulain moiré, maintenant la fermeture par six pinces métalliques. Le bonnet en hauteur, pincé au sommet, et le manchon, de dimension réduite, complètent cette tenue parfaite.

Pour le soir, les gants sont beaucoup plus courts que l'année dernière. Ils s'arrêtent aux poignets ou avant le coude. Des mitaines de dentelles remplacent le suède et le chevreau. Le tulle perlé ou piqué de strass est encore plus nouveau que la dentelle.

LE PERMANENT TRULY

PERMANENT

Le permanent ou indéfrisable Fundo & Bohem offre toute garantie quant au cuir chevelu et à l'apparence.

MADAME ALMA

Spécial pour deux semaines seulement

Permanents

$1. et $2.

A l'huile . $3.50

3 item pour $1.00

1202, MONT-ROYAL EST

coin De Laroche

Tél.: AMherst 4085

A l'occasion de

L'OUVERTURE DES MODES

nous offrons un grand choix de chapeaux du printemps dans

—tous les modèles
—toutes les nuances
—tout matériel

AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE.

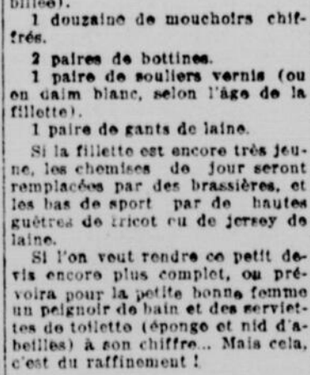

"Chez Charlebois"

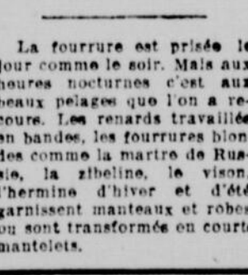

succède à

"MODES MONTREALAISES"

et à

"DUCLOS LIMITEE"

1155, Ste-Catherine Est près de Wolfe

829, Mont-Royal Est près de Hubert

1672, Mont-Royal Est près Papineau

6728, St-Hubert près St-Zotique

8101, ave du Parc coin Laurier

4116, Wellington près Church

ESCARPINS ET SOULIERS A COURROIES

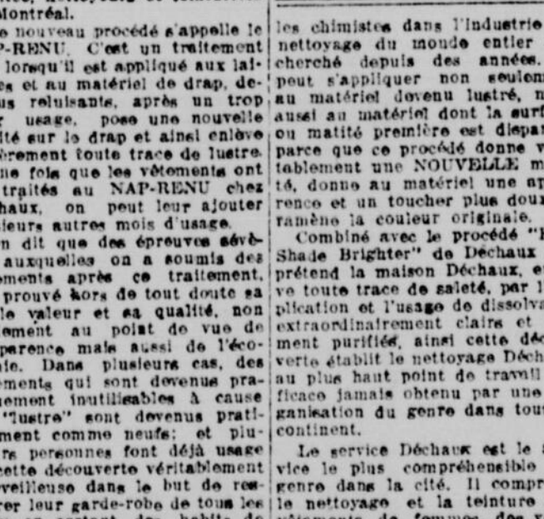

Tous les printemps, les souliers rajeunissent, ils deviennent, dirait-on, plus menus. L'escarpin aura toujours la même faveur, mais on verra plus que jamais les souliers perforés, les courroies, lanières fines et larges.

ACTUELLEMENT

EXPOSITION

aussi considérable que variée de

PAPIERS PEINTS

Tout est nouveau: Le magasin, les patrons, les teintes à de nouveaux bas prix — Gros et détail.

Nous sommes spécialistes et traitons directement avec les manufacturiers. Voilà la clef de notre succès.

Notre nouveau magasin possèdera aussi un rayon très complet de PEINTURE, FERRONNERIE, etc.

Raoul A. Noiseux

1254, Ste-Catherine Ouest

ANGLE RUE DE LA MONTAGNE

Art Emporium Limited

CADRES PIVOTANTS

GRAVURES ET EAUX-FORTES

ENCADRAGE, UNE SPÉCIALITÉ

LAncaster 3698 — 1429, av. McGill College

LA PARURE DE COU EST UN CACHET DE DISTINCTION

Le printemps 1933 vous apporte notre assortiment varié de fourrures choisies et de la plus haute qualité.

MARTRES: de Roche Baum de Russie

et de la

Baie d'Hudson

ainsi qu'une collection exclusive de

RENARDS ARGENTÉS

Entreposage de fourrure à l'épreuve du feu

L'individualité d'une attention personnelle vous est garantie chez

A. PICHET

DESSINATEUR ET EXPERT EN FOURRURE

2170 rue Sainte-Catherine ouest. — Wilbank 6111

Le Royaume des Femmes

Réponse à TOUT

La camaraderie n'est pas l'amour...

Q.—Louise, je suis une jeune fille bien malheureuse. J'ai connu au cours de l'été dernier un jeune homme que j'ai beaucoup aimé. Il me choisissait toujours pour partenaire pour le tennis, à l'hôtel où avec mes parents je passais mes vacances. Pendant plusieurs semaines nous nous sommes ainsi vus tous les jours. J'étais de toutes ses excursions, et il me disait volontiers qu'il ne s'amusait bien que lorsque j'étais là. Puis, comme tout prend fin, nous revînmes, moi en ville, lui chez ses parents, aux Etats-Unis. C'est un jeune homme très bien et qui occupe une belle situation. Il ne m'a jamais parlé de mariage, mais il m'a laissé entendre qu'il m'aimait. Sur ma demande il m'écrivit à son retour, je répondis et nous échangeames plusieurs lettres. Mais je remarquai que ces lettres devenaient de plus en plus froides. Depuis le jour de l'an je n'ai rien reçu, malgré que je lui aie écrit quatre ou cinq lettres afin de savoir ce qu'il devenait. Je suis malheureuse et découragée, et je trouve que les hommes sont bien méchants qui se font aimer pour nous chagriner ensuite par leur oubli. — BLONDE DE VINGT ANS.

R.—Il ne faut pas trop prendre au sérieux ces rencontres des vacances. Vous n'ignorez pas, ou vous l'apprenez à vos dépens que la saison des vacances est une période propice aux flirts.

Il se peut que votre compagnon de jeux, de sport de vos vacances n'avaient pas l'idée de flirter, ni de vous faire croire qu'il vous aimait pour ensuite vous faire de la peine. Mais il s'était peu à peu établi entre vous une camaraderie affectueuse qui se pratique elle aussi très bien au cours des semaines de repos à la campagne.

Mais le changement d'ambiance modifie ensuite le plus souvent les sentiments, il ne faut pas l'oublier. Ce qui ne veut pas dire que jamais un sentiment sérieux ne peut naître au cours des vacances. On a vu de belles unions dont l'idylle avait précisément débuté au cours des mois d'été, dans les rencontres des vacances.

Dans votre cas, il faut oublier ce jeune homme. Cessez de lui écrire, vous ne l'avez que trop fait, puisque vous avouez avoir écrit quatre ou cinq lettres sans recevoir de réponse.

Il se trouve d'autres jeunes gens, efforcez-vous d'en connaître un autre. Occupez vos loisirs par des oeuvres sociales. Vous rencontrerez, soyez assurée, un autre camarade, un autre ami qui vous fera oublier celui-ci. Ne soyez pas trop sentimentale, et mâtez votre sensibilité afin de ne pas trop souffrir des piqûres de l'égoïsme inconscient.

LOUISE

Q.—Je dois être fiancée à Pâques, et j'aimerais avoir quelques détails à ce sujet. Nos fiançailles seront bénites par un prêtre. Au souper qui précédera les fiançailles où devrais-je placer le prêtre ? Je suis toujours votre courrier avec le plus grand intérêt.—SUZETTE AUX YEUX NOIRS.

R.—Le prêtre occupera la place d'honneur, puis les deux fiancés. Les fiançailles peuvent être bénites à l'issue de ce dîner que vous devez donner à cette occasion, ou avant le dîner. Vous présentez d'abord la bague de fiançailles que le prêtre bénit dans l'écrin ou dans votre doigt. La cérémonie est des plus simples.

Q.—Je désirerais avoir la recette du beurre d'érable déjà parue dans ce courrier. 2. Veuillez me donner la signification des noms: Julienne, Marie-Jeanne, Louis, Ernest, Denis ?—UNE QUI ECRIT POUR LA PREMIERE FOIS.

R.—2 tasses de cassonades, ½ tasse de fleur, 1½ tasse de lait, essence d'érable au goût. Mêlez la fleur et la cassonade ensemble pour que ça ne fasse pas de grumeaux (mottons), faire bouillir pendant quelques minutes et ajouter l'essence. 2. Julienne: toute puissante. Marie: amertume. Jeanne: simplicité. Louis: lumière. Ernest: qui aime le foyer. Denis: Don.

Q.—Quel jour était le 17 novembre 1903 ?—M. J. S.

R.—C'était un mardi.

Q.—Je voudrais maigrir et j'ai essayé beaucoup de choses. On me dit que vous avez déjà publié une recette excellente pour combattre l'embonpoint, pourriez-vous la répéter? UNE QUI VOUDRAIT AVOIR UNE BELLE SILHOUETTE.

R.—Voici un régime qu'il faut suivre pendant assez longtemps, parfois, pour obtenir un résultat satisfaisant:

Premier jour.—Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: moitié de pamplemousse, 1 oeuf, 6 tranches de concombre, 1 rôtie, thé ou café. Souper: 2 oeufs, 1 tomate, moitié, les feuilles d'un pied de laitue, moitié de pamplemousse, café. Deuxième jour.—Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner, 1 orange, 1 oeuf, laitue, 1 rôtie, thé. Souper: steak grillé ordinaire, laitue et tomate, moitié de pamplemousse, thé ou café. Troisième jour.—Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: 1 orange, thé. Souper: 1 oeuf poché, 1 orange, 1 rôtie, thé. Septième jour.—Déjeuner, moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: moitié de pamplemousse, 2 oeufs, laitue, 1 tomate, 2 olives, café. Souper: 2 côtelettes d'agneau, 6 tranches de concombre 2 olives, 1 tomate, laitue, moitié de pamplemousse, thé ou café. 8me jour.—Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: 1 côtelette d'agneau grillé, laitue, 1 pamplemousse, café. Souper: 2 oeufs, épinards simples, 4 asperges .1 rôtie, 1 moitié de pamplemousse, thé.—Neuvième jour. Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: 1 oeuf, 1 tomate, moitié de pamplemousse, thé. Souper: salade quelconque à la viande.—Dixième jour: déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: moitié de pamplemousse, 1 côtelette d'agneau, laitue, thé. Souper: moitié de pamplemousse, 1 côtelette d'agneau, laitue, thé. — Onzième jour: Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: 1 rôtie à la cannelle, thé. Souper: steak grillé, céleri, olives, 1 tomate, thé — Douzième jour: Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: moitié de homard, biscuits, 1 pamplemousse, café. Souper: 2 côtelettes d'agneau grillées, 1 tomate, 1 orange, 3 olives. — Treizième jour: Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie café. Diner: 1 oeuf, 1 rôtie, 1 pamplemousse. Souper: steak grillé, laitue, céleri, 1 pamplemousse, café.—Quatorzième jour: Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: 1 oeuf, 1 rôtie, 1 pamplemousse, café. Souper: steak grillé, 1 tomate, 1 pamplemousse, café.—Quinzième jour: Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: 1 oeuf, 1 tomate, 1 pamplemousse, café. Souper: 2 côtelettes, d'agneau, 1 rôtie, 1-2 cuillerée de sauce aux tomates (catsup), 1 pamplemousse.—Seizième jour: Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: 1 oeuf, 1 tomate, 1 pamplemousse, café. Souper: steak grillé, épinards simples, 1 orange.—Dix-septième jour: Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: 1 côtelette d'agneau, laitue, 1 pamplemousse. Souper: steak grillé, 1 tomate, céleri, olives, — Dix-huitième jour: Déjeuner: moitié de pamplemousse, 1 rôtie, café. Diner: 1 oeuf, tomates, moitié de pamplemousse, café. Souper: poisson grillé, épinards, moitié de pamplemousse.

RADIO - FEMININ

RECETTES

NOTE: Ces recettes, basées sur des méthodes canadiennes seulement, furent contrôlées par des spécialistes en diététique canadiens et aussi par deux rédactrices de journaux.

REFAITES VOS FORCES APRES UNE ATTAQUE DE GRIPPE

Suivez une diète de convalescence en ne mangeant que des aliments appétissants et de digestion facile.

Beaucoup de personnes sont appelées à suivre une diète après une grippe ou en convalescence ou encore en retournant au travail à la suite d'une maladie. Toutes ces personnes se sentiraient beaucoup mieux si, au lieu de prendre des oeufs crus, ils mangeaient des oeufs et du lait préparés sous forme de mets appétissants. Quelquefois évidemment, des oeufs battus et une diète spéciale sont commandés par le médecin. Mais pour des centaines qui ne peuvent éliminer les effets de la grippe, une nourriture appétissante est bien faite pour les ranimer. Il y a aussi ces desserts qui se digèrent très bien et dont les recettes ci-dessous ont été approuvées et choisies pour une bonne nutrition et qui sont de digestion facile.

3 jaunes d'oeufs battus jusqu'à ce qu'ils deviennent épais et de couleur citron

3 blancs d'oeufs, battus en neige.

CHOCOLAT SOUFFLE

2 c. à table de beurre fondu
3 c. à table de fleur
1-3 de tasse de sucre
2 1-2 carrés de chocolat, coupés en morceaux
1 tasse de lait froid

Ajoutez le chocolat au lait dans un bain-marie et faites chauffer. Le chocolat étant fondu, battez avec un malaxer à oeufs jusqu'à parfait mélange. Mélangez le beurre avec la farine, ajoutez doucement le mélange au chocolat, en brassant continuellement et faites cuire jusqu'à ce que le tout devienne épais. Retirez du feu. Mélangez le sucre avec les jaunes d'oeufs ajoutez le mélange au chocolat, en vidant doucement et brassant vite. Laissez refroidir et mettez les blancs d'oeufs battus. Mettez dans une lèche-frite et placez sur une bouilloire d'eau bouillante et faites cuire dans un fourneau modéré (350 F) de 50 à 60 minutes ou jusqu'à ce que le gonflement soit ferme. On sert huit personnes avec ce dessert.

Ajouter une saveur populaire à la crème brûlée et en faire un dessert délicieux, c'est donner à la ménagère l'occasion d'exercer son art culinaire. La noix de coco ajoute à l'appurence, à la saveur et à la valeur nutritive de la crème brûlée.

CREME BRULEE A LA NOIX DE COCO

3 oeufs bien battus
3 c. à table de sucre
1-4 de c. à thé de sel
1-8 de c. à thé de muscade
3-4 de tasse de noix de coco, coupés en morceaux, de première qualité
2 tasses de lait bouillant.

Mélanger les oeufs, le sucre, le sel, la muscade et la noix de coco, y ajouter le lait graduellement. Verser ce contenu dans 6 petits plats de cuisson et placer ces derniers sur une bouilloire d'eau bouillante, laissez cuire lentement dans un fourneau (300 F) pendant 25 ou 40 minutes ou encore jusqu'à ce que vous puissiez y introduire un couteau et qu'il en ressorte intact. Faites refroidir.

Les Décrets de la Mode

L'ENSEMBLE

Pour un costume de ce genre, on prend de préférence un lainage moins épais et de ton uni, en diagonale, cachemire, serge, etc. Le noir pour le moment se substitue au bleu marine et tient la place prépondérante de celui-ci, il y a quelques années. Une note caractéristique des ensembles actuels est celle donnée par la suppression du col et l'emploi de la même garniture au manteau et à la robe. Voici un ensemble de gros cachemire noir très souple et habillant admirablement la silhouette. Le manteau se boutonne de côté par de gros boutons noirs et est garni au bord des poches et des parements d'un groupe de piqûres en gros cordonnet de soie. Pas de col, mais une écharpe mobile formant collier en peau d'ange cirée noir, rouge et blanc. Cette écharpe se transporte à volonté sur la robe en même tissu. Celle-ci, de forme droite, boutonne à gauche, au corsage, par des boutons d'acier; le même mouvement se fait à la jupe, mais du côté droit. Les fermetures opposées au corsage, à la jupe se rencontrent très fréquemment sur les modèles nouveaux.

Billets en vente pour la conférence Tricot

Le jeudi 20 avril à 8 h. 30 du soir, M. l'abbé Tricot parlera de l'Orientation de la Jeunesse française. Cette conférence aura lieu à la salle Saint-Sulpice sous les auspices de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse.

C'EST LE FOIE QUI FAIT QUE VOUS VOUS SENTEZ SI MISERABLE

Stimulez la Bile de Votre Foie —Pas besoin de Calomel.

Pour que vous vous sentiez bien portant et heureux, il faut que votre foie déverse chaque jour deux livres de liquide biliaire dans vos intestins. Dans cette bile, des sucs aurvelleront. Manque de digestion. Elimination lente. Poisons dans le corps. Délabrement général.

Comment pouvez-vous vous attendre à corriger complètement pareil état par des agents qui font simplement mouvoir les intestins, tels huiles, eaux minérales, bonbons ou gomme à mâcher laxatifs ou dérivatifs? Ils ne stimulent pas votre foie.

Vous avez besoin des Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie). Purement végétales. Inoffensives. Résultats rapides et sûrs. Demandez-les par leur nom. Refusez les succédanés. 25c. chez tous les pharmaciens. 647

THEATRE ET CINEMA

La grande duchesse

La Société canadienne d'Opérette donne une brillante interprétation de l'oeuvre d'Offenbach.

"La Grande Duchesse" de Gérolstein, opéra-bouffe en trois actes et quatre tableaux, avec toute sa verve et sa pétillante jeunesse, ses fins calembours, ses traits d'esprits, et ses situations drolatiques était hier soir, le régal artistique que présentait la Société Canadienne d'Opérette, au théâtre His Majesty's.

Les appréciations flatteuses que prodiguèrent les critiques à cette oeuvre l'ont consacrée à la faveur populaire. "La Grande Duchesse", c'est l'éternelle soif d'amour des riches duègnes, qui attirent par coups de faveurs et de grades le sigisbée qu'elles idolâtrent, la naïveté du prédestiné et son attachement, doublé de candeur d'enfant, pour la petite bergère depuis longtemps conquise.

Henry Meilhac et Ludovic Halévy, auteurs du livret, l'émaillèrent de saillies inopinées qui fournissent aux interprètes l'occasion de déployer leur naturel.

L'arrière-plan se combine d'un bivouac et d'une cour palatiale. L'intrigue amoureuse se confond dans le fameux triangle dont les angles sont la grande duchesse elle-même, le prince Paul et le soldat Fritz, ex-généralissime.

Mme Jeanne Maubourg-Roberval, et M. Lionel Daunais, s'appuyant sur une réputation méritée, se sont surpassés pour donner à cet auditoire de première, une intelligente et charmeuse interprétation de cette opérette.

La fraîcheur frondeuse, le dégagé du geste, et le naturel, non marqué au coin du labeur, telles semblent être les caractéristiques du jeu de Mme Roberval. Gracieuse et légère, bonne enfant au coeur large, à la volonté ferme sous des dehors de ridicule, elle entasse les grades sur le soldat Fritz qui est trop naïf pour réaliger son dévolu. Toujours remuante la grande duchesse se multiplie auprès de tous et ne s'attache à personne.

Son mariage même, avec le prince Paul, lui pèse, dirait-on, et la seule charité paraît lui dicter ce geste longtemps convoité du noble.

Roturier et borné, avec des allures de turgescente autorité, conscient de sa seule force pour l'imposer à son ex-chef, le général Boum, le soldat Fritz, incarné par M. Lionel Daunais, fait rire inconsciemment, et avec un grain de gros bon sens, se complaît dans son infériorité intellectuelle, vivant au jour le jour et rêvant une gloriole militaire qui aura tôt fait d'éblouir la petite Wanda.

Baryton émérite et artiste, M. Daunais sait imprimer à la musique de Jacques Offenbach un élan entraînant et une chaleur communicative, qui saisit et émerveille. Il a compris son rôle et l'a rendu avec enjouement et vivacité.

Mlle Lucille Turner, en l'occurrence la petite Wanda, légère et timide, ne se résoud point à discerner l'honneur qui échoit à son prétendant. Elle rêve de la campagne au sein de la ville, convoite la chaumière, quand le palais lui est ouvert, et adore le simple soldat, sous la capote de général. Sa voix enfantine, prime-sautière et gaie,forme avec celle de M. Daunais, un duo des plus charmants et harmonieux.

M. Gaston Saint-Jacques devait nécessairement camper le général Boum. Au camp, l'officier ne laisse passer aucune occasion de subjuguer le jeune Fritz à la manière des professeurs d'éléments qui schlaguent les cancres. Volontairement obèse, d'une intelligence obtuse, d'un appétit guerrier, que repaisse la simple vue de sang; tel est en deux mots le général Boum. M. Saint-Jacques est aimable et comique. Il ne démord pas de ses intonations de grand seigneur et promène sur ses subalternes un regard courroucé qui déride le plus militaire.

M. Charles Goulet était le prince Paul. Fatigué de courir après la grande duchesse, prêt à n'importe quel coup pour obtenir sa main, et coulant comme un rusé renard, le prince fréquente tous les cercles, s'allie au général morfondu, et aux diplomates véreux pour comploter contre la vie du soldat Fritz. D'une voix aisée et vibrante, M. Goulet a plu à l'auditoire.

M. Emile Juliany, (le baron Puck), et M. R. de Ceoli, (Nepomuk), furent au même niveau.

Quatre demoiselles d'honneur, des seigneurs et dames de la cour, vivandières, paysans et paysannes, soldats, se partageaient le reste de la figuration.

L'orchestre, sous la baguette de M. Albert Roberval, rendit les mélodies d'Offenbach avec intelligence et discrétion. Costumes et décors, à la note, offraient un arrière-plan du meilleur goût.

LE GRAND DUC.

"Le Rosaire" à l'affiche de la Société Théâtrale Canadienne.

La Société Théâtrale Canadienne présentera le 29 mars prochain, à la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier, le "Rosaire", pièce en 3 actes, de Florence Barclay. Ce chef-d'oeuvre tiré du roman feuilleton du même nom a obtenu un des plus grands succès sur toutes les scènes mondiales, c'est pourquoi la direction n'a pas hésité à la remettre à l'affiche.

Les meilleurs interprètes de la Société seront de la distribution. M. Arthur Lefebvre a été spécialement engagé pour la circonstance et il reprendra le rôle de Deryck Brand qu'il a déjà interprété avec sa maîtrise qu'on lui connait. On retrouvera dans la distribution les favoris du public amateur, tels que MM. André Celmar, Eugène Daigneault, Ovila Morin, Edgar Goulet, Jean Labelle; Mlles Alida Bilodeau, Jeannette Teasdale, Mme Delcourt, Laurette Fournier, Jeanne Moineau, etc.

A l'occasion de ce gala artistique, la direction a préparé des intermèdes spéciaux pendant les entr'actes, augmentés d'un orchestre de premier choix.

Les billets sont maintenant en vente chez M. P.-E. Cloutier, magasin de merceries, 4226 rue S.-Denis et on peut retenir ses billets en appelant à BElair 2660, ou CLairval 6014.

"Le Petit Jacques", bientôt à Saint-Henri

Après le brillant succès remporté par "La Marraine de Charley" la troupe Saint-Jacques, de Saint-Henri, sous la direction de M. Hervé Angrignon, est actuellement à préparer le grand drame intitulé "Le Petit Jacques".

La représentation aura lieu le mardi 18 avril prochain. Vu l'importance du spectacle, le public est prié de se rendre à la salle à 8 heures 30 précises.

Il semble superflu d'insister sur la valeur de cette pièce bien connue. Qu'il suffise de rappeler que c'est l'un des plus beaux drames de tous les temps. L'interprétation sera confiée à des artistes amateurs consciencieux. La distribution comprendra: Pierre Gérard, M. Georges Georges; De la Roseraie, M. Gérard Marcil; Le Petit Jacques, M. Gérard Casavant; Georges de Laverdac, M. Gilles Francoeur; Henri de Laverdac, M. Lucien Sabourin; Foiste, M. Léon Noël; le docteur Edwards, M. Albert Deslauriers; le comte, M. René Parrot; Justin, M. Léo Joly; Mathivet, M. Emile Thimmins; Jeanne Marie, Mlle Anne-Marie Ducharme; Cécile de la Roseraie, Mlle M.-Paule Lapointe; la mère Ropiquet, Mlle Yvette Carrier; la comtesse Darvigny, Mlle Yvette Emond.

"L'Orchestre Philharmonique Canadien"

Jeudi prochain, le 23 courant, à 8.30 heures p.m., dans la salle St-Aloysius, coin Adam et Nicolet, aura lieu la grande soirée artistique et récréative donnée par l'Orchestre Philharmonique Canadien.

Afin de plaire à tous les auditeurs, un programme très varié sera exécuté; outre l'orchestre, on y entendra Mlle Jeanne-D'arc Paul, diseuse, Mlle Anita Lapierre, soprano, Maître John Domaracky, violoniste; la note gaie sera donnée par M. Armand Marion, avantageusement connu du public.

L'Orchestre Philharmonique Canadien est toujours sous la direction du Professeur Emile Tardy, qui depuis huit ans, a su faire progresser cette symphonie composée de musiciens amateurs de bonne musique.

Westmount dans les ténèbres

A la suite d'une défectuosité survenue dans les fils électriques de la cité de Westmount, vers 1 heure 25, ce matin, la municipalité a été privée de lumière durant vingt minutes. Aucun incident n'a cependant été signalé.

Succès de "Marius" au théâtre Stella

La troupe Barry-Duquesne recueille des applaudissements mérités avec la première montréalaise d'un des chefs d'oeuvre de Pagnol.

"Marius", la pièce en 4 actes et 6 tableaux de Marcel Pagnol, a connu hier soir sa première montréalaise et remporté le plus vif succès au théâtre Stella. Le film avait déjà préparé le succès de l'oeuvre de Pagnol. Les amateurs de théâtre témoins de la projection de "Marius" à l'écran n'ont pas moins goûté hier soir la représentation théâtrale. Il est vrai que la troupe se montra à la hauteur de la situation. Il était bien difficile aussi de ne point goûter la pièce éminemment spirituelle qu'est "Marius", où brille la plus fine observation des détails et l'esprit le plus allègre.

Le premier acte, celui où l'auteur campe ses personnages, est particulièrement réjouissant. C'est là que le caractère à la fois violent et bon enfant des méridionaux, ressort avec un relief et un pathos truculent. La querelle entre Marius et Panisse dégénérerait facilement en assassinat chez d'autres que ces Gascons, mais le spectateur s'amuse, assuré que ni l'un ni l'autre ne s'arracheront un seul cheveu.

Parcel Pagnol, natif de Aubagne, Bouches-du-Rhone, a dépeint ses compatriotes. Lancé d'abord dans l'enseignement, il débuta au collège de Tarascon en 1915 comme professeur d'anglais. Il alla ensuite au collège de Pamier puis devint répétiteur au lycée d'Aix-en-Provence; de Marseille en 1920 et enfin au lycée Condorcet à Paris en 1922. C'est à ce stage scolaire que l'on doit vraisemblablement le chef d'oeuvre de "Topaze". Il débuta au théâtre avec les "Marchands de gloire", satire des profiteurs de la guerre, écrite en collaboration avec P. Nivoix, 1925. Il donna ensuite Jazz, histoire d'un vieux savant qui découvre tardivement qu'il a méconnu le vrai sens de la vie; "Topaze" critique du pouvoir corrupteur de l'argent, et qui, jouée d'abord à Berlin, remporta à Paris un extraordinaire succès; "Marius", tableau de moeurs marseillaises, son pays.

Marius, fils du restaurateur César, est mordu par le désir de s'embarquer sur un de ces vaisseaux au long cours qui ne cessent de lui siffler leur appel chaque fois qu'ils passent sous le pont près de l'établissement de son père. Il aime bien par contre Fanny, la petite vendeuse qui débite les coquillages dans l'échoppe de sa mère Honorine à la porte du café. Le voilà qui, comme dans la chanson, a deux amours. La mer le fascine mais la pensée insupportable du mariage de la blondinette avec ce grison de Panisse le décide à rester.

Fanny repousse les offres du marchand pour s'attacher à son ami d'enfance qu'elle aime d'ailleurs d'un amour fou. Cependant la mer n'a pas fini d'exercer son attraction sur Marius. Fanny comprend qu'elle ne pourra jamais l'emporter sur l'ensorceleuse et laisse partir Marius malgré le déchirement de son coeur. Le dénouement est déconcertant mais il n'en faut point faire de reproche à l'auteur qui a su nous fournir pendant plusieurs heures un plantureux régal de comique et de pathétique.

Nous voudrions dire que la troupe s'est surpassée, si l'on n'avait abusé de ce facile cliché. Son interprétation a été excellente en tous points, jusque dans l'accentuation marseillaise, qui n'est pas facile à toujours conserver dans une pièce de cette longueur.

Mlle Antoinette Giroux a joué avec une rare compréhension des nuances le rôle de cette Fanny, restée à peu près honnête dans un milieu qui l'est sous le rapport des idées morales mais moins en action. Mme Bella-Ouellette a créé une Honorine avisée sous des airs un peu empesés de provinciale. Mlle Mimi d'Esté tient avec une grâce enfantine le rôle du chauffeur du ferry-boat.

Mlle Jeanne Deslauriers ne fait qu'une brève mais aguichante apparition dans le personnage de la vendeuse malaise.

M. Henri Deyglun a su mettre à profit tous ses talents dans le rôle-titre. Il a exprimé avec vérité tour à tour les attitudes complexes du jeune amoureux timide, de l'amant puis les tragiques hésitations d'une âme partagée entre l'amour, le sens de l'honneur et la nostalgie du voyage.

M. Lucien Coedel a été d'un naturel consommé derrière le tablier du restaurateur César. Généreux de gestes, il était on ne peut mieux qualifié à rendre la volubilité et l'impétuosité méridionale.

M. Pierre Durand a rendu l'un des meilleurs rôles qu'il nous ait été donné de lui voir tenir depuis longtemps. Il était facile de verser dans la ridicule dans la réalisation de ce quinquagénaire amoureux d'une fillette. Il a évité l'écueil avec adresse.

M. Gaston Dauriac représente avec son aisance habituelle le rôle un peu bouffon du capitaine de transbordeur.

M. Fred. Barry a réussi un travesti irréprochable du vieux matelot loufoque.

M. Albert Duquesne a bien tenu le rôle ingrat du fonctionnaire provincial épais.

L'assistance nombreuse n'a pas ménagé des applaudissements bien mérités.

Le programme de Rachmaninoff

Voici le programme du concert du grand pianiste russe, Sergi Rachmaninoff, qui aura lieu lundi soir prochain, au théâtre His Majesty's. Ce concert est sous la direction de l'impresario Louis-H. Bourdon:

PROGRAMME

1.—Prélude en mi majeur . . . . . Bach
(Transcription de Rachmaninoff.)
2.—Appassionata . . Beethoven
Allegro assai.
Andante con moto
Allegro non troppo.
(Sans interruption)
3.—a) Nocturne en fa dièze majeur.
b) Mazurka en do dièze mineur.
c) Fantaisi . . . . Chopin

INTERMEDE

4.—Trois Préludes Rachmaninoff
en mi majeur
en si mineur
en la mineur
5.—Nocturne, opus 23 . . . . . Schumann
6.—Impromptu, No. 141, en fa mineur . . . . . Schubert
7.—Invitation à la valse . . . . . Weber-Tausig
8.—Scherzo, de "Songe d'une nuit d'été" . . Mendelssohn
(Transcription de Rachmaninoff)

Chorale mixte, à la Palestre Nationale, le 11 avril

Le choeur mixte de la Palestre Nationale interprètera, le mardi de la semaine sainte (11 avril) à 8 h. 30 p. m., les sept Paroles du Christ, musique de Théodore Dubois.

Le choeur mixte de 125 voix accompagné d'un orchestre de 25 musiciens et dirigé par M. Hercule Desjardins ancien maître de chapelle de l'église Saint-Stanislas, élève du Conservatoire McGill, etc.

Les solistes seront MM. Armand Gauthier, basse, Paul Valade, ténor, C. E. Brodeur, baryton et Mlle Jeanne Desjardins, soprano.

Le fait que le directeur de la chorale du National ait décidé de donner une audition publique si-tôt après la formation de la chorale laisse voir que les chanteurs qui en font partie furent recrutés parmi les meilleurs éléments à Montréal.

La représentation du 11 avril prochain sera donc un régal artistique de premier ordre.

Les billets sont en vente à la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier, FR. 3113.

M. Louis-Philippe Hébert dans: "L'Echelle Cassée"

"L'Echelle Cassée", comédie en trois actes de Georges Berr, sera interprétée à la Palestre Nationale, mardi soir, le 28 mars prochain, en soirée et samedi après-midi, le 25 mars, en matinée, par La Société Dramatique Parois-siale.

M. Louis-Philippe Hébert, directeur de cette société, tiendra à cette occasion son plus important rôle de la saison.

M. Auguste Cercy, que nous avons eu le plaisir d'applaudir dans le rôle de "Rageneau" de "Cyrano", tiendra le principal rôle de la pièce, lorsqu'il personifiera le duc de Coulenne.

Mmes Réjane, Berthe Alarie et Lucie Poitras seront les seules dames de la distribution et elles seront entourées de MM. Paul Guevremont, Claude Sutton et autres.

Une fois de plus la mise en scène a été confiée à Claude Sutton qui depuis le début de la saison a su diriger la partie artistique de la société avec une rare maîtrise.

L'on s'attend à ce que "L'Echelle Cassée" soit le clou du rire de la saison et ce n'est pas peu dire si l'on se rappelle que "La Marraine de Charley" et "La Fleur d'Oranger" ont été données par cette populaire troupe.

L'on se procure les billets au bureau de la société, à la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier.

Pour informations: téléphoner à FRontenac 3114.

"Noé", la pièce d'André Obey, qu'interprétera le Montreal Repertory Theatre, promet de remporter un beau succès.

Les derniers préparatifs sont maintenant terminés pour la production de "Noé", la pièce puissante et originale d'Andrée Obey, qui remporta lors de sa représentation sur la scène du théâtre du Vieux Colombier, un succès tel qu'elle fut considérée comme le chef-d'oeuvre de l'année.

Le Montreal Repertory Theatre a porté tous ses efforts sur ces représentations qui compteront dans les annales de son histoire. Rien n'a été laissé au hasard. La direction de Martha Allan, les décors exécutés d'après les dessins de Monsieur André Bieler, choisis par voie de concours, les costumes dessinés par Monsieur John Lyman et le choix des interprètes de premier ordre, parmi lesquels on note les noms du docteur Honoré David, des Anciens du Gésù, de Madame Léon Mercier Gouin, du M. R. T., de Mademoiselle Ollivette Thibault, qui vient d'être applaudie sur la scène du Stella, et de nombreux autres artistes de talent, tout contribue à faire de cette représentation un événement considérable dans le domaine du théâtre.

L'atmosphère de jeunesse, de gaîté et de bonne humeur qui est une des caractéristiques de cette oeuvre, sera parfaitement rendu et il n'est pas douteux que les spectateurs se presseront nombreux à la salle académique du collège Sainte-Marie, mardi, mercredi et jeudi prochain.

Le bruit court que la première de mardi, qui aura lieu sous la présidence d'honneur de Son Excellence le Gouverneur Général, sera donnée à bureaux fermés. Les quelques places qui restent pour cette première représentation, sont en effet enlevées très rapidement.

Séance de Magie

Le professeur Donat, prestidigitateur bien connu donnera un spectacle à la Salle de l'Union Belge, le samedi 25 mars prochain. M. Donat a préparé pour la circonstance un programme extrêmement varié. Il n'y aura pas que de la magie, car plusieurs artistes viennent prêter leur concours à cette soirée, comme M. Ravenne, ténor, Mlle B. Alexandre, diseuse, M. Noël Brunet, violoniste, Mme Laurent Toussaint, chanteuse, M. Brunet, chanteur "excentrique", Jules Ferland, comédien, M. Albert Gibgras, xylophoniste. Plusieurs personnalités ont promis d'assister à cette soirée.

(COMMUNIQUE.)

Au Monument National

Jeudi soir, au Monument National, grande soirée de folklore et de comédie canadienne, par M. Nap. Lafortune, au profit d'une oeuvre de charité. M. Conrad Gauthier sera au programme, ainsi que MM. Hector Charland, Arthur Lefebvre, Alfred Vallerand, le docteur Paul Trépanier, Mlle Jeannette Teasdale et de nombreux folkloristes.

Le bal des vétérans français

Le bal costumé que donnent chaque année pour la mi-carême, les vétérans Français de la Grande Guerre aura lieu jeudi prochain 23 mars, chez Kerbiulu et Odiau, 1284 rue Saint-Denis, salle des Châteaux, sous le haut patronage de M. Léon Marchal, consul de France, au profit de leur maison de repos de Sainte-Adèle.

Des prix seront donnés pour les plus beaux costumes.

Le prix d'entrée est fixé à 75c par personne. Le bal commencera à 9 hrs du soir. Les billets seront en vente à partir de 8 heures.

Théâtre His Majesty's LUNDI PROCH A 8 h. 30 P.M.

Rachmaninoff

L'illustre pianiste compositeur

Billets en vente jeudi chez Archambault et au théâtre. Prix: orchestre, 2.82 et 2.75. Premier balcon: 2.25 et 1.69. Deuxième balcon: 1.69 et 1.13 (taxe comprise).

Impresario: Louis-H. Bourdon.

CAPITOL 2 BIG HITS
Jimmy Schnozzle DURANTE
Buster Keaton dans "WHAT! NO BEER?"
Aussi "THE WOMAN ACCUSED?" avec Nancy Carroll, Gary Grant
10-1 25 APTS 35 EVE 50

PALACE
A l'Affiche IRENE DUNNE dans The SECRET OF MADAME BLANCHE" avec Lionel Atwill, Una Merkel
10 AM to 1 PM 25 APTS 35
SAMEDI La sensation de l'écran "42nd STREET"

Loew's
"THE CRIME OF THE CENTURY" avec Stuart Erwin, Wynne Gibson
10 AM to 1 PM 25 APTS 35
5 Numéros de Vaudeville

LISEZ les journaux de jeudi pour un important communiqué.

MAJESTYS
Tous les soirs. Matinée samedi et mercredi "LA GRANDE DUCHESSE" Le plus grand rôle de Mme Jeanne Maubourg-Roberval. Billets à la Société Canadienne d'Opérette, 3774, St-Denis. HA. 2183

THEATRE STELLA
PL. 1166-1167 - 4652, rue St-Denis. Première fois à Montréal "MARIUS" Comédie en 4 Actes et 6 Tableaux de Marcel Pagnol

IMPERIAL
"L'ANE DE BURIDAN" avec René Lefebvre et Mona Goya
CINEMA DE PARIS "LE DERNIER CHOC" et "LE FILS A PAPA"

PRINCESS
Aujourd'hui Tara Birell dans NAGANA
Amour exotique au milieu des animaux de la jungle.
AUTRE ATTRACTION GLORIA SWANSON dans "PERFECT UNDERSTANDING"

LA RADIOPHONIE

Programme d'aujourd'hui 21 Mars

POSTE CHLP
"LA PATRIE"

350 mètres — 1200 kilocycles

8 h. 30—Ouverture.
9 h. 00—Heure Montreal.
9 h. 01—Exercices du matin.
9 h. 15—Chansons françaises.
9 h. 30—Arts domestiques.
10 h. 30—L'art culinaire.
11 h. 00—Musique classique.
11 h. 15—Cotes de la Bourse des Mines.
11 h. 30—Sleepex.
11 h. 45—Les vedettes de la radio.
12 h. 00—Alvord Clark.
12 h. 15—Programme Catelli.
12 h. 30—Studio.
1 h. 00—Sarasin et Choquette.
1 h. 15—Bourse.
1 h. 30—Nouvelles de "La Patrie".
1 h. 55—Heure Montreal.
2 h. 00—Studio.
4 h. 15—Astres Astrologiste.
4 h. 30—Musique classique.
5 h. 00—Le père Antoine.
5 h. 15—Le pilote
5 h. 30—Les petits chanteurs Irlandais.
5 h. 45—Studio.
5 h. 55—Causerie: Docteur M. W. Bloomberg.
6 h. 00—Cote de la Bourse des Mines.
6 h. 15—La plutocratie moderne.
6 h. 30—Adam Snowden, ténor.
6 h. 45—Capt. Woodthorpe, graphologie.
7 h. 00—L'aventurier du Nord.
7 h. 15—L'association des citoyens de Notre-Dame de Grâces.
7 h. 30—Fédération des clubs ouvriers.
7 h. 45—Barbeza Dupuis-Davis, soprano.
8 h. 00—Veillée du bon vieux temps avec le docteur Paul Trépanier, ténor.
8 h. 15—Répertoire CHLP.
8 h. 30—Montreal Scottish Choir.
9 h. 00—Commission de la radio.
10 h. 00—Rita et Reg.
10 h. 15—Gbolica Gyarfas, violoniste.
10 h. 30—Lise Dupuis-Becker, soprano.
10 h. 45—Résultats du hockey.
10 h. 47—Nouvelles.
11 h. 00—Causerie: Docteur L. Berthiaume.
11 h. 05—Le reporter mystérieux.
11 h. 15—Résultats du hockey.

CKAC

9 h.—Coquetil Musical.
9 h. 30.—Emission commerciale.
9 h. 45.—La bonne chanson française.
10 h.—Récital d'orgue par Phil Savage.
10 h. 15.—"Votre ami".
10 h. 30.—Température.—L'ouverture de la Bourse.
10 h. 45.—L'Association canadienne-française des aveugles.
11 h.—Le quart d'heure exotique.
11 h. 15.—Le moulin de la chanson.
11 h. 30.—Le bien-être des enfants.
11 h. 45.—Les artistes du Stella.
12 h. 15.—Programme musical.
12 h. 30.—Cotes de Bourse.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U. C. C.
1 h.—Concert du Royal York Toronto.
1 h. 30.—Récital d'orgue du capitaine Dickinson.
2 h. 15.—La ligue des droits de la femme.
4 h. 30.—Clôture de la Bourse.
4 h. 45.—Musique sur disques.
5 h.—Théâtre des Petits.
5 h. 30.—Chants d'amour.
6 h.—Emission commerciale.
6 h. 30.—La corporation des électriciens.
6 h. 45.—Ecole Sociale Populaire.
La prochaine émission hebdomadaire de l'Ecole Sociale Populaire aura lieu le mercredi soir, 22 mars, à 6 h. 45. Elle sera consacrée à la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises. Le R. P. Ernest Roby, s.j., curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, à Montréal, donnera la causerie.
7 h.—Emission commerciale.
7 h. 15.—Mélodies.
7 h. 30.—Programme Dow.
8 h.—"Une heure près de vous".
10 h.—Musique de danse.
10 h. 15.—Violoncelle.
10 h. 45.—Musique de danse.
11 h.—Les derniers faits du jour.

CFCF

6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45.—Cote de la bourse des Mines.
7 h.—Trio de concert.
7 h. 15.—Musique d'orgue.
7 h. 30.—Institut professionnel du Service Civil.
7 h. 45.—Drame, mystère.
8 h.—Causerie sur l'automobile.
8 h. 15.—Orchestre de danse.
8 h. 30.—Programme de Toronto.
9 h.—Commission de la radio.
9 h. 30.—Ed Wynn et sa fanfare de chefs de pompiers.
10 h.—Tuna Detective.
10 h. 15.—Sketch humoristique.
10 h. 30.—Orchestre de danse du Château Laurier.
11 h. 02.—Les nouvelles.
11 h. 15.—Orchestre.
11 h. 30.—Succès de danse.

Programme de Mercredi 22 Mars

POSTE CHLP
"LA PATRIE"

350 mètres — 1200 kilocycles

8 h. 58—Ouverture.
9 h. 00—Heure Montreal.
9 h. 01—Exercices du matin.
9 h. 15—Musique militaire.
9 h. 30—Le maître d'école.
9 h. 45—Chansons françaises.
10 h. 00—Arts domestiques.
10 h. 30—Art culinaire.
11 h. 00—Studio.
11 h. 15—Cotes de Bourse.

AU POSTE CHLP. —

L'Orchestre de Montréal

Un excellent programme de musique radiodiffusé ce soir sous les auspices de la Commission Canadienne de Radiodiffusion.

Ce soir, de 9 heures à 10 heures, la Commission Canadienne de la Radiodiffusion présentera, sur un réseau de quelques trente postes radiophoniques, un concert exécuté par l'Orchestre de Montréal, dirigé par Douglas Clark, doyen de la Faculté de Musique de l'Université McGill.

Les radiophiles, amateurs de la belle musique, entendront un concert des plus intéressants, étant donné que les pièces au programme sont brillantes et d'un choix impeccable.

Suivant la charmante "Suite de Ballet" de Rameau—partition de Félix Mottl—l'orchestre jouera "Ouverture Festival Académique" de Johannès Brahms. Cette ouverture est une fantaisie libre basée sur des chansons populaires des étudiants de l'Université de Breslau.

Vient ensuite une charmante composition de Frederick Delius—"Le Chemin au Jardin du Paradis"—qui sera suivie du premier mouvement de la Symphonie No. 3 en mi bémol—Eroica—de Beethoven. Cette symphonie fut écrite à l'intention de Bonaparte; Beethoven ayant dit de lui—"Voilà l'homme qui libérera l'Europe de la décadence des moyens-âges".

Pour terminer le concert, c'est la "Jique Fugue" de Bach—partition de Gustav Holst. Une composition d'une délicatesse et d'une richesse de rythme assez rares.

Les radiophiles sont assurés d'une heure très agréable.

L'HEURE exacte MONTROSE est donnée à CHLP

COURS DE VULGARISATION

Le cours de Vulgarisation de l'Université de Montréal sera radiodiffusé, ce soir, à 7 heures quinze, au poste CKAC. Cette fois-ci le cours a été confié à la faculté des Arts. Le conférencier sera le révérend Père Gauthier, c.s.v., supérieur du collège Bourget de Rigaud. Le Père Gauthier fera l'historique du collège de Rigaud.

TARZAN et les Hommes-Fourmis

"J'espère que Zoanthrobogo a le pouvoir de défaire ce qu'il a fait", prononça Tarzan. "Le Waimak n'est jamais parvenu à grandir un homme", répondit son ami. "Il cherche depuis longtemps une méthode qui lui permettrait de faire des géants de ses compatriotes afin qu'ils puissent faire la conquête de toute la terre."

"Je préférerais mille fois être seul au milieu des ennemis de mon propre monde", remarqua Tarzan, découragé. "Vous n'aurez pas de sitôt à vous inquiéter de cela, mon ami", répondit le prince, "car vous n'avez guère de chance de jamais revoir le pays d'où vous venez!" Talaskar s'étant approché d'eux, ce sujet fut abandonné.

"J'ai bien peur que Coreftap ne vous cause des ennuis", dit-elle à Tarzan. Elle raconte alors à Komodoflorensal le combat des deux hommes. "Je vous remercie, mon ami", dit le prince à Tarzan. "J'aurais voulu être ici moi-même pour protéger Talaskar. Il est bon d'avoir un ami tel que vous ici."

"A nous trois nous devrions être capables de trouver un moyen de fuir d'ici", dit Tarzan, mais les autres ne firent que hocher la tête. "Je dors mieux dans l'obscurité", continua-t-il. "Je vais attendre qu'on éteigne les chandelles." "Alors vous dormirez pour toujours", fut l'étonnante réponse du prince.

Chronique Ouvrière

Les bienfaiteurs de la classe ouvrière. — Assemblées ouvrières ce soir.

AU POSTE C. H. L. P.

L'émission radiophonique de la fédération des clubs ouvriers au poste CHLP, à 7 heures 30, hier soir, était sous les auspices du club ouvrier Saint-Henri, dont M. J.-L. Champagne est le président. M. Vincent, secrétaire, était le conférencier au programme.

Ce programmes a été souscrit par un groupe de marchands sympathiques à la classe ouvrière, dont voici les noms et adresses:

A. GROLEAU, le plus vieux restaurateur de Saint-Henri. Le premier batailleur contre les projets de chemin de fer élevé dans Montréal, 4629 Notre-Dame ouest, Well. 0331. Grand assortiment de livres à vendre ou à louer. Magnifiques casse-tête ou puzzle. Salon de crème à la glace. Sandwiches, bonbons, chocolats, cigares, cigarettes. Toutes les sortes de liqueurs douces. Service courtois. Une visite est sollicitée.

J. LeCAVALIER, directeur de funérailles. Embaumeur diplômé. Corbillard .auto et ambulances. Autos privés pour noces, baptêmes et enterrements. 562 Saint-Ferdinand, Wellington 1884.

EUGENE PILON, bois et charbon. Huile de chauffage. Gros et détail. Attention spéciale aux bons de secours directs. Toujours une abondante réserve de bois. 96 De Courcelles, Wellington 5764. Livraison pour le gros ou le détail dans toute la ville de Montréal. Voitures et camions à votre disposition.

La Vente du Feu du Syndicat Saint-Henri, qui a lieu à 4008, rue Saint-Denis, offre à tous une occasion d'embellir leur foyer, à bon marché, ainsi que de procurer des vêtements de printemps pour toute la famille, et des meubles, accessoires de ménage, etc., tous offerts à des prix réellement ridicules. N'oubliez pas que vous pouvez payer vos achats au moyen du système de crédit du Syndicat Saint-Henri, ou comptant, comme vous le préférez. Assistez à cette vente et constatez par vous-mêmes les aubaines qui vous y attendent. Vous ne serez pas déçus. La Vente de Feu du Syndicat Saint-Henri a lieu à leur succursale, 4008, rue Saint-Denis, angle de la rue Duluth. Vous trouverez aussi des prix très attrayants au Syndicat Saint-Henri, 3619 rue Notre-Dame ouest.

R.-O. VIAU, 4270, rue Saint-Jacques ouest, Wellington 2142. Marchands de meubles, tapis, radios, brûleurs à l'huile Silent Glow, machines à laver, poêles de toutes sortes.

La maison R.-O. Viau invite tous les ouvriers à venir encourager un des leurs. Ils y trouveront toujours qualité, honnêteté et service.

Vieille maison de commerce établie depuis quarante ans: votre garantie de satisfaction.

DANS AHUNTSIC

M. J.-A. Chalifoux, président de la section d'Ahuntsic de la fédération des clubs ouvriers de la province de Québec, invite tous les citoyens du quartier, à assister à la grande assemblée qui aura lieu ce soir, au numéro 10520 boulevard Saint-Laurent, entre les rues Fleury et Kelly. L'assemblée ne commencera qu'à 9 heures, à cause de la retraite. Tous les citoyens du quartier sont cordialement invités à assister à ce grand ralliement ouvrier.

A LA RADIO CE SOIR

Le quart-d'heure radiophonique de la fédération des clubs offert chaque soir à la population de Montréal, par l'intermédiaire du poste CHLP, à 7 heures 30, sera sous le patronage du club ouvrier indépendant du nord, M. Jos. Lapèrrière, le président, sera le conférencier au programme.

CHEZ LES SYNDICATS

Association des Employés des Postes.

Ce soir, l'Association des Employés des Postes, tient son assemblée régulière mensuelle, à l'édifice des syndicats catholiques. Tous les membres sont cordialement invités.

Conseil de construction.

Le Conseil de construction tient ce soir, une assemblée importante dans le but de faire la révision de la constitution. Tous les délégués doivent se faire un devoir d'y assister.

NOUVEAUX OFFICIERS

Vendredi dernier le syndicat des briqueteurs-maçons, a procédé à l'élection de ses officiers pour le prochain terme. Tous les anciens officiers furent élus par acclamation. Voici leurs noms: président, M. F.-X. Magnan; vice-président, M. Alfred Charpentier, père du président du conseil central; secrétaire-financier, M. Léopold Latour; secrétaire-archiviste, M. S. Bérard; trésorier, M. W. Desjuriers; sergent d'armes, M. E. Lamoureux. ..

DANS MAISONNEUVE

Le club ouvrier Maisonneuve au cours de l'assemblée qu'il tenait hier soir au numéro 1651 rue Létourneux, sous la présidence de M. William Tremblay, ex-m. p. p., a adopté une résolution protestant contre tout changement dans le mode d'élection municipale actuel à l'effet de favoriser dans une plus large mesure les propriétaires.

Au cours de remarques sur ce sujet, le président du club M. Tremblay, déclare qu'un changement dans l'administration municipale s'impose; il ne voit pas cependant l'utilité d'imposer un changement dans le mode de votation, mais dans la réduction du nombre des représentants. M. Tremblay considère que l'on pourrait enlever plusieurs quartiers dans Montréal et que l'administration n'en serait que meilleure.

NOUVELLE AFFILIATION

Le club ouvrier Sainte-Marie, au cours d'une assemblée tenue dimanche après-midi, sous la présidence de M. Elzéar Daoust, a décidé de s'affilier à la fédération des clubs ouvriers de la province de Québec. Cette décision a été prise à l'unanimité des membres qui ont réclamé l'affiliation à la fédération au nom de la protection des meilleurs intérêts de la classe ouvrière.

C'est M. R. Lamoureux qui fit les remarques nécessaires au commencement de l'assemblée et invita les membres à se joindre aux quelque cinquante clubs faisant partie de la fédération afin de protéger leurs intérêts.

Les membres de ce club sont dans le deuil à la suite de la mort de leur président, M. O. Chartrand, qui est décédé la semaine dernière.

M. Chartrand fut l'un des fondateurs du club et il fut toujours un membre dévoué à ses confrères et assidu aux assemblées.

L'an dernier il était élu président et cette année ses compagnons lui confiaient de nouveau cette importante fonction à l'unanimité. Les membres ont adopté un vote de sympathies à l'égard de la famille du défunt et l'assemblée garda une minute de silence en signe de respect.

Les membres du club appuient en bloc le programme de la fédération et il insiste tout particulièrement pour que les articles suivants soient mis en action dans le plus bref délai possible; le remplacement de la charité publique par l'exécution d'un vaste programme de travaux; le retour à la carte d'identité; la pension les vieillards et aux veuves ainsi que les allocations aux orphelins et aux mères nécessiteuses; le vote obligatoire et autres mesures également importantes.

La prochaine assemblée aura lieu dimanche prochain le 26 mars. On procédera à l'élection d'un président.

DANS SAINT-DENIS

L'association ouvrière du nord, section Saint-Denis, tiendra une assemblée fort importante demain soir, au numéro 1677, rue Saint-Denis, sous la présidence de M. D. Maillé.

Jeudi soir, cette association donnera une soirée de danse à l'occasion de la mi-carême à son local. C'est M. O. Archambault qui est en charge de l'organisation de cette soirée ainsi que le président, M. Maillé. L'entrée pour les membres est gratuite.

DANS PAPINEAU

Le club ouvrier Papineau, dont M. Geo. Latulippe est le président, procédera à l'élection de ses officiers, pour le prochain terme, dimanche prochain au cours d'une assemblée des membres qui aura lieu à la salle de l'Union Belge, rue Sainte-Catherine-est.

DANS ROSEMONT

L'association des citoyens de Rosemont tiendra son assemblée ce soir, au numéro 2637,, rue Masson, sous la présidence de M. F.-X. Saint-Denis.

DANS SAINT-EDOUARD

La défense ouvrière de Saint-Edouard, tient son assemblée régulière ce soir, au numéro 6341 rue Saint-Hubert, sous la présidence de M. Raoul Périard.

CLUB SAINT-EDOUARD

Les membres du club ouvrier Saint-Edouard, sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu ce soir, au numéro 428 rue de Fleurimont, sous la présidence de M. J.-A. Masse.

CLUB STE-ANNE-S.-GABRIEL

Ce soir, assemblée de la défense ouvrière de Sainte-Anne-Saint-Gabriel, au numéro 1971, ue Centre, sous la présidence de M. E. Bélanger.

DANS PREFONTAINE

La défense ouvrière de Préfontaine tiendra une grande assemblée ce soir, à l'angle de Davidson et Hochelaga, sous la présidence de M. Louis Laporte.

SECTION SAINT-ROCH

La section Saint-Roch, de la fédération des clubs ouvriers de la province de Québec, tiendra son assemblée ce soir, au numéro 444, rue Jean-Talon ouest. Tous les membres de langues française, anglaise et italienne sont priés d'y assister.

DANS MONTCALM

Ce soir, assemblée des membres du club ouvrier Montcalm, au numéro 5855 rue Papineau, sous la présidence de M. A. Archambault. L'échevin du quartier, sera probablement présent.

CHEZ LES ITALIENS

La section italienne du quartier Montcalm, tiendra une grande assemblée ce soir, à son local, situé au numéro 6613, rue Papineau, sous la présidence de M. P. Colameo.

CITOYENS DE MAISONNEUVE

L'association des citoyens de Maisonneuve, organise une grande assemblée pour jeudi soir, à son local, situé au numéro 4036 rue Sain-teCatherine est, sous la présidence de M. Henri Pelletier. Tous les citoyens du quartier sont priés d'y assister. On fera l'élection d'un trésorier et de quelques autres officiers dont les charges sont vacantes.

CHEZ LES INTERNATIONAUX

Ce soir

Union internationale des briqueteurs-maçons, local 4 au Temple du Travail, rue Saint-Dominique.

Union internationale des peintres, local 259 au numéro 1331, rue Ste-Catherine-est.

Union Internationale des travailleurs de métal en feuilles, local 116 au Temple du Travail.

Une section des C. C. F. a été fondée à Verdun

Une nouvelle section de la Coopérative Commonwealth Federation a été fondée, hier soir, à Verdun. A l'occasion de cette fondation des discours ont été prononcés par M. A.-A. Heaps, M.P., et Eugène Forsey. Plus de 1,000 personnes assistaient à l'assemblée qui fut tenue au gymnase du Verdun High School.

Dans leurs discours les orateurs firent remarquer que le capitalisme, malgré toutes ses bonnes intentions, ne pouvait être sauvé. Ils notèrent aussi qu'un changement radical s'imposait dans le système économique actuel afin d'assurer le bien-être à la grande masse souffrante du peuple.

M. Heaps donna ensuite quelques chiffres au sujet du chômage, disant que, dans les villes, au moins une personne sur trois était sans travail. Il fit remarquer aussi que ce dont le pays souffrait le plus ce n'était pas de surproduction, mais de mauvaise distribution des choses nécessaires à la vie

L'étalon-or devrait être aboli au Canada

La suspension de l'étalon-or au Canada aurait pour premier effet d'élever la valeur de l'exportation des produits de la ferme et apporterait en conséquence la prospérité. Telle fut l'idée-maîtresse d'une causerie que donnait hier soir, M. G.-G. Coote, député de MacLeod, Alberta, devant les membres de la Montreal West United Church Men's Association. Le sujet de sa causerie était: "La situation économique du fermier de l'Ouest".

L'abolition de l'étalon-or aurait comme autre conséquence de faire circuler l'argent en plus grande abondance et d'enrayer le chômage. M. Coote veut dissiper le mythe que l'agriculteur de l'Ouest est mal organisé. La production laitière est excellente, mais, avec la situation économique présente, elle ne donne pas les profits qu'on est en droit d'attendre d'elle. Et le conférencier termine en disant que l'agriculteur de l'Ouest est justifiable de faire des emprunts sur hypothèques.

IMPORTANCE DE NOS UNITES SANITAIRES

Le docteur Anatole Plante expose le but de ces unités au Club Central Libéral des Femmes.

Au cours d'une causerie donnée hier aux membres du Club Central Libéral des Femmes de Montréal, à l'hôtel Windsor, le docteur Anatole Plante, député de Mercier, a parlé des "Unités Sanitaires."

Dans sa causerie le docteur Plante a déclaré que l'on ignorait trop souvent les efforts que l'on fait chez-nous pour empêcher la mortalité et les épidémies de faire trop de ravages. Les unités sanitaires, dit le conférencier, ont rendu d'innombrables services.

Le docteur Plante expliqua le fonctionnement de ces unités qui sont au nombre de 28, réparties dans 36 comtés. Ces unités sont subventionnées par le gouvernement et les municipalités. Leur activité a touché plus de 800,000 individus depuis dix ans qu'elles existent.

Les membres de ces unités ont donné plus de 806,000 conférences, distribués 441,000 livrets imprimés, donné 66,467 consultations, dépisté 5,807 cas de maladies contagieuses, fait 2,651 enquêtes, 4,282 visites à la maison et soigné 13,049 enfants.

Dans les écoles, dit le conférencier, les infirmières et les médecins ont visité 126,000 enfants à qui ils ont donné divers soins.

Des nominations provinciales

QUEBEC, 21. — Les nominations suivantes ont été faites par le gouvernement provincial:

M. Dieudonné Cousineau, député-protonotaire de la Cour Supérieure député greffier de la Cour de Circuit, député greffier de la Cour de Magistrat, député greffier de la Couronne et député greffier de la Paix pour le district de Beauharnois.

M. R. B. Ettenberg, de Montréal, juge de paix avec juridiction dans toute la province; Léger Lambert de Barry River, Ile Calumet, comté de Pontiac, juge de paix pour le district de Pontiac.

Hôtel
PLACE VIGER
Montréal
La grande hôtellerie française de la métropole.
Cuisine soignée. Service courtois. Prix Réduits.
Pour renseignements, s'adresser au gérant.

Trois bières
A VOTRE CHOIX

Vous ne sauriez boire rien de plus sain ni de plus vivifiant qu'une bière parfaitement brassée et bien vieillie. Choisissez l'une des trois variétés Molson* si vous voulez de la bière à son maximum de qualité . . . tonique et breuvage à la fois, pétillante, rafraîchissante et nourrissante.

Molson

LA BIERE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PERE BUVAIT

*INDIA PALE (étiquette blanche) *EXPORT (étiquette dorée) *STOCK (étiquette bleue)

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargée et 13c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 150 mots

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées sur demande.

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

JEUNE GARÇON 15 à 16 ans, pour guider aveugle, salaire 2.00 par semaine. 1008 Sanguinet. 22-4

SOLLICITEURS expérimentés pour vente d'annonces, s'adresser à 932 Démontigny E. 22-4

VOYAGEURS jobbers, demandés, pour vendre Jig-Saw puzzle, grosse commission. 6810 St-Laurent. 22-4

VENDEUR au téléphone demandé. Seulement un homme d'expérience, parlant les deux langues, devra écrire immédiatement, en donnant son numéro de téléphone à Casier postal 150 "La Patrie". 22-1

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

FILLE demandée pour travailler dans maison de pension, 293 S.-Paul Est. 22-4

MODISTE chapeaux, sachant faire chapeaux à la main et réparations. 359 Liège. 22-4

SERVICES DOMESTIQUES

JEUNE fille, 16 ans, pour aider, bon chez-soi, 8.00 par mois. 3906 Parc Lafontaine. 22-4

SERVANTE demandée avec références, très honnête, salaire 5.00 par mois. 1628 St-Timothée. 22-4

SERVANTE générale de 18 à 25 ans demandée, aimant les enfants. Se présenter samedi après-midi, de 2 à 5, 4066 Lasalle, Verdun. 22-4

SERVANTE générale, sachant faire cuisine, pour famille trois adultes, un enfant, cottage. Téléphoner ATlantic 1899, avant huit heures du soir. 22-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

BON marché, plomberie et chauffage, réparations ou contrats, renseignements gratis, ouvrage garanti par plombier licencié. S'ad. 7695 De Gaspé. CAl. 2834J. 22-4

COMPTABLE, 25 ans, bonne expérience de bureau, français, anglais, connaissances générales. FRontenac 6146. 22-4

CHAUFFEUR désire emploi, longue expérience, bon marché, références. CA. 2393. 22-4

COMPTABLE bilingue, dix années d'expérience d'hôtel. Audition, crédits, etc. Très bien recommandé. 5763 Boyer. DO. 3210. 22-4

COUPLE allemand demande position comme concierge, l'homme âgé de 45 ans, parle français et anglais, est aussi très bon plombier et machiniste. 2675 Henri-Julien. LAncaster 4527. 22-4

CONTRACTEUR fera plancher bois franc bas prix. CLairval 4929W. 22-4

HOMME avec truck fermé 1½ tonne, tous genres de livraison, service et bas prix. CAl. 5632. 22-4

INFIRMIER expérience, références, prix raisonnable, service à domicile préférable le jour. 5046 Delaroche. DOl. 9070. 22-4

LETTRAGE de toutes sortes imitation sur bois et marbre, enseignes, décoration et tout travail en peinture. Aussi plafonds et murs. Appelez AMherst 2881. 22-4

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

BONNE fille fiable demande position expérience et références. CH. 1928. 22-4

BONNE femme de journée ayant références expérience, désire emploi, 1.50 par jour. CLairval 3068J. 22-4

BONNE fille pour ouvrage général demande position dans maison privée. CLairval 7056w. 22-4

BONNE servante désire emploi maison privée, références. 1477 Ste-Rose. 22-4

COUTURIERE demandée avec capital $400 25.00 par semaine, facilement, chance unique de vous mettre en affaires, 20 ans d'expérience, sérieuse et honnête, place d'affaires établie. 759 Roy Est. 22-4

COUTURIERE dans robe, manteau, costume, altération, bas prix. FA. 2451. 22-4

DAME sérieuse, âge moyen, prendra charge maison privée, chez personne seule. S'adresser 4534 St-Denis. 22-4

DAME française demande lavage, repassage, livraison domicile. LA. 8368. 22-4

DAME propre, honnête, demande ouvrage journée ou semaine. DOllard 9310. 22-4

DEUX filles fiables, désirent emploi petite famille, références. CL. 2211M. 22-4

FILLE distinguée désire position dans une maison privée. Références. FI. 4048. 22-4

FILLE de campagne distinguée désire position dans hôtel ou maison privée. Tél. LAncaster 3553. 572 boulevard St-Laurent. 22-4

FILLE AGEE, d'expérience, dans maison privée ou journée. CHer. 6514. 22-4

JARDINIER-chauffeur d'expérience cherche place. LAnc. 1872. Chambre 6. 22-4

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations Arthur Moreau. Ecole des Barbiers, 930 rue Saint-Laurent, Montréal. 6-26

APPRENEZ métier de barbier en quelques semaines, facilité de paiement. Ecole Moderne, 1107 Saint-Laurent. 17-6

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, 575 Poupart, 1.50, 2.00, eau chaude, gaz. Falkirk 2050. 22-3

ADRESSEZ-VOUS à 3408 Parc Lafontaine près Sherbrooke, pour chambre genre appartement, très bon marché. Service concierge. FR. 1225. 22-3

A LOUER, grand salon devant, lavabo, cheminée, grande chambre, avec salle bain. 4111 St-Denis. 22-4

A LOUER salon avec gaz si désiré, autres, bon marché, maison tranquille. 430 Lagauchetière Est. 22-4

A 1763 St-Denis, grande et petite chambres, confortables, avec lavabo, bon chez-soi. 22-4

AVENUE LAVAL, 3653, près Carré St-Louis. Chambre avec confort de chez-soi. Possession immédiate. 22-4

A LOUER, chambre, gardes-robes, usage cuisine, prix modéré, dame préférée. 4386 Mentana. 22-4

A BONNE condition, chambre en avant, 1, 2 personnes, famille privée. 4330 Garnier. FAl. 2545. 22-4

A BAS PRIX, chambre, lit double, gaz, chauffé eau chaude, tranquille. 1.50, 2.00, 2.50. Grande en avant, un ou deux lits, 3.00, 3.50, 4.00. 1018 St-Dominique, 911 Hôtel-de-Ville. 22-4

A BAS PRIX, petite, grande chambres, gaz et eau chaude, tranquille. 2.00, 2.25, 2.50. 1013 St-Timothée, 338 Lagauchetière Est. 22-4

A VERDUN, chambre pour monsieur, confortable ensoleillée, près du fleuve, tennis, promenade. S'ad. 5569 Wellington. YOrk 7730. 22-4

A 4292 Delaroche, salon double, grande chambre avec gaz, eau chaude, téléphone Cherrier 7358. 22-4

BLVD Saint-Joseph Est, 1650, famille trois personnes, demande chambreurs tranquilles, honnêtes, bon chez-soi. 22-4

BEAU boudoir double, moderne, près église, tramways, famille privée. Références, 5990 Ch.-Colomb. DO. 6116. 22-4

BELLES grandes chambres ensoleillées, usage cuisine, maison neuve, eau chaude, téléphone, pension. 852 Marie-Anne. 22-4

BERRI 1058, petite, grande chambres, en avant, poêle gaz, prix modéré, confort chez-soi, propre. 22-4

BLEURY, 2063, appt 4, près Sherbrooke, belle chambre richement meublée dans appartement moderne 3.00, monsieur. 22-4

1017 SHERBROOKE EST, maison touriste, jour et semaine. FRontenac 1227. 22-2

MAISONS A LOUER

ATTENTION ! ! !

NOUS avons de bons logements à prix raisonnables, dans différentes parties de la ville. LA SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE, 55 rue St-Jacques Ouest, HA. 2185. 8-15

AVE DU PARC, 5872-5874, bas et troisième, chauffé, sept et huit pièces, extrêmement réduits. DOllard 4070. 22-4

A SACRIFICE, Adam, 6 pièces, planchers vernis. Messier, 4 pièces chauffées, garage. CLair. 6832w. 22-4

AVE DELORIMIER, Sherbrooke E., 3 à 7 appts, ménage fait, bas prix. Tél. AMherst 2856. 22-4

AVE HENRI-JULIEN 4048 3, 4, 5 appts, 16.00 à 19.00; Marquette 4467, 3 appts, 17.00; Garnier 5353, 2ème, 3ème, 4 appts, 15.00. AMherst 2377. 22-4

AU CHEZ SOI PAISIBLE, 1318 rue Berri, meublé, quatre pièces, cour cimentée, garage, personne donnant pension accommoderait locataire, chambre étage supérieur. 22-4

ATTENTION! Coin Iberville, Rouen, 4, 6 appts; rue Joliette, 4 appts; rue Aylwin, 6 appts, près Ste-Catherine, CH. 0527. 22-4

A ST-HENRI, beau logis, 7 pièces, 3ème étage, 333 Delinelle, Wellington 4212. 22-4

BEAU LOGIS A LOUER

DROLET, 3787, en face de l'école Olier. Beau logis. Prix raisonnable. S'adresser à Henri Dufresne, le jour, à LAncaster 3121 et, le soir et samedi après-midi, à LAncaster 0736. 20-6

BOUL. St-Joseph, 1216, 1220, chauffés, 4, 5 et 8 appts, avec cave finie, frigidaire incinérateur, poêle à gaz. S'ad. 1996 Blvd St-Joseph. AMherst 3881. 22-4

BEAU grand logement neuf, 7 appts séparés, 4 chambres à coucher, deuxième, garage chauffé, 160 Blvd Gouin ouest. 22-4

BEAU bas double, sept pièces moderne, plancher bois dur, système chauffage, prix raisonnable. 3744 Mentana. FR. 5936. 22-4

BEAUBIEN, 3 appts; Clarke, 5 appts; St-Laurent, 5 appts; Berri 5 appts. DOllard 4904. 22-4

BLAKE 2356, quartier Ste-Cunégonde, près Vinet, 4, 5 appts, 13.00 à 16.00. WIl. 1828. 22-4

BERRI 3851-3857, 4 pièces modernes, planchers bois franc, dépense, ménage fait. FR. 3231. 22-4

BERRI, près Roy, 3854-3858, 5 et 6 pièces, plancher bois dur, électroliers, réservoir, générateur pour eau chaude. HA. 6792. 22-4

BERRI, à Youville, près école, logement amélioré, 6 appts, planchers bois franc, cave, chambre froide, garage. 8747 Berri. DU. 1024. 22-4

BEAU bas, 7 grands appts, ménage fait, 20.00; haut, 7 appts, 18.00; milieu, 6 appts, 16.00; tout près de Mont-Royal. HArbour 7094. 22-4

BEAU logement moderne, 4 grandes pièces, bien éclairées, coin de rue. 641 Guizot. DUpont 1239. 22-4

BAS, 4 appts, cave cimentée, grand parterre et garage, arbres fruitiers. 20.00. DUpont 4483. Sault-au-Récollet. 22-4

BEAU logement moderne, 8 appts, Christophe Colomb, 6026; Bordeaux, 5165, 6, 3. Beaubien, 1320, 6, 7, libres. DO. 3430. 22-4

BAS prix, près Ontario, Nicolet, 8 superbes appts, 20.00; Bourbonnière, 6 appts modernes, 18.00; Joliette, 4 appts neufs, 10.00. FR. 1941. 22-4

APPARTEMENTS A LOUER

ATTENTION ! ! !

NOUS avons de bons appartements à prix raisonnables, dans différentes parties de la ville. LA SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE, 55 rue St-Jacques Ouest, HA. 2185. 8-15

APPARTEMENT richement meublé, toutes accommodations, téléphone, gaz, inclus. Prix des plus modérés. 5332 Ave du Parc. CR. 7768. CR. 6289. 22-4

ALLEZ 3748 Laval, 3471 St-Laurent, près Sherbrooke, 2-3 pièces propres, chauffées, gaz, électricité, téléphone, 5.00. LAncaster 1026. 22-4

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS Beaubien, près St-Denis, bas 4 appts, chauffés, frigidaire, incinérateur. CRescent 6378. 22-4

APPARTEMENTS Vaudreuil, 2014 Metcalfe, appartements de 2, 3 pièces, concierge. LA. 2778. 22-4

APPARTEMENTS Florida, 2325 St-Luc, appartements de 3, 4, 5 pièces modernes, réfrigérateur, concierge. Tél. WI. 9989. 22-4

APPARTEMENT à louer moderne, chauffé eau chaude, frigidaire, poêle à gaz, incinérateur, taxe payée, prix réduit. 1466 Boul. St-Joseph Est, appt 3. 22-4

APPARTEMENTS chauffés, 3 et 6 pièces, frigidaire, incinérateur, poêle gaz, électricité, eau payée, très éclairés. Adresser 3483 ave Laval, LAncaster 5064. 22-4

AVE DU PARC 5729, coin Bernard, sept pièces, frigidaire, taxes payées, concierge. DOllard 0746. 22-4

BOUL CREMAZIE et Routhier, 5 pièces, chauffés, frigidaire, $30.00. S'ad. Concierge, 8794, rue Routhier, DU. 0087. 22-4

CARRE ST-LOUIS 287, Site idéal, 4-5 pièces, modernes, fixtures électriques, poêle, glacière, foyer, douche, eau chaude à l'année, taxes payées, 45.00, 50.00, Service concierge. HA. 8674. 22-4

OVERDALE 1464, pied rue Mackay, trois pièces, $28, sept $50., garde-manger, chambre de bain, grande galerie, balcon, central. LA. 0300. 22-4

CENTRAL 4 et 5 pièces, chauffé, eau chaude, réfrigérateur, taxe d'eau, concierge etc. ultra moderne, s'adresser Concierge, 1310 Maisonneuve. 22-4

DE L'EPEE 646, près Bernard, 5 pièces éclairées, chambres à coucher, côte à côte, balcon, dépense, frigidaire. Réduit, Concierge, ATl. 3349. 22-4

DES ERABLES, 4519, près Mont-Royal, quatre, cinq pièces chauffées, frigidaire, incinérateur, poêle, bon marché. LAncaster 7614; soir, FRontenac 9620. 22-4

DEUX APPTS, chambre, cuisine, balcon, gaz, électricité compris. 2368 Marianna. AM. 5746. 22-4

J.-T.-Z. PATENAUDE

BUREAU: 5040 Avenue du Parc. Tél DOllard 4545; le soir, DOllard 6968. Appartements modernes, toutes les parties de la ville, $30.00 et plus. 5-26

GARAGES A LOUER

STATION gazoline, garage, magasin logement, bien situé. FA. 1543. 20-2

PLACES D'AFFAIRES A LOUER

1155 Boulevard St-Joseph Est coin Delaroche, magnifique soubassement pour dentiste, oculiste, pédicure. CRescent 9897. 20-3

MANUFACTURE à louer, 4 planchers, 9 mille pieds d'espace, très éclairé. S'ad. 1870 Sherbrooke Est. Antoine Bonin. 22-4

MAGASINS A LOUER

MAGASIN chauffé, 820 Berri, près gare Viger. S'adresser de 9 heures à midi. FR. 4517. 306-26

MAGASIN chauffé, 820 Berri, près gare Viger. S'adresser de 9 hrs à midi. FR. 4517. 17-26

NOTRE-DAME OUEST, 920, chauffé loyer bas, centre commercial. Dr L. O. Geoffrion. MA. 4085. 22-6

RUE St-Paul est, No 158, coin Place Jacques-Cartier, avec sous-sol et cave, No 147 rue des Commissaires. S'adresser à J.-C. Beauchamp, 757 Côte Place d'Armes. Tél. Harbour 3960. 22-6

RUE St-Denis, 1048, coin Lagauchetière, occupé depuis 16 ans comme épicerie licenciée. S'ad. à J.-C. Beauchamp, 767 Côte Place d'Armes. Tél. Ha. 3960. 22-6

STE-CATHERINE EST 1681, près Papineau côté nord beau magasin. S'ad. CH. 5219 entre 4-6 p.m. ou 1683 Ste-Catherine Est. 15-17

ON DEMANDE A LOUER

2 OU 3 APPARTEMENTS

ON DEMANDE A LOUER MAISON DE DEUX OU TROIS APPARTEMENTS ENTRE LES RUES PAPINEAU ET SHEPPARD, DE ONTARIO A SHERBROOKE. ECRIRE CASIER 140 "LA PATRIE". 14-15

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

BEAU set divanette, lit du jour, le tout $50. FAlkirk 1208. 5771, 2e Ave, Rosemont. 22-4

AMELIOREZ votre santé en employant les Médicaments Hansquine. En vente à 2135 Bourbonnière. CLairval 8119. 20-4

BELLES garde-robes, set rotin, set chambre, set déjeuner, tapis Axminster, etc. Le soir seulement. 4450, Mentana. 22-4

BALAYEUSE électrique en très bon ordre avec garantie, $15.00.—4049 Bordeaux. 22-4

BON marché, poêle à gaz, avec réchaud, 3 brûleurs. 4031 Joseph, Verdun. 22-4

CHESTERFIELD 5.00; divanette, 10.00; set salon, 5.00; Davenport, 5.00; bureau 6.00; set salle dîner, 2566 Ste-Catherine est. 22-4

CHESTERFIELD 15.00, machine à laver électrique O'Connor, 50.00. 2386 Notre-Dame Est. 22-4

CHESTERFIELD, table, sets, salle à dîner, chambre coucher, radio, lampes, pratiquement neufs, sacrifiera. 7226 St-Denis. 22-4

CHAMBRE à coucher, table antique, piano automatique, laveuse électrique, foyer électrique, gros frigidaire, chaise, table cuisine. LAncaster 0608. 22-4

CHESTERFIELD en reps neuf, vendrait à moitié prix, magnifique foyer, prix réduit, à 3598 Rouen. 22-4

EVENTAIL électrique, 12 pcs, poêle à gaz Regent, émaillé blanc, avec allumeur automatique, sacrifiera. CR. 7804. 22-4

FAUT vendre, cause, déménagement, chesterfield, set salle dîner, chambre coucher noyer presque neuf. 2592 Visitation. 22-4

GLACIERE électrique neuve garantie, valeur 195.00, pour 116.00. Living Room Furniture, 2666 Ste-Catherine Est. 22-4

LAVEUSE et balayeuse électriques, sacrifiera, besoin argent. 1422 LaSalle. CLair. 3599w. 22-4

LIT enfant, y compris matelas, douillette, aussi porte-musique. 8163 Des Belges. 22-4

MACHINE à laver électrique, poêle à gaz, poêle à bois, charbon, glacière, set salon. 6240 St-Vallier. 22-4

MAGNIFIQUE set de salle à déjeuner tout neuf, très bon marché. 2126 Blvd Rosemont. 22-4

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

MACHINE Singer, basculante, 12.00; autre Singer électrique, moteur électrique; Singer, tailleur, 1308 Papineau, appt. 2. 22-4

MACHINE à coudre Singer, tête basculante, bobines rondes, piano. 4526 Delorimier. 22-4

AMEUBLEMENTS A VENDRE

A SACRIFICE

AMEUBLEMENT de 15 appartements, 11 loués; ameublement de 6 appartements, 4 loués. Aucune offre raisonnable sera refusée. Pour informations S'adresser 1002 Ontario Est. 9-15

AMEUBLEMENT, 12 pièces en bloc, ou séparément, aussi balai électrique, moulin électrique, machine à coudre, piano, tapis, prélart, serins accouplés, cages, départ pour la campagne. 1689 Fullum. 22-4

AMEUBLEMENT, 12 pièces en bloc, plancher bois franc, propre, aucune offre raisonnable refusée. 2114, St-Denis, près Sherbrooke. 22-4

AMEUBLEMENT, 3 appts, continuation bail, cause de santé. 1750 St-Hubert. 22-4

AMEUBLEMENT, 5 appts, cause départ, 5044 Montana. 22-4

4 APPARTEMENTS bien meublés, bien propres. S'ad. après 4 heures, tél. Frontenac 6409. 22-4

A QUI la chance ? Riche ameublement à vendre à sacrifice, cause de départ, ménage neuf, vraie chance, pour jeunes mariés. Venez voir à 2135 rue Beaudry au 2e. 22-4

A VENDRE ameublement 13 appts onze loués; ameublement de six appts, quatre loués; aucune offre raisonnable refusée, conditions faciles, informations, 1002 Ontario Est. 22-4

AMEUBLEMENT à vendre, 4 appts, propres et modernes, piano automatique, cause maladie. 8164 Foucher. 22-4

AMEUBLEMENT 4 pièces, neuf, prélarts, rideaux, machine à coudre pour 150.00, continuation bail si désiré. 5929 St-André. 22-4

AMEUBLEMENT moderne, 6 pièces en bloc, séparément, aucune offre refusée. 7666 St-Denis. Cal. 2532F. 22-4

AMEUBLEMENT 9 appts, maison moderne, voisin Université de Montréal, chambres toutes louées. 1245 St-Denis. 22-4

AMEUBLEMENT de 8 pièces, chambres louées, aucune offre raisonnable refusée. 3712 St-Denis. 22-4

6 APPTS, chambres toutes louées, 300.00, Conditions faciles. 1909 Amherst, coin Ontario. 22-4

MAISON meublée à vendre. S'adresser 1557 St-Hubert. FR. 7254. 22-4

STE-CATHERINE Ouest, 176, complet, séparément, 8 chambres meublées, piano, bons revenus, loyer bas, bargain. 22-4

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT, bien situé, vieille clientèle, aubaine pour prompt acheteur, cause autre occupation. 714 Jarry. 22-4

RESTAURANT magnifiquement situé, coin d'affaires, tramways, cause mortalité, 4 appts arrière. 5601 Christophe Colomb. 22-4

RACHEL 282, coin Henri-Julien, à bon marché et avec bonnes conditions. PL. 0406. 22-4

RESTAURANT épicerie, fontaine, tout frigidaire, à vendre, bloc ou inventaire. 106 Marie-Anne Est, coin. 22-4

PROFESSIONNELS

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ le chant ou à jouer n'importe quelle musique que vous désirez. Charges raisonnables. Instruments à vendre, comptant ou à crédit, Smythe Music Studio, 2192 Ste-Catherine Ouest, Wilbank 9850. 19-9

CARTES D'AFFAIRES

TAPISSAGE, BLANCHISSAGE

TRAVAUX généraux et peinture, blanchissage, tapissage, imitation, plastrage. Travaux garantis. S'ad. 7340 Christophe Colomb. CA. 7037. 1-26

POLISSAGE

PLANCHERS et meubles polis et remis à neuf, polissage, à l'heure ou par contrat. Therrien, CH. 4005. 21-3

IMPRESSIONS

1,000 CARTES D'AFFAIRES, $2.50; 2,000, $4.50; 1,000 en-têtes de lettres, $3.50; 2,000, $6.40; 1,000 enveloppes, $2.75; 5,000, $12; 1,000 factures, $3.50; 1,000 états de comptes, $3. General Printing Co., 1053 rue Bleury, HA. 1481. 22-6

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, une maison trois étages, trois logis, 4,800 et articles de ménage. DU. 5481. 22-4

A BAS PRIX, Delorimier, près Mt-Royal, 6 logis neufs, modernes, évaluée 26,000 pour 15,000. AMh. 9691. 22-4

A ACHETEUR, construction neuve ultra-moderne, 6 logements, chambres fermées, finition chêne, eau chaude, etc. Locataires choisis, paroisse Rédemptoriste, près église, école. Propriétaire DU. 2563. 22-4

ATTENTION! Blvd St-Denis, magnifiques deux étages neufs, 30 front, passage de côté, canaux, trottoir, rue payés. Près église. Considérerait échange, clair, ou hypothèque. DU. 2758. 22-4

Voulez-vous "troquer" un vieux meuble pour de la nourriture ou de l'habillement?

Dans toutes les maisons, il y a quelque chose qui n'est plus utile aux habitants de ces maisons, mais qui pourrait l'être à d'autres personnes. En ces temps d'argent rare et de chômage le "troc" peut rendre de grands services.

Fouillez votre demeure. Regardez s'il y a quelque chose dont vous ne vous servez plus, qui pourrait être utile à d'autres et que vous pourriez "troquer" pour quelque chose dont vous avez besoin.

Récemment "LA PATRIE" commençait la publication gratuite d'annonces de "Troc". Il ne devra pas être question d'argent dans ces annonces. Le texte ne devra pas dépasser 20 mots. Les annonces seront publiées GRATUITEMENT, pour quelque temps, mais devront nous être envoyées par lettre dûment signée ou nous être communiquées par les intéressés en personne.

INSTRUMENTS MUSICAUX

VIOLON, magnifique instrument de fabrication allemande. A un prix des plus raisonnables pour vente immédiate. S'adresser à 4609, rue Des Carrières, angle Drolet. 20-6

BOIS ET CHARBON

CHARBON $4.00 à $14.50

3,000 CORDES D'ERABLE et merisier sec ou vert 6 gros sacs $1.00; 12, $2.00. Wilson Frères, CH. 4421, AM. 7153, FR. 3587, FR. 2585. 6-26

PEINTURES A VENDRE

BELLES peintures préparées à l'huile de lin pur, différentes couleurs satisfaction ou argent remis. $1.60 gallon, Snowdon Paint Product, 316 Mont-Royal Est. 18-26

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

AVEC capital insignifiant, faites bon salaire, sans expérience, jobber huile à chauffage, Chrysler, 240 gallons, clientèle, hiver, été. YOrk 4172. 22-4

EPICERIE, restaurant, vendra à sacrifice, cause maladie. S'adresser 551 Ville-Marie. 22-4

EPICERIE et restaurant, seule dans la place, à vendre. 5117 Casgrain, tout près Laurier. 22-4

LIBRAIRIE-restaurant, avec 4 bons appts, bien propres, centre d'affaires. 3272 Ste-Catherine Est. 22-4

LICENCE de bière et épicerie à vendre, commerce au comptant. S'adresser à 4687 Notre-Dame Est. 22-4

MAGASIN marchandises sèches, bas, sous-vêtements, coupons, à sacrifier à 80 cts dans la piastre pour comptant, environ $2,000. CH. 8606. 22-4

MAGASIN fruits, légumes, stock frais, loyer 18.00; grande cave. Pour possession immédiate, cause retourne ancien ouvrage 1er avril. 1658 Laurier Est. 22-4

MANUFACTURE de bonbons avec tout outillage, en fonction dans le moment, cause pour partir pour la campagne. S'adresser 472 St-Paul Est. 22-4

MARCHE fruits, légumes, établi depuis 5 ans, belle installation, meilleure place; autre commerce. 2221 Mont-Royal, CHerrier 9756. 22-4

OFFRE avantageuse, bon petit restaurant, 4 appts, arrière, près nouveau marché, cause maladie. 3509 Ste-Emélie. 22-4

PLACE de commerce établie depuis 22 ans, 2 propriétés, 4,700 de terrain, passage mitoyen, paroisse St-Sacrement. YOrk 8449w, cause de mortalité. 22-4

RESTAURANT à vendre, un coin, établi depuis 40 ans, 5 appts. Aucune offre refusée. 3243 Rouville. 22-4

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

ATTENTION: 5 logements Sherbrooke, près Papineau, a coûté 22,000, vendra 16,000, particulier, 1326 rue Sherbrooke, informations téléphonez matin soir FR. 1816. 22-4

BON MARCHE, maison 2 étages, 6 appts chacun, 2 terrains compris, chauffage eau chaude, cave cimentée, 2772 Blvd Bernard, Tétreaultville. Tél. CL. 0115M. 22-4

BONNE maison brique, 2 étages, logements, 6 appts, avec magasin, garage, 4,000, revenu 500.00. 800.00 à 1,000.00 comptant, conditions très faciles. Mlle Monette, BY. 1086, soir. 22-4

BARGAIN, Chateaubriand, 3 logements; Bordeaux, 2 logements neufs; Sherbrooke, 3 logements modernes, sacrifiera pour les hypothèques. FA. 2936. 22-4

BEAU 50 pieds front, huit beaux logements, faut vendre cette semaine. S'ad. 5052 Papineau, propriétaire. 22-4

BELLE propriété deux étages, 6 pièces en parfait ordre, bien bon marché. 4258 Mentana. FR. 8571. 22-4

BARGAIN, 30 pieds, passage 6 pds, 3 logements fini chestnut bien loués, garage double, chauffage, 8355 rue Casgrain, DUp. 2669. 22-4

COIN Villeray, St-Gérard, 31 pieds front, 5 logements modernes, bas 8 appts, cave, chauffage, tuile, garage, sacrifiera. CAl. 6170J. 22-4

CHAMPAGNEUR, près Bernard, sacrifice, 2 flats 6 et 7 pièces, 650 avenue Champagneur. 22-4

DES ERABLES, près Rachel. Revenu 768. 3 étages. Hypothèque 4,000. Vendra $5,000. FR. 2600. 22-4

DELORIMIER, maison neuve, moderne, 3 étages, 6 logements, bas 7 pièces, cave, garage, système AM. 5901. 22-4

DEUX étages, logement 6 appts, obligation 2,500 due 1936. Vendra 4,900. Prendra terrain en échange. 7796 St-Gérard. 22-4

DEUX étages, 3 logements, modernes, cave, garage cimenté, sacrifiera à prompt acheteur, 6341 Fullum. CA. 0886J. 22-4

HOCHELAGA 8569. Maison 2 étages, rue des trams, 9 pièces, chambre de bain, planchers de bois dur, foyer électrique, 3,000. CL. 8507M. 22-4

MAISON, 2 étages, grande cave, système chauffage, bon rapport, vendra pour hypothèque, 8325 St-Dominique. 22-4

NOTRE-DAME, St-Henri, magasin, deux logements, 6 pièces, garage, bargain, 4,300. 1,000 comptant. WI. 2507. 22-4

A VENDRE OU A LOUER

COTTAGE, Blvd Gouin Est, côté bord de l'eau, garage, terrain à cultiver, arbres fruitiers, kiosque. Bon marché. CH. 5219, entre 4-6 p.m. ou s'adresser à 1683 Ste-Catherine Est. 15-17

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

COUPE transformable. Acceptera petit sedan en acompte. 2035 rue Aylmer. 22-4

CHRYSLER Royal 8, coupé 1932, neuf de luxe, sacrifiera à prix ridicule. DU. 4608. 22-4

CHRYSLER sedan, modèle 60, à vendre à sacrifice. S'ad. 7524 Chateaubriand. 22-4

CHRYSLER De Soto sedan 1930 comme neuf, propriété privée, 2-500. WEl. 0137. 22-4

CHRYSLER routière, petit six 1929, siège extérieur, en excellent état, 165.00. PL. 2323. 22-4

CHRYSLER Cabriolet 1931, 6 cylindres. Très peu usagé. Pas de vendeur. AT. 1782. 22-4

CHRYSLER coach 1928, 6 cylindres, engin parfait ordre, freins hydrauliques, regarde comme neuf. 75.00. WI. 5230. 22-4

CHEVROLET roadster de luxe 1931, marcher un été, 350.00. HA. 0450. 22-4

DEUX FORD coupé, 1930, un avec rumble seat, en bon état. Bon marché. DU. 3900. 22-4

DODGE 1927, coupé pour affaires, très propre, bon ordre 60.00; absolument besoin d'argent. Particulier. DU. 5162. 22-4

ESSEX Coach 1931, usagé 1932 seulement, n'a que 5,450 milles; considérera échange. Obligé de vendre immédiatement. BE. 2115. 22-4

ESSEX Coach 1930 en parfaite condition. S'ad. 541 Gounod. DU. 5908. 22-4

ESSEX Sedan 1931, en parfaite condition. Faut vendre immédiatement. CH. 0564. 22-4

ESSEX coach fin 1928, garanti, 65.00 à prompt acheteur, après 3. 4479B Esplanade. Appt 2. 22-4

ESSEX coach 1927, parcouru 22 milles, pneus neufs, peinture, coussins mécaniques parfait ordre. 125.00. 7935 Lajeunesse. 22-4

FORD Sedan de ville, 4 portes, comme neuf, aubaine 175.00, aussi chesterfield, carpettes, mobilier chambre à coucher, quitte la ville. AT. 7088W. 22-4

FORD 1929, très propre, en parfaite condition 150.00, prix spécial pour comptant. 2131 Laurier Est. 22-4

FORD Tudor 1930-31, en bon ordre sur tous rapports, 2132 Beaudry. FR. 2303. 22-4

FORD coach 1931, avec licence 1933, en parfait ordre, sacrifiera offre raisonnable. CH. 5035. 22-4

PONTIAC Coach marron, très propre, et en parfait ordre, pneus neufs, vrai bargain. S'adresser à 1820 Rachel. 307-ino

TROC

MAISON à échanger pour terre à bois ou truck. CA. 1814. 20-1

BARBIER assez âgé, désire travailler à la campagne pour sa pension et un petit salaire. 1808 Amherst, 3e étage. 20-1

UN banjo et un damier, qu'avez-vous à offrir. 1808 Amherst, 3ème étage. 20-1

POELE électrique, deux feux et fourneaux, émaillé vert et crème, payé $40.00, pour radio de bonne marque. 1402 Notre-Dame Ouest. 21-1

DEMANDE auto, licence 1933, pour machine à tricoter les bas, congélateur pour crème à la glace, radio à batterie, carabine 22, ou meubles. 5734 Christophe Colomb. 21-1

MAGNIFIQUE paletot, très grande taille, collet loutre, échangerais tapis, vaisselle, jouets jour enfants, machine à tricoter ou n'importe quoi d'utile. Mme Roussil, 2284 Mt-Royal Est. AM. 0298. 21-1

COSTUME pour dame, grandeur 38, échangerais pour quelques jours d'ouvrage. Tél. CRescent 5020. 21-1

GARDE-ROBES double et simple, aussi une glacière de magasin, qu'avez-vous à offrir? HArbour 3589, MArquette 3129. 21-3

PIANO automatique Pratt, 100 rouleaux, populaire et classique. Qu'avez-vous à offrir? HArbour 3589, MArquette 3129. 21-3

BEAU petit poêle à gaz, nickelé. A deux ronds, presque neuf, pour chaise-berçante ou horloge ou? Paul Lévesque, 2327 St-Germain, AMherst 5998. 21-1

J'ECHANGERAIS un set salon centenaire, noyer noir, 4 chaises, un sofa, sculpture des roses, un pupitre même âge, bois de rose. Mme Henri D. Morency, Poste Restante, St-Jean, Qué. 21-1

ECHANGERAIS sedan Nash Advanced Six, de première classe partout, bon pneus, très propre, pour petit automobile Ford ou autre. Armand Rémillard, St-Jean, Qué. Tél 532. 21-1

TYPEWRITER Underwood, table 16 pouces, valeur $160. Vendrais ou échangerais pour radio électrique en bonne condition. J. G. Paradis, St-Sébastien Station. 21-1

BREVET Canadien, clef de poêle à gaz avec avertisseur automatique contre fuites, échangera pour propriété claire, 1ère hypothèque, parts de la Montreal Light Heat and Power, ou autre valeur. 5023 Lasalle, Verdun. 21-1

2 VIOLONS, 2 gramophones cabinet et portatif, records, ukelele, accordéon, 3 lits pliants, 1 bassinette, pour brûleur à l'huile, charbon bois. 5023 Lasalle, Verdun. 21-1

COURS de chimie demandé en échange d'un cours de magie "Farbel System", échangerais également pour clavigraphe, usagé, bonne condition, pour détails Eugène Lecours, Fortierville, Qué. 21-1

POELE à gaz, deux ronds, manteau de baptême, chargeur à batteries, qu'avez-vous à offrir. WI. 8932. 21-1

SET de boudoir en chêne fumé, $15. Radio Neutrodyne, 5 lampes, parfait ordre $10., à échanger. FI. 4068. 21-1

J'ECHANGERAIS un camera pour grandes photographies 5 x 7 pouces, ou un revolver "32", pour une carabine, écrire ou s'adresser: A. Sinclair 6661 Lacroix, Ville Emard. 21-1

POELE à gaz à trois ronds, émaillé blanc, à échanger Marque McClary. Sad. 3746 Lafontaine, Mme Bourgeois. 21-1

TRAILLER à deux roues, solide, bien ferré, pour machine; servi une fois, échangerais en a-c sur automobile sedan ou qu'avez-vous à offrir. Ecrire à Eda Baril, Ste-Thérèse, Co. Terrebonne. 21-1

350 lbs de plomb en feuilles ou en bloc à échanger pour des outils ou autres choses, une offre? S'ad. à G. Chapdelaine, St-Ours, Co. Richelieu. 21-1

TROIS extincteurs chimiques et une machine à additionner. Qu'avez-vous à offrir. Dup. 6291. 22-1

TROC

PLANTS de fleurs vivaces, échangerais pour plant d'hydrangé paniculata, spirée van houtte, iris japonais, lis, en mai. Ida MacMahon, Bte 173, Rivière du Loup, P.Q. 21-1

STAND d'épicerie avec tiroirs et cases, balance Dayton. Qu'avez-vous ? L. Labissonnière, 2006 Dorchester Est. 22-1

CARABINE Steven 25, presque neuve, pour typewriter en bon ordre et de marque connue. Du. 0662. 22-1

GRAMOPHONE, chaufferette électrique, extra articles, changera pour machine à tricoter. 4657 Papineau. 22-1

ECHANGERA leçon de français, anglais, pour latin, espagnol ou allemand. 4657 Papineau. 22-1

BRULEUR à l'huile, haute qualité, fera échange avec un petit truck 1 tonne. 7700 Casgrain. 22-1

ECHANGERAIS: Encyclopédie de la Jeunesse ayant payé $52.00, 13 volumes pour radio. 2201 Valois. FR. 2408. 22-1

MODISTE échangerait robe grandeur 38 ou plus, pour n'importe quel ouvrage de couture. No 2201 Valois. FR. 2408. 22-4

LETTREUR, jeune homme disposerait de son temps pour faire enseignes et pancartes. Faites votre offre. S'ad. 4519 Brébeuf. 22-1

ELIMINATEUR de batterie B, haut-parleur magnétique, contre timbres usagés, toutes sortes. FR. 5902. 22-1

COUCHETTE et sleigh d'enfant, Victor Orthophonic à échanger pour petit radio ou moulin à coudre. 6541 Boyer. 22-1

POELE à bois et charbon, acier poli, réchaud et porte fourneau nickelés et émaillés blanc, water front, réservoir. Parfait ordre, pour combiné gaz et charbon émaillé. 4575 Delorimier. CH. 3236. 22-1

DEMANDE une personne de 15 ans ou plus, très honnête, pour travaux maison, petite famille. Retour, pension, chambre et vêtement, gardera plusieurs années. Ecrire à J. J. L., P.B. 157, S.-Ours, Co. Richelieu. 22-1

MOTEUR, 4 cylindres à échanger, qu'avez-vous. MA. 5553. 22-1

REPARAGE en brique. Qu'avez-vous à offrir. Alcide Léger, 4087 Evelyn, Verdun. 22-1

LOT N.-D.-G. échangera pour auto ou qu'avez-vous à offrir. FR. 9971. 22-1

TRAINE sauvage à échanger pour utilités, nourriture et vêtements. 1770 rue Savoie. 22-1

RADIO, 5 lampes, en parfait ordre à échanger pour miroir de salon, 3 faces. FI. 4068. 22-1

RADIO, 5 lampes en chêne fumé à échanger pour horloge Carillon. FI. 4068. 22-1

UNE centaine de romans de la collection "Roman Foyer", très morale, à échanger pour chandail de fantaisie en laine, ou contre romans. FRontenac 5913. 22-1

VENTES IMMOBILIERES

Des 10 ventes enregistrées hier, pour la somme totale de $70,803 on en compte 9 de $2,000 et plus. La vente la plus importante de $25,000, a été transigée dans le quartier Sainte-Anne, entre le shérif de Montréal et le Crédit Foncier Franco-Canadien, pour des immeubles sis rues Saint-Maurice et Saint-Henri.

Voici la liste des ventes:

Quartier Sainte-Anne.—Rues St-Maurice et St-Henri, lot No 1857 à 1859. Le Shérif de Montréal à Le Crédit Foncier Franco-Canadien, $25,000.—1933.

Cité de Verdun.—Rue Argyle, bât. 1075 à 1081, lot No 4673-198, ptie 399, terrain 40 x 90 pieds. Z. Gauthier à E. Ladouceur, $10,660. J. H. R. Mercier, notaire—1933.

Quartier Notre-Dame de Grâce.—Rue Kensington, bât. 4617, 4619, lots Nos 163-184, 163-183-2, terrain, 3,900 pieds en superficie. J. A. Lejour, es-qual, à J. A. Laferté, $8,000. L. Leroux, notaire—1933.

Rue Kensington, bât. No 168-180, 163-183-1, terrain 3,900. J. A. Lejour à J. H. Lebeuf, Limitée, $8,000. L. Leroux, notaire—1933.

Quartier Maisonneuve.—Rue St-Clément, bât. 1865 à 1873, lots Nos 1a-1592-2, 1598-1, terrain 30 x 100 pieds. L. Meloche à A. Lafortune, $6,000 et autres considérations. E. Rousseau, notaire—1933.

Quartier Ahuntsic.— Rue Fleury, bât. 1228-1230, lots Nos 226-316-1, 317-1, 318-5, 318-6, 7, 8, 316-4, 317-4. F. Larose à Dame C. Savard, $4,500 et autres considérations, I. Caisse, notaire—1933.

Quartier Saint-Henri.—Rue Notre-Dame Ouest, bât. 2612 à 2618, lot No 2378, terrain 30 x 110 pieds. Le Shérif de Montréal à N. J. E. Catudal, $2,600.—1933.

Cité de Westmount.—Chemin de la Côte St-Antoine, vacants, lot No ptie 208-3, terrain 50 x 206 pieds. Le Shérif de Montréal à La Succession S. Labonté, $2,000.—1933.

Quartier Rosemont.— 12ème Avenue, bât. 5960 à 5968, lots Nos 201-63, 64. Le Shérif de Montréal à Canada Permanent Mortgage Corporation, $2,000.—1933.

Quartier Ahuntsic.—Rue Sackville, bât. 10328, lots Nos 127-604 à 607, terrain 100 x 306 pieds. Le Shérif de Montréal à A. Chevalier, $1,607.—1933.

Rue DeLorimier, bât. 10430, lots Nos 164-473 à 477. J. Gilot à Dame G. Cuerrier, $1,400. J. B. Sigouin, notaire—1933.

Rue De Lorimier, bât. 10440, lots Nos 164-473 à 477. L. Lamarche à J. Gilot, $1,400. J. B. Sigouin, notaire—1933.

Rue Marquette, lots Nos 482-17, 482-50, terrain 25 x 80 pieds. Le Shérif de Montréal à A. Rivest, $1,550,—1933.

Ville LaSalle.—45ème Avenue, vacants, lots Nos 955-26, 36, terrain 50 x 92 pieds. D. Aubertin à A. Bérard, $1,300. J. H. R. Messier, notaire—1933.

Quartier Saint-Louis.—Rue Henri-Julien, bât. 3660, 3662, lot No 902-31, terrain 24 x 70 pieds. Le Shérif de Montréal à W. Dupuis, $1,605.—1933.

Quartier Saint-Michel.—Rue Alexandra et Jean-Talon, lots Nos 11-1671, 1672, terrain 50 x 80 pieds. Le Shérif de Montréal à N. Fournier, $1,000.—1933.

Quartier Notre-Dame de Grâce.—Rue Madison, vacant, lot No 162-145, terrain 25 x 106 pieds. Dame G. Bernier à Dame B. Lawton, $800. L. Léger, notaire—1933.

Rue Madison, vacant, lot No 162-146, terrain 25 x 106 pieds. Dame G. Bernier à Dame R. Lawton, $800. L. Léger, notaire—1933.

Quartier Saint-Henri. — Rue St-Charles, bât. 2706 à 2710, lot No ptie 2579, terrain 22 x 100 pieds. Le Shérif de Montréal à M. Zackon, $450,—1933.

Quartier Saint-Laurent.—Rue Hutcheson, lot No 44-107. J. Versailles à S. Cheff, $1.00 et autres considérations. J. A. H. Dequoy, notaire—1933.

Province de Québec.
District de Montréal.
No 269.

COUR SUPERIEURE

AVIS est par les présentes donné que la soussignée a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu George William Atkinson, en son vivant de la cité de Montréal, en la province de Québec, et de la cité de Vancouver, en la province de Colombie Anglaise.

Montréal, 16 mars, 1933.

DAME ETHEL MARY C. COLEBY.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Hilda Mary Falkenberg Gilmour, de la cité de Montréal dans le comté d'Hochelaga, en la province de Québec, femme mariée, s'adressera à la présente session du Parlement du Canada ou à la prochaine session d'icelui, pour l'adoption d'un Bill de Divorce d'avec son époux Kenneth Farquharson Gilmour, résidant en la cité de Westmount, en la province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 27ème jour de février, 1933.

MANN & MACKINNON,
132, rue St-Jacques ouest
Montréal,
Procureurs de la requérante.

HENDERSON HERRIDGE & GOWLING,
56, rue Sparks, Ottawa,
Agents des Procureurs.

Etablissement d'un tribunal à La Sarre

QUEBEC, 21. — Par ordre du cabinet provincial, une Cour de Commissaire sera établie dans la municipalité de La Sarre, Abitibi. Les commissaires seront MM. Donat Déry, J.-A. Huard et A. Saint-Arnaud.

Feu M. Edmond Robert

MARIEVILLE, 21. — (De notre correspondant). — M. J.-Edmond Robert, employé civil, est décédé subitement à sa résidence. Il était avantageusement connu dans le comté de Rouville.

Cité de Montréal

Expropriation de terrains situés dans la Ville Mont-Royal, requis pour le passage d'une conduite principale d'aqueduc.

La Cité de Montréal donne par les présentes avis public que le 24 mars 1933, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, elle présentera par le ministère de ses procureurs soussignés, à la Cour Supérieure, Division de Pratique, Chambre No 31 au Palais de Justice, à Montréal, Province de Québec, ou à aucun des Honorables Juges d'icelle, une requête demandant de fixer le jour où le président ou le président-suppléant de la Commission des Services Publics de la Province de Québec devra commencer les travaux à faire pour constater et évaluer la valeur réelle des immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous que la Cité de Montréal entend acquérir en vertu de l'article 421 et suivants de sa charte et les amendements pour l'expropriation de terrains situés dans la Ville Mont-Royal, requis pour le passage d'une conduite principale d'aqueduc; pour déterminer les dommages résultant de la dite expropriation; pour fixer et déterminer les prix et indemnités à être payés par la Cité pour l'acquisition des dits immeubles ou parties d'immeubles, pour les fins susdites, et demandant aussi de fixer le jour où il devra faire son rapport conformément à la loi.

Les terrains et parties de terrains à acquérir, tel que susdit, sont les suivants:—

Lots Nos 623-2318 et 623-2079 des Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse St. Laurent; le tout tel qu'indiqué au plan d'amélioration déposé au bureau de l'Inspecteur de la Cité.

ST. PIERRE, PARENT,
DAMPHOUSSE, BUTLER,
MENARD & CHOQUETTE,
Avocats de la Cité.

Hôtel de Ville, Montréal.
21 mars, 1933.

Cité de Montréal

Etablissement de lignes homologuées en vue de l'ouverture des rues Louvain, Pie XI, Legendre et Emile-Journault.

Avis est donné que le 12 avril 1933, à 10.30 heures de la matinée, nous présenterons à la Cour Supérieure du District de Montréal, Division de Pratique, Chambre No 31, une requête demandant l'établissement de lignes homologuées en vue de l'ouverture des rues Louvain, Pie XI, Legendre et Emile-Journault, tel qu'indiqué sur le plan de la Cité et portant le No L-111 St-Denis, lequel plan est visible à l'Hôtel de Ville, et duquel copie certifiée sera alors produite.

Hôtel de Ville, Montréal,
21 mars, 1933.

ST-PIERRE, PARENT,
DAMPHOUSSE, BUTLER,
MENARD & CHOQUETTE,
Avocats de la Cité.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Roy Baker's Garage No 2071, Peel, pour permission de maintenir un atelier de réparation d'autos sur le lot No 1460, subdivision 1?, Quartier St-Georges, No (arrière de) 2071, Peel.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Montréal, 21 mars 1933.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Les Croisés du Montserrat

Grand roman d'aventures et d'amour—Par Edouard Aujay

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

24 (Suite)

— Attendez, Harry, il y a mieux... De cette flotte, régulièrement inscrite au Lloyd, une seule unité a son port d'attache à Carthagène. C'est le "Dotesio II". Il est à quai. Nous irons le voir tout à l'heure si vous le désirez. Mais ce qu'il y a d'étrange dans l'histoire, c'est que ce vapeur a quitté le port à peu près à l'heure où le "Richard" saluait les forts de Gibraltar, et n'est rentré que trois jours plus tard. Qu'en dites-vous Harry?

— Que nous sommes sur la bonne piste, Don Sebastian. Où est-il ce bateau?

— Non loin d'ici... Ne voulez-vous pas vous réconforter un peu?

— Plus tard, Don Sebastian, plus tard...

Harry Post entraîna son compagnon. Le goût de la lutte s'était emparé de l'Anglais. Il avait hâte de sortir de l'hypothèse pour entrer dans la réalité.

Le simple nom jeté par Margaret lui avait indiqué que c'était là le départ de la piste. Pour rien au monde, il n'eût changé de route, et il était certain que celle-ci le conduirait à la victoire. Mais depuis le début de ses recherches, en dépit de ses certitudes, il piétinait.

La trouvaille de Don Sebastian commençait à donner un peu de vie à cette enquête qui, jusqu'ici, était dans les moyens de n'importe quel officier de police de province.

Ils longèrent les quais le long desquels reposaient les navires de guerre. Carthagène est, en effet, le premier port militaire espagnol. Les cuirassés, les torpilleurs et leurs satellites semblaient sans vie. Seule, la lumière bleue du poste de timonerie révélait la présence humaine sur ces maisons d'acier.

Enfin, Post et son collègue espagnol parvinrent au port marchand, encombré de navires de toute sorte et de toutes dimensions. Des chants venaient jusqu'à eux, partis des postes d'équipage où les matelots, en attendant l'appareillage, se divertissaient selon leurs goûts.

Un vigile se promenait le long des quais qui put renseigner les chercheurs.

Ils trouvèrent le "Dotesio II" au fond d'une petite darse, et le navire semblait abandonné. La passerelle, pourtant, était abattue. Ils montèrent sur le vapeur et leur arrivée fit se dresser le veilleur.

— Stop! Que venez-vous faire ici ?

—Calme-toi, répondit Don Sebastian. Nous ne te voulons pas de mal, et, au contraire tu auras une solide récompense si tu nous renseignes...

— Qui êtes-vous donc? demanda le matelot.

Avec une promptitude de décision qui impressionna le marin, Don Sebastian exhiba vaguement une carte de son portefeuille, et souffla:

— Police!... On ne nous entendra pas?

— Je suis seul ici... Le camarade qui garde le navire avec moi est à terre. Que puis-je faire pour vous?...

— Répondre à mes questions... Il y a longtemps que tu es sur ce bateau?

— Un an bientôt. La place est bonne... Nous ne naviguons presque jamais.

— Vous êtes sortis, pourtant, il y a une semaine?...

—C'est-à-dire que le navire est sorti, mais pas nous...

—Explique-toi !

—C'est bien simple: un beau matin, un type est venu ici...

Un type ? Qui ?... Son nom ?... Un Espagnol ?...

—Je ne le sais pas... Il avait des allures bizarres... Une brute, mais une brute polie. Oui, un Espagnol. Il m'a montré un ordre du patron d'avoir à lui remettre le navire. Je n'avais qu'à m'exécuter. Il nous a payés et nous sommes partis... C'est tout ce que je fais...

—Attends !... Le navire est sorti du port ?

—Oui, trois ou quatre jours après que nous avions été congédiés.

—Avec quelle cargaison ?

—Rien du tout... Du lest, du charbon...

—Et l'équipage ? Car il a bien fallu un équipage !

—Je ne le connais pas davantage. Le capitaine l'avait recruté ici, je crois.

—Comment es-tu revenu sur le navire ?

—En me payant, le nouveau capitaine m'avait dit de me représenter dans une semaine, et qu'alors, si j'étais toujours libre, il me reprendrait. J'ai guetté son retour, et il m'a engagé.

—Et la cargaison, au retour ?

—La même qu'au départ, c'est-à-dire rien du tout.

—Tu es certain de cela, il n'y avait vraiment rien ?

—Rien du tout, je vous l'affirme.

—Et tu es certain de ne pas connaître le capitaine ni aucun membre de l'équipage ?

—Si je les rencontrais, je les reconnaîtrais probablement. Mais je ne les avais jamais vus avant qu'ils viennent sur le bateau.

—Sais-tu où ils sont allés, pendant ces trois jours ?

—Pas du tout, et je vous dirai que j'ai été un peu étonné de ce voyage... En tout cas, ils ont dû essuyer la tempête du 25 qui a fait bien des dégâts en mer, car nous avons trouvé du sel un peu partout. Ils ont embarqué de l'eau autant qu'ils ont voulu.

—Et pas une avarie, pas un accroc aux machines ?

—Je n'ai rien vu. Le navire était en bon état.

—C'est bien, dit Don Sebastian. Je crois que tu nous as dit la vérité, et c'est tant mieux pour toi... Voilà cent pesetas pour ta récompense... Et maintenant, une recommandation: tiens ta langue, tu entends ? Tu sais qui nous sommes. Si tu bavardes, nous te retrouverons ! Personne, pas même Dotesio, ne doit savoir que nous sommes venus ici ! Est-ce compris ?

—Bien compris, "senores".

Ainsi, peu à peu, la vérité cheminait. Harry Post et son compagnon possédaient pour leur enquête un élément important. Le "Dotesio II", avec un équipage spécialement recruté, était sorti pendant trois jours pour une croisière mystérieuse.

M. Post, en regagnant l'hôtel, étudiait les données de ce problème compliqué à de multiples inconnues. Presque certainement, le vapeur avait tenu un rôle dans la disparition du "Richard". Mais lequel ?

Pendant l'interrogatoire que Don Sebastian avait fait subir au matelot, il avait examiné, le rafiot. Si peu armé que soit un pétrolier, il offre pourtant de sérieux moyens de défense contre un navire du genre du "Dotesio" qui ne l'était pas du tout !

Comment admettre, alors, que le petit bâtiment de guerre ait pu se mettre à la merci du pirate ?

Comment accepter qu'il se fût rendu sans avoir combattu ni avoir demandé du secours ?

Et enfin, en supposant que le "Richard", réduit à l'impuissance, ait capitulé, qu'en était-il advenu? Dans quel port l'avait-il conduit? La mer, à cette époque de l'année, surtout, est très fréquentée. On ne dissimule pas un pétrolier comme une barque de contrebandiers !

Harry Post résuma ses réflexions en quelques mots sur lesquels Don Sebastian se déclara d'accord :

—Et maintenant, dit-il, c'est Dotesio lui-même qui nous conduira vers la solution.

A continuer demain.

TEMPÉRATURE

NEIGE OU AVERSES LOCALES

TORONTO, 21 mars. — (Presse canadienne). La dépression qui couvrait l'Indiana hier matin s'est transportée au Michigan. Son intensité croît. Une autre s'est formée sur le milieu de la côte de l'Atlantique et provoque des vents violents et de la neige ou de la pluie dans Ontario, Québec et le district de la baie de Fundy. Un peu de pluie et de neige dans la Saskatchewan et l'Alberta.

Pronostics:

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Vents est, pluie ou grésil. Mercredi, nuageux et encore incertain, neige ou averses locales.

Nord-ouest de Québec et lac Saint-Jean: Vents est et sud-est, neige aujourd'hui et une partie de mercredi.

Bas Saint-Laurent: Vents forts est, neige et grésil. Mercredi, nuageux et encore incertain, un peu de neige ou de pluie.

Golfe: Vents forts est, un peu de neige ce soir et mercredi.

Rive nord: Vents modérés, beau. Mercredi, vents est à nord-est, nuageux et probablement un peu de neige, surtout dans la partie ouest.

DECES

RVD J. A. BONIN. — A l'Hôtel-Dieu, le 19 mars courant, à l'âge de 66 ans, 6 mois et 27 jours est décédé le Rvd J. A. Bonin, curé de St-Pie.

Les funérailles auront lieu à St-Pie, Co. Bagot, jeudi le 23 courant, à 9.30 hrs, à l'église St-Pie de Bagot, et l'inhumation au cimetière de St-Pie de Bagot.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21-3

CARTIER — A Acton Vale, le 20 courant à l'âge de 76 ans est décédé Jean-Baptiste Cartier, époux de feu Elzire Laforce.

Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant à Acton Vale à 9 hrs.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 22-1

GODIN—A Outremont, le 19 mars 1933, à l'âge de 68 ans, 6 mois, est décédé Eugène H. Godin, C.R.

Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 644 Boulevard Dollard à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 8 h. 45. L'inhumation aura lieu à Trois-Rivières.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21-2

PIGEON — A Ville LaSalle, le 19 mars 1933, à l'âge de 74 ans, 8 mois, est décédée Dame veuve Napoléon Pigeon, née Euphrasie Delisle.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 h. 30 à Saint-Nazaire. 22-2

DICTATURE

(Suite de la 1ère page)

avril 1937 autoriserait son gouvernement à faire des lois même contraires à la constitution. Elle supprimerait le Reichstag et le Reichsrat.

Le gouvernement serait seul responsable de la conclusion des traités étrangers.

BOURSE FERMEE

L'adoption de cette loi ne fait pas de doute. L'expulsion des 81 députés communistes donne aux fascistes une majorité absolue même sans l'appui des 52 députés nationalistes.

La bourse de Berlin est fermée. La foule a fait un accueil triomphal à Hindenburg et à Hitler. Le Président assista à l'office protestant dans l'église Nikolai, ainsi que le capitaine Goering et les autres ministres protestants.

Le chancelier, le vice-chancelier von Papen et l'ex-chancelier Heinrich Brüning assistent à la cérémonie catholique dans l'église paroissiale voisine.

Les députés socialistes étaient absents.

On a perquisitionné hier dans la maison du savant Einstein à Caputh, près de Berlin.

HOSTILITE JUIVE

JERUSALEM, 21 mars. — L'opinion juive s'est grandement émue ici à la suite de l'apparition du drapeau nazi sur les bureaux du consulat allemand à Jérusalem et à Tel Aviv. Par crainte de manifestation hostile, on a dû entourer ces consulats de protections extraordinaires. Le ressentiment des Juifs contre le régime hitlérien est très marqué.

LE GOUVERNEMENT

(Suite de la 1ère page)

LA REPONSE

L'Honorable M. Bennett: "Le gouvernement ne peut dire avec certitude que cette quantité de beurre de la Nouvelle-Zélande est présentement en haute mer à destination du Canada. Mais il a été informé qu'une quantité assez considérable de beurre est en route pour notre pays.

"En vertu du traité de commerce que nous avons signé avec la Nouvelle-Zélande le gouvernement peut prendre les mesures qu'il jugera opportunes.

L'Honorable M. Lapointe: "Le beurre d'une nation-soeur."

M. Bennett: "Mon honorable ami fait allusion aux nations-soeurs. Nous avons un traité avec la Nouvelle-Zélande mais nous avons eu la prévoyance de prendre des dispositions pour parer aux éventualités."

"Ces dispositions nous les prendrons au besoin."

L'Honorable W. D. Euler, ancien ministre du revenu national: "Quelles dispositions."

REGULIER

M. Bennett: "Nous appliquerons la clause IV.

En vertu de cette clause IV, le gouvernement canadien peut augmenter le tarif sur certaines marchandises importées quand il se rend compte que notre marché est inondé par ces importations. Et cette augmentation n'est pas considérée une violation du traité."

La réponse de M. Bennett laisse clairement entendre que le gouvernement canadien prendra des mesures immédiates pour empêcher l'envahissement de notre marché par le beurre néo-zélandais.

L'HON. M. RHODES PRESENTE SON BUDGET AUX COMMUNES

(Suite de la 1ère page)

ce et de remboursement, on a prélevé un total de $267,000,000. Il est intéressant de noter en passant, que l'on a réussi à obtenir plus de $15,000,000 d'emprunts canadiens, sur le marché londonien, 3 provinces et deux municipalités vendant leur première émissions de sterling depuis 1914.

"La lugubre main des dépenses effrénées du passé et des emprunts pèse encore fortement sur les institutions publiques. Tandis que les revenus continuent à baisser, les charges des dettes persistent et augmentent, brûlant une proportion sans cesse grandissante des revenus courants. Le problème des charges d'intérêts est actuellement à l'étude au comité bancaire et financier de cette Chambre.

"Sans empiéter sur son terrain, permettez-moi de vous dire que la politique de ce gouvernement est de garder aussi faibles que possible les charges d'intérêts en maintenant ces politiques financières qui peuvent nous permettre d'obtenir de nouveaux fonds et convertir les emprunts échus sur une base des plus économiques.

"Au moment propice, nous offrirons au public canadien un emprunt de conversion. Mais il sera sur une base donnant raison à la confiance des spéculateurs et ne répudiera en aucune manière les contrats existants. Dans ces conditions, l'émission peut être faite, croit-on, à un taux qui procurera une économie substantielle à la trésorerie publique.

"Puis-je aussi référer, ici, à une question depuis un certain temps débattue dans la presse sur le mouvement de la part des banques et autres institutions financières visant à réduire le taux d'intérêts sur les dépôts d'épargne. A mon avis, cette réduction est nécessaire si on prend le moyen de réduire le taux d'intérêt pour les prêts bancaires, sur les hypothèques et les obligations à longue échéance, à un niveau où le redressement économique sera effectivement stimulé.

"Je ne m'étendrai pas sur l'allègement que cela procurerait au fardeau de financement chez les corps publics, en permettant de prélever des fonds à un moindre taux. A ce sujet, le gouvernement est prêt à coopérer en réduisant l'intérêt payé sur les dépôts d'épargne postaux.

"Finalement je veux souligner la contribution des banques à charte au financement ordonné de notre vie économique. Sous la pression de la tempête économique la plus rigoureuse dont fasse mention l'histoire, notre système bancaire a maintenu sa position enviable, rencontrant toute demande du public et sauvegardant sa confiance.

"On a présenté un bill dans cette Chambre dans le but d'étendre au premier juillet 1934 les chartes des banques. Avant cette date cependant, la révision périodique de la loi des banques aura eu lieu.

Parlant à cette Chambre, il y a plus d'un an, le très honorable premier ministre souleva la question de l'opportunité de créer une banque centrale au Canada. Durant ces récents mois, la question a été vivement débattue. On doit reconnaître que le projet est hautement technique et que l'on devrait en venir à une décision qu'après une enquête approfondie sur tous les aspects du problème.

"Le gouvernement se propose donc de nommer une commission royale pour étudier l'organisation et le travail de tout notre système bancaire et monétaire, pour considérer les arguments pour et contre l'institution d'une banque centrale et pour faire des recommandations touchant la révision ou la supplémentation de la législation actuelle bancaire et monétaire.

"Néanmoins, le fait qu'une nation comme le Canada est en mesure de rencontrer ses obligations extérieures sans péricliter, est très encourageant en vue du redressement futur. Notre structure financière continue d'être intacte et notre crédit reste ferme sur les marchés universels.

"Au Canada comme ailleurs, la baisse continue de l'activité financière et des prix des matières premières a eu pour inévitable effet de diminuer les revenus publics. Ceci vient surtout des impots où le pays puisse 80 p. c. de ces revenus totaux.

"Pour les plus importantes sources de revenus, l'impôt sur le revenu seul rapportera la somme prévue, une fois l'année fiscale terminée le 31 courant. Les recettes approcheront $62,000,000 contre un total prévu de $60,000,000 et un rendement de $61,255,000 l'année fiscale précédente.

"Les droits de douane sont encore au premier rang des sources de revenus du gouvernement, mais son rendement de $72,000,000 pour 1932-33 est substantiellement au-dessous du montant de l'année précédente.

"Vu l'augmentation du taux de quatre à six pour cent, la taxe de vente vient en troisième place, encore une fois, dans la liste des revenus. Bien que le taux le plus élevé n'ait pas été en vigueur durant toute l'année, on croit que le revirement excédera $58,000,000 et approchant le montant de l'impôt sur le revenu et les droits de douanes. Si nous ajoutons la taxe de vente, celle d'accise et diverses autres prévues par la loi du revenu spécial de guerre, nous obtenons un total approximatif de $85,432,000 pour plus de 33 p. c. du rendement global de l'impôt.

"Le tableau suivant donne un relevé comparatif des revenus prévus des impôts pour l'année fiscale se terminant actuellement et les trois années précédentes.

	1929-30	1930-31	1931-32	1932-33
Droits de douanes (importa.)	$179,430,000	$131,209,000	$104,133,000	$72,081,000
Droits d'accise	$ 65,036,000	$ 67,747,000	$ 48,655,000	$38,594,000
Revenus de la taxe de guerre				
Banques	$ 1,408,000	$ 1,429,000	$ 1,390,000	$ 1,350,000
Compagnies de prêts et de fiducie:				
Cies d'assur.	$ 74,000	$ 74,000	$ 12,000	$ 805,000
Arrérages Profits	$ 173,000	$ 344,000	$ 3,000	
Impôt sur le revenu	$ 69,021,000	$ 71,048,000	$ 61,255,000	$ 62,000
Taxe de ventes	$ 44,859,000	$ 20,784,000	$ 41,734,000	$58,757,000
Importations de manufacturiers: Transport, timbres, taxes, etc.	$ 18,550,000	$ 13,951,000	$ 17,872,000	$24,520,000
Rev. totaux	$378,551,000	$296,276,000	$275,054,000	$258,107,000

"Les divers services publics rapporteront la somme de $52,709,932, croit-on. Ce total est un peu plus élevé que celui de l'année précédente.

"La principale source de cet ensemble est le ministère des postes qui, prévoit-on, donnera $31,129,243, un peu moins que les prévisions et que le total de 1931-32. D'un autre côté les dépenses du service des postes ont été rapidement réduites avec le résultat que le déficit de $2,214,000 en 1931-32 a été changé en un revenu net d'environ $567,000 pour l'année courante.

"Le second item des revenus des services publics est l'intérêt sur les placements, représentant l'intérêt sur les avances aux commissions de havres, provinces, etc., et incluant le paiement régulier de la Roumanie sur son prêt. Le total cette année excédera $11,500,000 contre $9,330,125 l'an dernier. Dans ce total croissant est compris le paiement de $807,000 par les banques à charte sur l'intérêt des avances faites selon la loi de finance. Le paiement de l'an dernier était de $360,247.

"Voici un tableau comparatif de revenus autres que les taxes pour 1929-30, 1931-32 et ce qu'on prévoit pour 1932-33.

Revenus autres que les taxes	1929-30	1931-32	Estimations 1932-33
Loi canadienne du grain	$ 2,0447,207	$ 1,484,826	$ 1,437,493
Gazette du Canada	93,890	73,530	74,000
Canaux	1,043,647	976,845	806,200
Casuel	$ 4,300,710	$ 4,286,745	$ 4,360,454
Revenu provenant des Chinois	14,345	10,049	9,800
Terrains fédéraux	4,139,104	485,364	453,500
Electricité	546,957	402,189	299,797
Amendes et contrefaçons	748,343	233,512	208,886
Pêcheries	110,724	40,519	37,725
Inspection du gaz	100,763	81,359	81,627
Inspection de l'assurance	138,780	149,902	159,918
Int. sur placements	13,518,205	9,330,125	11,506,694
Marine	184,637	191,905	178,557
Fonds des marins	209,322	184,485	185,646
Collège militaire	19,820	20,045	20,116
Pensions militaires	158,881	163,220	156,676
Terrains	30,277	14,250	15,000
Droits d'auteurs et brevets	574,918	525,248	558,882
Pénitenciers	181,024	166,111	101,838
Escompte, prime et échange	458,390		301,108
Travaux publics	408,151	280,591	214,781
Pensions à la police fédéral	8,471	14,787	9,703
Fonds de retraite	6		
Poids et mesures	407,248	406,529	402,285
Total des revenus autres que taxes	$62,787,204	$51,757,161	$52,709,932

"En ajoutant les revenus spéciaux, à la taxe et les services publics on obtient le grand total de $315,290,000 ce qui représente $18,549,000 de moins que le chiffre de l'année précédente.

Voici un tableau comparatif des revenus pour les dernières cinq années fiscales:

	1928-29	1929-30	1930-31	1931-32	Prévisions 1932-33
	$	$	$	$	$
Revenus de taxes	395,921,000	378,551,000	296,276,000	275,054,000	258,107,000
Autre revenu	59,476,000	62,787,000	53,291,000	51,757,000	52,710,000
Fond consolidé					
Recettes	455,397,000	441,328,000	349,567,000	326,811,000	310,817,000
Recettes spéciales	5,478,000	4,771,000	6,622,000	7,028,000	4,473,000
Grand total	460,875,000	446,109,000	356,189,000	333,839,000	316,290,000

"Les déboursés ordinaires pour l'année seront, prévoit-on, de $364,425,000, ce qui représente $8,080,000 de moins que le chiffre de 1931-32. Ce montant dépasse de $130,000 l'estimé. L'augmentation doit être considérée à la lumière du fait qu'après l'estimé budgétaire, on passa d'autres estimés supplémentaires, se totalisant à $7,644,000. Grâce à un contrôle rigide des dépenses, il a été possible d'effectuer une économie de plus de $12,000,000 sur les sommes votées par le parlement.

"Durant l'année fiscale, les dépenses pour les primes, l'échange et l'escompte se totaliseront, croit-on, à $8,000,600. De ce montant $7,962,000 représentent la prime payée sur l'or acheté par l'hôtel de la monnaie. La balance représente l'échange sur des item divers. Cette dépense a été plus que compensée par les revenus de crédits, se chiffrant à $8,301,000, résultant de la vente de fonds new-yorkais, achetés pour rencontrer les exigences londoniennes, et l'escompte sur les valeurs sterling achetées en bas du pair pour le fonds d'amortissement. Ceci réalise donc un revenu net pour l'année, de $301,000.

"Le montant voté pour dépense de capital a été de $9,678,100 dont $9,123,000 sera dépensé. L'an dernier les déboursés de capital se chiffraient à $16,980,000 et pour l'année 1930-31, à $28,222,000.

"Voici un tableau comparatif des dépenses de capital pour les derniers cinq ans, divisées en trois parties:

	1928-29	1929-30	1930-31	1931-32	Approximatif 1932-33
	$	$	$	$	$
Canaux	13,164,000	9,324,000	9,842,000	3,299,000	3,128,000
Chemins de fer	6,302,000	6,663,000	6,371,000	6,242,000	1,582,000
Travaux publics	3,343,000	6,574,000	12,009,000	7,439,000	4,412,000
Total	22,809,000	22,561,000	28,222,000	16,980,000	9,123,000

"Les dépenses spéciales, croit-on, se chiffreront à $42,483,000. Ceci représente une réduction de $12,993,000 sur le total précédent.

"Les deux principaux item de cette classification sont la prime du blé et le secours direct. Le revirement du premier, payé durant l'année fiscale, fut de $1,826,200, formant un total à ce sujet de $12,734,689, beaucoup plus que l'attente, vu la proportion importante de la récolte de 1931, plus considérable qu'on ne le soupçonnait.

"Au tableau des secours directs, la dépense totale durant l'année sera de $35,603,000, montant plus élevé que la somme annuelle de secours, cela dû au fait que l'on a reporté de l'année précédente, une importante dépense touchant la part du gouvernement dans le coût des travaux de secours. Les comptes nous sont parvenus pour paiement, quelque temps après les dépenses actuelles défrayées par les provinces et les municipalités.

"La dépense totale peut se résumer comme suit:

Travaux publics	$12,531,100
Secours directs (y compris la comm. de secours de la Saskatchewan $4,600,000)	19,630,280
Autres déboursés, surtout projets fédéraux	3,441,620
	$35,603,000

"Un tableau comparatif faisant voir les dépenses spéciales durant les trois derniers exercices fiscaux suit: (ajouter mentalement trois zéros à ces chiffres).

	1930-31	1931-32	Approximations 1932-33
	$	$	$
Ajustement de réclamations de guerre	110	91	72
Coût d'émission d'emp.	193	1,350	1,551
Autres fardeaux	2,955	3,500	3,165
Réclamations d'accidents de travail	500	1,331	266
Secours aux chômrs '30	4,432	13,190	553
Secours aux chômrs '31	25,106		17,730
Acpt du secours '32			17,750
Prime du blé		10,908	1,826
Réductions des prêts aux soldats colons	8,599		
Total	$16,789	55,476	42,483

Les prêts du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux, selon la loi du secours, après avoir tenu compte des remboursements courants, se totalisèrent à $17,489,725. Les prêts, reportés de l'année fiscale précédente, se chiffraient à $22,544,422, dont $2,000,000 furent remboursés en 1932-33. Il reste donc, à présent, la somme de $38,034,147.

"Deux provinces, le Manitoba et la Colombie anglaise, reçurent une aide temporaire, dans le but de rencontrer leurs échéances à New-York, assurance ayant été donnée que les prêts effectués par le Dominion seraient remboursés par des émissions de remboursement au Canada. Une partie de ces emprunts fut payée, tout comme $2,000,000 par la Colombie anglaise touchant un emprunt similaire fait l'année précédente. Le fait est que les prêts, en vue d'aider les provinces à rencontrer leurs échéances newyorkaises, augmentèrent durant l'année, de $506,716.

"Les provinces des prairies, au printemps de 1932, reçurent l'assistance sous forme de prêts pour achat de graines de semaine et exploitation agricole pour les cultivateurs dont les terrains avaient souffert de sécheresse et le gouvernement fédéral coopéra dans cette situation urgente, en prêtant aux provinces le montant requis, se chiffrant à $6,740,000, dont $630,000 ont été remboursés. Il y a donc actuellement $6,110,000 en souffrance.

"Les prêts dans les autres buts provinciaux, principalement pour financer les travaux publics et les dépenses de secours directs se chiffrèrent à $8,873,009, dont $6,500,000 ont été assignés au financement des parts provinciales et municipales du coût des travaux publics, selon le programme de secours de 1931, dont la provision s'étend sur le présent exercice fiscal.

"Dans tous ces cas, le gouvernement fédéral n'a accordé des prêts seulement après avoir été chaleureusement pressé par les gouvernements des provinces intéressées, et comme mesure passagère, jusqu'à ce que ces provinces, sujettes au rajustement de leur budget, puissent avoir le loisir nécessaire d'organiser le propre financement de leurs obligations.

"Les prêts aux provinces de l'ouest, couvrant les obligations échues à New-York, prêts destinés à assister les cultivateurs dans leurs achats de semences ainsi que pour les travaux publics et secours directs, en 1932-33, se chiffraient comme suit: Manitoba, $4,956,710; Saskatchewan, $7,724,338; Alberta, $1,840,000 et Colombie anglaise $2,968,677; total $17,489,725. Les prêts nets de 1931-31 sont de $20,544,422. Le grand total non payé est de $38,034,147.

"Au titre de Canadian National Steamships on a prévu à l'opération du service des Antilles et de la marine marchande du gouvernement canadien. On a constaté une amélioration dans l'exploitation de la ligne des Antilles en 1932. Le revirement liquide de la trésorerie fédérale, couvrant les opérations de l'exercice fut de $753,716. En 1931, le total était de $916,568. Cependant, comme la somme de $161,444, perte de 1931, ne fut votée qu'au commencement de l'exercice fiscal courant, nos comptes pour 1932-33 montreront un total de prêts de $915,164 à "Canadian National Steamships", service des Antilles.

"Les opérations de la marine marchande du gouvernement canadien ont été sujettes à quelque baisse et on vendit treize vaisseaux non en service durant l'année écoulée. La trésorerie du Dominion combla la somme de $326,613, perte d'exploitation de 1932, mais, de l'autre côté, elle reçut de la compagnie $2,624,000 sur les avances des années précédentes. De ce dernier montant, $600,000 représentaient le capital d'exploitation libéré par suite de la baisse du prix de matières premières et la réduction de la flotte les travaux de construction. Ces diminuée, et $2,000,000, surplus transféré du fonds d'assurance de la compagnie.

"En prenant ces remboursements en considération, les comptes pour l'année montreront un crédit, sous la classification "Canadian National Steamships", de $1,383,000.

"Les autres avances non actives comprenaient $500,000 à la Commission du havre de Québec, $2,447,000 au Pacifique Canadien, dans le but de permettre à la compagnie de garder ses usines ouvertes, et continuer son embauchage, et $395,000 au déficit du pont de la Commission du havre de Montréal. Les exigences nettes pour les prêts et avances inactives seront donc de $1,959,000. Les chiffres pour ces derniers quatre exercices étaient de: 1928-29, $13,646,000; 1929-30, $8,262,000; 1930-31, $5,488,000 et 1931-32, $3,112,000.

"Groupant ensemble les dépenses de 1932-33, dans le tableau comparatif suivant, on observera que le total des dépenses gouvernementales se chiffraient à $417,990,000 contre $448,073,000 en 1931-32, soit une réduction de $30,000,000.

APPROXIMATION

	1928-29	1929-30	1930-31	1931-32	1932-33
Dépenses ordinaires:	$350,886,000	$357,707,000	$389,539,000	$372,505,000	$361,425,000
Dépenses de capital:	22,809,000	22,561,000	$ 28,222,000	16,980,000	9,123,000
Dépenses spéciales:	2,187,000	9,839,000	$ 16,789,000	55,476,000	42,483,000
Prêts et avances non actifs:	13,646,000	8,262,000	$ 5,488,000	3,112,000	1,959,000
	$389,528,000	$398,369,000	$440,038,000	$448,073,000	$417,990,000

"Tout l'argent requis pour le National Canadien en 1932, a été fourni par la trésorerie du Dominion.

"En considérant l'ensemble du réseau, les revenus bruts d'exploitation baissèrent de 19 pour cent, soit plus de $39,000,000, comparativement à l'année précédente. Sans tenir compte que la direction fit parallèle à ce chiffre en diminuant les dépenses d'exploitation de $44,000,000, le résultat financier net de l'année, après avoir pris soin des charges fixes dues au public et la prime de l'échange, fut un peu plus favorable qu'en 1931. Le fédéral dut fournir en liquide la somme de $60,058,506 pour les déficits, contre $60,968,438 l'année antérieure.

Ces chiffres comprennent tout le réseau, y inclus les lignes de l'Est, et excluent l'intérêt de $35,500,000 sur les comptes des chemins de fer non payés et sur les prêts du gouvernement à la compagnie.

"Outre la provision pour les déficits, on doit aussi fournir des sommes liquides pour les fonds d'amortissement de la dette et les dépenses de capital. Les premiers évidemment sont fixes et incontrôlables. Les dépenses de capital, toutefois, ont été réduites au minimum. En 1932 elles se totalisèrent à $799,158 contre $34,373,262 en 1931.

"Du total de $72,367,842, requis par les chemins de fer en 1932, $4,231,997 furent obtenus des fonds du capital d'exploitation de la compagnie; le solde de ..68,135,845 a été fourni par le gouvernement: $6,635,845 pour le paiement du déficit sur les lignes de l'est comme une charge de fonds de revenu consolidé, et $61,500,000 par un prêt à la compagnie d'après les lois de financement et de garantie du National Canadien, adoptées à la dernière session. Tout le montant autorisé fut payé.

"Une des recommandations de la Commission royale des chemins de fer et du transport, qu'applique actuellement la législature en session, est que les sommes requises pour rencontrer les déficits, soient votées annuellement par le parlement. Pour remplir cette recommandation le gouvernement a soumis une estimation de $53,422,666 soit le déficit de revenus du réseau durant 1932 (non compris le déficit pour les lignes de l'est, déjà voté par le parlement). Ce montant, crédité en regard des prêts de $61,500,000 mentionnés plus haut, laisse un solde de dette à l'endroit du gouvernement de $8,077,339, qui va continuer à être une dette portant intérêt, représentant comme elle le fait une dépense au compte du capital et de la réduction de la dette.

"En autant que les comptes de la compagnie ferroviaire sont concernés, l'ultime disposition des avances gouvernementales, antérieures à l'année 1932, représentant en partie des pertes et des dépenses de capital, sera réglée par l'action du comité fiduciaire projeté, à qui l'on conférait le contrôle et la direction du chemin de fer. La Commission royale a recomandé que la question de la structure du capital absorbe, dès le début, l'attention du bureau fiduciaire. On comprend cependant, qu'autant que sont concernés les comptes gouvernementaux, l'effet de considérer ces avances au chemin de fer comme actif inactif, a été donné pour les absorber complètement dans la dette du gouvernement.

"Le 31 mars 1933, la dette fondée du National Canadien envers le public se totalisera à environ $1,263,000,000. Elle fut réduite de $11,000,000 durant l'année écoulée. De ce montant, $965,000,000 portent la garantie du Dominion.

"Les avances aux Commissions de havres se totalisèrent à $6,557,000, soit une baisse considérable sur l'exercice dernier, alors que les prêts se chiffraient à audelà de $14,000,000. En majeure partie, cette somme représente le coût de capital des développements de ports inaugurés il y a quelques années. Le tableau sur les avances de 1932-33 et les quatre exercices précédents, et les avances totales à date, est comme suit:

	1928-29	1929-30	1930-31	1931-32	Approximation 1932-33
Chicoutimi	$ 500,000	$ 815 ,000	$ 846,000	$ 465,000	$ 324,000
Halifax	30,000	1,272 ,000	4,539,000	2,752,000	1,023,000
Montréal (constr.)	1,370,000	4,336 ,000	2,291,000	1,412,000	614,000
Montréal (Pont)			170,000	534,000	395,000
New-Westminster				149,000	56,000
Québec	2,858,000	2,821 ,000	3,491,000	1,379,000	500,000
Saint-Jean	602,000	1,711 ,000	1,094,000	5,764,000	2,581,000
Trois-Rivières		136 ,000	1,544,000	747,000	255,000
Vancouver	1,596,000	345 ,000	2,802,000	809,000	909,000
	$6,986,000	11,436 000	$15,777,000	$14,051,000	$6,657,000

Avances à date:	
Chicoutimi	$ 2,950,000
Halifax	8,616,000
Montréal (Havre)	58,003,000
Montréal (Pont)	1,099,000
New-Westminster	245,000
Québec	26,309,000
St-Jean, (Port)	11,752,000
Trois-Rivières	2,682,000
Vancouver	22,326,000
	$133,982,000

"Pour ce qui concerne les commissions de Chicoutimi, Trois-Rivières, Halifax et St-Jean, on propose de transférer immédiatement des avances se totalisant à $26,000,000, à la catégorie inactive, attendu que la position financière de ces commissions est satisfaisante.

Payable à Londres	311,663,136.39
Total	$2,715,910,607.24
Moins obligations et titres des prêts mentionnés plus hauts considérés comme fond d'amortissements	66,001,724.51
	$2,649,908,882.73

"Le dominion a continué à acheter au pair les obligations à cinq pour cent de la Commission des prêts agricoles au montant requis par l'emprunt. Les obligations achetées se chiffraient à $850,000 et une souscription de $70,650 fut faite en capital-actions. Le capital fourni par la trésorerie fédérale pour l'exploitation du bureau se totalise actuellement à $8,137,115 divisé comme suit:

Capital	$5,050,000
Achat d'obligations	2,650,000
Achat capital-actions	437,115
	18,137,115

"Ayant présenté les revenus et dépenses sous leur propre classification, nous sommes à présent en mesure d'indiquer les résultats nets de la finance du Dominion pour l'exercice. Il faut encore établir quelques rajustements de moindre importance mais les chiffres donnés approchent de très près, croit-on, les balances finales pour l'année.

"Les dépenses se totalisant à $364,425,000 et les revenus à $310,817,000 le déficit de compte ordinaire est de $53,608,000.

"Quand on a présenté le budget l'an dernier, on croyait que les taxes proposées augmenteraient les revenus dans une telle proportion qu'il y aurait au moins un excédent du budget au compte ordinaire. La dépense actuelle, comme on peut le voir, a approché l'estimation. L'explication du déficit au compte ordinaire repose donc dans l'écart entre les revenus actuels et prévus, conséquence de la chute des prix et la diminution de l'activité financière.

"Les dépenses spéciales, y compris la somme de $37,400,000 en secours directs et primes de blé, se chiffrent à $42,483,000. Si l'on soustrait de ce montant la somme de $4,473,000 de revenus spéciaux il reste un solde de dépenses spéciales, non compensées par les recettes, de $38,010,000. Outre ces chiffres, existent des déboursés de capital de $9,123,000, des prêts nets et des avances inactives de $1,959,000. L'augmentation conséquente de la dette pour opérations gouvernementales, à l'exercice est de $102,700,000 contre le chiffre correspondant de l'exercice précédent de $114,234,000.

"Pour donner suite à l'assimilation dans nos comptes, du déficit du National canadien, l'augmentation de la dette de $102,700,000, sur les opérations du gouvernement, sera haussée, comme nous l'avons mentionné, par l'addition de la charge spéciale de $53,423,000 résultant en une addition totale de la dette, après avoir pris en considération les opérations de l'exercice tant chez le gouvernement que chez le réseau, de $156,122,000.

"Dans le bilan, on donnera aussi suite au transfert de l'actif de $41,000,000 des avances au National Canadien, durant 1931-32, et de $26,000,000 de prêts aux Commissions de havres, tous comme nous l'avons mentionné.

"Le Dominion a été capable de rencontrer les exigences financières durant l'année, y compris la provision pour les titres échus et le financement du National Canadien.

"Les obligations directes du Dominion sous forme de dette non échue, sont ainsi réparties:

Payables au Canada	$2,013,201,570.95
Payables au Canada et à N.-York	91,040,900.00
Payables à N.-York	300,000,000.00
Payables à Londres	311,668,136.39
	$2,649,908,882.73
Intérêt annuel	$127,239,499.13

"L'exposé statistique de la position financière du Dominion est terminé. L'énumération de l'actif et du passif a été fait, selon les chiffres couvrant l'exercice se terminant le 31 courant. Le passif global est de $2,990,315,000. Après avoir déduit de ce montant l'actif actif, composé de balances liquides, réserves spéciales, actif courant et producteur d'impôt, se totalisant à $391,226,000, la dette nette se chiffre à $2,599,089,000".

Quelques points du discours

OTTAWA, 21. (Presse canadienne).—Voici quelques-uns des principaux passages du discours du budget prononcé par l'honorable M. E. N. Rhodes, à la Chambre des Communes, cet après-midi:

"Je veux me garder d'une interprétation trop sombre de la situation actuelle... les événements changent rapidement, poussés par la force des nécessités économiques. Sur ce fait peut reposer la base d'un plus grand degré d'optimisme que celui qui a existé depuis plusieurs mois.

"Les estimés courants indiquent que les exportations de marchandises, or et services, sont suffisantes pour contrebalancer les charges payables à l'étranger et laisser une balance substantielle pour des paiements sur le principal au compte des dettes extérieures".

"Le résultat inévitable de l'inflation serait la dépréciation de notre dollar, et le retrait sur une large échelle du capital investi par des étrangers au pays... Contre une politique qui pourrait conduire vers de tels dangers, ce gouvernement fera résolument face."

"En trouvant son propre niveau, variant entre la cotation du dollar américain et de la livre sterling, notre dollar pourrait obtenir un compromis qui serait peut-être satisfaisant pour ceux de nos intérêts nationaux qui bénéficieraient de relations rapprochées et solides avec la livre sterling, et ceux qui seraient sérieusement affectés par un escompte élevé et changeant aux termes de New-York."

"La politique de ce gouvernement est de maintenir les charges d'intérêt sur la dette publique aussi basses que possible en adoptant une politique financière telle qu'elle nous permettra de prélever de nouveaux fonds et de convertir les emprunts échus sur la base la plus économique. Au temps voulu, nous nous proposons d'offrir au public un emprunt de conversion."

"Le gouvernement est prêt à coopérer avec le mouvement des banques et des institutions financières afin de réduire le taux d'intérêts sur les dépôts d'épargne en réduisant le taux d'intérêt sur les dépôts postaux d'épargnes."

"Le gouvernement se propose de nommer une Commission royale afin d'étudier l'organisation et le fonctionnement de tout notre système bancaire et monétaire, de considérer le pour et le contre de l'institution d'une banque centrale, et de faire les recommandations pour la révision de la législation actuelle".

"De toutes les sources majeures de revenu fiscal, la taxe sur le revenu seule rapportera la somme estimée... environ $62,000,000, pour l'exercice fiscal se terminant le 31 mars 1933."

DESACCORD

(Suite de la 1ère page)

délégués s'informer de l'attitude du gouvernement.

Le gouvernement français demanderait que la question soit déférée aux comités des affaires étrangères de la Chambre.

Un ministre a déclaré hier soir, après la séance du cabinet qu'"en son particulier, chacun des ministres est pour le paiement sans retard, mais que cette affaire d'annuité est un problème de gouvernement, que le ministère doit attaquer en bloc".

Selon toute vraisemblance, le paiement des dettes de guerre occupera encore les ministres à leur conseil de samedi prochain. M. Edouard Daladier n'a pas l'intention, apparemment, du moins, de poser à ce propos la question de confiance et il ne soutiendra le paiement des dettes que le jour où la majorité le favorisera.

NOUVEAU MESSAGE DE FRANKLIN ROOSEVELT

Au Congrès. — Projet de bureau d'emploi des chômeurs dans les bois.

WASHINGTON, 21 mars. — (Presse associée). Le Président Roosevelt a recommandé au Congrès, aujourd'hui, dans un nouveau message, la création d'un "corps civil de conservation" destiné à donner de l'ouvrage dans les bois.

Il promet de redonner de l'ouvrage à 250,000 hommes dès le début de l'été si on lui en fournit les moyens d'ici deux semaines.

Il expose aussi un projet d'octrois aux Etats pour les travaux de secours et un vaste programme de travaux publics.

LA BIERE ET LE VIN

Washington, 21 mars. — La Chambre des représentants a définitivement adopté le bill de la bière et du vin 3.2 pour cent, ce matin, mais l'ajournement du Sénat, avant le vote, empêche l'envoi de la loi à la Maison Blanche pour sa signature par le Président avant ce soir.

AJOURNEMENT DE LA COUR SUPREME

OTTAWA, 21. — L'ouverture de la session de Mars de la Cour Suprême de l'Ontario, qui devait avoir lieu hier a été ajournée à demain. L'ajournement a été causé par une légère indisposition de l'honorable juge Jeffrey, qui devait présider et qui était retenu à sa chambre.

Palpitations du coeur

Nerfs hors d'état — Ne pouvait dormir

MILBURN'S HEART NERVE PILLS

Mme Fred Bingham, Swift Current, Sask., écrit:— "J'étais affectée de palpitations du coeur, et mes nerfs étaient en si mauvais état que je ne pouvais dormir.

"Je me désespérais et confiai mes ennuis à une amie qui me conseilla de prendre les Pilules Milburn pour le coeur et les nerfs. J'en achetai une boîte et elles me firent tant de bien que je les recommanderais chaleureusement à tous ceux qui sont affligés du même mal."

En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux; préparés exclusivement par The T. Milburn Co. Ltd., Toronto, Ont.

PREPAREZ VOTRE VOYAGE EN EUROPE

A LA GRANDE EXPOSITION D'AFFICHES DES CHEMINS DE FER BRITANNIQUES

Plus de cent magnifiques affiches en couleurs dessinées par les plus grands artistes britanniques et représentant les cathédrales et châteaux historiques, les endroits de villégiature, des pageants et cérémonies officielles.

MAINTENANT OUVERTE AU PUBLIC DANS LA GRANDE SALLE DES PAS PERDUS A LA GARE WINDSOR

Renseignements et réservations aux bureaux de billets des bateaux et chemins de fer, tout à côté. Déjeuner, lunch, thé et dîner servis à prix modiques dans les restaurants.

PACIFIQUE CANADIEN

La plus grande organisation de voyages au monde

SEMAINE DE MODE CHEZ EATON

Manteaux de printemps

offerts à prix très spécial

Venez de bonne heure, mercredi, s'il-vous-plait !

25.00

Car ce sont des aubaines que nous sommes certains de voir se vendre rapidement!

Manteaux de toilette garnis de fourrure et manteaux tout en tissu aussi de toilette. Paletots. Tweeds garnis de fourrure. Un très beau groupe de manteaux en vente . . . avec une variété de détails fashionables. Et non seulement pour jeunes filles et dames, mais pour très jeunes filles et demi-tailles.

Fourrures	Modèles	Tissus	Couleurs
Queues de renards argentés.	Certains sans fourrure.	Crêpes de laine.	Noir
Chevrette galyak.	Certains avec fourrure.	Tweeds	Bleus
Ecureuil kolinsky.	Garnitures de fourrure tel que jabots, capes séparées, revers et écharpes.	Tissu llama anglais en paletots.	Vert
Taupe écossaise.	Un modèle paletot.		Gris
Ecureuil gris.			Beige.
Loup.			

Conditions de Paiements Différés si désiré.

Au troisième chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

Tout le monde nous demande des

Robes imprimées

en tissu "sheer"—Voyez ce spécial pour dames

Mercredi

9.95

La soie imprimée sera le tissu populaire ce printemps — et la femme qui n'en a pas en sentira le besoin. Ce spécial aidera celles qui sont obligées d'économiser. Les dames aimeront l'effet amincissant que ces robes en "sheer" imprimé auront sur leur ligne... aimeront aussi la ligne surplis, le jabot, les garnitures de lingerie... très seyants pour celles qui portent de tailles 36 à 44.

Les jupes ont le doux mouvement de plis. Manches longues. Tous les "sheers" sont de vraie soie.

Au troisième chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

La coopération rendit possible ce

Spécial en chapeaux

Jn modèle et une entrée de tête pour toutes !

Mercredi

2.95

Et ne venez pas beaucoup plus tard que neuf heures—il y a des centaines de jeunes filles et de dames à Montréal qui n'attendent qu'un spécial semblable ! Nous avons coopéré avec un chapelier bien connu, et en achetant un grand nombre de chapeaux, pouvons les offrir à prix très tentant pour toutes.

Notre artiste vous montre deux des modèles . . . un avec bord et l'autre de genre toque . . . mais il y en a des douzaines d'autres. Infinité d'effets en paille—brillante, rugueuse, unie, grosse, fine . . . avec de piquantes boucles pour jeunes filles, et ornements plus sobres pour dames.

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Les billets des Thés-Mode

sont tous vendus pour mercredi et jeudi.

Ces Thés-Mode ont lieu au Restaurant EATON — neuvième étage en co-opération avec la "Junior League of Montreal" à 3.30 p.m. mercredi et jeudi de cette semaine.

Venez à la démonstration de

"Nu Back"

avec des causeries par M. Geo. Hawes, inventeur des corsets Nu-Back toute cette semaine à 11 a.m., 2 p.m., 4 p.m.

Les corsets Nu-Back ont la caractéristique spéciale d'un dos formant téléscope qui ne remontera pas.

Rayon des corsets, troisième étage—Rue Université

MANTEAUX—COSTUMES

Nous croyons que vous devriez avoir un choix aussi intéressant de manteaux et de costumes que les femmes qui demeurent à Paris et New-York mêmes. Nous avons donc chaque tendance fashionable représentée dans notre collection du printemps . . . des épaules larges sensationnelles à la Schiaparelli jusqu'aux costumes plus souples avec bande de renard et ensembles tailleur avec une atmosphère britannique. La vogue de l'épaule étudiée est la note dominante . . . mais vous pouvez ne pas y succomber si votre ligne ne se prête pas à l'élargissement de l'épaule—il y a une infinité de traitements aussi en faveur. Et les prix EATON sont des prix avantageux—toujours.

A l'épaule... **Galyak**

Manteau en lainage noir diagonale—galyak comme épaulettes et écharpe. Taille 16. . . . . 49.50

A l'épaule... **Tweed**

Manteau Glenfell d'Angleterre en tweed noir et blanc. Taille 20. 35.00

A l'épaule... **Plis**

Copie du manteau "cabaret" de Schiaparelli, avec cape détachable à plis. Crêpe de laine bleu. Taille 12. . . . . 49.50

A l'épaule... **Renard**

Costume deux-pièces de laine beige de Patou, avec renard bleu sur la cape. Taille 16. . . . . 85.00

A l'épaule... **Ensemble**

L'ensemble est très important ce printemps. Ce trois-pièces en tweed de laine autruche par Glenfell d'Angleterre. Taille 18. . . . . 79.50

A l'épaule... **Poil de singe**

Crêpe de laine noir avec écharpe de satin laqué et fourrure poil de singe sur les manches trois-quarts. Taille 18. . . . . 125.00

TROISIEME ETAGE

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

Si vous commandez par la poste, écrivez au Service d'Achats Montréal.

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL